AVEC CE NUMÉRO
UN SUPPLÉMENT SUR L'AUTOMOBILE

Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12346 – 4 F

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens

– VENDREDI 5 OCTOBRE 1984

Mozambique : un succès pour l'Afrique du Sud

Une humiliation

L'accord de principe sur un cessez-le-feu entre les autorités de Maputo et la rébellion armée au Mozambique constitue un succès indéniable pour la diplomatie sud-africaine, puisqu'il s'est conclu à Pretoria et que M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, en a été le principal artisan. Le rétablissement de la paix civile chez un voisin affaibli, constituerait en effet, pour le régime de l'apartheid, l'une des conditions de la rupture d'un isolement diplomatique vieux de plus de vingt ans.

Depuis deux ans au moins, l'Afrique du Sud a mené de front, sur les plans intérieur et extérieur, une vaste opération afin de renforcer sa position internationale, et notamment ses liens avec les puissances occidentales. Les réformes engagées sur le plan institutionnel sont toutefois, pour l'instant, loin de convaincre jusqu'à ses alliés. Leur adoption s'est déroulée dans un climat de violence. En outre, le président Pieter Botha n'a pas encore donné de gages sérieux sur le statut futur de la majorité noire, dont les droits les plus élémentaires demeurent bafoués.

Pretoria avait donc besoin d'un nouveau succès dans sa politique d'accommodement avec ses voisins les plus hostiles. Or la négociation sur l'indépendance de la Namibie semble de nouveau piétiner, en particulier parce que l'accord passé en février, à Lusaka, avec l'Angola, sur un retrait militaire de l'extrême sud de son territoire, est loin d'avoir produit les effets escomptés. Des troupes sud-africaines y demeurent stationnées en attendant que le dialogue se renoue avec Luanda. De ce côté-là, les discussions semblent donc au point mort.

Les Sud-Africains avaient dans ces conditions tout intérêt à ce que le pacte de non-agression avec le Mozambique, signé au début de l'année, fût conforté par la fin d'une rébellion que Maputo, non sans raison, a accusé Pretoria d'aider. Or, depuis quelques mois, cette rébellion s'était renforcée, au point même qu'elle menaçait la stabilité du régime du président Machel, dont l'Afrique du Sud avait fait son principal partenaire dans la région.

La conclusion probable d'un cessez-le-feu dont la date n'a toutefois pas encore été communiquée ne peut que faire l'affaire des Sud-Africains. M. Pieter Botha pourra ainsi montrer à ses interlocuteurs occidentaux, notamment ceux qu'il a rencontrés au mois de juin au cours de son voyage en Europe, qu'il est de bonne foi quand il affirme que son pays œuvre pour la paix en Afrique australe.

Il reste qu'en soutenant des rébellions armées chez ses voisins, afin de les rendre plus conciliants, M. Botha les a affaiblis et discrédités, en faisant des vassaux plus que des partenaires. Pour Maputo, l'humiliation est grande, aujourd'hui, de devoir s'entendre avec les « bandits armés » et les « mercenaires » de Pretoria, et de laisser l'armée sud-africaine contrôler l'application du cessez-le-feu. Et la voix du Mozambique, dans le concert panafricain, devrait désormais ne plus rencontrer beaucoup d'échos. Rien ne dit que l'équipe au pouvoir puisse, après un tel revirement, maintenir sa cohésion.

Pretoria est le maître d'œuvre du cessez-le-feu conclu entre Maputo et les rebelles

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – Le cessez-le-feu que le gouvernement mozambicain et la Résistance nationale du Mozambique (RNM) ont conclu, mercredi *3 octobre, à Pretoria, sous les auspices des autorités sud-africaines (nos dernières éditions du 4 octobre)* réglera-t-il, *« une fois pour toutes »*, le problème de la sécurité dans cette ancienne colonie portugaise qui, depuis son indépendance, en 1975, n'a jamais connu la paix ? C'était, en tout cas, le souhait de M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, lorsque, à la mi-août, il a engagé avec les responsables de Maputo une série de discussions qui ont, finalement, abouti à un accord. En annonçant celui-ci, M. Pieter Botha, président de la République sud-africaine, n'a pas caché qu'il ouvrait *« une voie pleine de dangers et parsemée d'obstacles, certains étant malicieusement placés par ceux qui, dans un but intéressé, ne veulent pas voir les peuples d'Afrique australe atteindre leur destin »*.

Cet accord, dont la date d'entrée en vigueur n'a pas encore été précisée, prévoit l'« *arrêt de toute activité armée à l'intérieur du Mozambique, de quelque côté que ce soit* », et la reconnaissance par la RNM de M. Samora Machel comme chef de l'Etat. M. « Pik » Botha a, d'autre part, précisé que le gouvernement de Pretoria avait été invité à mettre des troupes à la disposition de la commission tripartite qui contrôlera l'application du cessez-le-feu.

« Il n'y a ni vainqueur ni vaincu », a assuré M. Botha. Signe d'amertume : les deux délégations mozambicaines conduites, l'une par M. Jacinto Veloso, ministre des affaires économiques et l'autre par M. Evo Fernandes, secrétaire général de la RNM, qui, en cours de négociations, s'étaient parlé par Sud-Africains interposés, ont refusé de se serrer la main en public. Avant d'entamer ce dernier « round » de conversations, M. Veloso s'était plaint du fait *« qu'il n'y avait eu aucun résultat pratique et que la violence n'avait pas cessé »* depuis la signature entre le Mozambique et l'Afrique du Sud, le 16 mars dernier, d'un *« pacte de non-agression »*.

JACQUES DE BARRIN.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Modèles

Il est faux de prétendre que l'industrie automobile française n'a pas d'imagination.

La Régie nationale des usines socialistes, par exemple, propose une gamme de nouveaux modèles très étendue. On peut s'extasier devant la Voiturette *de l'ingénieur Quilès qui pousse des pointes à 20 à l'heure en toute sécurité.*

On peut citer le véhicule tout terrain, baptisé Transpyrénéenne, *très pratique pour les extraditions. On peut admirer la* Matignon, *joli cabriolet, très « jeune », qui présente l'avantage de se conduire indifféremment à gauche ou à droite.*

*Et ce clou de la production nationale, l'*Elyséenne, *une luxueuse conduite intérieure, très sûre dans les virages et dont la couleur s'adapte aux rigueurs du temps, du rouge au rose très pâle.*

BRUNO FRAPPAT.

L'ISLAMISATION DU SOUDAN

Un entretien avec le président Nemeiry

LIRE PAGE 5

Paris et Bonn tentent d'attirer les capitaux

Après les Etats-Unis, la France et la RFA décident de supprimer la taxe qui frappe les investissements étrangers en obligations

Le gouvernement allemand et le gouvernement français ont décidé, le mercredi 3 octobre, de supprimer la retenue à la source (de 25 % et 26 % respectivement) qui frappe les intérêts des obligations souscrites dans ces deux pays par les étrangers. Cette décision constitue une riposte à une mesure similaire prise par les Etats-Unis en juin dernier et dont l'objectif était d'accroître le flux des capitaux étrangers vers les marchés financiers américains, et, ainsi, de favoriser le financement de l'énorme déficit budgétaire.

La suppression de la retenue à la source de 30 % sur les coupons des obligations américaines souscrites par les non-résidents a accéléré l'afflux des capitaux outre-Atlantique, ceux-ci étant passés de 40 milliards de dollars en 1983 à près de 140 milliards de dollars pour les sept premiers mois de 1984. Cette suppression n'a pas vraiment provoqué de fuite de capitaux européens vers les Etats-Unis, mais elle a contribué à diriger, voire à détourner, vers ce même pays les capitaux internationaux en quête de placements rémunérateurs.

Déjà, la forte reprise de l'économie américaine, conjuguée avec l'accroissement de la rentabilité des *investissements, agissait comme un* aimant sur les opérateurs du monde entier. L'avantage provenant de la suppression de la retenue à la source (witholding tax) n'a pu qu'amplifier le phénomène, *accélérant ainsi la* hausse vertigineuse du dollar, avec les conséquences néfastes que l'on sait sur l'économie des pays occidentaux. Les Européens devaient donc « faire quelque chose », face au dollar. La Banque fédérale d'Allemagne, à partir du 21 septembre, a déjà déclenché une série d'interventions sur les marchés des changes, qui, pour l'instant, ont « cassé » la spéculation à la hausse sur le « billet vert ». Maintenant, le gouvernement de Francfort entreprend d'éliminer un autre facteur de discrimination entre les marchés financiers allemands et américains pour essayer d'infléchir le flux de capitaux en faveur de la RFA.

La mesure analogue prise à Paris, au nom de la concertation entre partenaires européens, a le même objectif, mais n'aura sans doute pas les mêmes effets, les capitaux étrangers préférant le marché allemand au marché français, surtout depuis mai 1981. A cette occasion, on remarquera que M. Bérégovoy se montre plus libéral, ou plus laxiste, au choix, que M. Valéry Giscard d'Estaing : ministre des finances, ce dernier avait toujours refusé de supprimer ladite retenue à la source pour, dit-on, ne pas favoriser les détenteurs français de capitaux évadés en Suisse. Au Japon, on étudie, prudemment, la suppression de la retenue à la source de 20 %.

Ces mesures seront-elles efficaces ? Dans l'immédiat, il semble que non, tant l'attrait de l'Amérique demeure puissant, pour les raisons évoquées précédemment. La seule mesure susceptible d'avoir de l'effet serait une taxation sur l'évasion des capitaux vers l'étranger (légale en Allemagne) mais, outre-Rhin, on s'y refuse énergiquement au nom du libéralisme, soulignant, au surplus, qu'il s'agit davantage de favoriser les entrées que de freiner les sorties.

Le véritable problème est ailleurs. Entre 1977 et 1980, la vigoureuse santé des économies allemande, japonaise et même française, véritables « locomotives » du monde occidental, face à une économie américaine moins prospère et rongée par l'inflation, attirait les détenteurs de capitaux comme la flamme le papillon, et attisait la hausse du deutschemark, du yen et du franc. Aujourd'hui, c'est le contraire. Pour inverser les flux, il faudrait une forte reprise en Allemagne, à défaut de la France, qui, pour des raisons structurelles (inflation, déficit du commerce extérieur et de la balance des paiements), se voit interdire toute relance. Il faudrait, en même temps, *un ralentissement réel de l'expansion* aux Etats-Unis et une baisse des taux d'intérêt américains, ce qui n'est pas totalement exclu, mais probablement pas avant l'année prochaine, ou même celle d'après.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 35.)

« LE MISANTHROPE » A LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Entre sorciers de la forêt

Présentation nouvelle du *Misanthrope* à la Comédie-Française, dans une mise en scène de Jean-Pierre Vincent. Le décor est inattendu: La salle de la demeure de Célimène, dans laquelle a lieu l'action, fait penser au hall d'attente d'un service de radiologie, par exemple, dans un hôpital, hall lui-même comme emboîté dans une aile du musée du Louvre, puisqu'à travers une ouverture nous apercevons, dans le fond, de grandes peintures anciennes disposées les unes contre (et au-dessus) des autres.

A croire que Célimène est à la fois professeur des hôpitaux et directrice d'une galerie de tableaux. Il est vrai que Célimène, à la scène quatre de l'acte deux, dit aux marquis : *« Dans la galerie allons faire deux tours »*, mais jamais il ne fut prétendu que c'est une galerie de peinture.

Peu importe, d'ailleurs, si l'on veut, peinture ou pas, mais le résultat de ce décor à la fois ancien et moderne, résultat bien sûr recherché, c'est que la pièce n'a lieu nulle part. Ou bien, dans le décor blanc, rectiligne, moderne, froid, technique du premier plan, Alceste, Célimène et les autres protagonistes, en costumes très beaux d'époque Louis XIV, pourraient être les figurants d'un carnaval, un jour de mardi-gras, qui tous auraient été pris d'une subite rage de dents et attendraient leur tour, dans la salle d'attente du dentiste.

Une autre idée bizarre est que la cloison blanche qui délimite la salle d'attente, face à nous, est placée pas loin de la rampe, si bien que les acteurs disposent de peu de place pour jouer. Il n'y a pas de profondeur. Ils sont comme dans une vitrine. Ils vont à droite, à gauche, c'est rectiligne. La vie ne passe pas. La pièce se présente à plat, comme jouée par des figurines de carton découpé montées sur rail.

La mise en scène, c'est cela, essentiellement, cette idée des protagonistes en costume d'époque coincés dans un décor clinique d'aujourd'hui. L'autre idée repérable de mise en scène, c'est que par moments les acteurs s'adressent l'un à l'autre nez à nez, presque bouche à bouche, *comme s'ils allaient se bouffer les dents*. Conséquence : nous nous disons que si par malheur l'un d'eux, plusieurs d'entre eux, ont ce soir mangé de l'ail ou bu une anisette de trop, ça doit pas mal les gêner pour penser à ce qu'ils font.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 28.)

Le nouveau « Monde des livres »

« Le Monde des livres » s'agrandit et change de visage, pour offrir, sous un aspect plus séduisant, des informations plus diverses et plus complètes sur l'actualité de la librairie et la vie des lettres.

Ainsi nos lecteurs trouveront-ils dans une rubrique intitulée « *A la vitrine du libraire* », et qui occupera deux pages, l'inventaire des parutions les plus intéressantes de la semaine. Cette sélection couvrira tous les genres : le roman, les nouvelles, les écrits intimes, la poésie, la science-fiction, le roman policier, la bande dessinée, les livres pour la jeunesse, la critique littéraire, la biographie, l'histoire, la philosophie, les documents politiques, les revues, les livres d'art ou de science... Les nouveautés des collections de poche, qui attirent un si large public, seront annoncées dans chaque numéro.

Le domaine étranger s'enrichira. Nous présenterons et commenterons, comme à l'accoutumée, les traductions des ouvrages les plus marquants, mais, en même temps, nous nous efforcerons de renseigner nos lecteurs sur l'actualité littéraire, la vie de l'édition, les débats d'idées, les courants de pensée à New-York, Berlin, Tokyo, Rome, Madrid, et dans les grandes villes des autres pays.

Nous développerons également nos « dossiers ». Dans les prochains numéros du « Monde des livres » sera publiée une grande enquête sur les Français et la lecture. Nous avons cherché à savoir pourquoi les Français lisaient, comment ils étaient amenés à lire, et ce qu'ils lisaient.

Nous continuerons de faire des portraits, parce que nous avons le sentiment qu'il existe une secrète correspondance entre le style d'un écrivain et son visage, ses gestes, sa manière d'être.

Nous inviterons aussi des auteurs à venir s'exprimer dans nos pages sur tel ou tel sujet, tel ou tel problème ayant trait à la littérature. Cette semaine, Henri Troyat parle du métier de biographe et André Dhôtel vante les charmes de l'école buissonnière.

A la fin de chaque numéro, nos lecteurs retrouveront le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech, qui leur fera découvrir ou redécouvrir des livres importants.

Notre souci principal restera de guider, le mieux possible, les lecteurs du *Monde* dans le maquis des publications, en leur conseillant des ouvrages de qualité, que ces derniers soient ou non les favoris de la mode.

FRANÇOIS BOTT.

(Lire pages 13 à 24.)

Le Monde

étranger

EUROPE

Belgique

Deux attentats à Bruxelles

Une branche belge d'Action directe ?

De notre correspondant

Bruxelles. – Après les deux attentats du mardi 2 et du mercredi 3 octobre à Bruxelles, la première question posée aux autorités policières et judiciaires est de savoir si une branche belge de l'organisation française Action directe est impliquée.

Le ministre de la justice, M. Jean Gol, a indiqué que, dans l'état actuel de l'enquête, il était difficile de fournir une réponse catégorique. Certaines similitudes pourraient suggérer que les terroristes qui viennent de se manifester en Belgique seraient apparentés à ceux qui sont recherchés en France.

Dans la nuit de lundi à mardi, un premier attentat s'est produit à Bruxelles, à proximité du bâtiment de l'OTAN, dans le quartier d'Evere. Cet attentat, qui a provoqué des dégâts assez considérables, semble avoir été organisé par des amateurs. Il visait certes les bureaux d'une société américaine spécialisée dans la production de matériel militaire qui comprendrait notamment le système de guidage des missiles Cruise.

La nuit suivante, c'est le parking de la firme Man, à Dilbeck, qui a été attaqué à la bombe incendiaire. Une fois de plus, les auteurs de l'attentat ont fait savoir par une lettre déposée au journal *le Soir* qu'ils s'en prenaient à une société fabriquant des semi-remorques destinés au transport des fusées américaines Pershing II qui sont actuellement déployées en République fédérale d'Allemagne.

Toutes les déclarations signées par les « cellules communistes combattantes », dont personne n'avait entendu parler jusqu'ici, dénoncent la politique « impérialiste » des Etats-Unis. Ce genre de manifeste ne fournit pas beaucoup d'indices aux enquêteurs, qui se demandent s'il n'y a pas lieu d'établir un lien avec le groupe Action directe. On a constaté, en effet, que l'attentat organisé à Paris contre le siège de l'Union de l'Europe occidentale l'a été avec des explosifs volés en Belgique. De plus, certains indices suggèrent que l'organisation Action directe a toujours considéré le territoire belge à la fois comme un refuge et une base d'opérations.

JEAN WETZ.

Grande-Bretagne

La politique de défense reste une source d'embarras pour les travaillistes partagés entre les « pacifistes » et les « réalistes »

De notre envoyé spécial

Blackpool. – *« Nous n'avons pas besoin de présenter des excuses pour mener une politique résolument antinucléaire »*, a déclaré, mercredi 3 octobre, un militant pacifiste. Il résumait ainsi une partie du débat qui venait d'avoir lieu au congrès travailliste et soulignait la première impression – celle d'un embarras inavoué – que donne la lecture du document mis au point par la direction du parti pour définir ses conceptions en matière de défense.

On savait depuis longtemps que les travaillistes – la majorité des militants en tout cas – étaient partisans d'un désarmement nucléaire unilatéral. Mais il est apparu que ce choix était l'une des raisons principales de la défaite aux élections de 1983. Les dirigeants l'ont reconnu et ont alors décidé, non de modérer leur position – bien au contraire, – mais de la préciser et, en quelque sorte, de l'affiner pour essayer de la rendre plus acceptable.

Réunie pendant de longs mois, une commission a mis cet été la dernière main au document soumis à l'approbation du congrès. La tâche était difficile et une âpre discussion l'a confirmé au congrès de Blackpool. Il y a dans ce projet deux parties bien distinctes, la seconde ayant apparemment pour but d'atténuer l'opposition de ceux qui ne sont toujours pas convaincus par le bien-fondé de l' « unilatéralisme ».

D'un côté, le parti se promet, s'il revient au pouvoir, de renoncer à tout armement nucléaire, non seulement à celui de la Grande-Bretagne – les fusées Polaris qui équipent actuellement les sous-marins, et les Trident (nouvelle génération d'engins balistiques intercontinentaux, dont le programme très coûteux est déjà lancé) qui les remplaceront dans les années 90, – mais encore aux quelque mille trois cent cinquante têtes nucléaires de l'arsenal américain déployées sur le territoire britannique. Le Parti travailliste réclame la fermeture de toutes les bases nucléaires américaines, celles des sous-marins (en Ecosse), celles des avions F-111 et surtout celles des missiles de croisière, qui ont commencé à être installés l'an dernier. Sur ce point, les travaillistes n'étaient jamais allés aussi loin.

Mais d'un autre côté, ils affirment qu'ils veulent rester dans l'OTAN, tout en souhaitant *« changer la stratégie »* de l'organisation pour faire, à terme, de toute l'Europe, une zone *« non nucléaire »*. Les travaillistes refusent la thèse de la *« riposte graduée »*, qui est celle de l'OTAN aujourd'hui. En échange, le parti s'engage à renforcer et à perfectionner l'armement classique de la Grande-Bretagne. Il prend soin d'ajouter que cela implique que les dépenses militaires du pays ne seront pas nécessairement réduites par l'abandon du nucléaire.

« Excuse »

C'est ce genre d'argument que les militants les plus pacifistes ont dénoncé en parlant d' « excuse ». Le président de la commission s'était – il est vrai – employé à montrer qu'il ne s'agissait pas d'une prise de position « pacifiste », mais d'un projet destiné à établir une *« défense crédible »*. Ce n'était pas pour plaire à l'extrême gauche, pour qui le parti ne doit pas craindre de se dire *« pacifiste »*.

M. Kinnock, qui ne paraît jamais à son aise sur ce sujet, a déclaré que la politique du parti avait surtout pour objectif d'amener les alliés de la Grande-Bretagne à reconsidérer leur position. Le leader du Parti travailliste souhaite « d'abord » connaître les réactions des capitales étrangères après l'adoption de ce document par le congrès de Blackpool.

Sous les murmures désapprobateurs, l'ancien premier ministre, M. James Callaghan, a expliqué que le choix du parti pouvait entraîner de graves complications entre les membres de l'Alliance, encourager à Washington les partisans d'un retrait des troupes américaines en Europe et, finalement, mettre en péril l'équilibre militaire et politique du Vieux Continent. Deux syndicats traditionnellement modérés se sont prononcés contre ce texte, qui a été adopté à une très large majorité. Toutefois, une motion soumise par l'extrême gauche, animée par M. Tony Benn, et réclamant la fermeture de « toutes » les bases américaines (nucléaires ou non), a été rejetée.

FRANCIS CORNU.

RDA

Plusieurs dizaines d'Allemands de l'Est se sont réfugiés à l'ambassade de RFA à Prague

Bonn *(AFP)*. – Le porte-parole du gouvernement de Bonn, M. Peter Boenisch, a indirectement confirmé mercredi 3 octobre que plusieurs dizaines d'Allemands de l'Est sont actuellement réfugiés à l'ambassade de RFA à Prague pour obtenir l'autorisation de se rendre à l'Ouest. La première chaîne de télévision ouest-allemande avait affirmé mardi soir que 43 citoyens est-allemands se trouvaient depuis une semaine dans les locaux de l'ambassade de RFA à Prague.

M. Boenisch a rappelé que le gouvernement de Bonn refusait de prendre position sur ce genre d'affaires car *« toute déclaration ne peut que rendre plus difficile le règlement d'un tel problème »*. Le gouvernement de Bonn, a-t-il précisé, s'efforce, par des canaux diplomatiques, de trouver une solution à ce drame.

Un incident similaire s'était produit en février dernier. Sept citoyens est-allemands, parmi lesquels la nièce du premier ministre de RDA, M. Willi Stoph, avaient finalement accepté de regagner l'Allemagne de l'Est, d'où ils furent ensuite autorisés à passer à l'Ouest. Selon l'ARD, les autorités de Berlin-Est refuseraient cette fois cette solution, et se contenteraient d'assurer l'*« impunité »* à leurs ressortissants.

● *1 500 prisonniers politiques rachetés par la RFA à la RDA en neuf mois.* – 1 500 prisonniers politiques ont été rachetés par la RFA à la RDA entre janvier et septembre de cette année, a annoncé mercredi 3 octobre l'Association du « 13 août », qui milite pour le respect des droits de l'homme en Allemagne de l'Est. Pour toute l'année 1983, le nombre des prisonniers libérés à titre anticipé ou rachetés par la RFA s'était situé entre 1 200 et 1 400.

Selon cette association, il y a en RDA 9 500 prisonniers politiques dont 1 500 en détention préventive. La pratique du rachat de prisonniers politiques par la RFA à la RDA a commencé peu après l'édification du mur en 1961. – *(AFP.)*

RFA

LE GOUVERNEMENT RENONCE A DURCIR LA LÉGISLATION SUR L'IMMIGRATION

(Correspondance.)

Bonn. – Les travailleurs immigrés vivant en Allemagne fédérale pourront continuer à faire venir leurs enfants et leurs conjoints. Le gouvernement de Bonn a finalement renoncé à modifier la législation – comme le souhaitait le ministre de l'intérieur, M. Zimmermann – pour empêcher les étrangers de faire venir leurs enfants âgés de plus de six ans (au lieu de seize ans comme cela était le cas jusqu'à présent). De même, les travailleurs immigrés de la seconde génération qui se marient dans leur pays d'origine pourront-ils continuer à faire venir leurs conjoints.

Cette décision, qui concerne essentiellement la communauté turque, forte de 1,5 million de personnes, met un terme à un conflit qui opposait le Parti libéral au ministre de l'intérieur. Ces mesures d'incitation au retour mises en place par les autorités de Bonn ont porté leurs fruits, puisqu'on prévoit trois cent mille départs pour 1984 ; mais surtout, le premier ministre turc, M. Ozal, avait accepté, au moins officieusement, de se montrer prudent dans l'application, après l'entrée en vigueur du traité d'association entre la Turquie et la CEE, prévue pour 1986, de la clause prévoyant la libre circulation des ressortissants turcs dans la Communauté.

H. B.

M. CEAUSESCU DÉCIDE D'ÉCOURTER SA PROCHAINE VISITE OFFICIELLE

Bonn *(AFP)*. – Le chef de l'Etat roumain, M. Nicolae Ceausescu, écourtera de deux jours sa prochaine visite en RFA, prévue initialement du 15 au 19 octobre, a annoncé mercredi 3 octobre un porte-parole de l'ambassade de Roumanie à Bonn. Le porte-parole a précisé que M. Ceausescu arrivera le lundi 15 octobre et qu'il repartira le 17 pour Bucarest, où il doit préparer la prochaine réunion du congrès du Parti communiste roumain. Un séjour en Bavière et au Bade-Wurtemberg a été supprimé. *« La venue du chef de l'Etat roumain en RFA ne fait aucun doute et les préparatifs de sa visite continuent »*, a déclaré le porte-parole.

[M. Ceausescu a présenté aux autorités ouest-allemandes des exigences concernant le protocole que le gouvernement de Bonn a refusées. D'autre part, le numéro un roumain était soumis à de fortes pressions de la part des Soviétiques pour qu'il reporte sa visite en RFA comme l'ont fait récemment l'Allemand de l'Est Honecker et le Bulgare Jivkov. M. Ceausescu a choisi une demi-mesure (*le Monde* daté 30 septembre-1er octobre)].

DIPLOMATIE

Washington réagit favorablement à une proposition vietnamienne de conférence internationale sur le Cambodge

Profitant de sa visite au Japon – la première d'un ministre vietnamien des affaires étrangères depuis 1978, – M. Nguyen Co Thach a relancé l'idée d'une conférence internationale sur le Cambodge. Dans une interview à la chaîne de télévision NHK, le chef de la diplomatie vietnamienne, qui a quitté jeudi Tokyo pour New-York, où il assiste à l'Assemblée générale des Nations unies, a manifesté le souhait de son gouvernement de *« participer »* à une conférence qui rassemblerait également le Laos, le Cambodge, les six pays membres de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (1), les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU et l'Inde. Bien que M. Thach ne l'ait pas mentionné, une telle conférence ne pourrait avoir lieu pour le Vietnam, sous l'égide des Nations unies, en raison du maintien du Kampuchéa démocratique, présidé par le prince Norodom Sihanouk, au siège du Cambodge à l'organisation internationale.

Bien que cette proposition de conférence ne soit pas strictement nouvelle, Hanoï avait donné, jusqu'à présent, sa préférence à une conférence régionale réunissant les pays de l'ASEAN et les trois pays indochinois, laissant la porte ouverte à une éventuelle participation du régime de Phnom-Penh.

Réagissant plus rapidement qu'à l'accoutumée, le département d'Etat américain a fait savoir mercredi que les Etats-Unis étaient prêts à *« participer pleinement »* à une conférence internationale sur le Cambodge si ses alliés de l'ASEAN le leur proposent. Le porte-parole du département d'Etat, M. Alan Romberg, a déclaré : *« L'ASEAN a toujours clairement exprimé son souhait de voir les pays intéressés de la région et les cinq principaux signataires des accords de Genève de 1954 participer à un accord sur le Kampuchéa. » « Une réelle volonté du Vietnam,* a-t-il ajouté, *de négocier un règlement politique global du problème du Kampuchéa, basé sur un retrait complet des forces vietnamiennes et des élections libres sous des auspices internationaux, constituerait un développement favorable. »*

La proposition vietnamienne de conférence a, semble-t-il, fait l'objet d'échanges de vues entre M. Thach et son homologue japonais, M. Shintaro Abe, lors d'un entretien de plus de deux heures mercredi. Qualifiées de *« franches et sérieuses »* du côté japonais, ces conversations n'ont cependant pas permis de combler les *« différences fondamentales »* entre les deux analyses de la crise cambodgienne. Le chef de la diplomatie japonaise se serait toutefois engagé, d'après l'agence Kyodo, à créer des conditions favorables à des négociations. Le Japon avait déjà proposé en juillet dernier sa médiation entre les parties impliquées dans le conflit indochinois. De son côté, M. Thach a fait savoir à son interlocuteur que le Vietnam retirera ses troupes du Cambodge dans cinq ans à dix ans, même en l'absence d'un accord entre les parties concernées, car le régime provietnamien de M. Heng Samrin sera d'ici là, selon lui, consolidé.

Décidément très prolixe dans la capitale japonaise, le ministre vietnamien des affaires étrangères avait déclaré lundi au début de son séjour que le Vietnam *« est prêt à négocier avec les groupes du prince Sihanouk et de Son Sann, mais pas avec celui de Pol Pot ». « Le ministre cambodgien des affaires étrangères,* avait-il ajouté, *est d'accord. »*

Ces différentes prises de position de M. Thach n'ont jusqu'à présent suscité aucune réaction des pays de l'ASEAN. Les ministres des affaires étrangères des « six » doivent se réunir à New-York, la semaine prochaine. En revanche, la Chine, toujours aussi intransigeante sur le problème cambodgien, a réaffirmé son entier soutien au gouvernement de coalition du Kampuchéa démocratique. Lors d'un entretien à Pékin avec le prince Sihanouk, MM. Son Sann et Khieu Samphan, M. Deng Xiaoping a mis en garde mardi les trois factions sur les tentatives de division. Réaffirmant que l'opposition doit rester unie si elle veut battre les Vietnamiens, M. Deng a souligné : *« Aucune partie ne peut se passer de l'autre. »*

(1) ASEAN : Thaïlande, Malaisie, Singapour, Philippines, Indonésie et Brunei.

J. B.

M. Mitterrand a reçu les lettres de créance de cinq ambassadeurs

Le président de la République a reçu la semaine dernière les lettres de créance de cinq nouveaux ambassadeurs à Paris.

Danemark : M. Gunnar Riberholdt.

Né à Naestved (Danemark) en 1933, M. Riberholdt est docteur en droit de l'université de Copenhague. Entré en 1958 au ministère des affaires étrangères, il a, de 1962 à 1965, fait partie de la mission danoise auprès de la CEE. Après voir été chef de section au ministère, il a, de 1969 à 1972, occupé le poste de conseiller économique à l'ambassade du Danemark à Paris. Revenu à l'administration centrale, il a été nommé en 1975 directeur général des affaires économiques européennes. De 1977 à 1984, M. Riberholdt a été ambassadeur du Danemark auprès des communautés européennes.

Gambie : M. Abdullah M. K. Bojang.

Né en 1942 en Gambie, M. Bojang a fait ses études à Freetown (Sierra-Leone), puis au Centre international de formation coopérative de Loughborough, en Grande-Bretagne. Préfet de région de 1969 à 1974, il a ensuite dirigé une association de coopération de 1975 à 1980, puis a été haut commissaire à Londres jusqu'en juillet 1983. En août de la même année, il a été nommé ambassadeur à Bruxelles, auprès des Communautés européennes.

Hongrie : M. Rezsö Palotas.

Né à Budapest en 1928, diplômé d'études supérieures de lettres, M. Palotas a occupé différents postes administratifs avant d'embrasser la carrière diplomatique en 1965. Il a été en poste à Genève, auprès des Nations unies, et, après un passage à l'administration centrale comme directeur de département au secrétariat chargé des relations économiques internationales, puis à la CSCE comme membre de la délégation hongroise, il a été ambassadeur à Rome de 1975 à 1980. Depuis cette date, M. Palotas était directeur de département au ministère des affaires étrangères.

Nigéria : M. Peter Luis Udoh.

Né en 1932, M. Udoh a fait ses études supérieures en Grande-Bretagne et est entré dans la carrière diplomatique en 1961. Il a été en poste à Londres, Abidjan, Bruxelles, Washington et Addis-Abeba, puis ambassadeur au Botswana, en Guinée, au Japon et au Portugal.

Qatar : M. Abdul Rahman Bin Hamad.

Né à Doha en 1950, diplômé de sciences politiques de l'université de Miami, le nouvel ambassadeur du Qatar a été consul de son pays à Genève, de 1973 à 1981, et ambassadeur auprès des Nations unies, puis ambassadeur en Arabie saoudite et délégué permanent auprès du Congrès islamique, jusqu'à sa nomination à Paris.

M. JANOS KADAR EN VISITE OFFICIELLE A PARIS LES 15 ET 16 OCTOBRE

M. Janos Kadar, premier secrétaire du Parti socialiste ouvrier hongrois, viendra en visite officielle à Paris les 15 et 16 octobre, à l'invitation de M. Mitterrand, apprend-on de bonne source ce mercredi 3 octobre à Paris. M. Kadar sera le premier chef de parti ou d'Etat d'un pays d'Europe de l'Est reçu officiellement en France par M. Mitterrand depuis son accession au pouvoir en mai 1981.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 66 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ASIE

Chine

La faiblesse des moyens économiques et humains freine la modernisation des forces armées

De notre correspondant

Pékin. – Les militaires de l'armée populaire de libération (APL) qui ont défilé sur la place Tien-An-Men le 1er octobre à l'occasion de la fête nationale avaient revêtu leurs nouveaux uniformes. Epaulettes et casquettes sont cependant restées dépourvues de galons. La « rectification » et la modernisation d'une armée jadis impliquée à fond dans la révolution culturelle aux côtés de Lin Biao n'étant par terminées et la hiérarchie n'étant pas définitivement fixée, il était difficile de rétablir dès cette année ce signe visible des grades.

La dernière victime de la « rectification » est le chef d'état-major d'une division de la région militaire du Fujian, nommé à ce poste en septembre 1976, publiquement *« rétrogradé en raison de son incompétence »*. Pourtant, en dépit de la campagne actuelle et des sévères critiques adressés à l'APL, les sanctions sont rares. Le fait que *le Quotidien du peuple* ait jugé bon de publier le 6 septembre un article intitulé « Débarrassons-nous de la mauvaise habitude de punir les gens » affirmant qu'il fallait, au contraire, *« les aider (...) à faire des progrès idéologiques »*, témoigne du trouble causé par la campagne.

Elagage

A l'occasion de la fête de l'armée, le 1er août dernier, l'APL avait reçu – dans un long article de son propre journal – une sévère admonestation. *« Généralement parlant,* y lisait-on, *l'armée a pratiqué une politique gauchiste (...) et vigoureusement soutenu la « révolution culturelle ». Dire qu'elle n'a pas commis d'erreurs contredit la vérité historique. »* Dans l'armée, sous Lin Biao, *« le « gauchisme » a été systématisé et élevé au niveau d'une théorie ». « Ces erreurs ont véritablement nui au prestige et à la réputation de notre armée et aux relations entre l'armée, l'administration civile et le peuple. »*

Que faire pour rectifier la situation dans une armée si compromise ? Faut-il la purger de tous les éléments impliqués dans la folle aventure des années 60 ? Il faudrait alors créer de toutes pièces une nouvelle armée. Ne rien faire ne serait sans doute guère mieux car les militaires demeurent le principal frein au changement. Entre les deux, et ne pouvant pas opérer chirurgicalement en profondeur en dépit de son poste de président de la commission militaire du comité central, M. Deng Xiaoping semble se résigner à un simple élagage. En attendant, du moins, que le départ à la retraite des vétérans et l'arrivée de jeunes moins doctrinaires et plus techniciens modifient la situation.

Pour le moment, le PC doit donc faire avec ce qu'il a, tout en prenant bien soin de rappeler avec force que c'est bien lui qui *« commande au fusil »*.

Cette absence d'une confiance totale envers ses forces armées explique peut-être en partie que le gouvernement soit si peu pressé de leur fournir le matériel militaire importé le plus perfectionné. Il y a toutefois d'autres raisons plus concrètes : le coût d'abord de cette modernisation militaire – qui n'est pas prioritaire dans le cadre de la politique des « quatre modernisations » – et le fait que l'armée ne dispose pas des techniciens indispensables pour utiliser au mieux un tel matériel.

M. Yang Shangkun, vice-président et secrétaire général de la commission militaire du parti, a mis les choses au point à ce sujet dans un récent article du *Drapeau rouge*, mensuel théorique du parti. Combinant l'ancien et le nouveau, il a répété que l'APL demeurait une *« grande muraille d'acier »* et que sa *« supériorité absolue »* provenait de son *« niveau de conscience révolutionnaire le plus élevé au monde ». « Nous devons continuer à dépendre de la stratégie de la guerre populaire,* ajoutait-il *(...) pour pouvoir, avec notre équipement inférieur, défaire un ennemi supérieurement armé. »* Mais, poursuivait M. Yang Shangkun, *« de grands changements sont survenus (...) Et l'on ne peut plus utiliser du grain et des fusils contre des avions et des canons (...) Il faut explorer les lois de la guerre moderne, progresser tout en se réformant. »* Pour cela il faut *« formuler de nouvelles méthodes de combat »*. En particulier *« améliorer la combinaison des différentes forces »* – point faible de l'APL et qui lui avait causé de graves difficultés en février 1979, lors de son attaque contre le Vietnam.

Indépendance

Les plus hautes autorités militaires, dont M. Deng Xiaoping, viennent d'adresser leurs félicitations aux unités qui ont *« contre-attaqué »* les Vietnamiens au mois d'avril dernier, les donnant en exemple du succès des réformes récentes, qui témoignent des *« progrès visibles »* des nouveaux responsables de l'APL, et qui *« ont montré leur efficacité sur le terrain »*.

La modernisation, a-t-il été dit à cette occasion, doit être *« aux couleurs de la Chine »* car *« nous resterons toujours en retard si nous copions les autres »*. Il ne faut donc pas se lancer dans une coûteuse course aux armements, comme les Super-Grands *« sans tenir compte de nos conditions économiques »*. S'il faut importer les équipements indispensables, ce ne peut être en grande quantité, car la Chine *« n'en a pas les moyens »*, et doit *« se baser sur l'indépendance et l'autosuffisance »*.

Les militaires devront donc se contenter de la production des arsenaux locaux, souvent dépassée, insuffisante en qualité et en quantité en dépit des engins perfectionnés exhibés le 1er octobre (*le Monde* du 2 octobre) et d'un prix de revient élevé. Qui plus est, ces arsenaux sont désormais chargés de produire parallèlement pour le marché civil.

Cette politique crée sans doute une certaine frustration chez les militaires, mais elle n'est pas sans sagesse. Mieux vaut en effet, comme l'APL paraît le faire actuellement, former des spécialistes pour l'usage futur de matériels du type nouveau, se livrer à des expériences locales – comme l'utilisation de micro-ordinateurs pour l'artillerie ou la conduite de manœuvres à distance – tout en tentant de moderniser ce que l'on a. L'APL n'est certainement pas à même d'absorber un transfert massif de technologie. Il est sans doute plus censé de former aujourd'hui des techniciens qui remplaceront graduellement les vétérans de la Longue Marche et les soldats-politiciens de la révolution culturelle (1). Nécessité fait loi.

En attendant, cette gigantesque milice territoriale de 4,2 millions d'hommes qu'est en fait l'APL, composée en son immense majorité de paysans sans guère plus de formation que l'alphabétisation de l'école primaire, continuera de quadriller le pays comme avant.

PATRICE DE BEER.

(1) Il existe plus de cent écoles militaires. Tous les nouveaux officiers ont fait des études universitaires.

● *Essai nucléaire.* – Le département américain de l'énergie (DOE) a enregistré le mercredi 3 octobre des signaux sismiques provenant d'une explosion nucléaire souterraine dans le polygone de tir de Lop-Nor (Xinjiang), dans l'ouest de la Chine. Le DOE a précisé que l'explosion s'était produite à 6 heures GMT mercredi et qu'il s'agissait du premier essai nucléaire souterrain chinois enregistré par les spécialistes américains depuis le 6 octobre 1983. – *(AFP.)*

Afghanistan

Il serait « inadmissible » que Jacques Abouchar ne soit pas libéré rapidement

a déclaré M. Fabius à l'Assemblée nationale

Prenant la parole, mercredi 3 octobre, devant l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius a déclaré qu'il serait *« inadmissible »* que les démarches entreprises par le gouvernement français *« auprès de toutes les parties concernées »* pour obtenir la libération et le rapatriement *« sans délai »* du journaliste d'Antenne 2, Jacques Abouchar – détenu depuis plus de deux semaines en Afghanistan – *« n'aboutissent pas rapidement »*.

Le premier ministre, qui répondait à une question orale de M. François Loncle (PS-Eure), a ajouté que les représentants français en Afghanistan devraient être autorisés conformément aux usages internationaux, à rencontrer le journaliste. *« Les dernières informations (...) indiquent que M. Abouchar se trouve à Kaboul et que, malgré sa blessure, son état n'inspire pas d'inquiétude »*, a encore déclaré M. Fabius.

D'autre part, le Comité pour la libération de Jacques Abouchar a appelé, mercredi, les personnes préoccupées par le sort du journaliste à envoyer à l'ambassade d'URSS à Paris (40-50, boulevard Lannes-75 116), la lettre suivante :

« Je suis profondément ému d'apprendre qu'un journaliste de télévision, Jacques Abouchar, que nous connaissons tous dans notre pays, a été capturé le 17 septembre dernier par des officiers soviétiques en Afghanistan où il se trouvait en reportage. Des témoins ont vu de leurs yeux Jacques Abouchar exhibé sur un char soviétique dans le village de Spin-Boldak. Est-il blessé ? Dans quel état ? Est-il soigné ? Dans quel hôpital ? Quand sera-t-il libéré ? En attendant ce jour, dont je suis persuadé qu'il ne saurait tarder, je vous demande avec insistance de me donner toutes les assurances de nature à apaiser mon inquiétude sur le sort de ce journaliste français, et de permettre à un représentant de la France de le voir. »

[*Le Monde* appartenant, majoritairement, à ceux qui le font, ses collaborateurs s'abstiennent en règle générale de participer à des pétitions. C'est dans ses colonnes qu'ils font connaître leur sentiment. Concernant le cas de Jacques Abouchar, il va de soi que sa direction et sa rédaction se sentent pleinement solidaires de l'initiative du comité de soutien, au sein duquel elles se trouvent représentées par le chef du service étranger, Jacques Amalric. – A.J.]

Indonésie

Attentats antichinois à Djakarta

Deux morts une dizaine de blessés

Djakarta *(AFP, UPI)*. – Deux personnes ont été tuées et une dizaine blessées, dont deux grièvement, lors de trois explosions visant des intérêts chinois, jeudi matin 4 octobre, à Djakarta.

Selon un correspondant de l'AFP, qui s'est rendu sur place et a interrogé des témoins, il s'agit d'attentats au colis piégé qui visaient, d'une part, deux bâtiments de la Banque centrale Asia, et, d'autre part, le centre commercialde Glodok, dans la ville chinoise. La Banque centrale Asia appartient au multi-milliardaire d'origine chinoise, M. Lien Sioe Liong. Celui-ci a été récemment l'objet d'attaques dans des tracts antichinois circulant à Djakarta.

La police et des éléments des brigades anti-émeutes patrouillaient jeudi aux environs des lieux des explosions. Le commandant en chef de l'armée et chef de la sécurité, le général Murdany, s'est rendu sur place. Selon des rumeurs, d'autres explosions auraient eu lieu, mais aucune confirmation officielle n'a pu être obtenue. Deux suspects ont été arrêtés par la police.

Le gouvernement indonésien a, d'autre part, admis mardi soir que les violents incidents qui se sont produits dans la soirée du 12 septembre à Djakarta avaient fait dix-huit morts – et non neuf comme annoncé initialement. La police avait alors ouvert le feu sur de jeunes manifestants musulmans qui réclamaient la libération de quatre de leurs coreligionnaires arrêtés quelques jours plus tôt pour s'être livrés à une propagande jugée « raciste » par les autorités (*le Monde* du 15 septembre).

Au cours des incidents, qui s'étaient prolongés jusqu'à la matinée du 13 septembre, les manifestants avaient brûlé des bâtiments et des véhicules. Cinq personnes – toutes chinoises, indiquaient des témoins – avaient notamment péri dans l'incendie d'une pharmacie.

AMÉRIQUES

Haïti

TÉMOIGNAGE

Les communautés chrétiennes dénoncent les excès et les injustices

Dans une lettre des communautés chrétiennes d'Haïti, que nous fait parvenir le Père Jean-Yves Urfie – vivant à Brooklyn, aux Etats-Unis, au service des communautés haïtiennes, – deux mille signataires originaires de tous les départements du pays s'adressent aux autorités gouvernementales, aux responsables des Eglises chrétiennes, aux organismes qui œuvrent pour l'amélioration du sort du peuple haïtien. Cette lettre est interdite de publication en Haïti. En voici l'essentiel.

« Chaque jour, à la radio, à la télévision, dans les journaux, la propagande des autorités proclame les droits des citoyens. Or quand les citoyens réclament ces droits, ainsi qu'une protection contre l'injustice et l'exploitation, ils ne reçoivent que bastonnade et prison en guise de réponse. Le pays est désormais divisé en deux camps : celui des autorités constituées et celui des simples citoyens, sans droits ni considération, sans défense, sans sécurité. Le système esclavagiste maltraite et avilit l'individu au lieu de lui garantir les droits inscrits dans la Constitution.

» Voici quelques faits survenus récemment. Ils montrent l'urgence d'un changement de situation qui permettrait aux citoyens de vivre en liberté et en paix.

» Fin mai-début juin, un certain nombre de personnes ont été arrêtées aux Gonaïves, au Cap-Haïtien et à Hinche. Elles ont été appréhendées sans mandat et personne ne sait où elles se trouvent.

» Aux Gonaïves et au Cap-Haïtien, durant les événements de mai et de juin, il y a eu des morts par balle, des disparus. On n'a jamais remis les cadavres des victimes. On a tiré sur une foule sans défense, aux mains nues.

» A Chansolme, dans le Nord-Ouest, pour un simple incident dans un temple protestant, on a arrêté quatre jeunes gens. Quelques-uns de leurs compagnons se sont présentés à la police, qui les a appréhendés à leur tour. Par la suite, on en a encore arrêté une dizaine d'autres, qu'on a battus, piétinés, forcés à passer huit jours en prison. On les a libérés par petits groupes.

» Dans la cour du presbytère de La Grande-Rivière, les autorités se sont laissé aller à des injures et des menaces contre les prêtres, parlant de les battre, d'arracher leur barbe, de les tirer de l'autel au moment de leur prêche, parce qu'ils soulèvent le peuple contre le gouvernement.

» Les Pères de Capotille, de Mont-Organise, ont été dénoncés auprès des autorités de Port-au-Prince pour avoir informé les paysans exploités sur les lois relatives aux taxes sur le marché, pour avoir ainsi ouvert les yeux aux malheureux.

» A qui profitent les excès ? Comment se fait-il que des autorités subalternes se hasardent à provoquer tout ce désordre, si elles ne se sentent pas soutenues par des autorités supérieures qui leur garantissent l'impunité ? Le Nègre d'Haïti vit à présent sans droits ; il ne peut plus se réunir en groupement, club de jeunes, communauté ecclésiale ou réunion de synode. C'est à croire que le peuple nègre d'Haïti, contrairement à tous les autres peuples, est censé ignorer la loi ! A la moindre réclamation publique, aussitôt l'armée débarque, préfet en tête, avec armes et matraques, pour disperser sans ménagement les manifestants.

» Les prêtres sont injuriés, rendus responsables de la misère qui accable ce peuple. De plus, les autorités jouent un jeu diabolique : elles voudraient semer la division entre catholiques et protestants.

» La situation économique est déplorable. Une horde de fonctionnaires de l'Etat en profite pour gruger davantage les citoyens. Les abus qui les accablent sont de plusieurs ordres. Pour les taxes sur le marché surtout, les percepteurs font payer ce que bon leur semble. En certains endroits, ils font payer vendeurs et acheteurs. Quelquefois, on paie la même taxe plusieurs fois. Souvent le récépissé qu'on remet est déjà périmé.

» Autrefois, les paysans ne payaient pas d'impôt locatif. Aujourd'hui, cet impôt est obligatoire.

» En tel endroit, on est obligé de payer au chef de police rurale de deux à cinq gourdes pour une déclaration de naissance, entre dix-sept et quarante-deux gourdes pour un permis d'inhumer, entre cinq et cinquante gourdes pour la capture d'une bête. Ce n'est pourtant pas ce que dit la loi.

» Le peuple haïtien ne demande pas d'argent, il n'exige pas de distribution de nourriture ou de vêtements, qu'il trouve humiliante. Il réclame ce que l'argent seulement ne peut donner : liberté, égalité, démocratie, justice pour tous, sécurité pour tous, travail et accès à la terre et aux moyens pour la cultiver. »

Etats-Unis

POUR LA PREMIÈRE FOIS

Un agent du FBI est accusé d'espionnage au profit de l'URSS

Washington *(AFP.)* – Les autorités américaines ont annoncé, mercredi 3 octobre, l'arrestation pour espionnage au profit de l'URSS d'un agent du FBI qui semble avoir succombé aux charmes d'une Soviétique installée aux Etats-Unis.

M. Richard Miller, quarante-sept ans, est le premier agent du FBI impliqué dans une affaire d'espionnage avec l'Est. Employé par la sûreté fédérale depuis vingt ans, il était responsable des services de contre-espionnage à Los Angeles. Il a été licencié mardi pour violation du code de conduite du FBI, avant d'être arrêté à son domicile. Il a été appréhendé en même temps que ses deux complices, M. Nikolaï Ogorodnikov, cinquante et un ans, aussi connu sous le nom de Nikolaï Wolfson, et son épouse, Mme Svetlana Ogorodnikova, trente-quatre ans, tous deux nés en Union soviétique mais émigrés aux Etat-Unis depuis 1973.

Selon le FBI, il existe des *« preuves que Miller a conspiré avec les Ogorodnikov pour faire passer des documents secrets du FBI traitant d'informations concernant ses services de renseignement au gouvernement soviétique »*. Mme Svetlana Ogorodnikova occuperait, selon les enquêteurs, un poste important dans la hiérarchie du KGB et M. Miller serait devenu son amant.

Le FBI s'est contenté d'indiquer que son agent a reconnu *« avoir eu de nombreuses rencontres d'ordre personnel avec Svetlana Ogorodnikova de mai à septembre 1984 »*. M. Miller lui aurait fait part de ses *« problèmes financiers professionnels et personnels »*, auxquels elle *« semblait compatir »*. Le FBI note que le KGB essaie souvent de trouver *« une faille ou une faiblesse »* chez la personne qu'il cherche à recruter, y compris *« des rapports intimes avec un agent soviétique »*.

Mme Ogorodnikova aurait ensuite demandé à M. Miller de collaborer avec le KGB. En août dernier, il lui aurait remis un document secret du FBI, *« donnant au KGB une image détaillée du FBI et des services, des techniques et des règles des services de renseignement américains »*. Mme Ogorodnikova l'aurait remis au consulat soviétique de San-Francisco.

M. Miller a également reconnu qu'il avait demandé 50 000 dollars en or à Mme Ogorodnikova en échange d'autres documents secrets. Il aurait aussi demandé à être payé 7 000 dollars en liquide, plus 1 000 dollars pour frais personnels, pour se rendre au Mexique ce mois-ci y remettre des documents. Le mari, Nikolaï Wolfson, aurait déclaré à Miller que sa rémunération *« ne présentait aucun problème »*.

Le FBI indique par ailleurs que depuis 1982 Mme Ogorodnikova était interrogée par un autre de ses agents *« pour obtenir des informations concernant des hauts responsables soviétiques avec lesquels elle était en contact »*. Elle aurait reconnu, durant ces entrevues, avoir rencontré à plusieurs reprises des représentants soviétiques qui lui auraient confié certaines tâches comme, par exemple, localiser un citoyen soviétique cherchant l'asile politique aux Etats-Unis. Les informations qu'elle aurait données prouvent, selon le FBI, *« ses liens avec le gouvernement soviétique et son réseau de renseignement »*.

L'arrestation de M. Miller, qui risque la prison à perpétuité s'il est reconnu coupable, a été qualifiée, par le directeur du FBI, M. William Webster, de *« tache sur la fière réputation du service patriotique et dévoué de milliers d'agents »*.

AFRIQUE

Mozambique : un succès pour l'Afrique du Sud

(Suite de la première page.)

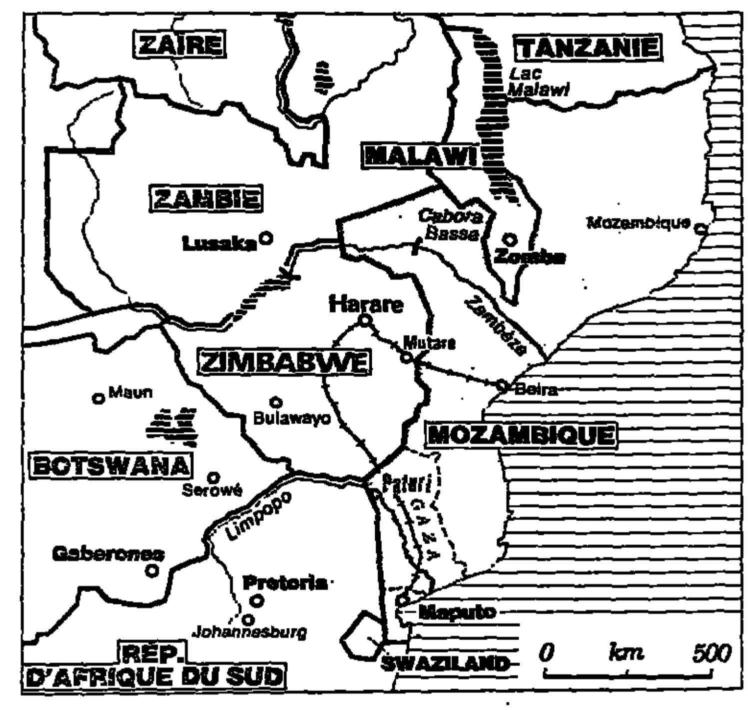
Il avait averti ses interlocuteurs que cette situation risquait de « *mettre sérieusement en danger* » le pacte.

Ce dernier ne prévoit-il pas, dans son article 3, que les parties en cause doivent « *exercer un contrôle rigoureux, dans leurs territoires respectifs, sur les éléments qui ont l'intention de préparer ou de mettre à exécution des actes* [de violence] » ? Si Maputo a scrupuleusement rempli son contrat, en expulsant quelque cent cinquante membres du Congrès national africain (ANC), qui disposaient sur place d'un « sanctuaire », et en n'autorisant que la présence, sur son sol, d'une mission diplomatique de dix personnes, il ne semble pas que Pretoria ait mis autant d'empressement à respecter sinon la lettre du moins l'esprit de cet accord qui l'obligeait à retirer tout soutien à la RNM.

Procéder par étapes

Les moyens détournés que le régime de Pretoria a, semble-t-il, utilisés pour venir en aide à la RNM, forte d'environ dix mille hommes — notamment, la livraison d'une grande quantité d'équipements militaires à la veille de la signature du pacte de Nkomati, — a permis à celle-ci de tenir le terrain. Les « *bandits armés* » ont, ainsi, réussi à s'infiltrer dans le nord du pays, dans les provinces de Cabo-Delgado et de Niassa, et jusqu'aux abords immédiats de la capitale. Ce climat d'insécurité interdisait tout « redécollage » économique que laissait espérer la reprise des relations de bon voisinage entre l'Afrique du Sud et le Mozambique.

Les discussions que les responsables économiques des deux pays ont eues, depuis le mois de mars, ont toujours buté sur le préalable du retour à la paix : pas d'investissements dans un climat d'insécurité. Aussi peu de démarches se sont-elles encore concrétisées. Ce fut, en mai, la conclusion d'un accord sur la livraison à Pretoria d'énergie électrique produite par le barrage mozambicain de Cabora-Bassa, puis, en août, la signature d'une déclaration d'intention à propos de l'aménagement touristique, par l'Afrique du ud, de l'île d'Inhaca, située dans la baie de Maputo.



Comment faire la paix ? Les dirigeants de Maputo ont, à plusieurs reprises, renouvelé leur offre d'amnistie aux partisans de la RNM, invités à « *participer librement aux tâches de la reconstruction nationale* ». Pas question d'aller au-delà, de discuter sur un pied d'égalité avec les rebelles. La veille du cessez-le-feu, l'agence mozambicaine de presse AIM rappelait « *il était absolument impensable que le gouvernement puisse jamais négocier, sur une base politique, avec ce qui n'est qu'une bande de terroristes* ». Dans un commentaire sur l'accord de Pretoria, elle a assuré que celui-ci « *contribuerait grandement à une diminution du banditisme* ».

Les « bandits armés » se contenteront-ils de cette « *paix des braves* » ? Accepteront-ils de mettre leurs fusils au vestiaire en échange d'un pardon ? La RNM conduisait cette guerre d'usure avec le soutien à peine dissimulé de Pretoria, celui de certains « pieds-noirs » portugais, celui aussi d'une partie de la population, sans savoir, cependant, où elle voulait précisément en venir, sauf à faire du renversement du régime marxiste de M. Samora Machel l'article unique de son credo politique. Ne va-t-elle pas être tentée, aujourd'hui, d'obtenir du chef de l'Etat un partage du pouvoir et, à tout le moins, une nouvelle redéfinition de ses orientations ?

M. Machel aura fort à faire pour convaincre les éléments les plus durs du Front de libération du Mozambique (FRELIMO), le parti unique au pouvoir, que le « *devoir révolutionnaire* » imposait de conclure la paix avec les adversaires inconditionnels du régime et, qui plus est, de se le faire dicter par les dirigeants « *racistes* » de Pretoria. Il est à craindre qu'un certain nombre de compagnons de route du chef de l'Etat ne lisent dans son comportement plus qu'une reculade, un reniement. Quant aux « pays frères » de la ligne de front (1), ils risquent de trouver, dans cet accord de cessez-le-feu, une justification aux appréhensions qu'ils avaient exprimées après la signature du pacte de Nkomati. Ils y avaient alors vu un « *marché de dupes* », d'autant plus dangereux qu'il affaiblissait le combat contre le système de l'apartheid, en permettant au régime de Pretoria d'apparaître, aux yeux de l'extérieur, sous un jour flatteur. M. Pieter Botha ne s'y est pas trompé, qui vient de déclarer : « *Cet événement important est un signal envoyé au monde pour lui faire comprendre que nous sommes sérieux dans nos efforts pour rechercher la paix dans notre région et pour le faire maintenant.* »

Si le Mozambique, exsangue et ruiné, a été contraint de s'asseoir, une fois encore, à la table des négociations, cela tendrait à prouver que le pacte de Nkomati a été largement inopérant. Peut-être, en bons disciples de Machiavel, les dirigeants de Pretoria ont-ils jugé qu'ils ne pouvaient pas obtenir tout tout de suite de Maputo et que, pour atteindre leur but, il était préférable de procéder par étapes. On est alors en droit de se demander si l'Afrique du Sud est arrivée au bout de ses exigences.

JACQUES DE BARRIN.

(1) Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe.

PROCHE-ORIENT

Le président Moubarak a rejeté une proposition de M. Pérès de le rencontrer à la frontière israélo-égyptienne

Le président Moubarak a rejeté récemment une proposition du premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, lui suggérant une rencontre dans les plus brefs délais à la frontière israélo-égyptienne, « *afin de débattre des moyens de normaliser les relations entre leurs deux pays* ».

Selon la radio israélienne, M. Pérès a fait cette révélation mercredi 3 octobre à la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset devant laquelle il faisait sa première apparition, à l'occasion d'un exposé sur la politique israélienne. La réponse du président Moubarak aurait été qu' « *une réunion au sommet exigeait une préparation minutieuse qui demanderait beaucoup de temps* ». En fait, le différend israélo-égyptien à propos de l'enclave de Taba (zone d'un kilomètre carré près d'Eilath sur la mer Rouge, dont Israël et l'Egypte revendiquent la souveraineté), serait la cause du refus du chef de l'Etat égyptien.

Aux Nations Unies, le ministre israélien des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, a réitéré mercredi la volonté de son gouvernement de retirer toutes ses troupes du Liban en échange de garanties de sécurité, sans toutefois apporter le moindre élément laissant penser à un désengagement rapide israélien de ce pays. M. Shamir a souligné que les « *organisations terroristes expulsées du Liban par Israël ne doivent pas être en mesure de retourner sur nos frontières pour y reprendre leurs attaques* ». « *C'est une condition essentielle pour la paix* », a-t-il dit en ajoutant qu'Israël pour sa part « *est prêt à coopérer à tout effort sérieux en vue d'une solution juste à ce problème* ». Mais il n'a avancé aucun calendrier, ni fourni de précisions quant aux modalités des garanties de sécurité exigées par Israël.

Le désengagement des forces israéliennes au Liban a été au centre des entretiens que le secrétaire d'Etat américain George Shultz a eus lundi avec M. Shamir et mardi avec le premier ministre libanais, M. Rachid Karamé. Ce dernier a demandé aux Etats-Unis de faciliter un retrait israélien du Liban du Sud. M. Shultz a fait valoir que les Etats-Unis « *étaient désireux d'apporter leur assistance* » dans cette affaire, mais que cela supposait au préalable que les différentes parties concernées « *fassent preuve de beaucoup plus de flexibilité* » dans leurs positions respectives. Un haut responsable américain, qui a voulu garder l'anonymat, a expliqué que le gouvernement américain ne pouvait « *envisager de s'engager en tant qu'intermédiaire* » avant que les intéressés ne rapprochent d'abord leurs positions. Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shamir, avait souhaité lui aussi, la semaine dernière, que Washington agisse en tant qu'intermédiaire, notamment auprès de la Syrie, pour favoriser un désengagement des troupes israéliennes du Liban du Sud. — *(AFP, Reuter.)*

La Fédération internationale des droits de l'homme n'a pas été autorisée par les autorités israéliennes à enquêter au Liban du Sud

Jérusalem. — La Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) n'a pas été autorisée par les autorités israéliennes à enquêter au Liban du Sud. Dans un communiqué publié mercredi 3 octobre à Jérusalem, la FIDH rappelle qu'elle avait sollicité en juin la permission de visiter les centres de détention de l'armée israélienne à Ansar, à Nabatyeh, à Mar-Elias et à Kfarfalous.

Il lui fut répondu, début septembre, qu'une telle mission n'avait pas de raison d'être puisque le Comité internationale de la Croix-Rouge (CICR) visitait régulièrement ces centres. Cette affirmation, observe la FIDH, est inexacte, car le CICR ne visite que le camp d'Ansar, où il vient de dénombrer huit cent soixante-dix prisonniers, mais n'a pas accès aux autres centres de détention. La FIDH décida néanmoins de maintenir « *une mission d'ordre général* » au Liban du Sud, pour laquelle deux de ses délégués, MM. Serge Coche et Jean-Pierre Filiu, ont sollicité, en vain, un laissez-passer auprès des autorités israéliennes.

Le 1er octobre, le ministère des affaires étrangères annonça à M. Filiu que son autorisation était accordée et lui fixa rendez-vous pour le lendemain avec un colonel de l'armée, dans la localité frontalière de Kyriat-Schmoneh. Le délégué de la FIDH n'y reçut ni visite ni message. « *Ce rendez-vous manqué*, note la FIDH, *venant après deux refus et huit jours d'attente infructueuse, ne peut être interprété que comme un refus de laisser pénétrer une mission au Liban du Sud.* » La FIDH déplore « *cette attitude négative des autorités israéliennes* » et regrette de n'avoir pu vérifier sur place les témoignages faisant état de violation des droits de l'homme.

J.-P. L.

Comores

● LE SORT DE MAYOTTE. — Au lendemain de sa réélection à la présidence des Comores (*le Monde* du 2 octobre), M. Ahmed Abdallah a déclaré, mardi 2 octobre, qu'il était « *prêt à réviser la Constitution* » afin de faciliter la réintégration de Mayotte au sein de l'archipel. Mais le chef de l'Etat a refusé l'idée d'un « *statut spécial* » en faveur de Mayotte et a affirmé que « *ce n'était pas à la France de dicter* » une solution à ce sujet. — *(AFP.)*

LA SÉCHERESSE AU TCHAD

Le désespoir des réfugiés d'Ati

De notre envoyé spécial

Ati. — C'est comme une gigantesque plaque de tôle chauffée à blanc par le soleil. Le camp est composé de huttes de branchage recouvertes de nattes dans lesquelles les gens se terrent au moment de la plus grosse chaleur. Plusieurs centaines d'entre elles sont concentrées dans un vaste périmètre entouré d'un petit mur : quand Ati méritait encore sa réputation de premier marché de bétail du Tchad, l'endroit servait d'enclos pour les bovins. Il y a quinze jours, lorsqu'il a plu, il s'est transformé en bourbier. A quelques centaines de mètres de là, coule le fleuve Batha, qui vient du Soudan.

Il n'a reparu dans son lit asséché que le 26 août, c'est-à-dire avec plus d'un mois et demi de retard sur le début — théorique — de la saison des pluies. Dans un mois, il ne restera plus qu'un filet d'eau. Mais où seront alors que les quelque douze mille « *réfugiés de la famine* » arrivés à Ati il y a trois semaines ? Surtout, combien seront morts de faim ou de maladie ? Le mardi 2 octobre, comme la veille, deux corps ont été retrouvés. Il y a plus d'une semaine, une livraison de nourriture a été effectuée par le PAM (programme alimentaire mondial). La distribution s'est faite avec le concours des soldats du groupement Manta-Charlie d'Ati. Depuis, plus rien.

A l'intérieur du camp, certains font cuire sur des braseros de fortune quelques poignées de ce blé sec qui leur a été donné. La plupart ont déjà consommé les six kouros (unité de poids de 2,5 kilos) qu'ils ont reçus. Comme il n'était pas question de confectionner les traditionnels beignets associant au blé des sardines et de l'huile, les familles ont concassé le blé en farine et l'ont accompagné de *gombo*, une herbe sauvage. Ça et là, à côté des calebasses contenant l'eau boueuse que les femmes vont chercher au fleuve et « filtrent » dans du sable, on trouve des pastèques sauvages de la taille d'une orange, trop mûres ou déjà pourries. C'est tout.

Les femmes tentent de gagner quelque monnaie en faisant un peu de vannerie et en vendant l'eau du fleuve à la population de la ville. Les « riches » ne se déplacent pas..., même s'ils avaient de l'argent, cela ne leur serait pas d'un grand secours. Tout au plus pourraient-ils acheter du lait aigre de chamelle ou de chèvre. A cause de la sécheresse, il n'y a pas eu de récolte dans la région, et le mil, qui était importé du Nigéria, n'arrive plus en raison de la fermeture de la frontière du pays voisin.

Le sous-préfet d'Ati ne voit au malheur de ses administrés aucune solution à court ou à long terme. Il a écrit un peu partout, à N'Djamena, aux ministères des calamités naturelles et de l'intérieur, à la FAO, au PAM, et rien ne s'est produit. Aussi longtemps qu'il n'est pas reconnu par les autorités tchadiennes et les organisations internationales, le camp n'a pas, en effet, d'existence légale.

L'exode vers Ati s'est déroulé selon un scénario désormais classique : par un mouvement naturel, les populations, semi-nomades, chassées par la sécheresse, se dirigent vers les villes. Certains ont appris qu'à Ati, chef-lieu de la préfecture du Batha, on avait distribué un peu de nourriture. La nouvelle s'est répandue dans la brousse, et, très vite, le mouvement s'est amplifié. Les autorités locales ont été immédiatement dépassées par l'événement. La première semaine, on comptait déjà près de six mille sept cents personnes. Au bout de quinze jours, ils étaient quinze mille. Aujourd'hui, certains sont déjà repartis avec leurs troupeaux, mais d'autres risquent d'arriver.

Pour la plupart, les hommes ont tenté de gagner N'Djamena, avec le fol espoir d'y trouver du travail. Le camp d'Ati est donc essentiellement peuplé de femmes, d'enfants et de vieillards. Pour l'instant, il n'y a pas encore de cas de dysenterie. Une équipe de Médecins sans frontières est sur place, forte de deux médecins et d'une infirmière. Ils ont entrepris, depuis deux jours, de vacciner les enfants de moins de cinq ans contre la rougeole, dont les épidémies font des ravages dans tout le pays. Mille deux cents enfants ont déjà été prémunis grâce à des lots de vaccins fournis par le « service des grandes endémies », qui est approvisionné par les services français de la coopération. Mais les adultes aussi sont atteints par la rougeole.

Des nourrissons abandonnés

Les forces armées nationales tchadiennes (FANT), dont les effectifs dans la région sont d'environ huit cents hommes, ont établi un « cordon de sécurité » autour du camp. Officiellement, il est destiné à empêcher les « infiltrations » des « coalisés » (le terme recouvre à la fois les éléments du GUNT, la légion islamique et les Libyens), qui pourraient se mêler aux réfugiés. Dans la pratique, il s'agit de maintenir un cordon sanitaire avec la ville. Avec l'aide des FANT, les autorités locales ont divisé le camp en trois secteurs, chacun d'entre eux étant représenté par deux chefs chargés des relations avec le pouvoir local.

La ville, dont certaines maisons sont encore peintes en vert — couleur de l'islam — signe de l'occupation libyenne de 1982, est attentive : en dépit d'une solidarité instinctive, combien de temps la population va-t-elle supporter, aux portes de la ville, qui compte déjà dix mille habitants, cette gigantesque excroissance, peuplée d'affamés, ce foyer potentiel d'épidémies et de rapines ? L'eau du fleuve, qui sert de lavoir aux réfugiés, restera-t-elle potable ? Et puis, la fin de la saison des pluies approche. En novembre, la température nocturne tombe à moins de 10 degrés. Pour les populations du nord du Tchad, c'est glacial. La mortalité risque alors de prendre plusieurs formes.

Grâce au fleuve, le camp d'Ati est pourtant presque privilégié. Plus à l'est, à Adré, juste à la frontière avec le Soudan, la situation des réfugiés est dramatique. Refoulés par les autorités soudanaises, ils n'ont ni eau, ni vivres, et sont atteints par une épidémie de rougeole. D'une certaine manière, le cas du village de Ségou, situé à 70 kilomètres à l'est d'Ati, est sinistrement révélateur. Dans la semaine du 24 au 30 septembre, les autorités d'Ati ont été intriguées en voyant arriver de Ségou des couples sans leurs nourrissons. Une enquête a été menée. A Ségou, dans les cases, on a retrouvé une douzaine de bébés encore vivants. Les autres étaient morts, abandonnés par leurs parents.

LAURENT ZECCHINI.

LA VISITE EN FRANCE DU CHEF DE L'ETAT GABONAIS

Le conflit tchadien est au centre des entretiens de M. Bongo avec M. Mitterrand

Le conflit tchadien est l'objet d'une série d'entretiens et de démarches dans la capitale française. Le président Hissène Habré y est attendu ce jeudi 4 octobre en fin d'après-midi et sera reçu à l'Elysée vendredi à midi. Entre-temps, ce jeudi après-midi, M. François Mitterrand évoque de nouveau cette question au cours d'un deuxième tête-à-tête, à l'Elysée, avec le chef d'Etat gabonais arrivé en France mercredi pour une visite d'Etat de trois jours.

Les premiers entretiens entre les deux chefs d'Etat ont été qualifiés de « *très chaleureux* » par le porte-parole de l'Elysée. En accueillant M. Bongo à Orly, mercredi après-midi, M. Mitterrand avait salué l'« *amitié séculaire* » qui unit les deux pays et, en la personne du président Bongo, « *l'homme d'Etat attaché à la cause de la paix et qui œuvre pour que nos deux pays demeurent des partenaires égaux* ». Le chef de l'Etat gabonais avait, de son côté, affirmé : « *Tous les deux nous trouverons, plus que jamais, des solutions pour tout ce qui touche non seulement à la France et au Gabon, mais aussi à l'Afrique et à la France.* »

Mercredi soir, M. Bongo a été l'hôte, à l'Élysée, d'un dîner de cent trente-cinq couverts auquel avaient été notamment conviés MM. Laurent Fabius, Claude Cheysson, Louis Mermaz, ainsi que trois anciens premiers ministres, MM. Maurice Couve de Murville, Jacques Chaban-Delmas et Pierre Mauroy. Ce jeudi matin, le chef de l'Etat gabonais s'est recueilli devant la tombe du soldat inconnu avant d'être reçu à l'Hôtel de Ville par le maire de Paris, M. Jacques Chirac.

Alors que M. Hissène Habré s'était déjà envolé pour Paris, dans la matinée de jeudi, un communiqué officiel, diffusé à N'Djamena, indiquait que « *l'évolution très récente de la situation politico-militaire intéressant le Tchad lève un coin de voile sur les tenants et les aboutissants des agitations diplomatiques libyennes visant à dénaturer la lutte du peuple tchadien pour la sauvegarde de sa dignité nationale à l'intérieur de son territoire, reconnu comme tel par la communauté internationale* ».

Cette mise en garde, à l'égard des « *manœuvres* » libyennes, est également intervenue à la suite d'informations, de sources proches du ministère de la défense à Paris, faisant état de mouvements de troupes dans le Nord tchadien sous contrôle libyen, pour la première fois depuis le 25 septembre, date prévue pour le début du retrait militaire franco-libyen. Mais ces sources indiquent que « *ces mouvements, un peu dans tous les sens* » ne signifient pas nécessairement que les Libyens ont amorcé leur repli. En l'absence d'observateurs sur le terrain, Paris préfère donc attendre encore un peu avant de se prononcer sur le sens de ces mouvements et s'étonne de la déclaration récente d'un porte-parole de M. Goukouni Oueddeï, qui avait affirmé que les Libyens avaient évacué Faya-Largeau le 28 septembre.

Dans la capitale française, le chef de l'Etat gabonais rencontrera vendredi M. Hissène Habré, indique-t-on de source informée gabonaise. De son côté, le chef de l'Etat tchadien, outre ses discussions avec le président de la République, doit également s'entretenir avec MM. Claude Cheysson (affaires extérieures), Charles Hernu (défense) et Christian Nucci (coopération).

A TRAVERS LE MONDE

Guatemala

● LE CONSEIL MONDIAL DES AUTOCHTONES ENQUÊTERA SUR « L'EXTERMINATION SYSTÉMATIQUE » DES INDIENS. — M. Clem Chartier, nouveau président canadien du Conseil mondial des autochtones, a annoncé, mardi 2 octobre à Ottawa, que son mouvement allait mener une enquête sur « *le génocide des Indiens au Guatemala* ». Il a accusé le régime du général Mejias de mener « *une politique d'extermination systématique* » de la majorité autochtone de la population. Le conseil entend remettre son rapport aux Nations unies. — *(AFP.)*

Inde

● ATTENTAT ANTI-HINDOU AU PENDJAB. — Deux personnes ont été tuées et vingt-six autres blessées, mercredi 3 octobre, par une grenade à main lancée sur une foule d'Hindous qui assistaient à une fête religieuse dans la région de Bhatinda, fief des séparatistes sikhs, au Pendjab, a annoncé la radio indienne. Les Hindous, communauté majoritaire de l'Inde mais minoritaire au Pendjab, ont fréquemment été la cible d'attaques des activistes sikhs pendant la crise dans cet Etat du nord-ouest du pays. — *(Reuter.)*

RDA

● M. GROMYKO REMPLACERA M. TCHERNENKO AUX CÉRÉMONIES DU 35e ANNIVERSAIRE. — Aux cérémonies du 35e anniversaire de la RDA, le 7 octobre, l'URSS sera représentée par son ministre des affaires étrangères, M. Andreï Gromyko, membre du bureau politique, a-t-on appris, mardi 2 octobre, à Berlin-Est. Il remplacera M. Tchernenko, dont la présence avait été initialement prévue. — *(Reuter, AFP.)*

Turquie

● DES KURDES TUENT DES GARDES DU PRÉSIDENT. — M. Icenan Evren, le président turc, a déclaré mercredi 3 octobre que des rebelles kurdes avaient attaqué une unité de l'armée et tué deux militaires peu après sa visite à Semdinli, près de la frontière avec l'Iran et l'Irak. Des informations de bonne source à Ankara font état de trois soldats tués par des Kurdes parmi l'unité chargée de la sécurité du président lors de sa visite à Semdinli, dans la province d'Hakkari. L'unité a été attaquée dans la nuit alors qu'elle regagnait sa base de Yuksekova (40 km au nord de Semdinli) sur un trajet emprunté quelques heures auparavant par le président. — *(AFP.)*

● ARRESTATIONS DE MEMBRES PRÉSUMÉS DU PC CLANDESTIN. — Vingt-huit personnes soupçonnées d'appartenir au Parti communiste turc (TKP pro-soviétique, illégal) ont été arrêtées à Istanbul au cours d'une série d'opérations policières, a-t-on appris mardi 2 octobre de source officielle. Le TKP, qui a son quartier général à Berlin-Est, a poursuivi ses activités en Turquie après le coup d'Etat militaire de septembre 1980. Il a notamment organisé l'agitation entretenue dans les prisons militaires par les prisonniers politiques. — *(AFP.)*

هكذا من الأصل

L'ISLAMISATION DU SOUDAN

« Je suis déterminé à poursuivre la guerre contre les rebelles du Sud aussi longtemps qu'il le faudra »

nous déclare le président Nemeiry

De notre envoyé spécial

Khartoum. – Le maréchal Gaafar Nemeiry, qui a instauré la Charia (législation islamique) il y a tout juste un an, se livre à une sorte de prosélytisme œcuménique. A une délégation du Conseil mondial des Eglises venue cette semaine à Khartoum pour s'enquérir du sort réservé aux chrétiens, le chef de l'Etat soudanais a proposé une action commune pour convertir les millions d'animistes, peuplant le sud du pays, au monothéisme. Dans un langage imagé et parfois candide, il tente, par ailleurs, de convaincre ses visiteurs étrangers de renoncer définitivement aux boissons alcoolisées qui, selon lui, conduisent aux pires turpitudes.

Au cours d'un entretien de trois heures qu'il nous a accordé, il s'est livré à une plaidoirie passionnée en faveur des sanctions prévues par la Charia : la flagellation des consommateurs d'alcool ; l'amputation de la main droite – et aussi du pied gauche pour les récidivistes – des voleurs; la mise à mort des personnes coupables d'adultère.

Le président soudanais se défend d'être un néophyte du militantisme islamique. Accusé d'être un « *crypto-communiste* », il s'était fait l'ardent défenseur, tour à tour, du « *socialisme scientifique* », du « *socialisme arabe* », du « *socialisme à la soudanaise* », avant de se présenter comme le champion de l'islamisation. « *En réalité,* soutient-il, *je n'ai jamais varié : mon ultime objectif, dès le premier jour, a été d'instaurer la loi d'Allah, le socialisme n'étant que son corollaire de justice sociale, un label que je conserve puisqu'il fait recette.* » Il lui a fallu près de quinze ans pour rouvrir la voie à l'islam, explique-t-il, parce que « *le colonialisme avait corrompu les Soudanais à tel point que nombre de tribus avaient substitué l'alcool à l'alimentation et n'observaient plus le jeûne du ramadan* ».

Il admet volontiers que l'application de la Charia a choqué l'opinion occidentale et a suscité de vives critiques non seulement parmi ses concitoyens de confession chrétienne, mais aussi dans les milieux musulmans tant au Soudan qu'à l'étranger. « *Il est normal que toute innovation provoque des résistances,* commence-t-il par déclarer. *Mais elles ne sont pas toutes innocentes. Les musulmans qui se sont dressés, sous divers prétextes, contre la Charia, notamment dans la presse koweitienne et égyptienne, redoutent le jour où ils devront rendre compte de leurs méfaits.*

» *Quant aux Occidentaux, ils ne font que poursuivre leur croisade contre l'islam, sous une autre forme. Ils prétendent défendre les droits de l'homme, alors que nos lois sont plus humaines. En France, par exemple, la prison à vie a remplacé la peine capitale, mais n'est-il pas plus clément d'exécuter un assassin que de l'enfermer sa vie durant ?* »

Cure de désintoxication pour... étrangers

Clémence mais aussi efficacité : la criminalité, selon le maréchal Nemeiry, est en baisse notable depuis l'introduction de la Charia. L'amputation de la main de quelque soixante-dix malfaiteurs en un an a eu « *un puissant effet dissuasif pour le plus grand bien de la société* ».

A la question de savoir si l'islamisation n'a pas, en revanche, creusé le fossé entre le Nord musulman et le Sud chrétien ou animiste, compromis irrémédiablement l'unité nationale, le maréchal Nemeiry répond : « *La Constitution soudanaise, que les sudistes avaient approuvée en 1973, stipule que notre législation devrait s'inspirer de la Charia et du droit coutumier. Nous avons modifié le code pénal en conséquence, et nous avons donc l'intention de l'appliquer dans l'ensemble de la République, coûte que coûte. Nous respectons néanmoins le statut personnel des diverses confessions en ce qui concerne le mariage, le divorce, l'héritage.* »

« Mais vous interdisez aux non-musulmans la consommation de l'alcool sous peine de flagellation...

– *L'importation, la fabrication et la commercialisation de ces boissons sont, en effet, interdites. Et nous n'allons pas faire exception pour les non-musulmans, même s'ils sont de nationalité étrangère. L'ambassadeur de Grande-Bretagne s'en est plaint en faisant valoir que ses deux mille concitoyens vivant au Soudan supportaient mal cette contrainte. Je lui ai répondu qu'ils avaient le choix entre une cure de désintoxication à nos frais et le départ immédiat du Soudan* ».

M. Joseph Lagu, le vice-président de la République, un sudiste de confession chrétienne, a fait savoir que ses coreligionnaires préféraient « *vivre sous un régime communiste plutôt que sous celui de la Charia* ». Mais le maréchal Nemeiry ne se laisse pas pour autant ébranler. Il est déterminé, *répète-t-il*, à poursuivre la guerre contre les rebelles du Sud « *aussi longtemps qu'il le faudra* ». « *Ces gens-là,* poursuit-il, *prétendent libérer l'ensemble du Soudan, renverser mon régime pour le compte de la Libye, de l'Union soviétique et de l'Ethiopie, qui leur fournissent des fonds, des armes et un soutien logistique.* »

S'il est vrai que le Soudan n'a pas les moyens de venir à bout de la rébellion, comment entend-il régler le problème ? Le maréchal Nemeiry répond sans sourciller : « *Je n'hésiterai pas à me réconcilier avec la Libye, l'Union soviétique et l'Ethiopie. M. Menguistu me demande de mettre un terme à l'aide que je fournis, selon lui, à la révolution érythréenne. Le colonel Kadhafi voudrait que je lui laisse les mains libres au Tchad et que je me désolidarise de la politique égyptienne. Quant aux Soviétiques, ils me tiennent rancune de les avoir chassés du Soudan en 1971, d'avoir été le premier en Afrique à mettre en échec leur stratégie expansionniste. Mais ils affrontent actuellement de sérieux problèmes, notamment en Afghanistan, et il n'est pas exclu qu'ils se résignent à composer avec nous. Rien n'est définitif en politique.* »

La France a commis une faute stratégique majeure

L'avenir paraît à cet égard prometteur au maréchal Nemeiry, compte tenu de la division de ses adversaires. L'alliance conclue en 1981 entre la Libye, l'Ethiopie et la République démocratique du Yémen (du Sud) s'est effritée, constate-t-il avec satisfaction. Tripoli a fermé, la semaine dernière, son ambassade à Aden, tandis que ses relations avec Addis-Abeba se sont refroidies depuis la signature, en août dernier, du traité d'« union » entre la Libye et le Maroc. L'Ethiopie, en effet, aurait pris ombrage d'une alliance dirigée contre l'Algérie et le Polisario.

« *Ce traité est néanmoins dangereux dans la mesure où il pourrait servir d'instrument au colonel Kadhafi pour annexer le Tchad* », poursuit le maréchal Nemeiry, avant d'ajouter : « *La France a commis, pour sa part, une erreur stratégique majeure en se retirant du Tchad pour abandonner ce pays aux soldats du colonel Kadhafi, qui s'y maintiendront sous l'uniforme des adversaires tchadiens du gouvernement légitime de N'Djamena. Je ne comprends pas comment la France a pu s'entendre avec les agresseurs* (les Libyens) *sans même consulter M. Hissène Habré, qui l'avait appelée à son secours.* »

Malgré tout, le maréchal Nemeiry ne craint pas la subversion du colonel Kadhafi au Soudan. Le Front du salut national – qui rassemble depuis peu les principales formations de l'opposition soudanaise – ne l'inquiète pas non plus. « *Constitué à Londres par des immigrés, ce Front ne suscite aucun écho sur le territoire national* », déclare-t-il. M. Sadek el Mahdi, l'un des principaux chefs de la coalition, est détenu à Khartoum depuis un an pour avoir dénoncé la manière avec laquelle la Charia a été appliquée. « *Je ne le traduirai pas en justice parce qu'il serait condamné à mort pour hérésie,* affirme M. Nemeiry, *et je ne le libérerai pas non plus car il serait lynché par le peuple. Et à ceux qui objectent que Mahdi est le dirigeant de la puissante secte des Ansars et qu'il mérite à ce titre des égards, je réponds : C'est moi et moi seul, en tant que président du Soudan, qui suis le chef des Ansars.* »

Les « frères diaboliques »

Le maréchal Nemeiry entend gouverner *sans partage*. Dimanche dernier, dans un discours prononcé devant le comité central de l'Union socialiste soudanaise (le parti unique), il a adressé un énergique avertissement « *aux hypocrites, aux traîtres, aux agents* » qui intriguent à l'intérieur même du régime pour « *frapper les dirigeants sincères de la révolution et s'emparer des leviers du pouvoir* ». Le président soudanais n'avait pas désigné nommément ces « *intrigants* ». Pressé de questions, il nous dit : « *Eh bien, que cela se sache : je vise les Frères musulmans, que je surnomme les « frères diaboliques ». Ils se sont infiltrés dans les rouages de l'Etat et des institutions économiques, qu'ils prétendent contrôler* ». Depuis leur « *réconciliation* » avec le maréchal Nemeiry en 1977, les dirigeants des Frères musulmans occupent en effet des positions de premier plan dans le parti, le gouvernement, la magistrature, les banques. Leur secrétaire général, M. Hassan Tourabi, est le conseiller du chef de l'Etat pour les affaires étrangères.

« *Je les ai intégrés à titre personnel,* poursuit M. Nemeiry, *car je ne leur reconnais pas le droit de s'organiser en parti politique. Je leur demanderais des comptes si j'apprenais qu'ils ont constitué des factions au sein de l'Union socialiste.* »

Est-il exact, comme le bruit court à Khartoum, que des armes affluent dans les arsenaux des Frères musulmans ? « *Oui,* répond le président, *j'en ai entendu parler, mais je ne dispose d'aucune preuve irréfutable. Je suis un peu dans la situation du khalife Ali ben Abou Talib, qui, doué de dons extralucides, connaissait celui qui allait l'assassiner, mais s'était abstenu de l'arrêter par respect de la loi islamique. Pour ma part, je vois dans mon entourage ceux qui souhaitent ma mort, qui répandent les rumeurs sur la chute prochaine du régime. J'ai, bien entendu, pris les précautions nécessaires. Mais je sais que Sadate avait fait de même, et il a quand même été tué. D'une manière générale, la détermination d'un homme suffit pour réussir un assassinat. Je m'en remets à la protection de Dieu et de mon peuple.* »

Le maréchal Nemeiry fait preuve du même fatalisme apparent quand on évoque l'éventualité d'un coup d'Etat militaire. Il fait confiance au « *patriotisme* » de son armée, dit-il, mais il ajoute avec le sourire : « *Si malgré tout un putsch devait se produire, eh bien j'aurais échoué dans l'accomplissement de ma tâche.* »

ERIC ROULEAU.

Le Monde

politique

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ ET LA DÉCENTRALISATION

Le gouvernement veut aller vite

La partie non budgétaire des dispositions Chevènement pour l'enseignement privé est une simple affaire de décentralisation des compétences de l'Etat vers les collectivités locales. Pour le gouvernement cela doit être clair. D'ailleurs, leur traduction législative n'est même pas présentée par le ministre de l'éducation nationale, mais par celui de l'intérieur et de la décentralisation. En cohérence avec cette analyse gouvernementale, la majorité de l'Assemblée nationale a décidé de faire étudier ce projet de loi par la commission des lois. Celle des affaires culturelles n'a même pas demandé à donner son avis, ce qui est quand même curieux pour un texte qui vise essentiellement l'enseignement qui, réglementairement, relève de sa compétence.

L'affaire devant être banalisée, la majorité — les communistes soutenant les socialistes — a refusé, comme le demandait le gouvernement le mardi 2 octobre, la constitution d'une commission spéciale que souhaitait l'UDF. M. Raymond Forni (PS, Territoire-de-Belfort), président de la commission des lois, a fait valoir que celle-ci avait examiné tous les textes relatifs à la décentralisation et qu'il n'y avait pas de raison que le nouveau projet lui échappe.

Il a ajouté que les conditions dans lesquelles s'était déroulée la dernière commission spéciale (celle sur le projet Savary) lui faisait préférer le recours aux traditions des commissions permanentes. M. Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire) a eu beau rappeler que ce texte avait des aspects éducatifs et financiers et qu'il convenait de faire appel aux compétences des divers spécialistes de l'Assemblée, rien n'y a fait.

D'autant qu'il convient d'aller vite. Le projet a été déposé le 27 septembre sur le bureau de l'Assemblée. La commission des lois s'en est saisi dès le mercredi 3 octobre, achevant ses travaux dans la journée sans même avoir entendu — contrairement aux habitudes — les ministres concernés. Elle n'a apporté au projet gouvernemental que des modifications formelles. Dès le lundi 8 octobre, les députés en débattront en séance publique. Depuis qu'il est ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe a sans doute oublié que, lorsqu'il présidait le groupe socialiste à l'assemblée, il exigeait que celle-ci dispose d'un temps de travail assez long permettant un examen approfondi et réfléchi, et critiquait les délais trop court entre le dépôt d'un projet et un examen en séance publique.

Déjà, les députés RPR ont déposé une exception d'irrecevabilité, jugeant le projet contraire à la Constitution. M. Jacques Toubon (RPR, Paris) expliqua en commission des lois qu'il y a *« recul sur le plan pédagogique et financier pour l'enseignement privé et que cela constitue une véritable atteinte à la liberté de l'enseignement, celle-ci devant être appréciée compte tenu de la situation actuelle »*.

Quant aux députés UDF, ils ont déposé une question préalable — dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer — M. Pascal Clément (UDF, Loire) jugeant *« quelque peu suspecte »* la rapidité recherchée par le gouvernement. Pour M. Forni, l'opposition est simplement *« gênée »* par ce projet qui fait l'objet *« d'un large assentiment la privant d'un moyen d'action politique »*.

Les députés communistes, par la voix de M. Louis Maisonnat (PC, Isère), ont prévenu que leur groupe *« exprimerait sa position à l'occasion de la discussion des articles en séance publique »*. L'heure est à une prudente expectative.

Th. B.

Quand M. Giscard d'Estaing et M. Barre applaudissent M. Fabius

«Il» les avait inventées du temps où il était à l'Elysée. Pour la première fois, le mercredi 3 octobre, «il» les a vécues tranquillement et sagement à sa place, la 188. Qu'a pu penser M. Valéry Giscard d'Estaing de cette première séance de questions au gouvernement à laquelle assistait le nouveau député de la deuxième circonscription du Puy-de-Dôme ? Un élu, cette fois, presque comme les autres, même s'il serrait un peu plus de mains que le «représentant du peuple» moyen. Il a pu être frappé — s'il lui était arrivé de regarder quelques retransmissions télévisuelles de ces séances hebdomadaires au cours des sessions précédentes — par le *calme relatif de ses amis*. Comme s'ils étaient impressionnés par la présence, au milieu d'eux, de leur illustre nouveau collègue, les habituels chahuteurs du mercredi après-midi sont resté calmes. A l'exception, quand même, de M. Gabriel Kaspereit (RPR, Paris).

Qui dira l'utilité de M. Kaspereit pour dérider l'hémicycle et créer ces «mouvements divers sur tous les bancs» qui font la joie des spectateurs des joutes parlementaires ? Cette fois, l'élu de Notre-Dame-de-Lorette et de Pigalle, qui s'insurge quand le président de l'Assemblée nationale ne prononce pas son nom comme il convient, a évoqué le cas d'un *«nommé Akka Ghazi»* — ces gens-là n'ont pas le droit au «monsieur» traditionnel — qualifié de *«chef agitateur»* de l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois et qui a eu l'outrecuidance de se faire élire député au Parlement de son pays pour représenter les Marocains installés en France. Les Français de l'étranger n'ont-ils pas leurs sénateurs ? La mine renfrognée de MM. Jacques Chaban-Delmas (RPR, Gironde), Philippe Séguin (RPR, Vosges), ou Michel Barnier (RPR, Savoie), montrait que cette diatribe n'était pas du goût de tous les amis de M. Kaspereit.

Cette première séance de questions de la session était, aussi, le baptême du feu pour le nouveau gouvernement. M. Jean-Pierre Chevènement, s'il a su rendre hommage à M. Alain Savary pour la façon dont il avait préparé la rentrée scolaire, n'a pas réussi davantage que son prédécesseur à mettre quelque passion dans la présentation des dossiers de son ministère.

M. Michel Delebarre, le nouveau ministre du travail, dont c'était la première prise de parole dans l'hémicycle du Palais-Bourbon, s'est exprimé avec une aisance digne d'un vieux routier du Parlement. Répondant avec humour à M. Kaspereit, M. Delebarre a montré sa parfaite connaissance de ses dossiers, en ne se contentant pas de lire les notes préparées par ses collaborateurs, comme le font tant de ses collègues pourtant plus chevronnés !

Le nouveau premier ministre a confirmé, lui, son habileté redoutable dans la construction de son image. Bien qu'interrogé personnellement par presque tous les questionneurs, M. Laurent Fabius a laissé ses ministres monter au front pour faire face à l'opposition ou répondre aux questions soigneusement choisies de la majorité. Il s'est contenté, lui, de réagir à l'interrogation de M. François Loncle (PS, Eure), sur la situation de Jacques Abouchar. Il l'a fait en termes si pesés *(lire page 3)*, que les communistes n'ont pu lui refuser leurs applaudissements, pas plus que l'opposition, y compris — après quelques hésitations — MM. Raymond Barre et Giscard d'Estaing. Une seule intervention, applaudie de la gauche à la droite : l'« effet Fabius » a encore du ressort.

THIERRY BREHIER.

Le CNIP : pas d'ennemi à droite

Depuis qu'il a reçu le renfort d'anciens cadres du Parti des forces nouvelles et rajeuni son équipe de secrétaires nationaux, le Centre national des indépendants et paysans (CNIP) se sent pousser des ailes. Entre le Front national, qu'il ne veut pas *« enfermer dans un ghetto »*, le RPR et l'UDF, qui se perdent, selon lui, dans des débats *« dérisoires »* sur la cohabitation et la décrispation, le CNIP se plaît à penser qu'il pourrait occuper une place privilégiée au sein de l'opposition.

« Il existe un très large créneau pour une droite conservatrice, légaliste et républicaine », a expliqué, mercredi 3 octobre, M. Philippe Malaud, en annonçant la réunion en conseil national extraordinaire, les 27 et 28 octobre prochain, du parti qu'il préside. Au cours de ce conseil, le CNIP veut définir son rôle dans l'opposition et présenter sa doctrine en débattant des sujets « brûlants » qui préoccupent l'opinion et en formulant ses *« cent propositions pour les cent premiers jours de l'alternance »*.

M. Michel Junot, secrétaire général du CNIP, a précisé mercredi que des délégations de *« tous »* les autres partis de l'opposition seront invitées à ce conseil national extraordinaire qui se tiendra à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis). *« Nous ne nous connaissons pas d'ennemi à droite sous réserve de la seule acceptation de la Constitution de la Ve République et des règles démocratiques »*, a-t-il déclaré. Il a ajouté : *« Je ne vois pas pourquoi nous exclurions le Front national. Je n'ai pas trouvé dans les déclarations de M. Jean-Marie Le Pen quoi que ce soit qui me choque. Même si certains points du programme du Front national ne sont pas assez définis, nous considérons qu'il faut éviter tout procès d'intention. Le Front national emploie un langage et des méthodes différents, mais cette diversité fait la richesse de l'opposition tout entière. »*

« Nous sommes des libéraux tout court », a encore expliqué M. Junot, tout en regrettant que ce terme de *« libéraux »* ait été *« tellement galvaudé »*. *« Nous voudrions être en France les porteurs de ce néo-conservatisme qu'appliquent M. Reagan et Mme Thatcher »*, a-t-il précisé, après avoir insisté sur le fait que le CNIP ne se reconnaissait *« aucune responsabilité dans la politique appliquée dans les années 70, et singulièrement à la fin du septennat précédent »*. *« Nous avons régulièrement dénoncé*, a-t-il dit, *les mesures qui relevaient d'un socialisme rampant et la préparation à la social-démocratie que constituait le libéralisme avancé. »*

Ce libéralisme avancé, le CNIP le dénonce tout aussi vivement que *« le socialisme décrispé qui voudrait aujourd'hui lui succéder »*. *« La majorité a beau vouloir revêtir les habits du libéralisme, elle reste marxiste »*, a affirmé pour sa part M. Philippe Malaud, qui juge de ce fait *« dérisoires »* les débats actuels de l'opposition sur la cohabitation et la décrispation. *« Nous sommes contre toute espèce de collaboration avec le pouvoir actuel. Le seul problème est de chasser définitivement l'équipe au pouvoir »*, a-t-il déclaré. Quant à la cohabitation, *« la question ne se pose pas. Elle est prévue par la Constitution et M. Mitterrand n'a aucune intention de s'en aller. Il est trop attaché au principe du maintien dans les lieux et à la sûreté de l'emploi »*, a ironisé M. Maland.

Cette doctrine définie par le CNIP inspire *« les cent propositions pour les cent premiers jours de l'alternance »*, qui seront présentées les 27 et 28 octobre, et soumises ensuite à l'ensemble de l'opposition. Au cours de ce conseil national extraordinaire, le CNIP débattra aussi des *« problèmes fondamentaux »* qui préoccupent aujourd'hui l'opinion : l'immigration, la sécurité, la santé — avec notamment la question de l'euthanasie — et la *« rupture avec l'étatisme »*. A propos de l'immigration, M. Maland a rappelé que son parti avait été celui de l'Algérie française et qu'il n'avait cessé de militer pour l'intégration des territoires d'outre-mer dans la République : *« Nous sommes donc à l'abri de tout soupçon de racisme »*, a-t-il souligné.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

A la commission des finances

LE PC CONFIRME SON HOSTILITÉ AU BUDGET

Les communistes avaient prévenu que le projet de budget pour 1985 ne les satisfait pas. Ils se préparent à voter contre en séance publique. A la commission des finances, ils se sont abstenus lors des votes sur les crédits de l'artisanat, du commerce, du Plan et aménagement du territoire ; ils ont voté contre le budget de l'énergie, à cause de la faiblesse des crédits accordés à Charbonnages de France. Et comme pour le Plan et l'aménagement du territoire ainsi que pour l'industrie, les commissaires socialistes n'étaient pas assez nombreux en séance, ces deux budgets ont été repoussés par la commission.

Cela n'aura guère de conséquences pratiques, d'autant qu'il est toujours possible d'organiser une deuxième délibération, mais les socialistes doivent apprendre à gérer leur solitude dans la majorité. Il leur faut, maintenant, s'organiser pour être toujours, dans l'hémicycle ou en commission, plus nombreux que l'ensemble des autres députés.

● *Mme d'Harcourt à l'UDF.* — Mme Florence d'Harcourt, député des Hauts-de-Seine, qui siégeait sur les bancs des non-inscrits depuis 1978, a décidé de s'apparenter au groupe UDF. Mme d'Harcourt a siégé pour la première fois à l'Assemblée nationale en février 1977, en remplacement de M. Achille Peretti dont elle était la suppléante. Elle a appartenu jusqu'en 1978 au groupe RPR.

AU CABINET DU PREMIER MINISTRE

● *Mme Jeanne Burton* a été nommée chef du service des relations publiques du premier ministre, indique un arrêté en date du 1er octobre. Auparavant attachée de presse de M. Laurent Fabius, Mme Burton abandonne toute fonction de cette nature. La cellule de trois personnes, directement rattachée au premier ministre, qu'elle dirige désormais, aura en charge l'animation des relations publiques de M. Fabius : visites, colloques, image du chef du gouvernement dans l'opinion...

RECTIFICATIF. — Une erreur technique a dénaturé dans nos éditions du 4 octobre le titre du « Point de vue » de Mme Dreyfus-Gamelon, directrice d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales sur la question indienne en Guyane. Il fallait lire « la négation (et non la négociation) culturelle ».

LE SÉNAT ET LE PROJET DE BUDGET

L'opposition envisage de borner la discussion aux recettes

Depuis quatre ans, la même question se pose aux sénateurs UDF et RPR : quelle attitude adopter face au projet de loi de finances ? Pour le budget de 1984, il y a un an, la majorité sénatoriale n'avait pas présenté un front parfaitement uni. Les centristes avaient, certes suivi leur collègue, M. Maurice Blin, rapporteur général de la commission des finances, en discutant et en amendant le projet : en revanche, une partie du groupe RPR, du groupe RI et de celui de la Gauche démocratique s'y était refusée. Pour le budget 1985, les responsables de la majorité sénatoriale en sont à de premiers tours d'horizon. Ainsi M. Philippe de Bourgoing, président du groupe RI, a pu constater, dès le mardi après-midi 2 octobre, qu'une vingtaine — c'est-à-dire ceux qui étaient présents — sont favorables à la solution consistant à ne pas adopter la première partie du projet de loi de finances (recassés), ce qui aboutirait à ce que l'ensemble du texte soit considéré comme rejeté. De leur côté, les sénateurs du RPR, réunis le mercredi 3 octobre, ont, à la quasi unanimité, manifesté une opinion identique, en annonçant qu'ils s'opposeront *« avec résolution à ce projet de budget »*.

M. Christian Poncelet, ancien secrétaire d'Etat au budget, élu des Vosges, a dressé devant ses collègues du RPR un tableau particulièrement critique des dispositions proposées par le gouvernement.

« Le taux de croissance en volume de l'économie française attendu pour 1985 (+ 1,8 %) et le différentiel prévisible de l'inflation vis-à-vis de nos principaux partenaires, rendent hypothétique l'amélioration du financement des entreprises françaises et de la balance du commerce extérieur », a-t-il expliqué, avant d'observer, d'une part, que *« la compression annoncée des dépenses de l'Etat n'empêche pas le budget général de croître plus vite (+ 5,94 %) que la hausse moyenne attendue des prix »* et d'autre part que *« le service de la dette publique augmente de 17,3 % en 1985, atteignant près de 80 milliards de francs, soit 1,72 % du produit intérieur brut et que, malgré le discours sur la modération du train de vie de l'Etat, les moyens des services augmentent de 6,08 % »*.

Le RPR s'est également « ému » de la *« relative stagnation des crédits militaires (+ 1,14 % en francs constants), de la baisse de 2,3 % en francs constants des crédits du ministère des relations extérieures et de l'évolution des crédits de la culture »*. M. Poncelet a en outre déclaré que *« le prélèvement de 2 %, prévu par l'article 26 du projet sur les impôts locaux, est inacceptable pour tous les élus »*.

L'opposition à ce prélèvement sur les recettes des collectivités locales est très vive. Les sénateurs de la Gauche démocratique, réunis le 3 octobre, l'ont qualifié de *« dérisoire manipulation financière »*. L'attitude de la majorité sénatoriale sur l'ensemble du projet de budget pourrait dépendre, selon certains, de la solutio éventuelle que proposeraient les socialistes, qui recherchent les moyens de trouver une recette fiscale équivalente pour l'Etat.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Le groupe Rassemblement démocratique disparaît

Le groupe du Rassemblement démocratique du Sénat n'existe plus. Le départ de M. Pierre Jeambrun (Jura) le place en dessous du seuil de quinze membres, chiffre minimum pour qu'existe un groupe à la Haute Assemblée. Créé en mai dernier pour permettre à la liste ERE, conduite par MM. Stirn, Doubin et Lalonde, de bénéficier d'un temps d'antenne officiel équivalent à celui dont disposaient les « grandes » listes, le groupe du Rassemblement démocratique comprenait treize sénateurs (dont M. Jeambrun et douze radicaux de gauche), qui siégeaient jusqu'alors à la Gauche démocratique, M. Gilbert Baumet, (Gard) et M. Marc Plantegenest (Saint-Pierre-et-Miquelon), qui étaient respectivement rattaché administratif et apparenté au groupe socialiste.

Devant les réactions et les commentaires peu amènes provoqués par les déclarations de M. Jean Béranger (Yvelines), président du groupe nouvellement créé qui avait donné à sa démarche et à celle de ses amis une *« portée administrative et temporaire »*, ce dernier avait dû ensuite affirmer que la constitution de ce groupe était *« définitive et irrévocable »*... En fait, l'existence du Rassemblement démocratique aura été de quatre mois, la demande de réintégration formulée par M. Jeambrun, un proche de M. Edgar Faure, sénateur du Doubs, auprès de ses ex-collègues de la Gauche démocratique ayant été acceptée à l'unanimité mercredi 3 octobre.

La Gauche démocratique, dont le président est M. Jacques Pelletier (Aisne) et qui compte vingt-sept membres, a décidé de mettre des conditions précises à la réintégration des sénateurs radicaux de gauche, qui pour l'instant sont considérés comme faisant partie des non-inscrits. Les douze élus MRG ont d'ores et déjà fait parvenir leur demandes qui devraient être examinées collectivement... mais acceptées à titre individuel dans les quinze prochains jours. Contre partie de ce retour à la situation antérieure : les sénateurs radicaux de gauche ne se verront pas autorisés à s'organiser en « formation » comme c'était le cas avant mai dernier.

Propos et débats

L'« Humanité Dimanche » : les jumelles de l'austérité

M. François Hilsum, membre du comité central du PCF, affirme, dans l'éditorial de la première édition de *l'Humanité Dimanche* parue jeudi 4 octobre que après l' *« échec »* de la politique de la droite et de celle du Parti socialiste, *« les communistes sont aujourd'hui les seuls porteurs d'espérance »*.

« La France est-elle vouée à la désespérante alternance entre une droite conservatrice et une gauche social-démocrate pratiquant une politique presque identique, engendrant une abstention permanente de millions de citoyens désabusés ? », demande M. Hilsum, qui observe que les Français ont vécu *« pendant des années une dure expérience Giscard-Chirac-Barre »* et ne *« l'ont pas oubliée »*, avant de noter : *« En 1981, une autre expérience a été tentée. Elle s'est muée à partir de l'été 1982 en une politique de rigueur, sœur jumelle de l'austérité de jadis. (...) Les choix de l'actuel gouvernement, en décevant les Français, ne règlent rien d'essentiel. Ils enfoncent à nouveau le pays dans la crise. C'est cela qui provoque le risque, le danger de retour de la droite au pouvoir. »*

M. Séguin : « serment » de l'opposition

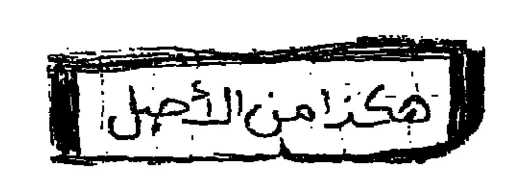
M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges, estime, dans un entretien publié par *Paris-Match* daté 12 octobre, que *« l'opposition devrait faire un véritable serment du Jeu de paume »* pour gagner en 1986.

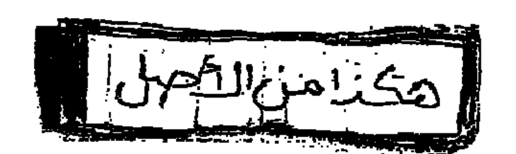
Il faudrait, explique M. Séguin, que l'opposition se déclare *« opposition nationale et républicaine »*, *« qu'elle décide, dès aujourd'hui, d'aller unie aux législatives et qu'elle dise d'ores et déjà qu'elle n'acceptera de participer à un gouvernement que dans la mesure où elle sera prise dans sa composition actuelle »*.

Un tel *« serment »*, selon le député RPR des Vosges, aurait l'avantage de réfuter par avance *« deux types de situation inacceptables politiquement et moralement. Premièrement, une alliance avec Le Pen au cas où nous n'aurions pas la majorité. Deuxièmement, le rejet d'une situation où, n'ayant pas la majorité, sous prétexte d'union nationale ou de salut public, on participerait à un gouvernement incluant des représentants de la majorité présente. C'est-à-dire un retour accéléré à la IVe République »*.

M. Baumel : la Nouvelle-Calédonie

M. Jacques Baumel, député RPR des Hauts-de-Seine, demande au gouvernement, dans un communiqué diffusé mercredi 3 octobre, *« quelles mesures »* il compte prendre *« devant l'installation à Nouméa d'un gouvernement de libération de la Nouvelle-Calédonie »*. *« Comment le gouvernement français peut-il accepter, sans réagir, l'installation à Nouméa d'un prétendu gouvernement de libération de la Nouvelle-Calédonie, composé de certains indépendantistes qui prônent ouvertement le boycottage par la violence des prochaines élections dans ce territoire »*, demande M. Baumel. Les indépendantistes kanaks, qui refusent le nouveau statut d'autonomie interne mis en place par le gouvernement, ont décidé, fin septembre, de mettre en place avant la fin du mois de novembre ce gouvernement provisoire.





SELON UN SONDAGE B.V.A. « PARIS-MATCH »

L'opposition recueillerait 57 % des suffrages aux législatives

Si des élections législatives devaient être organisées actuellement, 24 % des Français accorderaient leurs suffrages au PS, 10 % au PC, 28 % au RPR, 16 % à l'UDF et 8 % au Front national. La gauche recueillerait au total 38 % des suffrages et l'opposition 57 %. C'est ce qu'indique un sondage réalisé par BVA pour *Paris-Match* du 16 au 22 septembre auprès d'un échantillon représentatif de 981 personnes.

D'après cette enquête, 65 % des Français estiment que la décrispation est *« souhaitable »*. L'opposition doit accepter *« de dialoguer avec le gouvernement quand celui-ci le lui propose »*, et *« de collaborer avec le gouvernement sur certains dossiers »* pour respectivement 78 % et 76 % des personnes interrogées. Toutefois, dans leur majorité, elles mettent en doute la sincérité des ouvertures faites par le gouvernement en direction des partis de droite : 57 % d'entre elles considèrent qu'il s'agit de manœuvres électorales.

Pour ce qui est de la rupture de l'union de la gauche – jugée plutôt *« comme un bonne chose »* par 47 % et plutôt *« comme une mauvaise chose »* par 24 % – les Français sont plus nombreux à en attribuer la responsabilité aux communistes (40 %) qu'aux socialistes (25 %). S'agissant de l'alternance au pouvoir, les électeurs de gauche sont plus nombreux (47 %) que les électeurs de droite (32 %) à préférer une réelle alternance *« même si elle entraîne des changements politiques importants »*. Les électeurs de droite, en revanche, sont plus nombreux (46 %) que les électeurs de gauche (30 %) à souhaiter que la France soit gouvernée au centre *« même si cela signifie que les élections n'entraînent pas de véritable alternance »*.

Interrogés sur ce que serait « la meilleure majorité gouvernementale » au lendemain des élections législatives, 22 % des Français se prononcent pour une coalition PC + PS ; 21 % pour une coalition UDF + RPR ; 11 % pour une coalition UDF + RPR + Front national et 23 % pour une coalition regroupant le PS et les deux principaux partis de la droite.

● *Dammartin-en-Goële : élection validée.* – Le Conseil d'Etat a validé mercredi 3 octobre l'élection municipale de Dammartin-en-Goële (Seine-et-Marne), annulée en première instance, en juin 1983, par le tribunal administratif de Versailles.

Au second tour du scrutin de mars 1983, la liste du maire sortant, M. Pathus Labour, UDF, avait obtenu 36,40 % des suffrages et 19 sièges ; la liste conduite par Mme Thomas, RPR, 33,40 % des suffrages et 4 sièges ; celle de M. Lambert, 30,20 % et 4 sièges.

Contrairement au tribunal administratif de Versailles, le Conseil d'Etat a estimé que la lettre adressée personnellement par le maire à certains électeurs de la commune, avant l'élection, n'avait pas porté atteinte à la sincérité du scrutin.

LE BUDGET DE LA CAPITALE

Les manques à gagner du maire de Paris

Les services municipaux de Paris devront probablement fonctionner en 1985 avec environ 200 millions *de francs de moins qu'en 1984*. Cette amputation, annoncée, mercredi 3 octobre, par M. Jacques Chirac, sera discutée par les élus lors du vote du budget de la capitale, les 17 et 18 décembre prochain. Si cette réduction devient effective, elle représentera 1,35 % des crédits de fonctionnement qui s'élevaient en 1984 à 14,4 milliards de francs. Restriction légère donc, mais qui permet au maire de Paris de s'en prendre, une fois encore et de manière préventive, à la politique du gouvernement.

En effet, les recettes de l'Hôtel de Ville risquent de subir en 1985 trois diminutions. La première résulterait d'une mesure envisagée par le gouvernement. Celui-ci souhaite que les municipalités et les conseils généraux participent, eux aussi, à la diminution des prélèvements obligatoires promis solennellement par le chef de l'Etat. Il envisage donc de ne pas verser aux collectivités locales 2 % du produit des impôts locaux. Cela représente 3 milliards de francs pour l'ensemble du pays et 150 millions de francs pour Paris.

La deuxième est plutôt un manque à gagner. La dotation globale de fonctionnement que l'Etat verse aux communes (cette subvention représente le quart des recettes de Paris) n'augmenterait pas aussi vite en 1985 que par le passé. M. Chirac estime que sa progression sera même inférieure à la hausse des prix et que la ville y perdra donc quelques millions supplémentaires.

Enfin, la troisième amputation budgétaire, celle qui résulte du fait que les tarifs des services publics surveillés par l'Etat ne peuvent pas augmenter au même rythme que l'inflation. Ainsi, en 1984, la hausse du prix de l'eau a été limitée à 4,25 %, alors que les prix grimperont selon toute vraisemblance d'environ 7 %. Nouveau manque à gagner, estime le maire de Paris.

Mécontent

« Au total, a dit M. Chirac, *les recettes pourraient diminuer de 195 millions de francs. Pour compenser, il faudrait que j'augmente d'autant les impôts des Parisiens. Je m'y refuse, car j'ai promis que les prélèvements fiscaux ne progresseraient pas plus vite que l'inflation jusqu'à la fin de mon mandat, en 1989. Mais je ne suis pas content du tout. »*

Partant de l'exemple parisien, le leader du RPR fait une analyse extrêmement critique des conséquences du budget de l'Etat sur les finances des collectivités locales. *« Depuis 1983 et au nom de la décentralisation*, explique-t-il, *l'Etat transfère aux communes et aux départements des responsabilités. Fort bien. Il devrait en même temps leur attribuer des ressources nouvelles. Or, au lieu de cela, comme on vient de le voir, il ampute leurs recettes et il les oblige, pour maintenir leur train de vie, à augmenter les impôts locaux. Dans ces conditions, la décentralisation et la réduction des impôts généraux sont une duperie »*.

M. Jacques Chirac formule donc quatre propositions. Il demande l'abandon pur et simple du projet de prélèvement de 2 % sur les impôts locaux, une progression plus rapide de la dotation globale de fonctionnement et, à plus long terme, la réforme de ce système de subvention, ainsi que la liberté pour les collectivités locales de fixer les tarifs des services municipaux.

MARC AMBROISE-RENDU.

● LE RECOURS, association de rapatriés, *précise qu'il a demandé* audience à la présidence de la République ainsi qu'à M. Laurent Fabius, après un entretien avec M. Courrière, secrétaire d'Etat aux rapatriés, au cours duquel ce dernier *« n'a pu présenter de calendrier précis quant au règlement de leurs problèmes »*.

Par ailleurs, en ce qui concerne le voyage de M. Mitterrand, le 15 octobre, à Alger, le RECOURS souhaite que le président de la République *« fasse progresser le contentieux des rapatriés »*. *« Malgré les engagements pris par le gouvernement algérien au moment du voyage du président Chadli à Paris il y a bientôt un an,* déplore le RECOURS, *aucun progrès n'a été réalisé quant au transfert des avoirs des pieds-noirs d'Algérie et à la disposition de leur patrimoine. »*

Nomination

M. SERGE GOLDBERG LUI SUCCÈDE A LA VILLETTE

Paul Delouvrier, l'irremplaçable

M. Paul Delouvrier sera remplacé à la présidence de l'établissement public du parc de La Villette par M. Serge Goldberg, ingénieur des ponts et chaussées, qui a l'expérience de l'aménagement et dirige cette entreprise de quatre cents personnes depuis déjà un an.

Les deux hommes se connaissaient de longue date : quand Paul Delouvrier était délégué au district de la région de Paris, puis préfet de la région parisienne, Serge Goldberg dirigeait les études à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme, avant d'aller mesurer sur le terrain ses capacités d'aménageur, en créant la nouvelle ville de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Avec le départ à la retraite, à soixante-dix ans, de Paul Delouvrier, s'achève une des plus remarquables carrières de haut fonctionnaire-bâtisseur de la Ve République. Ayant fait en Algérie, de 1958 à 1960, la preuve de son courage et de sa détermination, Paul Delouvrier est chargé, en 1960, par le général de Gaulle, de « créer » la région parisienne et d'organiser la vie d'une population qui augmente, à l'époque, à un rythme très rapide. On développe le réseau routier et autoroutier, on lance les grands travaux du transport en commun, et notamment le Réseau express régional, on double la capacité des aéroports.

Mais, surtout, avec une conception d'ensemble, très volontariste, existe l'ambition de maîtriser l'urbanisation galopante avec la création de cinq villes nouvelles qui étaient supposées redéfinir, dans l'ordre et l'harmonie, le développement immobilier et offrir aux nouveaux habitants un cadre de vie équilibré (transports en commun, espaces verts, écoles modernes...).

Placé à la présidence d'EDF au moment où celle-ci devait accélérer son programme d'équipement en centrales nucléaires, de 1969 à 1979, Paul Delouvrier retrouve un chantier vierge quand il est chargé, en 1979, de réaliser à La Villette, dans le domaine de 50 hectares appartenant à l'Etat, un musée des sciences et des techniques, trois fois grand comme Beaubourg, un parc public et divers équipements qui doivent faire oublier la gabegie antérieure et l'échec des abattoirs commencés mais jamais utilisés et fermés en 1970. Avec un budget d'investissements de plus de 4 milliards de francs et des moyens en hommes considérables, l'entreprise doit prochainement arriver à son terme.

L'ouverture d'une première partie du musée, en mars 1986, devrait être, pour le président de La Villette, l'aboutissement du travail d'un grand commis de l'Etat, également apprécié et jugé irremplaçable par les présidents successifs de la Ve République, quelle que soit leur couleur politique.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

[Né le 25 juin 1914 à Remiremont dans les vosges, Paul Delouvrier est inspecteur général des finances. Diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit et d'économie politique, il est à la Libération chargé de mission dans plusieurs cabinets ministériels à la Libération et notamment directeur du *cabinet de René Mayer, ministre des finances* (1947-1948). Directeur général adjoint des impôts de 1948 à 1953, il est responsable de la divisioin finances à la haute autorité de la communauté européenne du charbon et de l'acier (1955).

Nommé par le général de Gaulle délégué général du gouvernement en Algérie, (1958-1960), il devient délégué général du district de la région parisienne créé en 1960, puis préfet de la régioin parisienne de 1966 à 1969. Il préside l'institut d'aménagement et d'urbanisme pendant cette période. De 1969 à 1979, M. Delouvrier est président du conseil d'administration d'Electricité de France. Il préside jusqu'en 1982 le plan-construction qu'il a fondé en 1970.

En 1979, il est nommé président de l'établissement public d'aménagement du parc de la Villette, et engage la conversion du bâtiment des abattoirs en musée des sciences et des techniques ainsi que l'aménagement des cinquante hectares qui l'entourent.]

[Né le 29 décembre 1927 à Paris, Serge Goldberg est diplômé de l'Ecole polytechnique (1951), ingénieur du corps des ponts et chaussées (1953) et *titulaire d'un master of city planning de* l'université Yale (Etats-Unis).

Ingénieur des ponts et chaussées à Montbéliard en 1953, il dirige à Paris *l'Office de la sécurité routière en 1959*, avant d'être responsable des études à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne de 1960 à 1967. Chargé en 1968 d'aménager un nouvel ensemble urbain à Trappes, il dirige la mission puis l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle alors baptisée Saint-Quentin-en-Yvelines de 1971 à 1979.

Délégué de l'agence pour la coopération et l'aménagement en 1979, il est directeur de l'établissement public du parc de La Villette depuis août 1983.]

POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 3 octobre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses délibérations, le communiqué suivant a été diffusé :

● LE PRIX DE L'EAU

Reconduction pour 1985 du régime de modération contractuel d'évolution des prix de l'eau. — Le ministre de l'économie, des finances et du budget a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif au prix de l'eau, dont l'objet est de reconduire en 1985 le régime appliqué en 1984.

L'évolution de ce prix, qui n'est pas soumis à la réglementation générale prévue par l'ordonnance de 1945, sera, comme au cours des années précédentes, fixée dans le cadre d'accords conclus avec les professionnels ou les collectivités locales et, à défaut d'accord, par décret.

Ce régime juridique assure une évolution des prix compatible avec les objectifs de la politique de lutte contre l'inflation, tout en tenant compte des charges liées au financement des réseaux neufs et des investissements de sécurité.

● CONVENTION FISCALE FRANCO-JORDANIENNE

Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant l'approbation d'une convention fiscale franco-jordanienne, destinée à éviter les doubles impositions entre les deux pays. Cet accord permettra un renforcement des relations économiques de la France et de la Jordanie.

● CONVENTION INTERNATIONALE SUR LES ARMES BACTÉRIOLOGIQUES

La France a adhéré le 27 septembre à la Convention d'avril 1972 sur l'interdiction de la mise au point de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction. Le principe en avait été annoncé à la session extraordinaire des Nations unies, consacrée au désarmement, en juin 1982, puis approuvé en juillet dernier par le Parlement.

La France confirme ainsi sur le plan international l'engagement qu'elle avait déjà pris sur le plan interne en 1972. Elle poursuivra ses efforts pour améliorer les modes de vérification prévus par la Convention dont les dispositions lui paraissent, à cet égard, insuffisantes.

● ALLIANCE ATLANTIQUE

Le président de la République a reçu le nouveau secrétaire général de l'Alliance atlantique, lord Carrington, qui a également rencontré des membres du gouvernement.

● LA QUALITÉ DES EAUX MARINES

Poursuite des efforts dans trois directions : prévention des accidents maritimes, assainissement du littoral, contrôle des eaux de baignade. Madame le ministre de l'environnement a présenté au conseil des ministres une communication sur les efforts pour améliorer la qualité des eaux marines. Il s'agit là d'un enjeu essentiel pour le développement du tourisme, de la pêche, de la conchyliculture, de l'aquaculture et pour l'environnement en général.

1. Le renforcement continu des moyens de prévenir les accidents maritimes et les rejets volontaires est une nécessité.

Des progrès importants ont été réalisés, au large des côtes françaises, avec la mise en place de dispositifs de séparation du trafic maritime et, notamment, des centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (CROSS) : entre 1982 et 1983, les infractions aux règles de la circulation maritime ont diminué de 60 % dans la zone d'Ouessant, 50 % dans la zone du Cotentin et de 27 % dans le Pas-de-Calais.

Le conseil des ministres a fait le point sur l'accident du Montlouis. Le secrétaire d'Etat chargé de la mer fera de nouvelles propositions aux autres Etats riverains pour renforcer la sécurité de la navigation au Nord du Pas-de-Calais et poursuivra son action internationale en matière de sécurité des navires.

2. La poursuite de l'assainissement du littoral constitue une des priorités du IX[e] Plan. Les travaux prévus dans les contrats de plan Etat-Régions conduiront, en particulier, à réaliser avant 1988 les stations d'épuration de Marseille et de Nice.

Parallèlement, la lutte contre les pollutions industrielles sera accélérée.

3. La qualité des eaux de baignade est aujourd'hui contrôlée sur plus de mille sept cents points, soit pour la plupart des plages fréquentées. Malgré la persistance de points noirs, la situation est globalement en voie d'amélioration.

Pour que tous leurs utilisateurs, et notamment les collectivités locales, puissent en tirer les enseignements nécessaires, les résultats de cette surveillance seront dorénavant publiés six mois avant la saison touristique, et non plus en juin comme ils le sont actuellement.

Les développements anarchiques d'algues vertes ou rouges, parfois toxiques, et la prolifération des méduses font l'objet de recherches orientées sur l'amélioration de la prévention.

● QUALITE ET SECURITE DES PRODUITS ET DES SERVICES OFFERTS AUX CONSOMMATEURS

Permettre aux consommateurs de disposer de produits sûrs et de qualité : une action essentielle pour l'amélioration de la vie quotidienne. — Madame le secrétaire d'Etat chargé de la consommation a présenté au conseil des ministres une communication sur l'amélioration de la qualité et de la sécurité des produits offerts aux consommateurs. Une action importante a déjà été menée dans ce domaine. Elle connaîtra de nouveaux prolongements au cours des prochaines semaines.

1. La commission de la sécurité des consommateurs, dont la constitution avait été prévue par la loi du 21 juillet 1983, sera installée courant octobre. Cet organisme qui comprend des juristes, des hommes de science, des professionnels et des consommateurs examinera toutes les questions de sécurité qui lui seront soumises et formulera des recommandations et des propositions. Il s'agit d'un instrument de dialogue social qui doit permettre à toutes les parties concernées, et en premier lieu les consommateurs et les professionnels, d'examiner en toute sérénité des questions particulièrement importantes pour la vie quotidienne.

2. Afin d'aider les professionnels en fonction des besoins des consommateurs, la conception de leurs produits ou services, le secrétariat d'Etat chargé de la consommation a créé les contrats d'amélioration de la qualité.

Des associations de consommateurs négocient avec un professionnel les caractéristiques d'un produit ou service à mettre sur le marché. Leur accord est matérialisé par l'apposition du signe « Approuvé » sur le produit concerné.

Cette action s'inscrit dans la politique générale d'amélioration de la qualité des produits à laquelle contribuent également les initiatives prises par les ministères de l'agriculture (label rouge) et du redéploiement industriel et du commerce extérieur (marque NF, certificats de qualification). Une campagne commune sur ce thème sera lancée dans les prochains jours par les trois ministres concernés.

● MODERNISATION DE LA METEOROLOGIE NATIONALE

Grâce à l'amélioration des services rendus, la Météorologie nationale est aujourd'hui en mesure d'apporter un concours essentiel à la plupart des grands secteurs de notre économie. — Le secrétaire d'Etat chargé des transports a présenté au conseil des ministres une communication sur la modernisation de la Météorologie nationale.

1. La mise en service d'instruments performants tels que les satellites météorologiques, et le recours à des moyens de calcul informatique très puissants permettent de concentrer les effectifs de la Météorologie nationale sur les tâches scientifiques et d'améliorer l'efficacité de notre outil météorologique. Ainsi, l'exactitude des prévisions est en progrès constant, tant à très court terme (96 % pour le lendemain) qu'à cinq jours.

2. Les prévisions de la Météorologie nationale rendent des services de plus en plus importants à la plupart des grands secteurs de notre économie : agriculture, entreprises du secteur de l'énergie, transporteurs terrestres, maritimes et aériens, entreprises du bâtiment et des travaux publics, tourisme, sécurité civile... L'utilisation de ses données permet ainsi aux entreprises des économies qui atteignent plusieurs milliards de francs.

3. Pour répondre à cette demande croissante et de plus en plus diversifiée, il est nécessaire de poursuivre la modernisation des outils, d'exploiter les possibilités de progrès technologique, de développer l'effort de formation continue des agents de la Météorologie et de mener une réflexion approfondie sur les conséquences que ces changements entraînent dans les relations entre la Météorologie nationale et ses clients.

Une mission d'étude a été confiée à cet effet au Conseil économique et social. Ses conclusions, attendues à la fin de l'année, permettront, après concertation, d'engager le processus de modernisation indispensable pour répondre aux besoins nouveaux et garder une place de choix parmi les nations développées.

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres du 3 octobre a approuvé le mouvement préfectoral suivant :

● AIN : M. Bernard Gérard

M. Bernard Gérard, commissaire de la République du Jura, est nommé commissaire de la République de l'Ain, en remplacement de M. Philippe Loiseau, nommé en Meurthe-et-Moselle.

[Né le 12 juillet 1932 à Niort (Deux-Sèvres), M. Bernard Gérard, diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, a été successivement sous-préfet de Bafia, puis de Mora (Cameroun), sous-préfet de Mirande (Gers), de Draguignan (Var), chef de mission auprès du préfet de la région Aquitaine et sous-préfet de Bayonne. Il était commissaire de la République du Jura depuis le 17 novembre 1982.]

● ARDENNES : M. Michel Mosser

M. Michel Mosser, commissaire de la République du Gers, est nommé commissaire de la République des Ardennes, en remplacement de M. Jean-Paul Marty, nommé dans la Manche.

[Né le 26 mars 1931 à Bordeaux (Gironde), M. Michel Mosser a occupé successivement les postes de chef de cabinet des préfets de la Haute-Marne (1955), de l'Allier (1955), de l'Ariège (1956), de la Creuse (1958) puis a été nommé sous-préfet de Nogent-le-Rotrou en 1959. En 1962, il est en poste à Bellac et en 1963 à Dole. En 1966, il entre au cabinet de M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, comme chef de cabinet. Nommé sous-préfet de Senlis en 1967, il est secrétaire général de la Seine-et-Marne de 1972 à 1975, puis sous-préfet du Havre de 1975 à 1977. Devenu préfet de la Meuse en 1977, il est nommé hors cadre en 1978. Le 13 septembre de la même année, il devient chef de cabinet du président de la République, M. Giscard d'Estaing. Il était préfet du Gers depuis le 8 juillet 1981.]

● Gers : M. Claude Erignac

M. Claude Erignac, commissaire adjoint de la République de Roanne (Loire), est nommé commissaire de la République du Gers, en remplacement de M. Michel Mosser, nommé dans les Ardennes.

[Né le 15 décembre 1937 à Mende (Lozère), M. Erignac est licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. En 1964, il est nommé chef de cabinet du préfet de l'Yonne, avant d'entrer (janvier 1966) au cabinet du secrétaire d'Etat chargé de la coopération. Puis il devient chef de cabinet, successivement, du préfet du Jura (janvier 1967), du ministre des transports (avril 1967), puis du ministre chargé des DOM-TOM (juin 1969), avant d'être nommé secrétaire général de la Martinique (janvier 1971). En octobre de la même année, M. Erignac devient chargé d'enseignement au centre d'enseignement supérieur des Antilles-Guyane. Nommé directeur de cabinet du secrétaire d'Etat auprès du ministre chargé des relations avec le Parlement en juin 1973, il est détaché du ministère de l'intérieur en avril 1974, puis devient secrétaire général de la Nouvelle-Calédonie et dépendances en juillet 1974. Nommé sous-préfet d'Avesnes en août 1978, il est vice-président de l'Association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires au ministère de l'intérieur et de la décentralisation depuis novembre 1981. Il avait été nommé sous-préfet de Roanne (Loire) en août 1981.]

● JURA : M. Alain Bidou

M. Alain Bidou, secrétaire général de la ville de Marseille, est nommé commissaire de la République du Jura, en remplacement de M. Bernard Gérard, nommé dans l'Ain.

[Né le 17 juin 1941 à Saint-Gratien (Val-d'Oise), M. Alain Bidou est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Affecté à sa sortie de l'ENA, en 1968, au ministère des DOM-TOM, il devient chef de subdivision administrative à Koné (Nouvelle-Zélande) en 1969, puis sous-préfet de Langres (janvier 1973), directeur du cabinet du haut commissaire de la République dans le Territoire français des Afars et des Issas (août 1974), sous-préfet de Calais (août 1976) et enfin secrétaire général du Vaucluse en janvier 1979. Il était secrétaire général de la ville de Marseille depuis 1981.]

● MANCHE : M. Jean-Paul Marty

M. Jean-Paul Marty, commissaire de la République des Ardennes, est nommé commissaire de la République de la Manche, en remplacement de M. Alain Dufoix, nommé préfet hors cadre le 19 septembre dernier.

[Né le 30 décembre 1930 à Foix (Ariège), M. Marty, licencié en droit, ancien élève de l'ENA, a occupé diverses fonctions à l'inspection des douanes de 1952 à 1963. Nommé conseiller de tribunal administratif en 1965, puis sous-préfet de deuxième classe en 1968, il exerce les fonctions de directeur de cabinet du préfet de la région Centre jusqu'en 1971. Nommé sous-préfet d'Epernay en septembre 1971, puis chargé des fonctions de secrétaire général de la Somme en 1976, il conserve ce poste après sa nomination de conseiller de tribunal administratif hors classe (en janvier 1977) et de sous-préfet hors classe (en juillet 1977). Il est nommé commissaire de la République des Ardennes le 28 avril 1982.]

● MEURTHE-ET-MOSELLE : M. Philippe Loiseau

M. Philippe Loiseau, commissaire de la République de l'Ain, est nommé commissaire de la République de la Meurthe-et-Moselle, en remplacement de M. Coussirou, nommé hors cadre en août dernier.

[Né le 2 décembre 1930 à Gaillon (Eure), licencié en droit et breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Loiseau, après avoir été administrateur adjoint de la FOM en service au Soudan français en 1955, fut intégré en 1958 et nommé directeur de cabinet du préfet du Finistère en 1961. Directeur de cabinet du préfet du Pas-de-Calais en 1967, il devient secrétaire général de la Réunion pour les affaires économiques en 1968, puis chef de mission auprès du préfet de Haute-Normandie en 1971. Il est nommé secrétaire général de la Seine-et-Marne en 1975, puis préfet de la Haute-Corse en 1979. Il était préfet de l'Ain depuis le 8 juillet 1981.]

OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 563.12.66

EXTRAIT ARRET DE LA COUR D'APPEL DE PARIS DU 3 JUILLET 1984

Par ces motifs, et ceux non contraires des premiers juges.

Déboute les sociétés FNAC et FNAC Auto-Radios de leur appel.

Dit que les sociétés FNAC et FNAC Auto-Radios ont commis des actes de concurrence déloyale au préjudice de la société Blaupunkt France en se livrant en 1982 à une publicité comparative relative à des postes auto-radios, qui était constitutive de dénigrement à l'égard de cette société Blaupunkt.

Confirme le jugement rendu le 18 février 1982 par le Tribunal de Commerce de Paris en toutes ses dispositions, sauf en ce qu'il a dit qu'il n'y avait pas lieu à la mesure de publication sollicitée par Blaupunkt.

Réformant sur ce point :

Autorise la société Blaupunkt France à faire publier le présent dispositif dans les journaux *le Figaro, le Monde et le Matin* aux frais des sociétés FNAC et FNAC Auto-Radios dans la limite de 18 000 francs au total ainsi que dans la revue Contact en son premier numéro à paraître après la signification de l'arrêt.

Rejette la demande d'évocation formée par la société Blaupunkt France.

Condamne les sociétés FNAC et FNAC Auto-Radios à verser à la société Blaupunkt France la somme de 5 000 francs en application de l'article 700 du nouveau code de procédure civile pour frais non compris dans les dépens exposés devant la Cour.

Condamne les sociétés FNAC et FNAC Auto-Radios aux dépens d'appel.

Dit que M[e] Paul Boncour, avoué, pourra recouvrer directement contre elles ceux des dépens dont il a fait l'avance sans avoir reçu provision.

Jacques Demerval, avocat à la cour.
7, rue de l'Alboni 75016 Paris

Vente au palais de justice à Paris, le JEUDI 18 OCTOBRE 1984 à 14 heures
EN DEUX LOTS :

1er lot : UNE BOUTIQUE
dans un immeuble sis à
PARIS (14e) - 10, rue Alphonse-Daudet
Mise à prix : 120.000 F

2e lot : UN APPARTEMENT de 3 pièces
dans un immeuble sis à
PARIS (14e) - 12, rue Alphonse-Daudet
Mise à prix : 150.000 F

S'adresser pour tous renseignements à la SCP d'avocats *GRANRUT, CHRESTEIL, BRILLATZ, BARSI, RIBADEAU-DUMAS* (M[e] Serge BRILLATZ), 18, av. Bugeaud, 75116 PARIS. Tél. 727-09-94, et à tous avocats postulant près les tribun. de gde instance de Paris, Nanterre, Bobigny et Créteil.

Vente au Palais de justice à Paris, le LUNDI 22 OCTOBRE 1984 à 14 h
UN TERRAIN A BATIR de 270 m²
à VELIZY-VILLACOUBLAY (Yvelines)
79, rue Jules-Ferry - Mise à prix : 60.000 F
S'adr. à M[e] Jean NOUEL, avocat à Paris (7e), 26, bd Raspail - Tél. 544-10-33
M[e] NECTOUX, avocat à Paris (17e), 1, rue G.-Berger - Tél. 766-18-34

VENTE s/saisie immo. Palais Justice PARIS, le jeudi 11 octobre 1984 — 14 h
En douze lots
17, R. DE L'YVETTE et 1, R. RENÉ-BAZIN PARIS XVIe
1er LOT : APPARTEMENT 5e Etage-Esc. A-6 pièces ppales et 5 caves au s/sol.
2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e Lots : 1 CHAMBRE, 6e Et. esc. B
7e LOT : LOGEMENT de 2 pièces au 6e Etage — Escalier B
M.A.P. 1er LOT 200 000 F 7e Lot 20 000 F
Du 2e au 6e Lots et du 8e au 12e Lots : 3 000 F chacun
S'adr. **M[e] BOURGUIGNAT** Avocat Paris (8e) 36, av. de Wagram T. : 766-81-64. Greffe criées.
Tribunal Gde Instance PARIS au Pal. Justice où le cahier des charges est dép.

Vt. au Palais de Justice de CRÉTEIL (94). Le Jeudi 11 Octobre 1984 à 9 h 30
PROPRIETE A BRY S/MARNE (94)
40-42 rue de l'Ormeraie — Comprenant : 3 maisons et terrain. Contenance 17 ares 64 ca.
MISE A PRIX 350.000 F
S'ad. M[e] BOISSEL Avocat à Paris 14, rue Ste-Anne
Tél. : 261-01-09 et M[e] PINOT LAMARCA avocat à Paris 90, Av. Niel. Tél. : 764-01-40

Vente au Palais de justice à Paris, le *JEUDI 18 OCTOBRE 1984*, à 14 h
EN UN SEUL LOT
UN APPARTEMENT
et UNE CHAMBRE
dans un immeuble sis à PARIS (14e)
116, RUE DU CHATEAU
Mise à prix : 50 000 F
S'adresser pour tous renseignements à la SCP d'avocats GRANRUT, CHRESTEIL, BRILLATZ, BARSI, RIBADEAU-DUMAS (M[e] BRILLATZ), 18, av. Bugeaud, 75116 PARIS, tél. 727-09-94. Et à tous avocats postulant près les tribunaux de grande instance de PARIS, NANTERRE, BOBIGNY et CRÉTEIL.

VENTE sur surenchère du 1/10e, au Palais de justice à PARIS,
le JEUDI 18 OCTOBRE 1984, à 14 h
UN APPARTEMENT
au 2e ét. gche dans imm. à PARIS (11e)
12, RUE DE L'ORILLON
Mise à prix : 33 011 F
S'adr. pour rens. à M[e] Jean-Paul BENAMOU, avocat au barreau de PARIS, y demeurant, 148, bd du Montparnasse (14e), 322-10-18.

SERVICE DES DOMAINES
VENTE AUX ENCHÈRES
17, rue Scribe, PARIS (9e)

2e QUINZAINE D'OCTOBRE 1984.
MERCREDI 17 OCTOBRE, 14 h, et *JEUDI 18 OCTOBRE, 9 h 30 et 14 h.*
VÉHICULES administratifs et de fourrière.
LUNDI 22 OCTOBRE, 14 h.
Postes radio - Casques stéréo - Platines cassettes - Téléviseurs.
MERCREDI 24 OCTOBRE, 14 h 30
BIJOUX OR
JEUDI 25 OCTOBRE, 9 h 30 et 14 h.
Véhicules automobiles.
MARDI 30 OCTOBRE, 10 h et 14 h
Machines à écrire - Photocopieurs - Mobilier bois et métal - Instruments de musique.
RENSEIGNEMENTS : S.C.P., 17, rue Scribe, 75436 PARIS CEDEX 09 (tél. 266-93-46, poste 204).

Pour être le premier informé de ces ventes comme des nombreuses ventes d'immeubles et de matériels divers faites par les Domaines, abonnez-vous au *B.O.A.D.*, magazine illustré, 98 F les 22 numéros. Chèque bancaire à l'ordre du Trésor public à adresser au S.C.P., 17, rue Scribe, 75436 PARIS CEDEX 09 (tél. 266-93-46, poste 204).

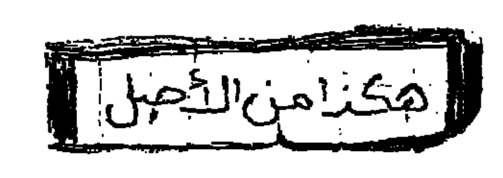
Vente au Palais justice à Nanterre, le MERCREDI 17 OCTOBRE 1984 à 14 h
UN STUDIO A NEUILLY (92)
4e étage - 34, rue Madeleine-Michelis
Mise à prix : 80.000 F
S'adr. à M[e] Jean NOUEL, avocat à Paris (7e), 26, bd Raspail. Tél. 544-10-33

Vte s/saisie. Pal. Just. Pontoise (95) 18 Octobre 1984 à 14 heures
APPARTEMENT Type 5 P A
MONTIGNY LES CORMEILLES (95)
CAVE et PARKING — 3 R. du Plessis — MISE A PRIX 10.000 F
Consign. 25.000 F (ch. cert. Bque) — Rens. à Pontoise (95)
M[e] BUISSON AVOCAT Tél. : 032-31-62
29, rue Pierre-Butin

Cabinet de M[e] Christian FERRET, avocat, 7, avenue Niel, Paris (17e). Vente sur surenchère du dixième au plus offrant et dernier enchérisseur, au tribunal de grande instance de Créteil, le jeudi 18 octobre 1984 à 9 h 30, en un seul lot :
PAVILLON A CRÉTEIL (94)
101, rue Juliette-Savar
MISE A PRIX : 420.200 F
S'adresser pour tous rens. à 1) M[e] *Christian FERRET*, avocat. Tél. 572-49-33. 2) M[e] Rémy BOISSEL, avocat, 14, rue Saint-Anne, 75001 Paris. Tél. 261-01-09. 3) Au greffe du tribunal de grande instance de Créteil. 4) Et sur les lieux pour visiter.

Vente s/conversion de saisie en Vte volont. au Palais de Justice à PONTOISE, le JEUDI 18 OCTOBRE 1984, à 14 h. EN UN LOT :
UN IMMEUBLE à SARCELLES (95)
27, bd du Général-de-Gaulle
compr. : Maison en façade, s/sol, rez-de-ch. 2 étages — Bâtiment derrière rez-de-ch. Terrasse — surface totale 692 m² — CONSTR. 1969-1970
MISE A PRIX : 975.000 F
S'adr. pour rens. : M[e] FOUCHET, avocat, 11, rue Louis-Lebrun SARCELLES — Tél. : 990-42-03 — M[e] PETIT, avocat. Tél. : 032-20-77 — Ts avocats Barreau Pontoise — Au Greffe TGI Pontoise où l'enchère est déposée.

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice à NANTERRE
le MERCREDI 17 OCTOBRE 1984, à 14 h
UN IMMEUBLE à COLOMBES (92)
72, rue d'Epinay
compr. rez-de-ch. LOCAUX COMMERCIAUX — 4 étages de 4 studios
Un appartement au 5e étage
MISE A PRIX : 200 000 F
S'adr. M[e] Guy BOUDRIOT, avocat à la Cour, 55, bd Malesherbes, PARIS 8e
Tél. 522-04-36 — Vis. s/place le 12 OCTOBRE de 11 à 12 h.



Le Monde

société

LE PROJET DE BUDGET DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Moins de dépenses et plus d'emplois

Peu d'enseignants ont répondu à l'appel de la Fédération de l'éducation nationale, qui organisait, mercredi 3 octobre, une journée d'action *« pour un véritable investissement éducatif »* (*le Monde* du 3 octobre). Ils étaient deux cents à Paris, trois cents à Nantes, nous indique notre correspondant ; certains rassemblements ont même été annulés. M. Jean-Claude Barbarant, secrétaire national du SNI-PEGC, le principal syndicat de la FEN, a reconnu que les enseignants ne se sont pas mobilisés. *« Il faut avoir le courage de le dire, mais s'ils ne sont pas combatifs, cela ne signifie pas qu'ils contents. »* La FEN a l'intention de poursuivre son action pour l'amélioration du budget 1985, *« peut-être sous d'autres formes ».*

Le projet de budget de l'éducation nationale se situe en tête des dépenses de l'Etat avec 178 milliards de francs et une croissance de 6,4 %, à peine supérieure à celle du budget général.

Avec 2 350 créations nettes d'emplois, le ministère de l'éducation nationale obtient la moitié des emplois nouveaux dans la fonction publique. Compte tenu cependant des transactions et des régularisations d'emplois en surnombre, les moyens supplémentaires dont disposera l'éducation nationale s'élèvent à 3 130 emplois budgétaires. Les autres dépenses stagnent ou régressent. C'est le cas des crédits d'investissements et de fonctionnement. Il est vrai que les dépenses de personnel représentent 91,25 % du budget, ce qui laisse peu de marge de manœuvre.

Le projet de budget pour *1985* traduit, d'autre part, les décisions gouvernementales concernant l'enseignement privé. En revanche, le transfert des crédits de fonctionnement des lycées et collèges aux régions et aux départements est reporté à 1986, bien qu'il ait été initialement prévu au projet de budget pour 1985.

Le secteur scolaire représente à *lui seul plus de 88 % des crédits*, consacrés essentiellement aux personnels. La répartition des enseignants supplémentaires est liée à l'évolution prévisible des effectifs d'élèves. Ainsi, on prévoit 30000 élèves de moins dans l'enseignement primaire à la rentrée 1985. La baisse démographique enregistrée depuis plusieurs années devrait se poursuivre jusqu'en 1986. Pour la première fois, le projet de budget prévoit 800 emplois d'instituteurs de moins. La scolarisation en maternelle des enfants de moins de trois ans ne devrait donc pas progresser.

En 1985, les collèges seront atteints pour la première fois par cette pause démographique : ils *devraient compter 9 200 élèves de* moins. Ces établissements disposeront toutefois de 800 emplois supplémentaires. *Les collèges, il est vrai,* ont dû faire face jusqu'alors à un afflux d'élèves. D'autre part, l'effort *consenti à leur égard est destiné à* continuer la rénovation entreprise en 1984.

Dans les lycées et lycées d'enseignement professionnel, la volonté de donner une formation à tous les jeunes – et donc de les retenir dans les établissements – se traduira une nouvelle fois par une progression importante des effectifs : plus de 18000 élèves supplémentaires sont attendus dans les LEP et 36000 dans les lycées. Pour les accueillir, 370 emplois d'enseignants sont créés dans les LEP et 1 060 dans les lycées, auxquels s'ajoutent 380 emplois payés sur les recettes de la formation continue et 770 emplois gagés sur les 500 millions de francs consacrés aux actions en faveur du maintien ou du retour de jeunes dans le système éducatif.

L'ensemble de l'enseignement primaire et secondaire bénéficiera d'autre part de 100 emplois d'orientation et de 64 emplois destinés à l'action éducative susceptibles d'être financés par les collectivités locales.

Parmi les mesures en faveur des personnels, on relève la suite de la *revalorisation du traitement des instituteurs* et la titularisation de près de 15000 auxiliaires. L'application du *plan de résorption de l'auxiliariat* n'a pas empêché cependant, en 1984, le recrutement de 5600 auxiliaires.

L'équipement en informatique

Globalement, le budget d'investissement diminue. Toutefois, des crédits supplémentaires ont été obtenus pour l'équipement en informatique et en technologies nouvelles. Ainsi, 679 millions de francs seront consacrés à la machine-outil et à la productique, à la rénovation de l'enseignement technologique dans les collèges, à la filière électronique et à l'informatique pédagogique. Cette somme comprend 48 millions pour la formation des personnels.

Les crédits consacrés à l'aide sociale ne progressent pas. Le taux des bourses est cependant relevé de *16 %, mais le nombre de bénéficiaires diminue.*

L'enseignement supérieur, qui représente 11,5 % du budget, obtiendra 800 emplois supplémentaires, ce qui marque un effort plus important que dans le secteur scolaire. Parmi ces emplois nouveaux, 640 (100 professeurs et 450 maîtres de conférences) seront consacrés à la réforme du premier cycle. S'y ajoutent 110 emplois d'ingénieurs et techniciens. Les mesures en faveur des personnels s'élèvent à 23,5 millions de francs. (*le Monde* du 18 septembre 1984). En revanche, 105 postes de personnels administratifs sont supprimés au titre du redéploiement dans la fonction publique.

Les crédits consacrés aux heures complémentaires progressent de plus de 13 %. Les dépenses de fonctionnement sont là aussi marquées par la rigueur. L'augmentation de 50 francs des frais d'inscription augmentera quelque peu les moyens des universités. Les crédits des œuvres universitaires progressent dans le même temps de 5,6 %. La recherche bénéficiera cette année encore de faveurs puisqu'elle progresse de 10,34 % en autorisations de programmes.

CATHERINE ARDITTI.

L'argent du privé

L'enseignement privé sous contrat avec l'Etat disposera, en 1985, de 19 milliards, *ce qui représente*, par rapport à l'an dernier, une augmentation de 8,11 %. Le projet de budget est donc favorable à l'enseignement privé, même s'il confirme, de façon légale cette fois, la procédure des crédits limitatifs pour les recrutements d'enseignants, qui était entrée dans les faits depuis deux ans.

A ce titre, deux cents soixante-quinze contrats supplémentaires sont inscrits au budget. Ils ont été calculés proportionnellement aux créations d'emplois dans l'enseignement public. Les crédits nouveaux sont destinés d'autre part à diverses mesures en faveur des personnels et à l'ajustement du forfait d'externat qui couvre les dépenses de fonctionnement des lycées et collèges.

Les dotations destinées à l'enseignement privé ne comprennent pas en outre les crédits d'aide sociale et notamment les bourses pour lesquelles aucune distinction n'est faite entre les élèves de l'enseignement privé et public. Les nouvelles dispositions *concernant l'enseignement privé* impliquent, en contrepartie, l'ouverture de crédits destinés à créer des écoles publiques dans des zones qui en sont dépourvues : 200 millions de francs y seront consacrés en 1985.

DES HISTORIENS JUIFS CONTESTENT LES MANUELS SCOLAIRES

Réparer les oublis

La résistance juive dans les camps de déportés a-t-elle existé ? Non, à lire neuf manuels d'histoire sur douze, utilisés en classe de terminales des lycées. Pour réparer ce genre d'« oubli », le grand rabbin de France et le Fonds social juif unifié ont décidé d'éditer un manuel original : *les Juifs dans l'histoire, de 1933 à nos jours* (1). Rédigé par une équipe de onze jeunes historiens, il couvre la totalité de la période correspondant aux programmes des terminales A, B, C et D (« De 1939 à nos jours ») et une partie importante de la classe de troisième (« De 1914 à nos jours »).

Ce manuel s'efforce de présenter, d'expliquer, d'éclairer les deux événements prépondérants aux yeux du peuple juif : la *« tentative de « solution finale » symbolisée par Auschwitz »* et la création de l'Etat d'Israël. Les photos, les citations d'ouvrages, de journaux, les cartes abondent.

Le grand rabbin de France, M. René-Samuel Sirat, a admis, en annonçant mercredi 3 octobre la parution de l'ouvrage, quarante-quatre ans, jour pour jour, après la promulgation du statut des juifs par le maréchal Pétain et quatre ans après l'attentat de la rue Copernic à Paris, qu'un tel livre ne peut prétendre à l'objectivité. Il n'en est pas moins très complet sur la période 1933-1945. Ces chapitres ont été relus par des membres de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie. Les pages sur le conflit israélo-arabe sont plus discutables et, curieusement, aucune carte de l'Etat d'Israël aujourd'hui ne figure dans l'ouvrage.

Destiné aux lycéens, aux enseignants, il ne s'agit pas, à proprement parler, d'un manuel scolaire. Certes, il aidera les élèves dans la préparation de leurs exposés et les professeurs dans leurs cours. Mais il s'adresse aussi à tout « honnête homme » soucieux de connaître et de comprendre cette *« histoire qui déroute l'histoire »*, selon le mot de Cioran cité par les auteurs. M. Armand Lévy, vice-président du Fonds social juif unifié, estime, de son côté, que cette mise au point historique est un *« cri devant une situation d'omissions et de déformations de l'enseignement de l'histoire contemporaine »*. Il considère que ce livre devrait disparaître un jour : *« Cela signifierait que les manuels scolaires auraient intégré les faits et les informations qu'il contient. »*

(1) *Les Juifs dans l'histoire, de 1933 à nos jours*, 158 pages, 62 F. Diffusé par les éditions Magnard.

Une lecture critique

M. Jules Soletchnik, professeur d'histoire, a étudié pour le programme d'action et de coopération pour l'éducation juive (PACEJ) trois manuels scolaires d'histoire de troisième (programme : « De 1914 à nos jours »), parus au printemps dernier et douze manuels de terminales A, B, C et D (« De *1939 à nos jours* »). Ses conclusions quant aux manuels de troisième, sont sévères à l'excès pour l'ouvrage *édité par Hatier*, qui souffre d'une présentation confuse, mais respecte les faits. Les critiques de M. Soletchnik à l'encontre du manuel Hachette sont plus justifiées. On y trouve par exemple cette définition du sionisme : *« tendance à vouloir une extension de l'Etat d'Israël aux dépens des Etats arabes voisins »*.

L'examen des manuels de terminale révèle, selon M. Soletchnik, une certaine *« ignorance »* ou *« méconnaissance »* des problèmes que posent les événements de 1939-1945 et pour ce qui est du conflit du Proche-Orient, une difficulté à prendre du recul par rapport aux points de vue qui s'affrontent. S'agissant de la seconde guerre mondiale, la nature du génocide visant les juifs n'apparaît pas toujours clairement, non plus que son ampleur (72 % des juifs *vivant en Europe, écrit* cependant le manuel Hachette, ont péri) ni les responsabilités de ceux qui ont laissé faire ou qui ont gardé le silence (le Vatican, notamment). Quant au conflit israélo-arabe, estime M. Soletchnik, les manuels Bordas, Hachette, Delagrave, Hatier se signalent par une insistante partialité anti-israélienne, sans parler de ceux des Editions sociales (éditions du PCF).

Les fêtes du Nouvel An

Le Nouvel An juif a été marqué par les fêtes de Roch Hachana, les 27 et 28 septembre. A la veille de Yom Kippour, le jour du « grand pardon », le 6 octobre, le rabbin Daniel Gottlieb explique la signification de ces fêtes.

La seule prescription religieuse que *la Bible* formule au sujet des fêtes du Nouvel An consiste à écouter la sonnerie du *choffar*. Cette *corne de bélier et le son qui s'en* dégage évoquent par association d'idées les grands tournants de l'histoire : le récit biblique en fait état à propos de la création du monde, de la découverte du monothéisme au temps d'Abraham – au moment du « sacrifice d'Isaac » – comme à propos de la révélation du Sinaï et de l'entrée des Hébreux en Terre sainte. Ainsi, l'accomplissement de ce devoir religieux illustre que, pour le judaïsme, le geste ne saurait se limiter à un strict ritualisme : il invite à récupérer les évidences du lecteur familier de la Bible. En l'occurrence, le son du *choffar* appelle, en un résumé saisissant, la mémoire de l'histoire, qui constitue *une donnée essentielle de la* conscience juive.

De nouvelles attestations de ces sonneries concernent la résurrection des morts et le jour du Jugement. A ce titre, elles incitent à une réflexion sur les vrais critères du bien et du mal et à une prise de conscience : tandis que Dieu scrute le bilan de comportement de chacune de Ses créatures, l'homme s'engage sur la voie du progrès. La volonté sincère de s'amender est le meilleur gage pour que la journée de Kippour puisse procurer le pardon : la réconciliation avec soi-même, avec autrui, avec Dieu est l'objectif essentiel que l'on cherche à atteindre durant les *« dix jours de pénitence »*.

La période de Roch Hachana et de Yom Kippour est donc grave et austère : *on y constate ses erreurs*, ses faiblesses, ses fautes. Mais elle est aussi résolument optimiste : on y affirme l'absolue liberté de l'être humain, capable à chaque instant de son existence de se remettre en question pour participer concrètement à la construction d'un avenir qu'aucun échec antérieur ne saurait définitivement compromettre.

Dans le judaïsme, il n'y a pas d'intermédiaire entre l'individu et Dieu : la confession des fautes s'intègre à la liturgie de cette période. Elle consiste en une lecture de vingt-deux termes – présentés en acrostiche alphabétique – représentant symboliquement toutes les catégories d'attitudes qui ont pu donner lieu à négligence coupable. Et si cette confession est formulée au pluriel, c'est pour marquer avec force les *liens de solidarité qui excluent* toute forme de repli sur soi-même : chacun doit se sentir responsable du bien-être – moral, spirituel et social – de la collectivité à laquelle il appartient, de la cité dans laquelle il vit.

Lorsque ce cheminement est accompli, qui doit permettre à l'homme de mettre en harmonie son sentiment, son discours et son comportement, *il peut éprouver la joie* de pouvoir brandir la Thora et danser en portant les rouleaux sacrés *dans la fête de clôture qui achève*, en apothéose, le cycle des solennités du premier mois de l'année hébraïque.

DANIEL GOTTLIEB.

UN NUMÉRO DE « L'ARCHE » SUR LES FEMMES JUIVES

La revue *l'Arche*, mensuel du judaïsme français publie un numéro spécial sur les femmes juives.

Ce numéro très dense essaie de dépeindre la mosaïque des femmes juives et de répondre à un certain nombre de questions telles que : *Qu'est-ce qu'être féministe aujourd'hui*, quels sont les rapports entre le féminisme et le judaïsme, *comment vivent en France et en Israël* ces femmes aussi diverses. Qui sont les femmes juives qui ont marqué l'histoire ?, etc.

★ *L'Arche*, 14, rue Georges-Berger, 75017 Paris, nº 331, octobre 1984. Prix : *30*.

M. Le Pen et les « trois petits cochons »

Procès-spectacle mercredi 3 octobre à la dix-septième *chambre du tribunal de Paris*. D'un côté, M. Jean-Marie Le Pen en personne, de l'autre M. Michel Polac producteur de Droit de réponse, et trois dessinateurs humoristes Siné, Loup et Cabu, collaborateurs de l'émission. Le « plateau » suffisait à remplir une salle. Mais le débat, lui est sérieux. Le président du Front national a, en effet, assigné en injures et diffamation M. Polac et ses collaborateurs. Il leur reproche dix dessins présentés aux téléspectateurs dans la rubrique Rebuts de la presse qui sert de conclusion à Droit de réponse. C'était le 17 décembre 1983, les 21 et 28 janvier et le *18* février 1984. Pas tendres ces dessins des « trois petits cochons » de service comme on les présente et les légendes qui les accompagnaient. On y voyait M. Le Pen caricaturé sous une cagoule du Ku Klux Klan ou bien à côté d'un Hitler qui disait à propos des succès électoraux du Front national *« Ah ! ça me rappelle mes débuts »*, ou bien encore entouré de personnages porteurs de brassards à croix gammée.

Alors, M. Le Pen s'est fâché. Il se fâche encore à l'audience. Il dit qu'il en a assez d'être assimilé à un homme lié au germanisme, à l'hitlérisme, au fascisme, au racisme. Il ajoute qu'il n'a de *« leçon à recevoir de personne »*, qu'il a été maquisard à seize ans. Et si Mᵉ Kiejman, qui défend M. Polac et ses collaborateurs, *lui cite quelques écrits* d'hommes de son entourage dans lesquels on retrouve bien, pourtant, certains relents d'antisémitisme, il répond qu'il laisse chacun libre de s'exprimer.

Cela dit, un procès en diffamation a ses exigences. Il faut savoir qui a dit ou (en l'occurrence) dessiné quoi. Or, les dessins de Cabu, Siné et Loup ne sont pas signés. Alors qui est l'auteur duquel ? Ils disent avec ensemble qu'ils n'en savent rien. Loup avec humour se contente d'ajouter : *« Evidemment ceux qui sont de moi sont les meilleurs. »*

Faute de mieux, le représentant du ministère public dira que la relaxe s'impose pour les dessinateurs.

Reste M. Polac. Il assure, lui, la responsabilité de son émission. Il précise qu'il voit les dessins proposés avant l'émission, mais se refuse à toute censure. Avocat de M. Le Pen, Mᵉ Olivier Samyn estime qu'il y a eu l'intention de nuire et que le *dommage a été considérable*. Il le chiffre à 500 000 francs. Mᵉ Kiejman, lui, considère que la relaxe s'impose car *« on ne prend pas une caricature au premier degré »*.

Le tribunal présidé par Mᵐᵉ Jacqueline Clavery rendra son jugement le 31 octobre.

J.-M. Th.

SOCIÉTÉ

Un ancien candidat du RPR en Gironde condamné pour outrage à magistrat

De notre correspondant

Bordeaux. — Inculpé d'assassinat et incarcéré depuis avril 1982 (*le Monde* du 3 octobre), M. François Korber, ancien militant et candidat RPR en Gironde, a comparu, mercredi 3 octobre, devant la troisième chambre correctionnelle de Bordeaux, sous l'inculpation d'outrage à magistrat. Il lui était reproché d'avoir écrit à un inspecteur de police pour contester son enquête de personnalité. Dans une autre lettre au procureur de la République, il s'était plaint de ce qu'il estimait être l'« *acharnement* » du juge d'instruction chargé de son affaire. Mais ausi, selon ses défenseurs, il avait demandé où en était l'enquête déclenchée à la suite des « *révélations* » qu'il avait faites sur le financement de sa campagne électorale par l'Office de tourisme de Bordeaux, pour le compte du RPR.

M. Korber n'a toujours pas obtenu de réponse à cette question. Il a, en revanche, été condamné à trois mois de prison avec sursis et 5 000 francs d'amende pour outrage à officier de police et six mois de prison avec sursis pour outrage à magistrat. Le ministère public avait réclamé trois mois avec sursis pour la première inculpation, un an avec sursis et une amende pour la seconde.

Le politique et les truands

Agé aujourd'hui de trente-deux ans, M. François Korber était apparu dans la vie politique girondine en 1977 et s'y était vite fait remarquer. Militant RPR, il avait une sorte de faculté de se mettre en avant. Présent partout, élégant, il avait l'art et la manière de se montrer en toute occasion. Il savait arriver au meilleur moment des cérémonies officielles locales. Il se plaisait aussi à distiller les confidences et les sous-entendus qui pouvaient montrer son entregent et le faire passer pour un garçon qui savait beaucoup et n'ignorait rien des pensées de M. Jacques Chaban-Delmas ou de telle ou telle personnalité en vue du mouvement.

Les notices biographiques qu'il distribuait généreusement précisaient qu'il avait « fait Khâgne » et Hypokhâgne au lycée Henry-IV, qu'il était diplômé d'études supérieures d'histoire, de lettres et de droit et travaillait à une thèse de doctorat d'histoire sur la fin de la III[e] République. Il se disait aussi chargé de mission au secrétariat national du RPR pour les affaires internationales et familier de M. Jean de Lipkowski.

En dépit de cette « carte de visite » prestigieuse, il essuyait un premier échec aux élections municipales de 1977 dans la commune de Tresses (Gironde). C'est sans plus de succès qu'il fut, ensuite, candidat aux élections législatives de 1978, puis dans une élection cantonale partielle à Créon et, enfin, à l'élection législative partielle entraînée par l'élection au Sénat de M. Philippe Madrelle, actuel président (PS) du conseil régional d'Aquitaine.

Ces candidatures successives et malheureuses avaient l'agrément du mouvement gaulliste d'autant mieux que M. Korber, en se présentant dans des circonscriptions concédées alors par M. Chaban-Delmas aux socialistes, ne dérangeait personne ni à gauche, ni au RPR et pouvait parler de « reconquête ».

Les choses changèrent lorsque M. Korber fit courir le bruit qu'il avait été chargé de « dynamiser » le RPR en Gironde et que en reconnaissance de son activité, M. Chaban-Delmas souhaitait qu'il fût candidat aux élections législatives de 1981 dans la 4[e] circonscription de la Gironde où devait être élue M[me] Catherine Lalumière (PS).

Recel de cadavre

De cette époque datent les ennuis, familiaux d'abord, politiques ensuite. La riche Américaine que M. Korber a épousée le quitte, emmenant avec elle leur jeune fils. Le RPR, sans désavouer son remuant adhérent, prend avec lui ses distances. Dans ce contexte, va naître l'affaire qui fait de M. Korber un inculpé de droit commun. Jackie Eichers, dont le corps est retrouvé dans la Dordogne, le 15 mars, était un de ses proches. C'était un petit truand. L'auteur du crime, Roger Ambeau, en était un autre. C'est par lui qu'on apprendra que les faits se sont déroulés à la permanence de M. Korber et en présence de ce dernier. M. Korber ne le conteste pas, mais s'il reconnaît le recel de cadavre, simple délit, il se défend passionnément d'avoir été mêlé au crime.

L'enquête et l'instruction feraient apparaître la réalité d'une dispute à propos d'un partage de fonds provenant d'une attaque à main armée. Pour récuser cette thèse, M. Korber n'a pas opté seulement pour la défensive. Il a contre-attaqué, faisant état, devant le juge d'instruction, de la façon dont lui furent remboursées par l'Office du tourisme de Bordeaux les dettes contractées pour les frais de sa dernière campagne électorale. Dans la lettre au procureur de la République qui lui valait son procès pour outrage à magistrat, il demandait aussi quelle suites avaient été données à ses « révélations » dans lesquelles il faisait état de détournements de fonds publics et d'usage de fausses factures. Une manière comme une autre de montrer à ses amis d'hier qu'il avait, lui aussi, des choses à dire.

PIERRE CHERRUAU.

TROIS CLUBS FRANÇAIS QUALIFIÉS EN COUPE D'EUROPE DE FOOTBALL

L'exploit de Metz à Barcelone

Sur les cinq clubs français qui ont disputé, mercredi 3 octobre, les matches retour du premier tour des coupes d'Europe, trois se sont qualifiés pour le prochain tour. Après leur victoire (3-2) obtenue sur leur terrain contre l'Athletic de Bilbao, les Girondins de Bordeaux ont fait match nul (0-0) en Coupe d'Europe des clubs champions.

Metz a réussi un résultat étonnant en battant le FC Barcelone (4-1) sur son terrain en Coupe des vainqueurs de coupe. Enfin, le Paris-Saint-Germain a obtenu le match nul à Edimbourg (2-2) contre Heart of Midlothian en Coupe de l'UEFA.

En revanche, Monaco, battu à Sofia (2-1), et Auxerre, qui a fait match nul sur son terrain (2-2) après prolongations contre le Sporting de Lisbonne, ont été éliminés de la Coupe de l'UEFA. L'exploit du premier tour de la Coupe d'Europe a été réussi par Bordeaux et Metz. Les Lorrains estimaient, après leur défaite (4-2) du match aller, qu'ils n'avaient aucune chance de renverser la situation à Barcelone. Or Metz a mystifié la célèbre équipe espagnole, qui avait pourtant ouvert la marque par Carrasco. Les Lorrains ont inscrit trois buts par Kurbos ; le quatrième but a été marqué par l'Espagnol Sanchez contre son propre camp.

Bordeaux résiste aux pressions basques

De notre envoyé spécial

Bilbao. — A la veille de leur match retour du premier tour de la Coupe d'Europe des clubs champions, les Girondins de Bordeaux avaient reçu à leur hôtel la visite de deux députés nationalistes basques venus leur proposer de s'associer, comme les footballeurs de l'Athletic de Bilbao, à la « *lettre aux peuples des nations du monde* » qui réclame « *le droit d'asile pour les réfugiés basques* » et condamne « *la tragique décision du gouvernement français en faveur des extraditions* ».

« *Pas question*, leur avait répondu M. Claude Bez, le président du club bordelais, *nous sommes là pour des raisons uniquement sportives. Nous ne voulons pas parler de politique. Nous ne parlons que le langage du football.* »

Ce refus des Girondins de se laisser forcer la main pour s'assurer la symphathie du public, alors qu'ils avaient spontanément fait preuve de solidarité avec les Basques en disputant deux matches, ces derniers mois, avec l'Athletic de Bilbao au bénéfice des sinistrés des graves inondations de l'été 1983, puis avec la Real Societad de Saint-Sébastien au profit des écoles de langue basque, n'a pas empêché le respect de la « trêve du football » garantie par l'ensemble des mouvements politiques et associatifs.

L'engouement pour cet événement sportif qui avait rempli comme un œuf le stade San-Mames (45 000 places), malgré la retransmission du match en direct par la télévision espagnole, était, il est vrai, trop important pour qu'une organisation responsable se risque à gâcher la fête. le Comité pour l'amnistie des prisonniers politiques, proche de l'ETA, avait d'ailleurs attendu la fin de la rencontre pour appeler à une manifestation. Interdite par la police, celle-ci a tout de même eu lieu, mais sans incident.

Si les Bordelais redoutaient de se trouver en état de siège, voire de subir un bombardement, ce n'était pas aux séparatistes qu'ils pensaient, mais, aux joueurs basques bien décidés à remonter leur but de retard du match aller (ils avaient été battus 3-2). Face à cette équipe athétique, adepte d'un jeu très britannique basé sur l'engagement physique, les passes longues et le jeu de tête, Aimé Jacquet, l'entraîneur des Girondins, avait décidé de remanier sa défense pour lui faire gagner de la taille et de la puissance.

Ainsi Laurent Lassagne, un jeune issu du centre de formation, était promu arrière gauche aux côtés de Thouvenel, Specht et Battiston, tandis que Rohr, l'habituel titulaire du poste, rejoignait les infatigables Girard et Tusseau pour constituer un premier rideau défensif.

Fébrilité

Pour contrecarrer le jeu en profondeur des attaquants basques et les maintenir à distance des buts de Dropsy, Aimé Jacquet avait, d'autre part, demandé à ses défenseurs de remonter fréquemment le terrain pour tenter de piéger leurs adversaires en position de hors jeu. De plus en plus fébriles au fil des minutes, les joueurs de l'Athletic y avaient perdu leur football sans trouver le moindre recours.

Tout n'était certes pas parfait dans cette équipe bordelaise, très mièvre en contre-attaque du fait de la méforme persistante de Giresse, du manque de combativité de Muller et de l'isolement de Lacombe. Le mérite des défenseurs d'avoir pu supporter tout le poids du match grâce à leur abnégation, leur sang-froid et à la sincérité des interventions de Dropsy, est d'autant plus remarquable que les joueurs de Bilbao n'ont pas l'habitude d'être ainsi muselés sur leur terrain. En trente-quatre matches européens à San-Mames (vingt-huit victoires, cinq nuls et une défaite), c'est seulement la troisième fois que les joueurs basques ne parviennent pas à marquer le moindre but.

Après de multiples déconvenues à l'étranger, ces dernières saisons, les Girondins ont peut-être enfin trouvé, avec le renfort de Dropsy dans les buts, la défense indispensable pour préserver un résultat et faire carrière en Coupe d'Europe. Avec les rentrées très attendues de Tigana et du Portugais Chalana, les ambitions des joueurs bordelais pourraient alors être à la hauteur de celles de leur président lorsqu'il annonçait, voici trois ou quatre ans, que son équipe serait la première en France à remporter une Coupe d'Europe.

GÉRARD ALBOUY.

Les footballeurs de l'ombre

De notre correspondant

Beauvais. — Mardi 2 octobre, *entre 18 h 30 et 20 heures*, sous un crachin glacial, les trente joueurs de l'équipe senior de football se sont entraînés... sur la place de la mairie d'Allonne (Oise), qui s'étire derrière les contreforts de la très belle église. Créé en 1951, le club de football, qui fonctionne parfaitement bien, dispose pourtant d'un stade.

*L'année dernière, les conseillers municipaux avaient accueilli favorablement le souhait des dirigeants de l'AS Allonne : installer des projecteurs afin que l'entraînement nocturne puisse avoir lieu. Pour financer l'opération, l'augmentation des impôts locaux fut décidée. Mais lors de la dernière réunion du conseil municipal, onze des quatorze élus se sont prononcés contre l'ouverture du chantier.

Rester dans l'ombre ? Les footballeurs ne l'ont pas accepté. « *Nous pouvons profiter de l'éclairage public !* », explique le président du club, M. Georges Méry. « *Les footballeurs ne céderont pas et ils s'entraîneront tout l'hiver sur la place s'il le faut !...* »

Pour sa part, M. Bauwin, *maire du village, favorable à la* réalisation des travaux, explique *qu'il ne comprend pas la réaction* des conseillers « rebelles ». Initialement, *un premier devis de* 4 500 francs avait été proposé, *mais pour diverses raisons, il* aurait « enflé » de manière considérable pour avoisiner 60 000 francs. D'où la « timidité » subite des décideurs municipaux.

Mais la thèse du devis n'explique pas tout : depuis quelque temps, rien ne va plus au conseil municipal d'Allonne, et les réunions sont souvent houleuses.

PHILIPPE LACOCHE.

LES RÉSULTATS

COUPE D'EUROPE DES CLUBS CHAMPIONS

Matches retour

(Seizièmes de finale)

*Athletic de Bilbao (Esp.) et Bordeaux (Fra.), 0 à 0 ; *Juventus de Turin (Ita.) b. Ilves Tampere (Fin.), 2 à 1 ; *Liverpool (Angl.) b. Lech Poznan (Pol.), 4 à 0 ; *Stuttgart (RFA) et Spartak de Sofia (Bulg.), 2 à 2.

COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE

Metz b. *FC Barcelone (Esp.), 4 à 1.

COUPE DE L'UEFA

(Trente-deuxièmes de finale)

*Auxerre (Fra.) et Sporting de Lisbonne (Port.), 2 à 2 ; *Heart of Midlothian et Paris Saint-Germain (Fra.), 2 à 2 ; *CSK Sofia (Bulg.) b. Monaco, 2 à 1.

● *La tournée de l'équipe de France de rugby au Japon.* — Pour son quatrième match, l'équipe de France a remporté, mercredi 3 octobre à Fukvoka, une quatrième victoire en battant la sélection de l'Ouest du Japon 42-6.

EN BREF

Drogue : poursuivre l'usager-trafiquant

Interrogé par M. Pierre Bachelet (RPR, Alpes-Maritimes) sur la recrudescence de la délinquance du fait de la drogue, M. Robert Badinter garde des sceaux, mercredi 3 octobre à l'Assemblée, lors de la séance consacrée aux questions d'actualité, a justifié la circulaire, récemment rendue publique, du directeur des affaires criminelles sur l'application de la loi de 1970 (*le Monde* du 4 octobre). Le ministre de la justice a précisé que « *le nombre de condamnations pour trafic de drogue était passé de mille cinq cent quatre en 1979 à quatre mille quarante en 1983 et celui des arrestations de trafiquants de mille en 1982 à deux mille sept cent trente-cinq en 1983* ». Il a aussi expliqué qu'il fallait tenir compte d'une situation nouvelle par rapport aux années 70 : l'apparition d'usagers de la drogue qui sont en même temps des trafiquants « *souvent pour pourvoir à leurs propres besoins de drogue* ».

La circulaire du directeur des affaires criminelles recommande donc « *aux parquets de rechercher dans chaque cas s'ils ne sont pas en présence de quelqu'un dont la qualité d'usager pourrait excuser sinon justifier la qualité de trafiquant et dans le cas où celle-ci paraît prévaloir. de ne pas hésiter à engager les poursuites pénales* ». M. Badinter a déclaré que cela « *était déjà la position adoptée à l'époque où M. Peyrefitte était lui-même ministre de la justice* ».

Les grèves de la faim s'étendent à Fleury-Mérogis

Six cent trente-cinq détenus du quartier des hommes de la prison de Fleury-Mérogis (Essonne) et neuf détenues de la maison d'arrêt des femmes ont refusé, le 3 octobre, le plateau du dîner pour obtenir « *l'amélioration de leurs conditions de détention* », « *par solidarité avec tous les détenus en grève de la faim* ». Ils étaient trois cent trente-sept le 1[er] octobre, et quatre cents le 2 octobre (*le Monde* du 3 octobre).

Selon l'administration pénitentiaire, il s'agit d'une grève tournante, les prisonniers qui refusent le plateau du dîner n'étant pas les mêmes que ceux qui ont jeûné à midi, ou au petit-déjeuner ; cinq mille personnes au total sont incarcérées à Fleury-Mérogis.

● *Le choléra menace Bamako.* — Le docteur Ngolo Traoré, ministre malien de la santé publique et des affaires sociales, a annoncé le 3 octobre que des foyers épidémiques de choléra s'étaient déclarés dans plusieurs villes du pays (Gao, Tombouctou, Mopti, Ségou, Koulikoro), situées sur le Niger, et que Bamako, capitale du Mali, elle aussi riveraine du Niger, était menacée. Le docteur Traoré a ajouté qu'un « *cordon sanitaire* » avait été mis en place à la sortie des villes où le choléra est signalé et demandé à la population de Bamako de limiter les contacts avec les zones touchées (*AFP.*)

M. Tazieff : prévision et prévention

M. Haroun Tazieff, secrétaire d'Etat à la prévention des risques naturels et technologiques majeurs, a présenté, le 3 octobre, les membres de son cabinet : le docteur Michel Joli, médecin en chef du service de santé des armées, directeur ; M. Guy Moulin, administrateur civil, directeur adjoint.

M. Tazieff a expliqué les raisons de la création de son secrétariat d'Etat : la civilisation moderne impliquant la croissance très rapide des zones urbanisées et industrielles, il s'ensuit que les populations de ces zones sont de plus en plus « fragiles ». L'Etat se doit donc de les protéger essentiellement par la prévision (lorsque celle-ci est possible) et la prévention.

Il s'agit d'une politique à très long terme, dont le gouvernement, qui en est l'initiateur, ne pourra lui-même tirer les bénéfices, a souligné M. Tazieff.

Le dernier fut retiré du « Mont-Louis »

Près de six semaines après le naufrage, au large d'Ostende, du *Mont-Louis*, le dernier fût d'hexafluorure d'uranium a été retiré de l'épave qui repose par 14 mètres de fond. L'ultime baril a été ramené à la surface, jeudi 4 octobre dans la matinée, au moment où le *Borodine*, sister-ship du *Mont-Louis*, appareillait du Havre avec une cargaison de neuf conteneurs d'uranium destinés à être retraités en Union soviétique.

L'affaire du *Mont-Louis* n'est pas terminée pour autant. Il reste à vider les cuves des 400 tonnes d'hydrocarbure qu'elles renferment et à découper la carcasse du bateau qui, se trouvant dans l'une des zones les plus fréquentées du monde, constitue un grave danger pour la navigation. Il y a quelques jours, un cargo soviétique de 6 400 tonnes faisant route vers Anvers a failli entrer en collision avec l'épave.

Le DDT interdit en Grande-Bretagne

La fabrication de produits insecticides à base de DDT est interdite depuis, lundi 1[er] octobre, en Grande-Bretagne. La décision a été prise par le ministère de l'agriculture, sous la pression du corps médical, des groupes écologistes et d'une commisssion officielle sur la pollution de l'environnement. Les uns et les autres craignent que le DDT, répandu à profusion sur les produits agricoles, ne deviennent dangereux pour les consommateurs humains et animaux. En outre, de nombreux autres insecticides aussi efficaces mais moins dangereux que le DDT sont aujourd'hui disponibles.

RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons indiqué dans *le Monde* du 2 octobre, Tomas Linaza, le séparatiste Basque arrêté samedi 29 septembre à Biarritz, n'avait pas disparu quatre jours après son assignation à résidence près de Périgueux, en janvier 1982, mais quatre mois plus tard, le 14 mai.

Jumeaux « in vitro »

Lille. — Deux bébés éprouvette sont nés, mardi 2 octobre, par césarienne dans une maternité lilloise.

Les jumeaux, un garçon et une fille, ont été conçus selon la technique de la fécondation *in vitro* et du transfert embryonnaire, appliquée pour la première fois dans sa totalité à Lille. Cette naissance, qui vient couronner les efforts d'une équipe de médecins et de spécialistes lillois réunie au sein du GAMFIV (*groupe d'application médicale de fécondation in vitro*), est le résultat d'une fécondation remontant au 17 janvier.

D'autres naissances du même type devraient suivre : quatre-vingt-treize transferts embryonnaires ont été effectués au cours du premier semestre 1984. — (*Corresp.*)

● *Corse : la demande de mise en liberté de Jean-Baptiste Rotily-Forcioli (Mouvement corse pour l'autodétermination) est rejetée.* — La chambre d'accusation de la cour d'appel de Bastia a rejeté, le 3 octobre, la demande de mise en liberté de Jean-Baptiste Rotily-Forcioli.

Accusé d'« *apologie de crimes* » dans l'affaire de l'attaque de la prison d'Ajaccio, le 7 juin, par un commando de l'ex-FLNC, M. Rotily-Forcioli devrait être jugé le 19 octobre. Deux autres responsables du Mouvement corse pour l'autodétermination. MM. Alain Orsoni et Léo Battesti, *qui avaient*, comme M. Rotily-Forcioli, « *rendu hommage* », devant la presse, à l'action-commando de l'ex-FLNC, avaient été inculpés, mais remis en liberté le 24 juillet.

هكذا من الأصل

HISTOIRE

LES SOUVENIRS DE LUCIE AUBRAC

L'héroïsme ordinaire d'une résistante

Une petite fille de France naît à Londres le 12 février 1944, sous les bombes. Dix livres anglaises, secouées par une sage-femme tonitruante et revêtues d'une brassière jaunasse : un bébé bien banal. Mais sa mère l'est moins. Ce même jour d'hiver de guerre, un général ému lui a épinglé au lit et au ras des seins une fort jolie médaille. Quarante ans plus tard, la jeune accouchée, Lucie Aubrac, offre à sa fille Catherine le récit de ces neufs mois au long desquels elle l'a portée. Et ce cri de mémoire fera date dans l'historiographie des « années noires » et de la Résistance.

Lucie Aubrac, à dire vrai, ne nous force pas la main. Pas d'attendrissement ou d'héroïsme claironnés : une chronique du quotidien, dans la France occupée, traversée d'optimisme fou. Cette éphéméride reconstituée s'ouvre au vendredi 14 mai 1943, avenue Esquirol à Lyon, *dans une villa à jardinet et grille*, où demeurent Raymond et Lucie Samuel, Jean-Pierre alias « Boubou », leur garçonnet, et Maria, la bonne. Madame, agrégée *d'histoire, est professeur au lycée de* jeunes filles ; Monsieur, ingénieur des ponts et chaussées, diplômé du MIT, dirige pour une grande firme de travaux publics les aménage*ments de l'aéroport de Bron. Mais* Madame, qui prépare un cours sur les pyramides d'Egypte pour ses petites sixièmes, et qui reprise vaillamment beaucoup de chaussettes, *est connue aussi comme « Catherine »*, elle a conservé sa chambre d'étudiante à Paris, elle ne mélange jamais ses pseudos et ses cartes d'identité ; et Monsieur, c'est Aubrac, *ou* Balmont, *ou* Vallet, un dirigeant de Libération, un responsable de l'Armée secrète, qui loge aussi, parfois, dans un petit appartement de la Croix-Rousse et qui voyage beaucoup pour ses affaires.

Ce ressort de la double vie, qui sous-tend les mauvais feuilletons d'espionnage, Lucie Aubrac n'en use jamais pour construire ce journal. *Car ce matin-là, comme toujours*, ils furent un. Raymond rentre, mis en liberté provisoire après une providentielle accusation de marché noir, pouilleux et las ; il rallume sa pipe et *redresse un cadre au mur* ; sa femme, qui a tant fait pour l'arracher à la prison, charge la cuisinière, lave la salade de pissenlits, bavarde et exulte : Catherine sera conçue ce jour-là, en gage et promesse de l'unicité de la vie.

Ce fut donc cela, la Résistance. Une atmosphère des films de Sautet, ombre et soleil, souffrance et foi baignées de tendresse : une femme, épouse et mère, nous dit cette pudeur du « survivre c'est vivre », cette toute-puissance du quotidien conquis à chaque minute par l'oxygène libre. Cette unité du vécu et ce pari sur la vie, quand la mort rôde, sur Raymond et « Boubou », sur sa belle-famille, sur les camarades et sur la France.

Son héroïsme personnel, elle ne l'étale pas. Mais le lecteur sera aux rendez-vous. Quand elle sort d'une excursion pédagogique pour aller prendre livraison en Suisse des silencieux des mitraillettes Sten qui délivreront son homme des griffes de Barbie. Quand elle déploie ses talents de comédienne, jeune fausse fille du monde engrossée, dit-elle, par un terroriste sans aveu, face à un officier allemand amateur de cigares et de cognac, qui lui fera signer avec son Raymond un contrat de mariage *in extremis*. Quand elle galvanise un commando en traction avant. Mais cet héroïsme est d'attente : attente des amis en cavale qui viennent auprès d'eux vivre quelques heures en famille, attente de l'action, attente de Raymond, attente du bébé, attente à épisodes du Lysander, qui mettra à Londres, la famille à l'abri. Morale simple d'une résistance : à trop attendre, on s'occupe.

Sans doute, les Aubrac ont leur mot à dire sur ces terribles mois de 1943 qui furent si durs pour l'armée de l'ombre. Le 15 mars, Raymond tombe avec Valrimont et Ravanel. Il sort, miraculeusement. Le 21 juin, il tombe de nouveau dans le guet-apens de Caluire, après Delestraint et avec Jean Moulin : Lucie l'arrache à la Gestapo, armes à la main. Ils ont tous deux leur opinion sur René Hardy, sur le procès Barbie et sur la philosophie défensive de Me Verès. Ils apportent des documents à l'histoire. Lucie s'est persuadée que son livre était opportun : elle témoigne quand l'honneur est suspecté.

JEAN-PIERRE RIOUX.

• *Ils partiront dans l'ivresse. Lyon, mai 1943 ; Londres, février 1944*, de Lucie Aubrac, Seuil, 259 p., 79 F.

CARNET DU Monde

Naissances

– Catherine, Géraldine, Gérard ECONOMOS

ont la joie d'annoncer la naissance de

Patrick.

Kansas-City (Mi),
27 septembre 1984.

– M. Alain MINC et Mme, née Sophie Boisrond, Edouard et Constance

sont heureux d'annoncer la naissance de

Thomas.

A *Paris, le 2 octobre 1984.*

Mariages

– M. et Mme Paul ALGRET sont heureux d'annoncer le mariage de leur fils

Marc
avec Mlle Brigitte Jay

qui sera concélébré le 6 octobre 1984, à 15 heures, en l'église de Louerre (Maine-et-Loire).

4, rue des Peupliers,
78180 Voisin-le-Bretonneux.

– Brigitte NICOLAS
et
Marc BARATIN

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu, à Paris dans l'intimité, le 25 septembre 1984.

8, rue Monge,
75005 Paris.
17, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.

– Jeanne et Henri BOSCH sont heureux d'annoncer le mariage de leur fils

Gérard BOSCH
avec
Patricia LECARDONNEL,

le 13 octobre 1984.
1, rue Sainte-Catherine,
68000 Colmar.

Décès

– Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Albert AMADO,
née Marguerite Naquet,

le 2 octobre 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue de Presles,
75015 Paris.

– Mme Pierre Ameye,
son épouse,
Mlle Véronique Ameye,
M. François-Xavier Ameye,
Mlle Emmanuelle Ameye,
M. et Mme Jacques Ameye
et leurs enfants,
Le colonel et Mme Pierre Boutry,
ont la douleur de faire part du retour à Dieu de

M. Pierre AMEYE,

leur père, frère, beau-frère, oncle et gendre,
survenu le 24 septembre 1984, à l'âge de cinquante-huit ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité, à Saint-Rémy-de-Provence.

Un service religieux sera dit à sa mémoire à Paris, le lundi 8 octobre, à *18 h 30, au temple* de l'Oratoire.
147, rue Saint-Honoré.

– M. Gérard Frelon, gérant,
Ainsi que ses collaborateurs et le personnel *de la Société* ASCAP,
ont le regret de faire part du décès de

M. Pierre AMEYE,
directeur de la Société,
ancien directeur
de plusieurs sociétés du groupe Shell,

survenu brutalement le 24 septembre 1984.

– *Grenoble. Guéret. Paris.* Romorantin.

Mme Jean Blanchet,
M. et Mme André Mansour,
Mme veuve Sylvain Blanchet,
M. et Mme René Lemaire
et leurs enfants,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean BLANCHET,
agrégé d'allemand,
professeur honoraire
au lycée Champollion de Grenoble,
commandeur des Palmes académiques,

à l'âge de soixante-treize ans.
L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité le 1er octobre.

– Mme Georges Liger,
son épouse,
Le docteur Jacqueline Mouton-Liger et M. Marcel Mouton,
M. et Mme Alain Mouton-Liger,
Eve-Marie et François-Olivier,
M. et Mme Gilles Mouton-Liger,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges LIGER,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
croix du combattant volontaire,

rappelé à Dieu le 29 septembre 1984, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité en l'église de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise, le 2 octobre 1984.
Cet avis tient lieu de faire-part.
135, rue d'Alésia,
75014 Paris.

– Les présidents et administrateurs des Institutions de retraite du groupe Malakoff :
CAPIMMEC (institution AGIRC no 2),
IRPSIMMEC (institution ARRCO),
IRCOMMEC (institution UNIRS),
IRCASUP (section Malakoff),
Des organismes de prévoyance du groupe Malakoff :
CMAV (Caisse mutuelle d'assurance sur la vie),
URRPIMMEC,
SMM.
La direction et le personnel du *groupe Malakoff*,
ont le grand regret de faire part du décès de

M. Maurice PAUWELS,
ancien directeur général,
officier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Groupe Malakoff à Guyancourt (Yvelines), 15, avenue du Centre, 78281 Saint-Quentin, Yvelines Cedex.

– Madeleine Riffaud,
sa fille,
Fabienne Daix,
sa petite-fille,
Ses anciens élèves et amis,
ont la douleur de faire part de la mort *subite* de

Jean-Emile RIFFAUD,
directeur d'école honoraire,
engagé volontaire
dans la guerre 1914-1918,
ancien résistant 1939-1945.

Il a été inhumé dans la stricte intimité, près de l'école où il exerça tant d'années.

13, rue Villehardouin,
75003 Paris.

Remerciements

– Mme Pierre Emmanuel
et sa famille,
soutenus moralement dans leur épreuve par tous les témoignages de sympathie et d'amitié profonde exprimés par les amis de

Pierre Emmanuel,
les remercient avec gratitude d'avoir partagé leur douleur.

Communications diverses

– *NANE STERN*
inaugure la saison en présentant des
FAUX WOLMAN de WOLMAN
à propos de son livre *Vivre et mourir*, publié par Jacques Spiess et Nane Stern (*en vente à la galerie*) jusqu'au 3 novembre, du mardi au vendredi de 15 h à 20 h 30 ; samedi de 10 h à 12 h, et de 15 h à 20 h 30. 25, avenue de Tourville, Paris-7e, 705-08-46. A la FIAC, Nane Stern présente : KALLOS.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Le talent français aux Galeries Lafayette

L'exposition « La France a du talent », qui s'ouvre aux *Galeries Lafayette* le 5 octobre jusqu'à la fin du mois, apporte aux quelque 150 000 personnes qui défilent tous les jours dans le grand magasin du boulevard Haussmann un extraordinaire panorama de tout ce qui se fait de mieux dans le domaine du précieux comme du quotidien.

Sur huit niveaux, chaque rayon participe à la fête, orchestrée par le décorateur de films Hilson Mac Connico, Parisien d'adoption, magicien de nouvelles images. Ses vitrines qui feront école mêlent avec humour fiction et réalité.

Ainsi, dès l'abord, entre-t-on dans le jeu du générique impressionnant des couturiers et créateurs de mode féminine ou masculine, des grands noms de la décoration, de l'ameublement, des arts de la table, voire de la gastronomie avec la participation de « gros bonnets » venant signer leurs livres et divulguer quelques-uns de leurs secrets.

La recherche de la qualité se confirme par la participation du Comité Colbert qui rassemble quarante firmes du haut de gamme dans les domaines des arts de la table, de la joaillerie, des tissus et de la haute couture, dont les plus belles pièces ont déjà été exposées à l'Hôtel de la Monnaie en 1983.

La galerie Artcurial sort de ses murs de l'avenue Matignon avec un Hommage à Sonia Delaunay dont les couleurs éclatantes se répercutent dans la mode et la décoration depuis l'explosion des Arts Déco en 1925. La Réunion des Musées nationaux installe une boutique permanente de moulages du Louvre avec la Vénus de Milo, grandeur nature, de bijoux, jeux et foulards, tandis que le musée de Sèvres propose en sous-sol ses créations originales et ses reproductions.

« La France a du talent » se distingue aussi sur le plan culturel. Le Musée de l'impression de Mulhouse ouvre ses cartons historiques, celui de Romans ses boîtes de chaussures et celui de Poissy ses jouets. Enfants et adultes se détendront sur la terrasse devant les tableaux animés d'Astérix...

Aux deux étages du festival de la mode féminine, un hommage est rendu à *Yves Saint-Laurent* : prêt-à-porter de diffusion, accessoires et foulards, rasemblés dans un décor turquoise. *Jacques Grange* a même recréé un mini-salon de couture avec ses chaises dorées pour la projection du film de sa collection d'hiver (réservation téléphonique des places au 526-32-41). On pourra acheter, en édition limitée, sa dernière robe-smoking à boutons de strass.

Tous les créateurs ont d'ailleurs sorti un modèle spécial pour la manifestation, à 30 % en dessous de leur prix normal. Six défilés de mode sur le podium donnent les tendances de l'hiver des jeunes lauréats de la Fondation des Galeries Lafayette ainsi que des grandes griffes parisiennes qui se suivent sur deux étages autour de la coupole.

Au *Galfa-Club*, l'homme se voit offrir des démonstrations de fabrication de cravates ; des tenues de créateurs, de *Sonia Rykiel, Chantal Thomass, Jean-Rémy Daumas, Michel Klein, Lison Bonfils, Christa Fiedler*, entre autres, s'ajoutent aux stylistes spécialisés. *Jean Patou* propose une sélection de douze parfums.

Au rez-de-chaussée, les boutiques de prestige regroupent *Chanel* en accessoires et séparables pour la première fois à Paris, les sacs et bagages *Christian Dior, Cartier, Lancel*.

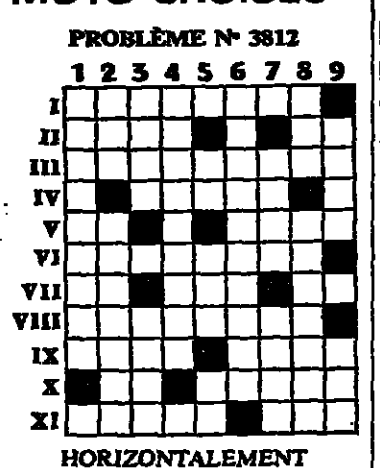
Un grand espace VIA met en valeur les meubles et les luminaires d'avant-garde. Les tables de bistrot 1930 ne sont pas oubliées pour autant. Parmi les décorateurs, *Andrée Putman* lance ici sa gamme de tissus d'ameublement pour Romanex. Les verriers et céramistes contemporains sont mis en scène, à côté de rééditions de faïences anciennes de Moustiers, Quimper, Rouen, Montpellier et Strasbourg. *Christofle, Ercuis* et *Ravinet D'Enfer* présentent leur musée de pièces uniques anciennes ou modernes. C'est le moment aussi de réassortir ses couverts et ses couteaux à des prix avantageux.

NATHALIE MONT-SERVAN.

★ Du 5 au 31 octobre, de 9 h 30 à 18 h 30.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3812



HORIZONTALEMENT

I. Mont de piété. – II. Veine littéraire. Participe passé. – III. Aujourd'hui, on en est à la veille. – IV. Il est très attachant avec ses cordes. – V. Temps court, ici raccourci. Fond, fondement ou *fondation*. – VI. Un tailleur le fait sur le dos de son client. – VII. Alternative. Danton a condamné le faux. Botte ou marche. – VIII. Religieuse en relation avec le saint honoré. – IX. Pièce anglaise ayant cours en France. On le donne souvent à des gens qui ne tiennent pas du tout à l'avoir. – X. S'inspire souvent d'une femme modèle. Organisme soumis à une stricte utilisation du temps. – XI. Quartier de lune. Point de départ d'une brillante mais éphémère carrière.

VERTICALEMENT

1. La bêtise des gens d'esprit et l'esprit des gens bêtes, selon notre plus grand romantique. – 2. Blonde « pale ». Cellule hypersensible. – 3. *Doué pour le piano. Complexe* d'infériorité ou symbole d'aisance. – 4. Livre de poche. – 5. Préposition. Qualifie l'espoir, jamais l'espérance. Personnel. – 6. Point de départ. – 7. Une blanche chez les Sarrasins. Bien qu'utilisée pour les ouvertures, n'en exige pas moins une clé. – 8. Espoir vain quand on mange son blé en herbe. Qui ne digèrent pas plus les boulettes que les farces. – 9. Qui a perdu son libre arbitre. Manière de se lever ou de se coucher.

Solution du problème n° 3811

Horizontalement

I. Grammaire. (*Cf.* « Ane ».) – II. Pointu. – III. Imprécis. – IV. Lorgnon. – V. Lieu. Nèpe. – VI. Este. Eros. – VII. Mie. Ali. – VIII. Erudition. – IX. Resurgi. (*Cf.* « Poindre ».). – X. St. Ebène. – XI. Embraser.

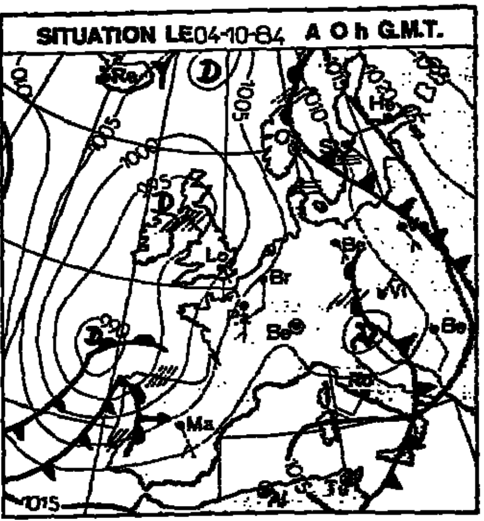
Verticalement

1. Guillemets. – 2. Moisir. Te. – 3. Apprêteur. – 4. Morgue. De. – 5. Mien. Miser. – 6. Ancône. Tuba. – 7. Itinéraires. – 8 Rus. Pologne. – 9. Résinier.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 04-10-84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 05-10-84 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard – Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 5 OCTOBRE A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 4 octobre à 0 heure et le vendredi 5 octobre à 24 heures.

La France restera sous l'influence d'une dépression centrée sur le sud-ouest du pays et dirigeant sur nos régions plusieurs lignes de grains très actives.

Vendredi, la France sera partagée en deux : au nord d'une ligne approximative Nantes-Belfort, ciel couvert et pluies presque toute la journée, seule la Bretagne bénéficiera d'une relative accalmie. Au sud de la ligne Nantes-Belfort, ciel variable très changeant avec des passages fréquents de lignes de grains donnant encore des pluies abondantes surtout près du relief. Entre ces lignes de grains organisées des averses et même localement des orages. Le vent continuera de souffler fort sur l'ensemble du pays, de la Méditerranée au Jura il soufflera du sud à plus de quatre-vingts kilomètres-heure ; sur la côte atlantique et à l'entrée de la Manche, il passera au Nord-Ouest soufflant encore en tempête.

Les températures minimales dans l'intérieur seront comprises entre 5 et 8 degrés, près de l'océan elle seront voisines de 10 degrés et ne dépasseront pas 12 à 13 degrés en bordure de Méditerranée. Au cours de l'après-midi 14 à 15 degrés sur la majeure partie du pays et 19 degrés dans le midi méditerranéen.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 4 octobre à 7 heures, de 1002 millibars, soit 765,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 octobre; le second le minimum de la nuit du 3 octobre au 4 octobre) : Ajaccio, 19 et 10 degrés; Biarritz, 17 et 12; Bordeaux, 16 et 9; Bourges, 15 et 7; Brest, 15 et 9; Caen, 16 et 7; Cherbourg, 13 et 6; Clermont-Ferrand, 16 et 6; Dijon, 13 et 4; Grenoble-St-M.-H., 12 et 6; Grenoble-St-Geoirs, 13 et 6; Lille, 14 et 6; Lyon, 13 et 6; Marseille-Marignane, 18 et 10; Nancy, 13 et 5; Nantes, 16 et 11; Nice-Côte d'Azur, 17 et 10; Paris-Montsouris, 16 et 6; Paris-Orly, 15 et 6; Pau, 17 et 10; Perpignan, 21 et 12; Rennes, 16 et 9; Strasbourg, 12 et 7; Tours, 16 et 7; Toulouse, 17 et 10; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 15 degrés; Amsterdam, 15 et 6; Athènes, 27 et 18; Berlin, 17 et 10; Bonn, 14 et 6; Bruxelles, 15 et 7; Le Caire, 32 et 19; Iles Canaries, 26 et 21; Copenhague, 17 et 10; Dakar, 31 et 26; Djerba, 35 et 20; Genève, 10 et 4; Istanbul, 27 et 16; Jérusalem, 27 et 15; Lisbonne, 19 et 17; Londres, 15 et 7; Luxembourg, 12 et 6; Madrid, 17 et 10; Montréal, 9 et 5; Moscou, 18 et 5; Nairobi, 26 et 13; New-York, 19 et 9; Palma-de-Majorque, 21 et 12; Rio-de-Janeiro 27 et 22; Rome, 21 et 16; Stockholm, 16 et 14; Tozeur, 35 et 19; Tunis, 30 et 16.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 4 octobre :

UN DECRET

● Modifiant le décret du 11 juillet 1980 modifié portant fixation des cotisations à l'assurance personnelle.

UNE LISTE

● Complémentaire d'admission à l'Ecole militaire interarmes en 1984.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 6 OCTOBRE

« Saint-Denis et la façade du vitrail gothique », 14 h 30, devant la façade, Mme Brossais.

« Les journées d'octobre 1789 et la Révolution au temps des tuileries », 15 heures, arc de triomphe du Carrousel, Mme Lemarchand.

« L'hôtel d'Evreux et la place Vendôme », 19, place Vendôme, Mme Saint-Girons.

« L'Institut de France », 15 heures, 23, quai Conti, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« *L'impressionisme* », *14 h 30, musée* du Jeu de Paume (Approche de l'art).

« Les trésors royaux au Louvre », 10 h 20, bureau d'information (D. Bouchard).

« L'hôtel de Lassay, demeure du président de l'Assemblée nationale », 15 heures, 4, place du Palais-Bourbon (Marion Ragueneau).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les flâneries).

« La nouvelle Athènes », 14 h 30, 14, rue de la Rochefoucault (la France et son passé).

« Le Sénat », 15 heures, angle de la rue de Tournon (*La* France et son passé).

« Notre-Dame », 15 heures, métro Cité (Mme Hauller).

« Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (M. Jaslet).

« Le cimetière du Père-Lachaise », 14 h 45, métro Père-Lachaise (Vincent de Langlade).

« *La Mosquée* », *15* heures, devant l'entrée (Mme Lasnier).

CONFÉRENCE

14 h 45, théâtre des Mathurins, Alain Gourdon : « Un type d'homme d'État : Pierre Mendès France » (Le Nouveau Faubourg).

La revalorisation des pensions des anciens combattants

Le projet de budget destiné aux anciens combattants pour 1985 prévoit une augmentation du taux des pensions au 1er octobre l'an prochain (soit un crédit nouveau de 55 millions de francs), ainsi que l'affectation de 5 millions de francs à la « médicalisation » des maisons de retraite. Cette nouvelle tranche de rattrapage de ce qu'on nomme le « rapport constant » entre le taux des pensions militaires et l'évolution des traitements dans la fonction publique ne répond pas aux espoirs qu'avait fait naître chez les ayants-droit l'arrivée de M. François Mitterrand à l'Elysée en 1981 et à ses promesses électorales. Ce retard, qui était de 14,26 % en 1979, ne sera plus que de 7,40 % à la fin de 1984.

Présidant, le mercredi 26 septembre, la commission spéciale à laquelle participent les rapporteurs du budget des anciens combattants à l'Assemblée nationale et au Sénat ainsi que des représentants d'associations, M. Jean Laurain, secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants, a mentionné que les crédits prévus pour 1985 s'élèvent à 26,238 milliards de francs, soit une augmentation de 0,71 % en francs courants.

Selon lui, il s'agit d' « *un budget de redéploiement, mais aussi de fidélité aux engagements* » qui présente trois caractéristiques : efforts d'adaptation des services aux missions qui leur sont assignées, nouveaux crédits en faveur des handicapés, volonté du gouvernement de faire un effort de solidarité en faveur des ressortissants les plus âgés.

Les crédits en moyens de service (+ 8,7 %) permettront d'achever l'informatisation et la bureautique de l'administration centrale des anciens combattants. La suppression de trois cents emplois – dans le cadre plus général des cinq mille quatre cent vingt-quatre postes prévus dans la fonction publique – se fera sans licenciement, mais sous forme de départs à la retraite ou de vacances de postes. L'action en faveur des handicapés se traduira par une adaptation des écoles de rééducation professionnelle à la mesure d'un marché de l'emploi en pleine mutation.

Deux dispositions ont été privilégiées en faveur des anciens combattants :

1) *Augmentation des pensions au 1er octobre 1985 (55 millions de francs)*. Il ne restera plus alors que 5,86 % à « rattraper » sur les 14,26 % constatés en 1979 par rapport aux indices correspondants de la fonction publique, retard, il convient de le rappeler, que ni M. Giscard d'Estaing ni M. Raymond Barre *n'avaient consenti à prendre en* considération. La réalisation de cet engagement aura nécessité entre 1981 et 1986 l'inscription d'une *dotation globale de 2,17 milliards de* francs. Précisons que le paiement de ces pensions militaires constitue 96 % du budget des anciens combattants.

2) *Médicalisation des maisons de retraite d'anciens combattants pour laquelle un crédit de 5 millions de francs est prévu.*

Ainsi le gouvernement a-t-il maintenu intégralement son calendrier de rattrapage exposé en mars dernier : ayant renoncé à l'intégration des indemnités de résidence et spéciales accordées aux fonctionnaires dans les éléments du rattrapage, il prévoit 1 % dans le budget de 1985, 1,86 % dans le budget de 1986 et 4 % sur ceux de 1987 et de 1988. Autrement dit, le respect de l'engagement par M. François Mitterrand au sujet du rattrapage, mais seulement au terme du septennat, alors que les ayant-droit y comptaient pour les législatives.

L'Union françaises des associations de combattants (UFAC) – qui « fédère » quelque deux millions de combattants – avait fait, le 5 juillet dernier, les contre-propositions suivantes sur la base d'un calendrier s'achevant en 1986 : 0,86 % dans le collectif budgétaire de 1984, puis 3 % en 1985, enfin 3 % en 1986. Le gouvernement n'ayant pas retenu ce découpage à cause de la politique de rigueur appliquée aux dépenses publiques, l'UFAC – considérant la diminution du nombre des pensionnés (moins 3,5 % en 1983 et probablement plus en 1984) – estime réalisable une accélération du calendrier de rattrapage au rythme suivant : en 1985, une tranche de 1 % au 1er janvier, puis 1 % au 1er juillet; en 1986, le reliquat, soit 3,86 %.

Pour sa part, M. Jacques Goujat, secrétaire général de la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Afrique du Nord (FNCPG - CATM), – la plus importante des associations avec plus de cinq cent vingt mille adhérents, – exprime clairement sa déception.

Pour ce qui concerne les anciens combattants d'Afrique du Nord, malgré l'égalité des droits avec les autres générations du feu qu'on a fini par leur reconnaître, une constatation s'impose : en raison des lenteurs administratives, un ancien combattant d'AFN seulement sur quatre est *titulaire de la carte* du combattant, vingt-deux ans après la fin du conflit.

CLAUDE DURIEUX.

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement de TAC O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 19/08/84)

Le numéro 041787 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille 141787, 241787, 341787, 441787, 541787, 641787 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
001787	040787	041087	041707	041780	10 000,00 F
011787	042787	041187	041717	041781	
021787	043787	041287	041727	041782	
031787	044787	041387	041737	041783	
051787	045787	041487	041747	041784	
061787	046787	041587	041757	041785	
071787	047787	041687	041767	041786	
081787	048787	041887	041777	041788	
091787	049787	041987	041797	041789	

Tous les billets se terminant par	gagnent
1787	5 000,00 F
787	1 000,00 F
87	200,00 F
7	100,00 F

84 TACOTAC — TIRAGE DU MERCREDI 3 OCTOBRE 1984 — 75e

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

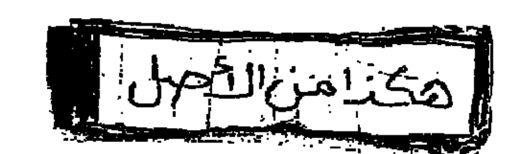
TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES (F.)	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES (F.)
1	71	200	6	26	200
	371	700		76	200
	801	500		366	500
	831	500		636	500
	3 851	2 000		0 846	2 000
	59 901	10 000		34 846	10 000
	63 911	10 000		44 616	10 000
				92 626	10 200
2	202	500	7	07	200
	422	500		437	500
	542	500		677	500
	672	500		1 327	2 000
	30 392	10 000		05 747	10 000
	396 382	4 000 000		59 947	10 000
				97 937	10 000
3	3	100	8	218	500
	513	600			
	543	600			
4	1 104	2 000	9	9	100
	3 954	2 000		179	600
	6 714	2 000		579	600
	7 664	2 000		889	600
	60 374	10 000		799	600
				809	600
				0 549	2 100
				213 849	1 000 100
5	55	200	0	néant	néant
	665	600			
	3 275	2 000			
	6 005	2 000			

LOTO N° 40 TIRAGE DU MERCREDI 3 OCTOBRE 1984

1 5 29 36 40 42 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 15

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 10 ET SAMEDI 13 OCTOBRE VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

84 TRANCHE DES CHAMPIGNONS — TIRAGE DU MERCREDI 3 OCTOBRE 1984 — 74e



Le Monde des livres

Sur de Gaulle, voyez Lacouture

Par Henri GUILLEMIN

L'écrivain qui a raconté la vie de Léon Blum, et celle de Pierre Mendès France, retrace maintenant le destin du général. De Gaulle a trouvé son biographe.

DÉFINITIF ? Ce terme-là est toujours teinté d'imprudence. J'ai pourtant bien envie de l'appliquer au gigantesque monument biographique qu'élève en deux temps Jean Lacouture à de Gaulle. Aujourd'hui le tome I *le Rebelle*, qui nous conduit jusqu'au *« sacre »* du général, le 26 août 1944 à Paris. Dans quelques mois, le tome II, 1944-1970.

Il faudrait maintes colonnes du *Monde* pour énumérer en survol, ce que *le Rebelle* nous révèle ou nous remémore sur le destin du général avant cette prise du pouvoir en France qui, depuis juin 1940, constitua son objectif tenace et invariable.

Voici les *« innombrables lettres »* adressées par de Gaulle à des parlementaires pour les intéresser à son effort en faveur des divisions blindées ; voici l'audace, en apparence extrême, du *Mémorandum* de janvier 1940, où, face à l'ennemi, un simple colonel crie à ses compatriotes : *« Vos chefs sont inaptes ; vous êtes désarmés ! »* – de quoi, dira le diplomate anglais Ledwige, se faire, en Grande-Bretagne, immédiatement rayer des cadres.

Voici ce futur maréchal Juin qui, en se ralliant aux Américains, le 10 novembre 1942, revient de loin, vraiment de très loin, car il avait poussé l'esprit de *« collaboration »* au point de se rendre personnellement à Berlin, en décembre 1941, pour y étudier avec Goering les moyens concrets d'un appui logistique prêté en Tunisie, par les forces vichystes, à l'Afrika Korps.

Quel agrément, la compagnie de Jean Lacouture écrivain, dont la plume multiplie les trouvailles, qu'il s'agisse du *« phosphorescent capitaine »* de 1927, de Weygand *« grand vicaire du culte de Foch)* (et si préoccupé, selon un de Gaulle, ici d'accord avec Céline, de *« ses conseils d'administration »)*, de Déat au *« regard nocturne »*, de Bullitt, l'ambassadeur américain à Paris en 1940, si peu doué pour l'expression claire que *« tout ce qu'on peut lire de lui semble gribouillé par un hanneton »*, ou du pauvre général Giraud, *« artichaut mangé feuille à feuille par un rival qui s'était déjà fait les dents sur des adversaires d'une autre stature » !* Jean Lacouture se dérobe à quelque avis que ce soit, de sa part, quant à l'énigme qui continue d'entourer l'arrestation, à Lyon, de Jean Moulin, abstention exigée par l'axiome : *res judicata*, etc. : ce qu'a décidé la justice revêt la nature, intouchable, d'une vérité historique. Mais soyons lui reconnaissants d'avoir souligné que Dewavrin-Passy, qui ne pouvait rien ignorer de la mission précise confiée par de Gaulle à Moulin, n'en chercha pas moins à *« prendre de vitesse »* le délégué du général.

Dewavrin n'a cessé de répondre par un éclat de rire à ceux qui l'avaient stupidement confondu avec les gens de la Cagoule ; mais Lacouture tient à citer le témoignage de La Rocque, quelqu'un qui, en ce domaine, ne parle pas sans savoir et qui, interrogé, ne cachera point que le jeune officier Albert Dewavrin *« fut mêlé, de bien près, au milieu des années 30, à plusieurs projets, Cagoule ou pas, qui prenaient pour cible la République »*.

« Il est nécessaire de faire occuper Paris au plus tôt »

De Gaulle, dans ses *Mémoires*, avare comme on le sait de compliments, décore soudain Eisenhower d'un beau titre : *« un homme au cœur généreux »*. Je pense bien ! En dépit des férocités, parfois presque risibles de son chef, le président Roosevelt, à l'égard de de Gaulle qu'il ne pouvait souffrir, Eisenhower va se faire, avec bienveillance, le complice du général dans l'organisation d'une mise en scène à laquelle de Gaulle tient pardessus tout et dont dépend son avenir politique. Il faut, il faut absolument que ce soit lui, de Gaulle, avec sa 2e DB, qui pénètre dans Paris avant les Américains.

Sur la libération de Paris, thème ultra délicat tant y affleurent les dangers du blasphème et du sacrifice, Jean Lacouture a soin de reproduire la note, décisive dans sa substance, que, de Rennes, dès son arrivée en France, de Gaulle a fait porter de toute urgence au commandant américain. Eclate, dans ce texte la preuve que de Gaulle connaissait, sans erreur, l'état des choses. Lisons : *« Etant donnée la disparition presque complète (...) des forces allemandes à Paris »*, j'estime *« nécessaire de faire occuper Paris au plus tôt »*. Limpide, non ? De Gaulle ne dit ni *« conquérir »*, ni *« libérer »* ; il use du seul terme approprié : *« occuper »*. Il insiste pour que l'on rentre en hâte dans cette capitale que les occupants évacuent.

Lacouture se donne l'élégance de rester silencieux sur ce qu'eut, au vrai, d'assez inouï le fait que de Gaulle, dans sa harangue du *25 août à l'Hôtel de Ville, ne prononce* pas un mot d'hommage à ces alliés, sans qui jamais, ce 25 août 1944, il n'eût été là où il était. Il lui importe que les Parisiens se figurent, que tous les Français (et, si possible, le monde entier) s'imaginent que la délivrance de Paris est l'œuvre du général de Gaulle. Au débarquement du 6 juin n'avaient pris part, symboliquement, sur 156 000 hommes, que 177 soldats *français, la 2e DB n'avait pas été* engagée au combat avant le 7 août ; l'apport des forces françaises à l'offensive américaine en direction de Paris avait été, militairement, négligeable : une goutte d'eau dans le torrent. Et Lacouture peut légitimement écrire que si même de Gaulle n'eût pas existé *« Hitler n'en aurais pas moins été vaincu »* ; sans la coalition URSS-USA, le sort du monde eût été pareillement réglé. Le sort du monde, sans doute ; pas celui de la France.

Loyauté insigne de Jean Lacouture. Son livre se refuse à l'idolâtrie comme au dénigrement. Il reconnaît que de Gaulle est *« capable d'astuces plus courtes que lui et de ruses moins hautes que son style »*; qu'il sait *« ne pas dédaigner la brigue »* ; que ses lettres à Paul Reynaud frôlent *« l'obséquiosité »* ; que ses comportements à l'égard des Libanais et des Syriens furent, très exactement, *« jésuitiques »* ; qu'à notre étonnement, mais c'est ainsi, l'écriture du général est *« penché, un peu molle »*, presque *« languide »*. Le quarantième et dernier chapitre du *Rebelle* contient l'esquisse d'un portrait intérieur de de Gaulle. J'y devinerais (ai-je tort ?) une admiration qui l'emporte toujours sur l'agacement, un respect que l'ensemble des faits et leur signification arrachent à l'historien malgré quelques détails contrariants.

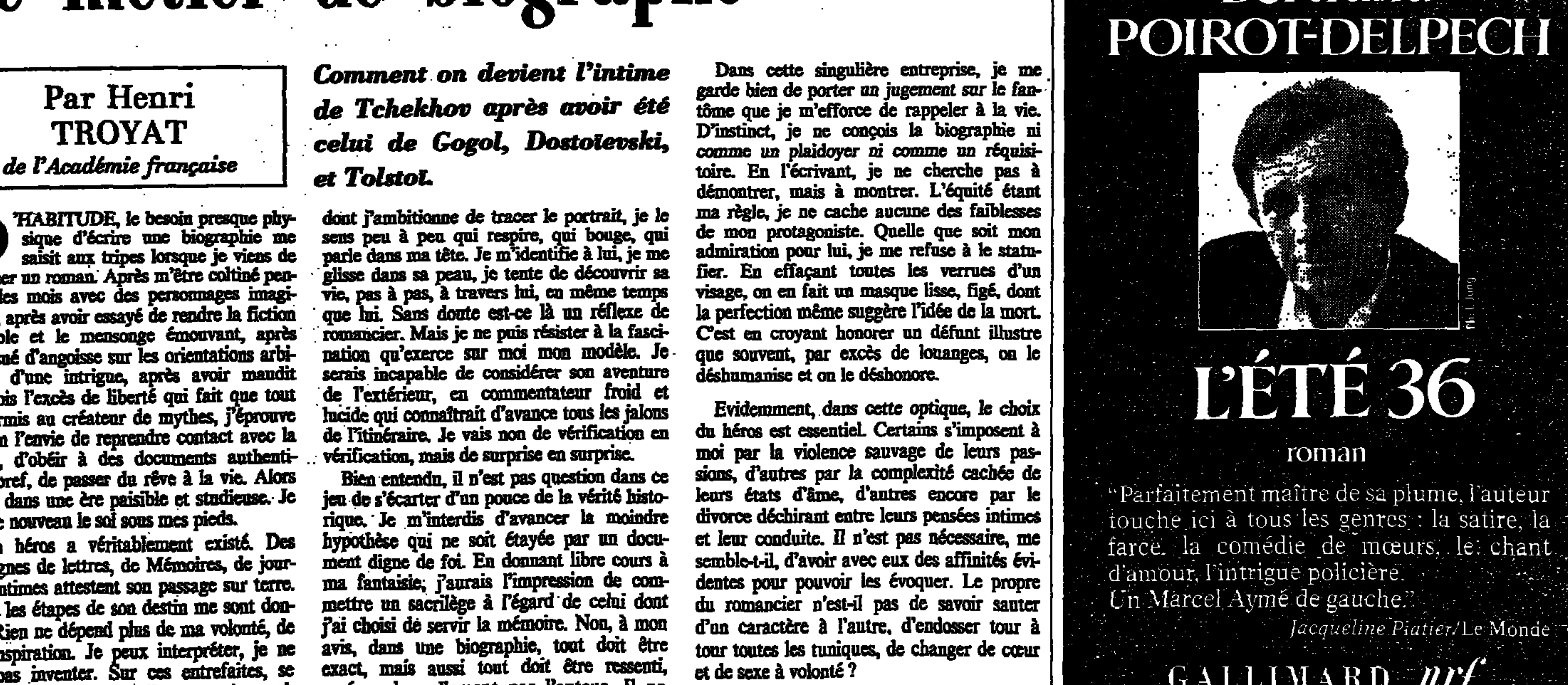
Mais j'en reviens à mon propos initial. Sottise, ou non, le recours, pour qualifier ce grand livre, à une épithète périlleuse ? Sûrement, avec le passage des années, de nouveaux documents surgiront, concernant de Gaulle ; il en est bien sorti concernant Napoléon plus de cent ans après sa mort. Reste, j'en jurerais, que pour quelque vingt ou trente ans, l'étudiant qui s'informera auprès de son professeur : *« Et sur de Gaulle, quoi de fondamental ? »* s'entendra forcément répondre : *« Sur de Gaulle ? Voyez Lacouture. »*

★ **DE GAULLE. Le rebelle, de Jean Lacouture. Tome 1. Le Seuil. 99 F.**

(Lire page 4 : Les vedettes ne s'aiment pas. *L'histoire des mauvaises relations entre Roosevelt et de Gaulle.)*

GAMMA/JEAN-PIERRE BONNOTTE

Le métier de biographe



Par Henri TROYAT
de l'Académie française

Comment on devient l'intime de Tchekhov après avoir été celui de Gogol, Dostoïevski, et Tolstoï.

D'HABITUDE, le besoin presque physique d'écrire une biographie me saisit aux tripes lorsque je viens de terminer un roman. Après m'être coltiné pendant des mois avec des personnages imaginaires, après avoir essayé de rendre la fiction plausible et le mensonge émouvant, après avoir sué d'angoisse sur les orientations arbitraires d'une intrigue, après avoir maudit cent fois l'excès de liberté qui fait que tout est permis au créateur de mythes, j'éprouve soudain l'envie de reprendre contact avec la réalité, d'obéir à des documents authentiques, bref, de passer du rêve à la vie. Alors j'entre dans une ère paisible et studieuse. Je sens de nouveau le sol sous mes pieds.

Mon héros a véritablement existé. Des montagnes de lettres, de Mémoires, de journaux intimes attestent son passage sur terre. Toutes les étapes de son destin me sont données. Rien ne dépend plus de ma volonté, de mon inspiration. Je peux interpréter, je ne peux pas inventer. Sur ces entrefaites, se déclenche une opération d'osmose très particulière. A force de me renseigner sur celui dont j'ambitionne de tracer le portrait, je le sens peu à peu qui respire, qui bouge, qui parle dans ma tête. Je m'identifie à lui, je me glisse dans sa peau, je tente de découvrir sa vie, pas à pas, à travers lui, en même temps que lui. Sans doute est-ce là un réflexe de romancier. Mais je ne puis résister à la fascination qu'exerce sur moi mon modèle. Je serais incapable de considérer son aventure de l'extérieur, en commentateur froid et lucide qui connaîtrait d'avance tous les jalons de l'itinéraire. Je vais non de vérification en vérification, mais de surprise en surprise.

Bien entendu, il n'est pas question dans ce jeu de s'écarter d'un pouce de la vérité historique. Je m'interdis d'avancer la moindre hypothèse qui ne soit étayée par un document digne de foi. En donnant libre cours à ma fantaisie, j'aurais l'impression de commettre un sacrilège à l'égard de celui dont j'ai choisi de servir la mémoire. Non, à mon avis, dans une biographie, tout doit être exact, mais aussi tout doit être ressenti, revécu charnellement par l'auteur. Il ne s'agit pas de raconter, mais de ressusciter.

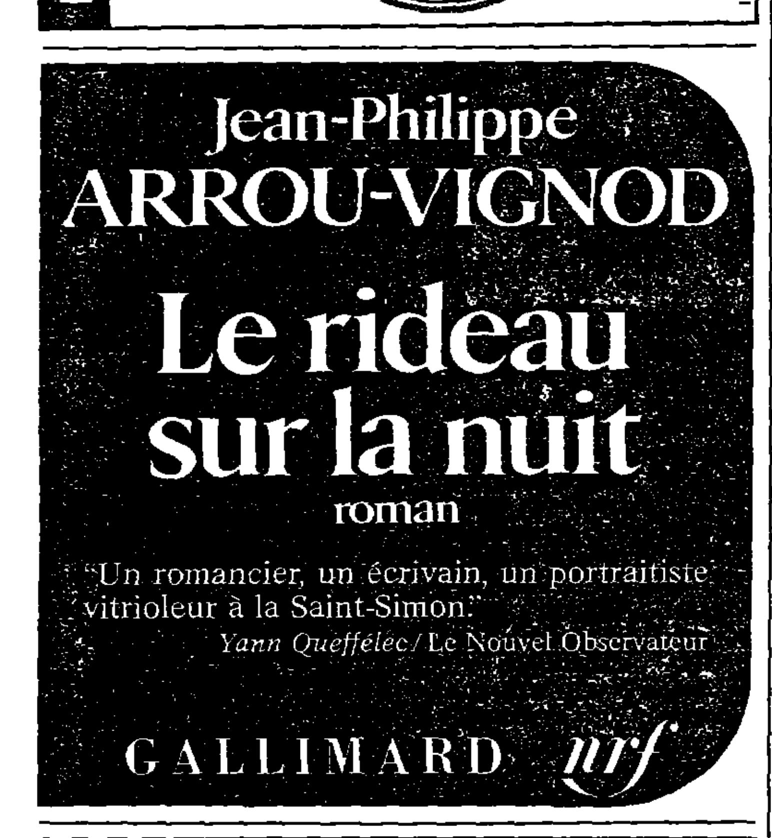
Dans cette singulière entreprise, je me garde bien de porter *un jugement sur* le fantôme que je m'efforce de rappeler à la vie. D'instinct, je ne conçois la biographie ni *comme un plaidoyer ni comme un réquisitoire*. En l'écrivant, je ne cherche pas à démontrer, mais à montrer. L'équité étant ma règle, je ne cache aucune des faiblesses de mon protagoniste. Quelle que soit mon admiration pour lui, je me refuse à le statufier. En effaçant toutes les verrues d'un visage, on en fait un masque lisse, figé, dont la perfection même suggère l'idée de la mort. C'est en croyant honorer un défunt illustre que souvent, par excès de louanges, on le déshumanise et on le déshonore.

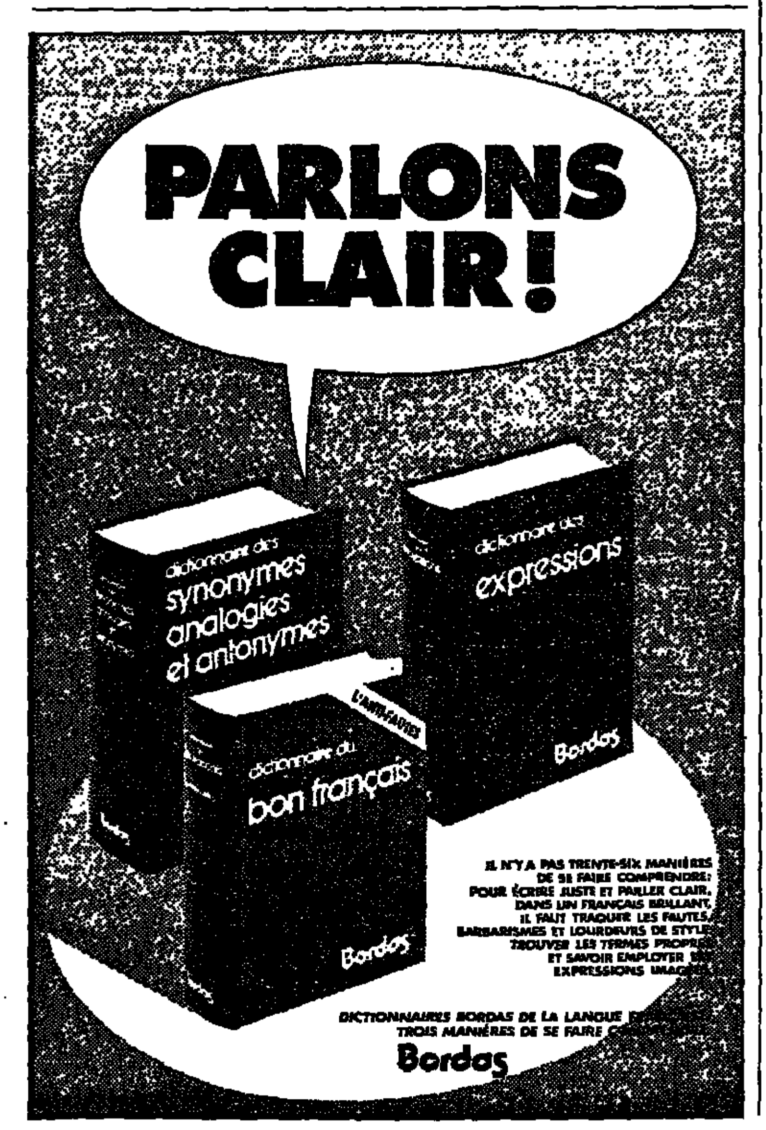
Evidemment, dans cette optique, le choix du héros est essentiel. Certains s'imposent à moi par la violence sauvage de leurs passions, d'autres par la complexité cachée de leurs états d'âme, d'autres encore par le divorce déchirant entre leurs pensées intimes et leur conduite. Il n'est pas nécessaire, me semble-t-il, d'avoir avec eux des affinités évidentes pour pouvoir les évoquer. Le propre du romancier n'est-il pas de savoir sauter d'un caractère à l'autre, d'endosser tour à tour toutes les tuniques, de changer de cœur et de sexe à volonté ?

(Lire la suite page 24.)

A LA VITRINE







ROMANS

« Amina » sur les chemins de la liberté

Quand ses seins ont poussé, la vie d'Amina a commencé à se compliquer. *Les hommes du village* la regardaient avec des yeux qu'elle n'aimait pas. On allait bientôt la donner en mariage à l'un d'eux. Elle aurait des enfants, un homme uni*que, et la nourriture à faire.* Elle pilerait toute sa vie, sans voix et sans désir, au fond de la terre d'Afrique.

Elle a refusé. Elle a fait ce que sa mère n'aurait jamais osé ni même *songé : fuir, oublier* le village, descendre vers le Sud, connaître des hommes, les regarder, les toucher, prendre leur argent, et s'asseoir un jour au bord de la mer. Parce qu'elle *préfère* la vie à la mort, Amina. C'est, somme toute, assez rare.

Beau et sobre, ce premier roman de Françoise Gange esquisse une silhouette nerveuse et insolite : une *adolescente possédée par le désir* de vivre, qui est peut-être l'autre nom de la sagesse. — *R.-P. D.*

★ **AMINA, de Françoise Gange, Denoël, 178 pages, 68 F.**

La passion plus forte que l'amour

Eprise d'un homme qui a l'*« arrogance d'un homme mûr »* irritant par *« sa duplicité, son esprit sarcastique, sa complaisance »,* la jeune héroïne d'Anne Michel le suit en Afrique, celle des moiteurs et des luxuriances où une passion à sens unique la marquera définitivement. Et c'est l'originalité de ce roman que de présenter une histoire d'amour fou à une voix. Cazette, qui propose à celle qu'il veut épouser d'aller *« avec des hommes »* n'est, en effet, pas un amant banal. Sa vie a un secret qui ne peut que briser une femme passionnée.

Prise entre trois hommes, celui qu'elle aime, l'objet du secret et celui *qui le détient* pour chantage, la prétendante à l'exercice d'amour paraît d'abord n'être qu'un objet qui veut l'être, mais sa lucidité — rare chez les passionnés — la sauve de *la servilité des aveugles volontaires,* sinon de la souffrance. Et allant jusqu'à lancer un défi à la mort, elle montre, à l'encontre de l'idée reçue, que si l'amour n'est pas plus fort *que tout, rien ne peut détruire une* passion. La plume passionnée d'Anne Michel rend excellemment cette situation sans retour. — **P.-R. L.**

★ **EXERCICE D'AMOUR, de Anne Michel, Calmann-Lévy, 150 pages, 52 F.**

La chrétienne et le musulman

Sarah Leilah, comme son nom ne l'indique pas, est bretonne et catholique ; Ali Ben Taleb, *« tête de Berbère, délicate et fine... presque nègre »*, est musulman. Dans Strasbourg enneigé, un couple étrange. Curieux, cette petite bonne femme boîteuse et ce descendant de Peuhls qui errent sous les lampions *de Noël. Un baiser dans la cathé*drale, l'amour à l'hôtel... Brève rencontre.

Trois jours volés au temps, entracte voulu et propice au défilé *d'images anciennes : les amis polo*nais réfugiés en France, la maman pilant le mil, *l'enfance* en Bretagne, ce soir où, Ali la tenant par la main, Sarah se fit traiter de *« fille à nègre, fille à merde »,* d'autres instantanés qui mêlent aux souvenirs personnels *ceux qu'ils eurent en commun.* Car ils vécurent ensemble, trente ans plus tôt ; quelques mois d'un amour qui n'a pas résisté aux différences. Depuis, à la tête d'une grande famille, Ali est marchand au Maroc ; Sarah, qui fut libraire rue Lepic, est *veuve et a un fils. Et puis...* ne privons pas le lecteur de la surprise du dénouement de ce roman où le réel et la fiction s'effacent pour que ne soient plus que la vérité d'un être et cette autre réalité que sont les barrières séculairement élevées entre les *races.*

Catherine Paysan nous donne, à sa façon simple et forte, émouvante et mesurée, l'un des beaux romans de la saison. — **P.-R. L.**

★ **LE RENDEZ-VOUS DE STRASBOURG, de Catherine Paysan, Denoël, 215 pages, 68 F.**

« Les Conquérants »

Avec ses *Conquérants,* Denis Tillinac brode sur le thème classique *« Que sont devenus, vingt ans* après, les camarades de jeunesse ? » Mais peut-on s'intéresser vraiment à ces trois hommes, devenus, avec la vie, des caricatures *en armure* de lieux communs : François, le prof ; Jérôme, le psychiatre parvenu ; Pierre, *journaliste,* qui déclenche, par hasard, le processus des retrouvailles autour d'une Laura qu'ils croient tous avoir un peu aimée et sur laquelle ils se mettent à *« phantasmer », tandis* que le quatrième « mousquetaire », Richard, fait une réapparition inattendue et providentielle ? Peints à gros traits, leur moyen de pister les *souvenirs* est la *saoûlerie* en commun, pastis ou whisky, selon le degré de snobisme ; un *match* aussi, et, durant deux heures, ils se croient redevenus « comme avant ». C'est pauvre.

Si le roman n'était lacéré, en éclair, de quelques formules vives où l'on retrouve le moraliste du *Bonheur à Souillac* et de *Spleen en Corrèze : (« On se souvient d'avoir désiré un destin, on n'a guère consommé qu'une existence. »),* on fermerait le livre sur une impression de gâchis. Car Tillinac, bourré de talent — la verve joviale alliée au coup d'œil cinglant — est en train *de l'abîmer. Avec un vocabulaire* et une syntaxe qui se veulent modernes, on prend le risque de devenir illisible dans les deux ans, tant la langue parlée bouge vite.

Ce cinquième roman, qui devrait signaler la maîtrise, a de l'acné comme une œuvre de débutant. On le dit avec tristesse, avec l'espoir, aussi, d'un redressement. — **G. G.-A.**

★ **A LA SANTÉ DES CONQUÉRANTS, de Denis Tillinac, 212 pages, Robert Laffont, 68 F.**

Un second rayon de qualité

On ne saurait dire de ce roman d'Isaure de Saint-Pierre s'il est plus érotique qu'onirique, héritier de *Justine* ou d'*Emmanuelle,* collection de *fantasmes ou réflexions sur l'enfer des sexualités sans interdit.* De toute façon, sous une forme épistolaire qui permet le « tu » — adresse directe au destinataire et au lecteur, — c'est, dans le genre, un livre sur*prenant.* A plus d'un titre.

Il s'agit d'un *« huis clos érotique »,* bien sûr, mais l'on n'est pas habitué, dans cet univers, à une telle prose, qui court, halète, fait sa part autant au propos qu'au plaisir d'écrire — et bien. C'est aussi une *interrogation* sur *les débordements* de la folle du logis quand l'habitée concrétise ses rêves en en faisant des mots.

C'est également une histoire, et non une *succession de rencontres* enchaînées pour le seul prétexte de la description des lascivités ; l'histoire d'une croisière où les passagers, oubliant le monde et ses horreurs, *ne pensent qu'à « boire, manger et baiser »,* l'histoire d'une femme qui profite de ce temps hors du temps pour dire son désespoir, lancer un appel au secours vers *l'aimé absent et, sous le couvert de* l'impudeur, écrire autant à lui que pour elle-même, pour mieux se connaître en exorcisant le chagrin.

Un livre du second rayon qui ne *déparerait pas le premier.* — **P.-R.L.**

★ **UNE CROISIÈRE EN ENFER, d'Isaure de Saint-Pierre, Belfond, 255 pages, 89 F.**

Pièges pour rêveurs

Depuis qu'elle a été prise en fla*grant délit de vol à l'étalage,* Mme Paoli a renoncé au monde. Elle vivote en recluse, et se livre à une sorte de varappe pour s'extraire de son fauteuil où elle égrène les *heures et les souvenirs. Au-dessus* de son appartement, trottine Mme Malterre, que tous les bruits effarouchent comme ces oiseaux qu'elle effleure dans un beau livre *d'images.*

Il y a aussi le fils de Mme Paoli, Salvador, un gnome oisif, étriqué, *qui rencontre* Roberto da Silva, un Argentin mystérieux aux rêves de jungles et de fleuves tumultueux. Le parfum de l'aventure, la chaleur de l'amitié, la songerie partagée, les conduisent à commettre un mauvais coup, tribut sordide à un improbable départ.

● EN POCHE

● COMMENT SE PREND UNE DÉCISION, celle en particulier du « décideur » qui pèse tant sur notre vie ? Lucien Sfez s'attache, *dans un brillant « Que sais-je ? » (la décision, n° 2 181, PUF), à définir* l'évolution du concept à travers l'histoire et les mécanismes idéologiques complexes qui précèdent la prise de décision. Cette « critique de la décision » qui débusque les centres de pouvoirs et à laquelle « l'homme de la rue » serait de plus en plus réceptif, pour*rait conduire,* selon Lucien Sfez, *à une autre manière de décider aux* finalités libératrices.

● *« IL EST AU CŒUR DU MONDE OCCIDENTAL UN CONFLIT SANS ESPOIR, SOUS QUELQUE FORME QUE NOUS LE DÉCOUVRIONS : CELUI DE L'HOMME ET DE CE QU'IL A CRÉÉ. »* Tout Malraux n'est-il pas dans ce diagnostic désenchanté ? Il le délivra dans *la Tentation de l'Occident,* publié en 1926 et *réédité* aujourd'hui par « les Cahiers rouges » (Grasset). Cet essai ambitieux qu'il écrivit entre 1921-1925 sous la forme d'une correspondance entre deux jeunes gens, un Chinois qui visite l'Europe et un Français qui séjourne en Extrême-Asie, annonçait ses trois romans « asiatiques » : *Les Conquérants, la Voie royale et la Condition humaine.*

● MÉTHODES STRUCTURALE ET DIALECTIQUE sont-elles *convergentes, complémentaires, contradictoires ?* Le philosophe marxiste Lucien Sève propose dans *Structuralisme et dialectique* (coll. « Essentiel », Ed. sociales) de prolonger la réflexion et la discussion à partir de l'état actuel de la question. Cet ouvrage regroupe les études que Sève a consacrées au sujet de 1967 à 1984. *L'une d'elles est inédite.*

● JOSEPH ALOIS SCHUMPETER, mort en 1950, s'est employé tout au long de sa vie à réfuter les thèses de Marx pour les dépasser. Considéré en son temps comme un marginal parmi ses pairs, l'économiste viennois bénéficie aujourd'hui d'un *regain* d'intérêt. Il est présenté par ses nouveaux adeptes comme le chantre d'un *néo-libéralisme alors qu'il annonçait comme « inéluctables le dépérissement du capitalisme et le passage au socialisme »* (cf. l'étude de B. Coriat et R. Boyer dans *le Monde diplomatique* de septembre 1984). Autant aller y voir de plus près, avec *Impérialisme et classes sociales,* traduit par Suzanne de Segonzac et Pierre Bresson et présenté par Jean-Claude Passeron (coll. « Champs », Flammarion). Cet ouvrage contient trois études peu *utilisées par* les commentateurs des thèses de Schumpeter : *la Sociologie des impérialismes* (1919), *Les Classes sociales en milieu ethnique homogène* (1927) et *la Crise de l'Etat fiscal* (1918).

● *DESCENTE AUX ENFERS DE LA DROGUE,* hallucinations et métamorphoses, cauchemars et délires, clowneries et horreurs, érotisme et perversions, comique presque insoutenable : tous les ingrédients sont réunis pour attirer l'attention des censeurs. Longtemps interdit, *le Festin nu* est devenu aujourd'hui légendaire. Son auteur, *l'Américain William Burroughs, considéré comme le chef de* file de la « beat generation », l'acheva à Tanger et le publia d'abord *à Paris, chez Olympia Press.* Gallimard, qui fit traduire *le Festin nu* en 1964 par Eric Kahane, le reprend dans sa collection « L'imaginaire ».

● *« DÉNONCER L'INTÉGRISME ISLAMIQUE, C'EST AU CONTRAIRE ENCOURAGER LES MUSULMANS MODERNISTES A EN FAIRE AUTANT, C'EST ÉCLAIRER LES MUSULMANS ABUSÉS. »* A la lumière de l'histoire et des faits, notre collaborateur Jean-Pierre Péroncel-Hugoz mène cette bataille dans *le Radeau de Mahomet,* repris dans la collection « Champs » (Flammarion).

B. A.

Dans ce premier roman, Armand Lerco (1) donne à sentir presque *physiquement la solitude de la vieil*lesse et celle du rêveur. L'une s'écoule dans le *remuement* du passé, l'autre se dissipe dans les volutes de l'imaginaire. Etait-ce trop *ambitieux* de *conjuguer* ces *deux* formes de la détresse ? L'auteur abandonne ses *vieilles* dames au cours du récit, d'où l'impression d'inachevé, d'ébauche, que l'on ressent et que n'efface pas tout à fait une verve ironique, cruelle, et prometteuse. — B.A.

★ **LES CHEVAUX PENDUS AUX ARBRES, d'Armand Lerco, Grasset, 192 pages, 55 F.**

(1) Armand Lerco, qui a passé, après diverses aventures, trois années dans les prisons de Thaïlande, a publié *un récit en 1982, les Chiens de Bangkok* (Grasset).

Les dangers du mimétisme

Jérôme Daurélien, qui veut suivre une carrière musicale, ne trouve pas dans sa vocation la réponse à tous *ses élans : elle le laisse en partie* disponible. Un jour, dans la rue, il suit machinalement une jeune femme, pour s'apercevoir bientôt qu'elle est aveugle. S'il est attiré par Hélène, c'est aussi à cause de sa voix exceptionnelle. Il va la revoir *et l'aider à devenir une cantatrice* célèbre. En même temps, son dévouement permettra à Hélène de ne pas souffrir trop de la cécité. Mais aimer avec passion, n'est-ce *pas, jusqu'au paroxysme, se vouloir* pareil à l'être aimé ?

Jérôme garde sur Hélène une *supériorité que peu à peu il consi*dère comme monstrueuse. Lui aussi, il veut éprouver la cécité. Jour après jour son désir de mimétisme se change en obsession, puis *en loi quasi physiologique.* Sa volonté aussi va dans le sens de cette horrible mais nécessaire métamorphose. Il ira jusqu'au bout d'un calvaire qu'il sait être, sans retour *en arrière, une libération.*

Sur ce thème peu commun, Marc Baconnet a écrit un livre intense et tragique. Il hésite entre deux traitements : une sorte de réalisme fata*liste, qui convient au cas qu'il nous* expose; et une prose par moments plus heurtée et plus paroxystique, dont les effets n'évitent pas le mélodrame. Sa maîtrise future *saura éviter cette double tentation.* Il a des choses importantes et graves à nous dire sur la fascination des êtres. — **A. B.**

★ **MIDI, LA NUIT, de Marc Baconnet, Gallimard, 272 pages, 82 F.**

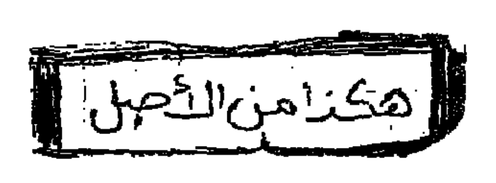
Un fœtus tutélaire

Maman qui aime Proust l'appelle Basin ; papa qui aime Dumas *l'appelle Bazin.* Il a quatre sœurs. Mais il n'est qu'*« un glaire de plaisir, vraiment une bulle d'amour ».* Car le seul fils de la famille est une victime de l'IVG. Mais, ce que nous *ignorions* et que Jean-Pierre Dufreigne nous *révèle,* ces bulles qu'on n'a pas laissé vivre ne meurent pas. Basin Bezin vit et, par ses soins, nous connaissons tout de sa famille.

Pour peindre un milieu familial comme il en est mille, l'auteur a *choisi un porte-parole comme* il n'en est pas cent. C'est astucieux, amusant, mais aussi de ces stratagèmes d'écriture qui perdent vite le pouvoir de l'effet de surprise. La *« connerie biologique »* assassinée dans le ventre maternel et prenant malgré tout sa place au foyer est un thème de nouvelle bien séduisant — les 67 chapitres pour 230 pages en ont d'ailleurs le ton et le rythme, — mais pour tenir la longueur d'un *roman il y faut autre chose que* ce que Jean-Pierre Dufreigne a trouvé ; d'un côté, le *travail* de papa (le romancier et la page blanche — sous-sujet un peu trop développé, — les problèmes d'une *maison* d'édition), de l'autre, les *pensées secrètes* de maman (cette *survie* n'est-elle pas la forme visible d'un remords ?) et, bien sûr, le regard porté sur notre monde par un extraterrestre particulier qui entre aussi bien dans les *rêves que dans la réa*lité et ne se prive pas du point de vue de Sirius.

Au total, un agréable divertissement, un plaisant moment de lecture d'un moraliste qui tempère les questions graves de clins d'œil malins. — *P.-R. L.*

★ **LA VIE EST UN JEU D'ENFANT, de Jean-Pierre Dufreigne, Grasset, 235 pages, 62 F.**



A VITRI
DU LIBRAIRE

RÉCIT

Un Liban tragique et burlesque

Les récits de Vénus-Khoury-Ghata, notamment *Vacarme pour une lune morte*, hauts en dérision, se font l'écho, très personnel et, par là-même, très audacieux, d'un drame atroce : le *déchirement de sa patrie, le Liban*. Tous ces éléments, hétéroclites, surprenants, inattendus, à rebrousse-poil, se retrouvent, magnifiés, dans *les Morts n'ont pas d'ombre*.

Après des années d'absence, Sarah revient en Nabilie — le lecteur comprend sans peine, le Liban — pour découvrir que tout est bouleversé, *et que les êtres ne sont plus* les mêmes. Alors qu'ils s'entretuent, sans toujours savoir pourquoi et souvent par plaisir, ils se défoulent et enterrent leur raison, leur logique et leurs règles de conduite, au profit d'une gigantesque aliénation individuelle et collective, où chacun donne libre cours à ses fantasmes. On massacre, on tremble de *peur, on ne sait plus où est le* bien et le mal. Les identités se perdent et les consciences cèdent à un instinct cruel. En même temps, une joie d'être sans lien avec quiconque maintient en vie des hommes et des femmes qui, au fond, acceptent le désordre où ils puisent un lyrisme régénérateur. Sarah repartira, sans rien résoudre, avec un notable qui se dit mort. Entre *l'existence* en danger et le trépas aléatoire, il y a place pour le débordement du merveilleux.

Des trouvailles désopilantes de Vénus Khoury-Ghata font penser qu'Ubu à Verdun n'aurait pas fait mieux. La souffrance, on le sait, déclenche parfois le fou-rire. — A. B.

★ **LES MORTS N'ONT PAS D'OMBRE, de Vénus Khoury-Ghata, Flammarion, 240 pages, 70 F.**

CHRONIQUES

Jean Rolin préfère les bêtes

L'homme *n'a pas de chance* en ce moment. Il intéresse moins Jean Rolin que ne le font les animaux. Or Jean Rolin est décidément l'un des plus doués parmi les écrivains d'aujourd'hui qui éparpillent l'or de leur talent dans les feuilles quotidiennes. Bourlingueur intelligent, reporter dans l'âme, incorrigible styliste à la Alexandre Vialatte, il *préfère à ses congénères les* canaux, les bateaux, les fonds marins, les ports et toutes les bêtes condamnées par la bêtise érigée sur deux jambes. On avait pu lire dans *Libération* la plupart des pages de cette ménagerie rêveuse et très informée. Reliées en un petit volume élégant et sobre, comme il convient à une prose si détachée, *elles forment* un livre à garder sur soi pour les jours où la littérature qui aime les gens vous tombe des mains. — M. C.

★ **L'AVIS DES BÊTES, de Jean Rolin. Photographies de Sophie Ristelhueber. Éditions Bueb et Reumaux, 118 pages, 58 F.**

NOUVELLE

Des destins de dix minutes

Si souvent l'on a dit, la nouvelle ceci, la nouvelle cela..., qu'on pourrait s'étonner qu'il y eût encore des *auteurs pour en ciseler*, des éditeurs pour en accepter, des lecteurs pour en lire. Nonobstant sa mauvaise et imméritée réputation, elle perdure, et les dix de Marie-Hélène Verdier ne déparent pas la production. Thème, l'amour. Et la vieille rengaine devient originale quand *elle* justifie qu'on écrive, une façon de dire les banalités qui n'est *qu'à* soi. Marie-*Hélène Verdier a cette façon qui* s'affirme par la diversité des regards (de l'homme sur la femme *et vice-versa*), le passage du rêve à la réalité, un humour qui caresse plus qu'il ne griffe, des situations de *huis clos* qui vont bien au-delà des murs où elles se cachent.

Autant de qualités narratives auxquelles il faut ajouter celle d'une écriture économe d'effets mais point avare de poésie. A ne pas *négliger*, non plus, la *multiplicité* des lieux qui sont toujours un peu plus qu'un décor, qu'il s'agisse d'un quai de gare, de Bruges, de la rue de Provence ou d'un étang tombeau.

Facéties de la vie, quand le hasard joue aux rencontres, images oniriques plus réelles que les vraies, destins de dix minutes, promenades sans *but comme l'éternité*, enfance oubliée qui impose le cinéma du *remember*..., autant d'instants maî*trisés et devenus récits où chacun*, par-ci par-là, retrouve un peu de ses rêves et de ses amours. — P.-R. L.

★ **LE GRAND VÊNÉRÉ, de Marie-Hélène Verdier, Le Cherche-Midi Éditeur, 120 pages, 55 F.**

HISTOIRE

Les Amazones d'Afrique

Vierges et guerrières, les Amazones ont bien existé. Mais elles étaient noires, et ont formé au XVIIIe et au XIXe siècle le corps d'élite de l'une des plus redoutables armées qu'aient dû affronter les *troupes coloniales* françaises, *celle* des rois d'Abomey, dans le Bénin d'aujourd'hui. C'est l'histoire de ces guerrières que raconte Hélène d'Almeida-Topor, la sœur du dessinateur, qui a illustré la couverture de ce petit livre fort érudit, mais très vivant.

Garde personnelle des souverains d'Abomey, astreintes à une rigoureuse chasteté, les Amazones rivalisaient d'ardeur avec les soldats mâles des forces royales.

Leur armement était étrangement hétéroclite : énormes rasoirs, arcs aux flèches empoisonnées, mais aussi fusils de traite, et plus tard carabines. Elles ne montaient pas à cheval, et ne se coupaient pas *le* sein gauche pour décocher leurs traits. Mais elles se limaient les dents pour le combat au corps à *corps, et l'une d'elles s'en servit* pour trancher le nez — suivant un rapport militaire français — ou la gorge — selon la tradition orale africaine — d'un marsouin de l'infanterie de marine, devant Cotonou en 1890.

En 1894, le roi Béhanzin, successeur de Glélé, pourchassé par les troupes françaises, se rendait : ses Amazones avaient été décimées.

Telle fut la fin de ces femmes-soldats. — C. W.

★ **LES AMAZONES. Une armée de femmes dans l'Afrique précoloniale, par Hélène d'Almeida-Topor. Eds. Rochevignes, (21, rue Royale, 75008 Paris), 188 pages, 85 F.**

La Révolution de 89 vue par l'Anglais Alfred Cobban

Voici la première traduction française du grand historien britannique spécialiste de la France moderne, Alfred Cobban, mort en 1968. Publié en 1964, *le Sens de la Révolution française*, qui réunit des conférences prononcées à la Queen's University de Belfast deux ans plus tôt, est une critique des théories des historiens français « marxistes », selon lesquels la Révolution de 1789 a marqué le triomphe de la bourgeoisie capitaliste sur le féodalisme. Pour Cobban, c'est dans les campagnes et non à Paris que se fit la Révolution, dont l'enjeu essentiel fut l'appropriation des sols et la constitution de nouvelles couches possédantes, *terriennes et conservatrices. La* Révolution, selon lui, fut hostile à la modernisation capitaliste et appauvrit davantage les pauvres. Elle favorisa les propriétaires terriens, les rentiers et les fonctionnaires, qui trouvèrent dans l'Empire le régime qui leur convenait et marquèrent de leur empreinte la vie politique et sociale du XIXe siècle. Un livre qui *ne manquera pas d'alimenter* les discussions déjà sévères qui s'amorcent dans la perspective des célébrations de 1989. — F. G.

★ **LE SENS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, d'Alfred Cobban, traduit de l'anglais par Franck Lessay ; préface d'Emmanuel Le Roy Ladurie ; « Commentaire », Julliard, 220 pages, 65 F.**

● SCIENCE-FICTION

Lazare et Noé

● L'EFFET LAZARE, un *Dune* océanique ? Pour ce roman, Frank Herbert s'est associé à Bill Ransom, auteur beaucoup moins connu : le résultat est plus qu'intéressant. *L'Effet Lazare* appartient au même cycle que *l'Incident Jésus*, mais il peut être lu seul sans le moindre inconvénient. Nous y retrouvons la planète Pandore recouverte *par les eaux et* partagée entre *deux races à la fois alliées* et rivales, les Iliens et les Siréniens. Chacune d'elles est représentée par des personnages inoubliables, au milieu desquels se détachent l'Ilien Brett et la Sirénienne Scudi Wang. Mais le véritable héros du récit, *c'est sans doute* le varech « sentient », une des entités extra-terrestres les plus impressionnantes de toute la science-fiction. En outre, la *mer* est au *moins aussi* présente que le désert dans *Dune*. Certaines scènes ont un pouvoir d'évocation presque sans exemple. Bill Ransom semble apporter à l'œuvre un élan poétique et une chaleur humaine que l'on ne trouve pas toujours dans les romans *que Frank Herbert signe seul. (L'Effet Lazare*, de Frank Herbert *et* Bill Ranson, éd. Robert Laffont, 460 pages, 85 F, traduit de l'américain par Guy Abadia.)

● *« ÉTOILE DOUBLE », la nouvelle collection de Robert Louit*, aux éditions Denoël, apporte une sorte de touche finale au tableau de la science-fiction contemporaine, connue par des romans et des nouvelles. Chaque volume réunit deux récits de deux auteurs anglo-saxons, d'une longueur, justement, intermédiaire entre le roman et la nouvelle : deux *novellas*, selon le terme américain. Deux auteurs, *deux* récits avec une ambiance commune ou une forte parenté de thèmes. Ainsi, chaque volume a son unité. *Six sont déjà parus ;* six vont paraître dans une prochaine livraison. Les six premiers sont à la fois de très bonne qualité et d'une lecture aisée. S'il faut en *choisir un*, ce sera le volume no 4, dans lequel se rencontrent une merveilleuse histoire des années 50, signée Clifford D. Simak, et un très beau texte actuel, où Robert Silverberg donne toute la mesure d'un talent rénové. Deux récits chaleureux et poétiques qui font honneur au genre. (*La Génération finale*, de Clifford D. Simak, traduit de l'américain par Michel Deutsch, *et Retour*, de R. Silverberg, traduit de l'américain par Claire Fargeot, éditions Denoël, un *volume, 160 pages, 19 F.*)

● MERODAK, un roman qui vient des antipodes : c'est le *premier « best-seller de la science-fiction australienne »*, publié par *le Fleuve noir, après de nombreux « best-sellers » américains ou soviétiques*. Wynne Whiteford signe là un roman de facture classique, sur le thème des survivants de la « grande catastrophe ». *Merodak* est aussi un script de cinéma très habile, *nourri* de juste ce qu'il faut de chair littéraire. Les personnages sont vigoureux mais humains. Le principal d'entre eux, Roy, s'inscrit comme un héros de John Ford sur un fond de ciel bleu. Et les pages tournent toutes seules. (*Mérodak*, de Wynne Whiteford, éditions *Fleuve noir*, 220 pages, 17,50 F, traduit de l'anglais par Richard D. Nolane.)

● JEAN-PIERRE ANDREVON a déjà publié une dizaine de recueils dans la collection « Présence du futur ». *C'est arrivé mais on n'en a rien su* est le dernier et le plus foisonnant. L'auteur s'y dégage totalement des règles et des formes du genre pour laisser exploser sa fureur d'écrire. L'ensemble se place sous le signe de la dérision, mais l'humanité, l'émotion, la tendresse, ne sont pas absentes. Parmi ces onze nouvelles, mes préférences vont à *Notes pour une chronologie succincte de l'histoire de la conquête de l'espace*, qui cache une parodie fabuleuse des études pseudo-scientifiques sur la présence des extra-terrestres à travers les âges, *et à Ce sacré putain de déluge vu de cette sacrée putain d'arche*, une version cocasse et cruelle des aventures du père Noé. Mais tous les autres textes sont excellents. Un grand livre, qui devrait *trouver de nombreux lecteurs au-delà des* seuls amateurs de science-fiction. (*C'est arrivé mais on n'en a rien su*, de Jean-Pierre Andrevon, édition Denoël, 220 pages, 39,80 F.)

MICHEL JEURY.

POÉSIE

Le mauvais garçon enluminé

Vous nous voyez ci attachés, [cinq, six :
Quant de la chair que trop avons [nourrie,
Elle est piéça dévorée et pourrie,
Et nous, les os, devenons cendre [et poudre.
De notre mal personne ne s'en [rie ;
Mais priez Dieu que tous nous [veuille absoudre !

Qui ne reconnaîtrait dans ces quelques vers la plume de François Villon ? Ils sont extraits de *l'Epitaphe de Villon en forme de ballade* ; le poète, mal parti, se voyait déjà *pendu au gibet de Montfaucon*, et implorait Dieu autant que les hommes au nom de tous les suppliciés. Dans la collection « Lettres françaises », dirigée par Pierre-Georges Castex, à l'Imprimerie nationale, paraît une superbe édition des *Poésies* de Villon, savamment présentée et commentée par Jean Dufournet. A côté de chaque *poème, figure une « traduction » en* français contemporain. De délicates illustrations en couleurs d'Edmond-Maurice Perot enluminent le recueil. Le livre a été réalisé par les services de l'Imprimerie nationale : de la belle ouvrage ! — B. A.

★ **POÉSIES, de François Villon, présentées par J. Dufournet, illustrées par E.-M. Perrot, 332 pages, 16 × 22, reliure en plein cuir rouge, 460 F. Vente par correspondance : Imprimerie nationale, SEVPO, 39, rue de la Convention, 75732 Paris, Cedex 15 ; sur place, dans les bureaux de l'IN : 2, rue Paul-Hervieu, 75015 ; 20, rue La Boétie, 75008 ; 182, rue Saint-Honoré, 75001, ou dans les grandes librairies.**

SCIENCES HUMAINES

Retour à l'hypnose ?

« L'hypnose, réalité incontournable », tel est le leitmotiv de la plu*part des ouvrages de Léon Chertok*. Depuis les années 50, avec une obstination qui force le respect et ébranle les résistances, il affirme qu'il est temps de réhabiliter la suggestion. Longtemps, notamment lorsque le lacanisme voyait en l'homme un « parlêtre », Chertok a prêché dans le désert.

Et voici que Léon Chertok n'est pas *loin* de gagner son pari. *Des* philosophes, des sociologues et même des psychanalystes, notamment Octave Mannoni et François Roustang, s'ouvrent à un champ de recherches jusque-là méprisé. *« On peut dire qu'en l'espace de six ans*, observe Chertok, *il est paru plus d'articles et de livres sur l'hypnose que pendant les soixante années précédentes. »* Le dernier en date, *Résurgence de l'hypnose*, rassemble des études d'auteurs venus d'horizons divers et permet de faire utilement le point sur ce que Chertok nomme la « biologie relationnelle ». Parmi les contributions, *signalons notamment celles* d'Albert Demaret : « De l'hypnose animale à l'hypnose humaine », de Pierre Fédida : « Hypnose, transfert et suggestion », de Christian Moreau : « Hypnose et télépathie », de Bernard Muldworf : « L'hypnose, entre amour et politique » et de Jean-Michel Oughourlian : « L'hypnose, révélation du rapport interindividuel ». — R. J.

★ **RÉSURGENCE DE L'HYPNOSE, Léon Chertok et autres, Ed. Desclée de Brouwer, 242 pages, 146 F.**

Ont collaboré à cette rubrique : Bernard Alliot, Alain Bosquet, Michel Contat, Roger-Pol Droit, Ginette Guitard-Auviste, Frédéric Gaussen, Roland Jaccard, Pierre-Robert Leclercq, et Claude Wauthier.

● L'ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PSYCHOHISTOIRE tiendra sa séance de rentrée, le samedi 20 octobre à 14 h 30, à l'UER des pays anglophones, 5, rue de l'Ecole-de-Médecine à Paris. Elle sera consacrée à une conférence du professeur W. Szafran, doyen de la faculté de médecine de l'université libre de Bruxelles, intitulée : « Considérations sur des problèmes méthodologiques de la psychanalyse appliquée ». (Entrée libre.)

HISTOIRE

Les vedettes ne s'aiment pas

Racontées par Raoul Aglion, les « mauvaises relations » de Roosevelt avec de Gaulle.

DE GAULLE et Roosevelt n'ont jamais pu s'entendre, on le sait. Leurs rapports furent marqués d'une série d'incidents dont le dernier, à la veille de la mort de Roosevelt en février 1945, fut le refus du général de rencontrer à Alger le président qui l'y avait *« convoqué »* à son retour de Yalta. Le riche aristocrate protestant américain et le raide général sorti de la bourgeoisie catholique se comprenait d'autant moins que leur entourage respectif ne facilitait pas les choses.

Raoul Aglion, qui fut l'un des délégués de la France libre aux Etats-Unis, où il fut envoyé en janvier 1941, indique notamment, en s'appuyant sur les archives américaines, que le représentant en titre du Comité national français, Adrien Tixier, futur ministre de l'intérieur à la Libération, avait de son rôle une conception très particulière. Ce syndicaliste, haut fonctionnaire au Bureau international du travail (BIT), soulignait à ses interlocuteurs du département d'Etat qu'il désapprouvait formellement telle ou telle démarche dont il était chargé.

Ce n'est là qu'un exemple des inextricables difficultés qui ont envenimé les rapports entre de Gaulle et les États-Unis. La plupart des deux cent mille membres de la « vieille » colonie française, bien encadrés par l'ambassade et les consulats de Vichy, étaient violemment hostiles à de Gaulle. Et l'ancien secrétaire général du Quai d'Orsay, Alexis Léger.

Un panier de crabes

Parmi les vingt mille réfugiés, on est très divisé. L'académicien André Maurois, malgré ses ascendances, est longtemps fidèle à Vichy. Saint-Exupéry vit dans un pessimisme grognon, Camille Chautemps, ancien président du conseil, intrigue. Le célèbre journaliste Geneviève Tabouis se contente d'être républicaine et indépendante. Henri de Kérillis, ancien député et polémiste de droite, encense de Gaulle, avant de le condamner avec frénésie. Mais Jacques Maritain, s'il refuse toute responsabilité politique et reste au-dessus de la mêlée, l'historien Henri Focillon, Henri Laugier, de la Société des nations, Henri Bonnet, Philippe Barrès, le dramaturge Henri Bernstein, que Vichy « dénationalisera », sont des adversaires déterminés du régime de Pétain.

Comment les Américains s'y retrouveraient-ils dans ce qu'il faut bien appeler un panier de crabes ? Le département d'Etat, derrière son chef Cordell Hull, est comme Roosevelt, totalement opposé à de Gaulle. L'arrivée à Saint-Pierre-et-Miquelon d'une petite flotte française libre qui *« libère »* l'archipel – il sera quelque temps gouverné par un jeune officier de marine, Alain Savary – met à son comble la fureur de Cordell Hull. A vrai dire, les circonstances et la *« manière »* ne pouvaient que piquer au vif l'administration américaine. La tension ne s'apaisera guère. Roosevelt, comme Léger et le département d'État, estime qu'il ne peut être question d'imposer à la France un pouvoir qui s'est désigné lui-même, et qu'il faut attendre qu'un pouvoir élu sorte des urnes une fois la France libérée par ses alliés.

Situation impossible pour la France libre, qui est elle-même divisée, mais Roosevelt craint la presse. Et les grands journaux libéraux de la côte ouest soutiennent avec force de Gaulle contre le département d'État, que ce soit lors de l'affaire de Saint-Pierre-et-Miquelon ou à propos de l'intronisation de Darlan à Alger.

Le livre de Raoul Aglion apporte des précisions sur des événements mal connus, comme le conflit concernant l'installation d'une base américaine à Pointe-Noire.

Il montre quel dur chemin a dû parcourir la France libre pour arracher progressivement aux Etat-Unis quelques bribes de reconnaissance officieuse. D'un côté, une France libre vouée, au début, à l'improvisation, et à la réprobation des « gens bien », animée de surcroît par un de Gaulle ignorant des réalités américaines et soupçonneux par principe à l'égard des *« Anglo-Saxons »*. De l'autre côté, un Roosevelt olympien, sarcastique, décidé à refaire le monde à sa manière et persuadé d'avoir affaire à un aventurier *« égoïste »* et mégalomane. En outre, comme le notait Gaston Palewski après l'entrevue d'Anfa, en 1943, Roosevelt sentit qu'il avait en face de lui une vedette. Or les vedettes ne s'aiment pas.

Quarante ans après, on sent encore, dans les rapports franco-américains, un léger relent de ces vieilles animosités.

JEAN PLANCHAIS.

★ **DE GAULLE ET ROOSVELT, de Raoul Aglion. Collection « Espoir ». Plon. 90 F.**

ESSAI POLITIQUE

Une Amérique satisfaite

« Les années Reagan » retracées par Nicole Bernheim. Un portrait, sans complaisance, du grand frère de l'Ouest.

VOICI un livre qui va faire grincer bien des dents. A l'heure où les charmes, délicieusement rassurants, de la «révolution conservatrice américaine» font des ravages jusqu'en Europe, à droite comme à gauche, il n'est assurément pas mal venu que se fasse entendre un autre son de flûte. Raison suffisante pour lui prêter attention et méditer sur *les Années Reagan*, telles que les décrit Nicole Bernheim.

Ce livre, l'auteur en avertit le lecteur dès les premières lignes, ne prétend pas être une analyse exhaustive du système américain. C'est plutôt un portrait du grand frère de l'Ouest; brossé d'une plume alerte et souvent caustique par une observatrice qui ne retrouve pas dans l'Amérique de Reagan, autosatisfaite et patriotarde, l'Amérique généreuse et idéaliste qu'elle a autrefois connue et qu'une longue fréquentation et de multiples amitiés lui ont appris à aimer.

Disons-le tout de go ; les « reaganautes », comme elle les appelle drôlement, n'inspirent absolument aucune confiance à Nicole Bernheim. Pas plus en politique étrangère – où le compte des succès depuis 1981 est, selon elle, plutôt mince – que dans le domaine économique, malgré le recul de l'inflation et du chômage à la suite du remède de cheval infligé à l'économie américaine en 1981-1982. Le « trou » du déficit budgétaire, l'argent cher et une politique sociale profondément inégalitaire paraissent même, aux yeux de Nicole Bernheim, accumuler les périls, les « bombes à retardement » susceptibles de faire exploser le système : la résurgence du problème noir, l'élargissement des poches de pauvreté, l'inadéquation de l'organisation fédérale.

Les roublardises d'un vieil acteur

Mais c'est à l'homme qui incarne ce système que l'auteur réserve ses traits les plus acérés. Avec une verve de pamphlétaire, Nicole Bernheim brocarde allégrement les *« pirouettes de bateleur »* d'un président *« musclé »*, ses *« roublardises de vieil acteur »* ignorant des dossiers et un brin démagogue. La charge n'est pas toujours légère – l'homme de la *« guerre des étoiles »* est-il vraiment le symbole de *« l'Amérique de la lampe à huile ? »*, – mais, comme toute caricature, celle-ci a, au moins, un effet décapant.

Les *« années Reagan »*, écrit l'auteur, ont donné au rêve américain *« la forme d'un coffre-fort »*. Alors collaboratrice du *Monde*, Nicole Bernheim a pu suivre, pendant près de cinq ans, de son poste d'observation de New-York la chute de Carter-le-pur et la montée de Reagan-le-dur, l'émergence d'un nouveau nationalisme et d'un égoïsme forcené que guettent les dangers du repli sur soi et de l'isolationnisme.

Le phénomène Reagan, qui, sauf, accident, risque fort de se perpétuer pendant quatre nouvelles années, doit-il être considéré comme un « entracte » dans une évolution du système américain vers des formes plus proches de celles des pays européens ? L'Amérique de Reagan ne s'inscrit-elle pas, au contraire, dans une longue histoire de conservatisme et le « marais » sociologique, confronté à la crise et revenu de ses illusions altruistes, ne forme-t-il pas l'électorat de choc du *« grand communicateur »* ? De l'issue de ce débat sur les formes futures de la démocratie américaine dépend, pour une part, l'avenir du monde.

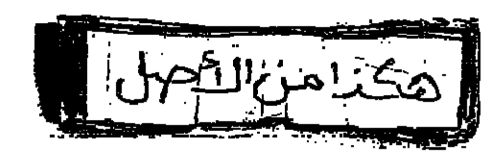
MANUEL LUCBERT.

★ **LES ANNÉES REAGAN, de Nicole Bernheim. Stock. 240 pages, 72 F.**

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037.



● PORTRAIT

André Dhôtel

Le plus flâneur de nos écrivains a fait, toute sa vie, l'école buissonnière. Mais il écrit inlassablement, et, cet automne, il publie trois livres.

ANDRÉ DHOTEL réside tous les étés à Attigny, dans les Ardennes, à un jet de pierre du bourg où il naquit il y a quatre-vingt-quatre ans. Au seuil de sa petite maison en bois encore noyée sous un brouillard matinal, il ressemble à un trappeur cherchant des merveilles.

L'attachement de l'écrivain à cette région fait que, sans se tromper, on peut y situer la capitale du pays des songes que Patrick Reumaux appelle si joliment le « Dhôtelland ».

« *J'ai vécu*, confie Dhôtel, *une enfance libre dans ce pays fraternel. Notre école avait été transformée en hôpital à cause de la guerre, et la classe se faisait dans une maison particulière d'où je m'échappais avec mes camarades pour rêver, lire, me promener. L'école buissonnière fut mon premier apprentissage de la vie. Tout fascinait le cancre heureux que j'étais.* »

André Dhôtel, qui avait rencontré Georges Limbour pendant son service militaire, allait participer, avec celui-ci, en 1921, aux trois numéros de la revue *Aventure*.

« *C'était l'époque du dadaïsme. Ce mouvement me passionnait, car il représentait une révolution sans théorie. Après* Aventure, *j'ai été administrateur de l'éphémère revue* Dés *qu'avait fondée Marcel Arland...* »

La gentillesse apparente d'André Dhôtel dissimule une rare rigueur. Ce musard en littérature se flatte de n'avoir jamais été intégré dans le milieu littéraire et d'être resté, jusqu'à sa retraite, professeur dans un collège.

« *Je suis demeuré libre*, dit-il, *car je n'ai jamais espéré vivre de mon œuvre. J'ai publié assez facilement, en 1930,* Campements, *mon premier roman ; mais j'ai connu ensuite un exil de treize années après que mon manuscrit* David *eut été refusé par Gallimard, alors qu'un contrat pour treize livres me liait à cet éditeur. Je ne comprenais pas ce que mon texte avait d'anormal et ne savais plus que faire. Mais cet incident m'a fait du bien. Il m'a mis, à jamais, en dehors du système.* »

Ironie du sort, *David*, publié en 1948 par les Editions de Minuit, obtiendra le prix Sainte-Beuve. Jean Paulhan, relisant le texte qu'il avait refusé d'éditer, aura l'honnêteté de changer d'opinion et de l'écrire à l'auteur. L'amitié, déjà vive entre les deux hommes, s'en trouvera renforcée.

La mort ne saurait interrompre une conversation

« *Paulhan*, se souvient André Dhôtel, *avait un sens extraordinaire du faux. On cherche maintenant à l'étouffer sous une légende. Cet homme, qui démolissait la psychanalyse et la linguistique, dérange encore aujourd'hui. Tous mes amis furent des francs-tireurs.* »

Le romancier, volontiers discret sur lui-même, se montre intarissable quand il évoque ceux avec qui il partagea des mots fraternels. La mort, pour Dhôtel, ne saurait interrompre une conversa-

Quatre promenades dans le « Dhôtelland »

LYCÉEN, Patrick Reumaux eut la chance d'avoir pour professeur un enfant nommé André Dhôtel. Il lui consacre, aujourd'hui, un vibrant essai où la tendresse et le savoir font alliance.

Reumaux, qui est aussi un poète, étudie particulièrement les dialogues littéraires entretenus par André Dhôtel avec ses contemporains. Mais il se garde bien de situer son ami dans la jungle des lettres. Son livre est un hymne à une œuvre synonyme de liberté.

Le facétieux André Dhôtel n'a pas voulu décevoir son ancien élève, et son dernier roman, *Histoire d'un fonctionnaire*, confirme les affirmations de Patrick Reumaux. Florent Dormel, que nous découvrons alors qu'il est âgé de douze ans, apparaît dès le début de ce récit féerique comme le parfait anti-héros. Sa famille, unanime, a d'ailleurs décidé, sans le consulter, qu'il deviendrait un fonctionnaire et qu'il devrait *« se tenir à sa place, rester à sa place, ne pas se mettre en avant »*.

Mais il suffit quelquefois d'un prénom féminin entendu par hasard pour que l'étrange s'insinue dans une destinée et la perturbe à jamais. *Edwige ou la clé de l'irrationnel...*

André Dhôtel n'admet pas que la fatalité puisse déterminer une existence. Pour contrarier le destin, cet enchanteur puise dans son sac à malice un nectar capable d'enivrer l'ennui.

Le romancier, se jouant des règles, s'amuse à éparpiller les fragments de la vie de Florent Dormel et à jongler avec les contradictions d'un être qui s'évade pour mieux réintégrer sa prison.

André Dhôtel nous propose, d'autre part, une *Nouvelle chronique fabuleuse*. Ces contes et légendes, publiés dans la *NRF* et dans diverses revues, nous emportent loin, très loin, du quotidien. L'écrivain cerne, dans ces histoires à rêver debout, les beautés de l'ombre qui naissent sous les paupières des dormeurs.

Quant aux entretiens que Dhôtel a récemment accordés à Jérôme Garcin, ils ont la saveur des veillées d'antan où un inconnu répondait aux questions de ses hôtes en se gardant bien de se démasquer.

André Dhôtel invite au voyage dans une nef où des « fous » tiennent le gouvernail. Toutes les espèces y ont leur place. Toutes, sauf les adultes...

P. DRA.

★ **L'HONORABLE MONSIEUR DHOTEL, de Patrick Reumaux, La Manufacture, 9, rue Saint-Vincent, 26150 Die, 244 p., 95 F.**

★ **HISTOIRE D'UN FONCTIONNAIRE, d'André Dhôtel, Gallimard, 386 p. (A paraître le 11 octobre.)**

★ **LA NOUVELLE CHRONIQUE FABULEUSE, d'André Dhôtel, Pierre Horay, 116 p., 45 F.**

★ **L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE, entretiens entre André Dhôtel et Jérôme Garcin, Pierre Horay, 118 p., 80 F.**



ULF ANDERSEN.

Paroles

Par ANDRÉ DHOTEL

NOUS n'avons jamais cessé d'être sur les bancs de l'école, en dépit de certaines excursions plus ou moins sauvages. Partout, on formule à loisir diverses théories et considérations subtiles sur la poésie et le roman. Or remarquez bien qu'elles s'énoncent toutes de façon identique, c'est-à-dire qu'elles en viennent à définir un devoir qui s'impose. On peut être surréaliste, clartéiste, réaliste, lettriste, vagabond, que sais-je encore, de toute manière il est enjoint d'accomplir un devoir. Que ce soit selon l'ordre coutumier, universitaire, selon la mode ou bien un dessein aussi excentrique soit-il, nous *devons* suivre une norme édictée peut-être par nous-mêmes. Nous devons nous astreindre à une obédience, serait-elle pataphysique ou déterminée par une révolte contre tous les principes. Le pire révolté, immoraliste ou truand, est bien considéré et bien noté pourvu qu'il se soucie de la dignité d'une tâche à accomplir avec une fidélité authentiquement scolaire. Bref, avant toute chose et en toutes circonstances, il faut être un bon élève ou s'y efforcer.

Il est facile d'éliminer les cancres, mais d'aventure il y a des élèves qu'on ne parvient guère à juger de façon normale et qui sont plutôt gênants. On les appelle des élèves irréguliers. Ils ont tout l'air d'être appliqués, et ils se perdent trop volontiers en des distractions étranges et déroutantes parce qu'elles demeurent parfaitement honnêtes.

Celui-ci regarde par la fenêtre. C'est Rimbaud. Il s'intéresse à tout ce qui vient de l'extérieur de l'école et du monde, pour se laisser envahir par des lumières surgies d'un espace inédit ou de l'éternité. On s'efforce assez vainement de le réduire à une poésie brillante. On le met au programme de l'agrégation. C'est drôle qu'il reste quand même *ailleurs*.

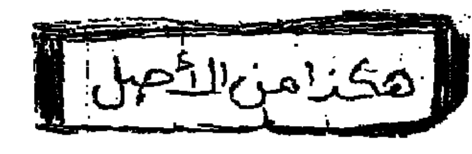
Qu'osait donc récemment dire Henri Thomas : « *Que me veut le temps, j'ai d'autres séjours ?* » Bien sûr, on va tâcher de le ramener dans la classe. Mais comment le remettre à l'heure ?

Il y a encore celui qui regarde voler les mouches. Non, ce ne sont pas les mouches qui intéressent Jean Paulhan, mais les chauves-souris ou bien le caméléon et la grenouille géante du vivarium. Cela le conduit à prétendre qu'il n'y a pas de connaissance sans un mystère total, puisque personne ne sait comment les mots deviennent des idées (et inversement), pas plus qu'on n'appréhende par quelle nécessité fonctionnelle caméléon et grenouille géante sont ce qu'ils sont. Ah ! cela est très indigne. On voudrait bien faire de cet élève un estimable amateur de fins paradoxes. Néanmoins, il sera difficile d'éviter son piège fabuleux.

Et puis certains creusent des dessins hasardeux sur leurs tables. Ils ne font attention qu'à des détails parfaitement réels mais qui s'entrecroisent et bientôt, dans un saisissement, vous dérobent la réalité *« sous le buisson infouillable du songe »*. Nous avons ainsi nommé Limbour et aussi Follain, voué à des imageries divergentes et enchanteresses. On ne saurait vraiment proscrire cela, mais on cherchera à atténuer, à mettre au second plan, tant de merveilles inattendues. Sans forcément y réussir.

Et ce Jean Grosjean qui ne veut avoir l'air de rien et qui se ressouvient et nous fait ressouvenir du passage dans le monde, mais comme à côté du monde, d'un dieu réel capable de fouler l'herbe ou les ronces et de frôler même l'incroyant Pilate. Comment ? Il y aurait, en une sorte de distraction, une foi qu'animerait ici-bas la secrète et vivante présence de qui marche et respire, alors que l'école nous impose une terre laïque et un ciel idéal fait d'idées générales et solidifiées ?

Et caetera. Mais nous-mêmes, où nous situer ? Ah ! nous sommes dans le plus mauvais lot, celui des bavards (peut-être avec Cingria) en un coin de la classe. Quoi ? Les maîtres donnent toujours en exemple des compositions *achevées*, qu'elles soient arrondies ou anguleuses, compactes ou fragmentées. Or nous autres nous ne pouvons nous empêcher d'en rajouter, parce que nous ne savons jamais voir nulle part une affaire définitive ou une fin. Alors c'est la fable interminable. Raconte, raconte, comme disent les enfants. Il y aura toujours des lointains, et nous parlons et reparlons en tâchant de ne pas nous faire remarquer et de n'être ni présents ni absents, pour mieux nous laisser reprendre par ces lointains sempiternels que nous ne pouvons oublier. Certes, nous avons le tort de ne jamais attendre l'heure de la récréation.



le paresseux contrarié

tion. Le succès, jamais démenti depuis 1955, du *Pays où l'on n'arrive jamais* demeure, pour lui, un mystère incompréhensible : *« Le texte,* dit-il en riant, *m'avait été commandé par un Club du livre qui le refusa parce qu'il ne semblait pas être pour la jeunesse ! Je l'ai ensuite déposé aux Editions Grasset, qui l'ont gentiment enterré. J'avais presque oublié ce manuscrit quand un jour, dans un café, Georges Lambrichs m'a appris que mon roman était chez un imprimeur et qu'il paraîtrait sous la couverture de Pierre Horay. Je n'avais pas été informé de cela et, naturellement, je n'avais pas signé de contrat. Quant au Fémina, comme tous les prix littéraires, ce fut un malentendu. Mes vrais lecteurs n'aiment pas particulièrement ce texte. »*

Les dix traductions du *Pays où l'on n'arrive jamais* n'émeuvent pas particulièrement l'écrivain, qui considère que sa plus belle récompense a été la lettre que lui adressa, dès l'attribution du Fémina, son ami Armand Robin :

« Mon cher Dhôtel,

» Le jury s'est honoré en vous donnant ce prix. Et je suis très content pour vous.

» Cependant, je suis attristé. Vous avez du talent, donc vous auriez dû être puni. Où va-t-on si le monde auquel nous avons affaire se met, perfidement, à récompenser d'autres que les flics, les médiocres, les ministres ?

» Je suis sûr que cette insulte sociale, que vous n'avez pas méritée (vous n'avez rien fait pour obtenir ce prix), ne vous changera pas... »

André Dhôtel, dont la bibliographie comprend de nombreux volumes, se considère comme un paresseux contrarié : *« J'écris le matin au lit. Je travaille pour me donner l'occasion d'être paresseux. Je suis un bavard qui murmure des confidences dans ses livres. Le bavardage, c'est l'amour de l'inachevé. Je ne construis jamais mes romans, je me laisse porter. Je commence par un bout, peut-être le milieu, et je me balade avec plusieurs fils de l'histoire. Je peux toujours, ainsi, en rattraper un.*

« Je pratique une littérature indigne »

» Je pratique une littérature indigne. La dignité nous tue actuellement. A travers les obscurités de l'existence, je cherche à saisir les quelques lumières qui passent à ma portée. Je ne veux pas être classé dans un genre littéraire. J'entends demeurer inclassable... »

Cet homme, qui se dit *« enchanté par la vie mais effrayé par le sort humain »*, a encore dans sa besace assez de rêves pour entraîner ses lecteurs sur les chemins buissonniers de l'imagination.

« J'ai travaillé dernièrement, dit-il, *au scénario tiré de mon récit :* le Ciel du faubourg (1) *qu'adapte, pour la télévision, Jacques Trefouel et j'espère avoir terminé pour la fin de l'année un roman au titre inadmissible :* Vaux étranges. *Et puis, quand j'en ai le désir, j'écris un poème... »*

Sur ses cahiers de cancre, André Dhôtel continue de tracer des pleins et des déliés où viendront danser les oiseaux qui naissent au bout de sa plume Sergent-Major.

PIERRE DRACHLINE.

(1) Réédité, en octobre, dans la collection « Les cahiers rouges », chez Grasset.

Ce petit homme maigre...

Ecrivain des Ardennes, lui aussi, Jean-Claude Pirotte nous apporte ce témoignage sur son ami.

Mauvaise pensée du matin,
Merde il faut que je me lève pour aller au travail.

CES deux vers de *la Vie passagère* pourraient, parmi d'autres, servir d'épigraphe au portrait de leur auteur, qui a, comme on dit, la paresse dans le sang. *« Tous les gens que j'ai vus travailler m'ont gêné »*, notait Georges Perros. Avec une réserve de taille : *« Sinon les simples artisans. »* Dhôtel est de ceux-là. Il mène une existence artisanale. Ce petit homme maigre, paisible et subtil, qui revendique avec humour les qualités conjuguées du cancre et du fainéant, passe sa vie à cueillir des champignons, pêcher sous le grand ciel d'Ardenne, herboriser à l'aventure, et, tout de même, écrire, depuis cinquante ans, mû par un élan juvénile, un roman après l'autre. C'est que, citons Perros encore, *« la paresse est sans doute la plus difficile, la plus fatigante façon d'être qui soit. Et l'état privilégié par excellence »*. Pour écrire, il faut surtout savoir ne rien faire, affirme l'auteur de *Bernard le paresseux*. Donc, ce lambin notoire procède avec une apparente désinvolture à la manière du conteur arabe (Paulhan ne s'y était pas trompé) qui dispose tranquillement du monde, et déploie ses décors sans aucun souci des conventions romanesques en honneur.

A la réflexion, il est inutile de se demander qui est Dhôtel. Que je tente de décrire l'homme, je risquerais de trébucher bien vite sur des artifices littéraires, qu'un éclat de soleil inattendu démentirait d'un trait radical, et réjouissant de simplicité. Dhôtel n'est pas différent de son œuvre. Malicieux et modeste comme elle, mystérieux et limpide, intemporel et familier. Une humble précision, un humour léger et tolérant, une lucidité tempérée de pudeur et d'espoir, voilà ce qui anime le langage quotidien de ce *« raconteur d'histoires »* qui ne se pose pas en sage, mais ne cesse de regarder les gens, les choses et le ciel avec l'avidité (non exempte d'une nécessaire distraction) de l'innocence.

Dhôtel ne s'est jamais mis en scène. Mais c'est la voix de Dhôtel qui perce sous les propos du *« philosophe »* de la *Rhétorique fabuleuse, « qui prétend ne rien lire, ne rien écrire, mais simplement parler selon les données qu'il recueille alentour dans les événements humains, célestes et champêtres »*. Dhôtel vous dira, comme Stanislas Peucédan, qu'*« on sait très mal qui sont les cancres. Pas des révoltés, ni des dindons, ni des esclaves, ni des excentriques. Plutôt des solitaires, mais ce n'est pas sûr. »*

Ce qui est sûr, c'est, en somme, que Dhôtel existe, comme les champignons, contre toute évidence.

J.-C. P.



Dessin de BERENICE CLEEVE.

Bibliographie

● Romans :

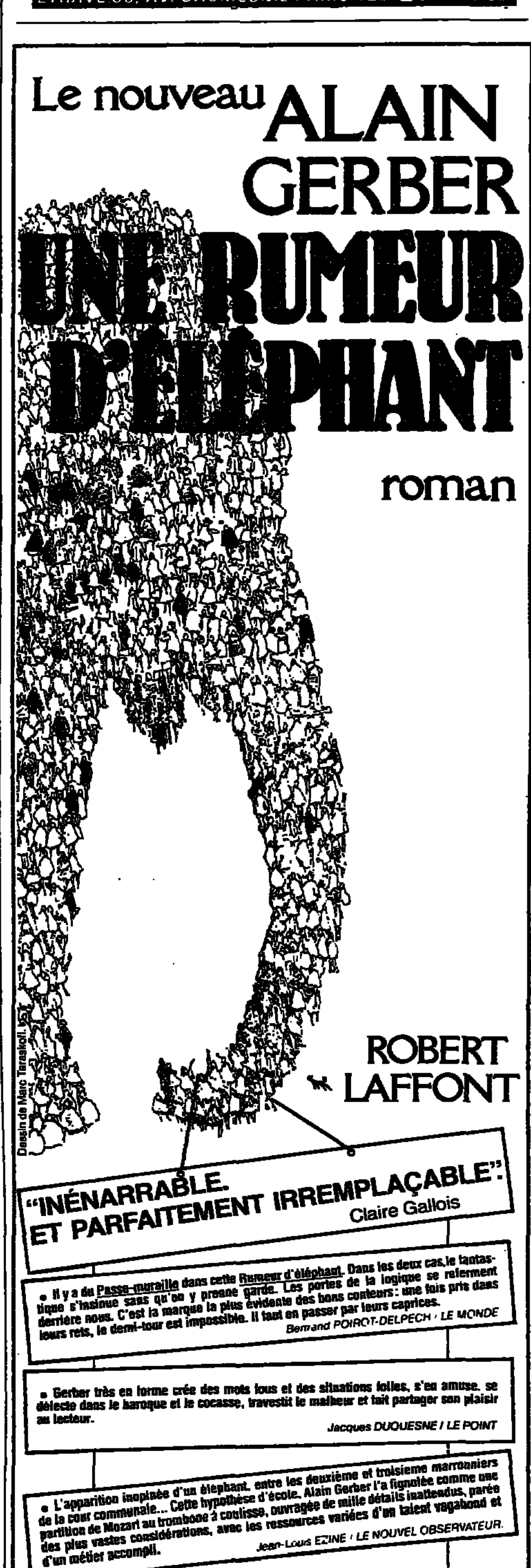
Campements, Gallimard, 1930.
Le Village pathétique, Gallimard, 1943.
Nulle part, Gallimard, 1943.
Les Rues dans l'aurore, Gallimard, 1945.
Le Plateau de Mazagran, Minuit, 1947.
David, Minuit, 1948.
Ce lieu déshérité, Gallimard, 1949.
Les Chemins du long voyage, Gallimard, 1949.
L'Homme de la scierie, Gallimard, 1950.
Bernard le paresseux, Gallimard, 1952.
Les Premiers Temps, Gallimard, 1953.
Le Maître de pension, Grasset, 1954.
Mémoires de Sébastien, Grasset, 1955.
Le pays où on n'arrive jamais, Pierre Horay, 1955.
Le Ciel du faubourg, Grasset, 1956.
Dans la vallée du chemin de fer, Pierre Horay, 1957.
Les Voyages fantastiques de Julien Grainebis, Pierre Horay, 1958.
Le Neveu de Parencloud, Grasset, 1960.
Ma chère âme, Gallimard, 1961.
Les Mystères de Charlieu-sur-Bar, Gallimard, 1962.
La Tribu Bécaille, Gallimard, 1963.
Le Mont Damion, Gallimard, 1964.
Pays natal, Gallimard, 1966.
Lumineux rentre chez lui, Gallimard, 1967.
L'Azur, Gallimard, 1969.
Un jour viendra, Gallimard, 1970.
L'Honorable M. Jacques, Gallimard, 1972.
Le Couvent des pinsons, Gallimard, 1974.
Le Train du matin, Gallimard, 1975.
Les Disparus, Gallimard, 1976.
Bonne nuit, Barbara, Gallimard, 1978.
La Route inconnue, Phébus, 1980.
Des trottoirs et des fleurs, Gallimard, 1981.
Je ne suis pas d'ici, Gallimard, 1982.

● Récits et nouvelles :

Ce jour-là, Gallimard, 1947.
La Chronique fabuleuse, Minuit, 1955 ; le Mercure de France, 1957.
Idylles, Gallimard, 1961.
Le Roman de Jean-Jacques, Editions du Sud, 1962.
Les Lumières de la forêt, Nathan, 1964.
Un soir, Gallimard, 1977.

● Poésie :

Le Petit Livre clair, le Rouge et le Noir, 1928.
La Vie passagère, Phébus, 1978.



Pour une politique du prix du livre

Le livre n'est pas seulement un produit commercial ; c'est aussi une œuvre de l'esprit. Sa prospérité ne se mesure pas seulement en termes de chiffre d'affaires ; elle dépend d'abord du nombre et de la diversité des œuvres novatrices, ainsi que de la permanence de fonds anciens.

La loi du 10 août 1981, votée par l'Assemblée nationale à l'unanimité, a rétabli l'usage selon lequel les livres étaient vendus au même prix partout en France.

Seul, en effet, le prix unique permet de maintenir l'égalité entre les consommateurs sur l'ensemble du territoire. Seul, il permet à des centaines de librairies indépendantes de poursuivre la promotion des œuvres de vente aléatoire. Seul, il permet par conséquent aux éditeurs – en France comme dans tous les pays du Marché commun – de maintenir une politique éditoriale de long terme.

A l'initiative d'une chaîne d'hypermarchés, la Cour européenne de justice s'apprête aujourd'hui à dire si la loi française est conforme aux dispositions du traité de Rome sur la libre circulation des marchandises.

Les écrivains et les éditeurs soussignés, conscients de la gravité des décisions en cours, rappellent qu'avant d'être une association de caractère économique, l'Europe constitue un foyer culturel, héritier d'une des plus anciennes civilisations de l'écrit.

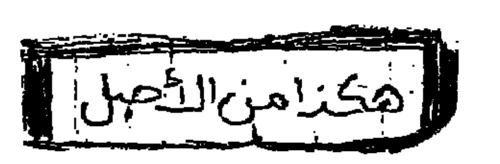
Écrivains :
Philippe ALEXANDRE, Marianne ALPHANT, Pierre ANTILOGUS, Dominique AURY, Nicole AVRIL, René BARJAVEL, Simone DE BEAUVOIR, Béatrix BECK, Yvon BELAVAL, Yves BERGER, Hector BIANCIOTTI, Marc BLANCPAIN, Lucien BODARD, Roger BORNICHE, Daniel BOULANGER, Claude BRAMI, Jacques BRENNER, Alfredo BRYCE ECHENIQUE, Louis CALAFERTE, Ferdinando CAMON, Renaud CAMUS, Emmanuel CARRÈRE, Marguerite CASTILLON du PERRON, Patrick CAUVIN, François CERESA, Muriel CERF, François CHAPON, Madeleine CHAPSAL, Andrée CHEDID, Marc CHOLODENKO, Georges-Emmanuel CLANCIER, Bernard CLAVEL, Catherine CLÉMENT, Claude-Louis COMBET, Georges CONCHON, Jean-Louis CURTIS, Pierre DARMONT, Michel DEGUY, Florence DELAY, Alain DEMOUZON, Michel DÉON, Jacques DERRIDA, Dominique DESANTI, Éric DESCHODT, André DHOTEL, Alain DUGRAND, Jean DUTOURD, Jean-Pierre ELKABBACH, Jean-Pierre ÉNARD, Claire ETCHERELLI, Jean FERNIOT, Irène FRAIN, Max GALLO, Jean GAULNIER, Gérard GAVARRY, Max GENÈVE, Liliane GIRAUDON, Michel GRISOLIA, Frédéric GRENDEL, Roger GRENIER, Jean GROSJEAN, Yves GUÉNA, Joseph GUGLIELMI, Christian GUILLET, Paul GUTH, Emmanuel HOCQUARD, Marie-Thérèse HUMBERT, Roger IKOR, Eugène IONESCO, Jean-François JOSSELIN, Marcel JULLIAN, Leslie KAPLAN, Vénus KHOURY-GHATA, Milan KUNDERA, Jacques LACARRIÈRE, Yves LACOSTE, Georges LAMBRICHS, Roger LAPORTE, Jacques LAURENT, Jacques LE GOFF, Emmanuel LE ROY-LADURIE, Michel LEIRIS, Bernard-Henri LÉVY, Denis LINDON, Hubert LUCOT, Françoise MALLET-JORIS, Maud MANNONI, Félicien MARCEAU, Diane de MARGERIE, Georges MEMMI, Raoul MILLE, Richard MILLET, Alexandre MINKOVSKI, Patrick MODIANO, Michel MOHRT, Yves NAVARRE, François NOURISSIER, Pierre NORA, Valère NOVARINA, Zoé OLDENBOURG, Françoise PARTURIER, Laurence PERNOUD, Gilles PERRAULT, Michèle PERREIN, Bertrand POIROT-DELPECH, J.-B. PONTALIS, Yves PRETIACK, Pascal QUIGNARD, Michel RAGON, Jacques REDA, Henri-François REY, Maurice RHEIMS, Angelo RINALDI, Dominique ROLIN, Paul-Louis ROSSI, Jean-Marie ROUART, Éric ROUSSEL, Claude ROY, Robert SABATIER, Nathalie SARRAUTE, Marcel SCHNEIDER, Leila SEBBAR, Bernard SIMIOT, Philippe SOLLERS, Lionel STOLERU, Virgil TANASE, Claude THIBAULT, Olivier TODD, Michel TOURNIER, Anne VALLAEYS, Pierre VIDAL-NAQUET, Alain VIRCONDELET, Antoine VITEZ, Jean-Jacques VITON, Georges WALTER, François WEYERGANS.

Éditeurs :
A.C.E., L'ÂGE D'HOMME, ALBIN MICHEL, BALLAND, BERNARD BARRAULT, BELFOND, CALMANN-LÉVY, CENTURION, LA DÉCOUVERTE, DENOËL, DESCLÉE DE BROUWER, FAYARD, FLAMMARION, GALILÉE, GALLIMARD, GRASSET, GUIDES BLEUS, HACHETTE, HACHETTE LITTÉRATURE, L'HERNE, HUMANOÏDES ASSOCIÉS, LAROUSSE, JEAN-CLAUDE LATTÈS, PHILIPPE LEBAUD, LUNEAU-ASCOT, MERCURE DE FRANCE, OLIVIER ORBAN, P.O.L., RAMSAY, ROBERT LAFFONT, STOCK, LA TABLE RONDE, LES TEMPS MODERNES.

Premières signatures recueillies au 2 octobre 1984

Les signatures nouvelles sont à envoyer au Ministère de la Culture pour les transmettre à la Cour européenne de justice.

M.B.C.



● CIVILISATIONS

Le « savoir mourir » du Japon

Un essai de Maurice Pinguet sur la tradition millénaire des suicides japonais.

DANS toute civilisation, la mort est un scandale – comme si, lorsqu'elle advient, c'était toujours pour la première fois. Expérience-limite de l'être, zone frontière où l'irrémédiable se confond avec l'ineffable. Comme la sexualité, la mort est par excellence un événement culturel : on l'a ritualisée pour tenter de la « civiliser », de neutraliser l'angoisse qu'elle provoque. Plus difficile à récupérer, parce qu'elle se charge du sens d'une vie, parce qu'elle résonne comme un cri, la mort volontaire, rupture suprême, défi à l'existence et à la société, désespoir et protestation à la fois, est apparue à la conscience occidentale comme un appel irrecevable. La métaphysique platonicienne, puis le christianisme condamnèrent la liberté de disposer de sa vie.

Au Japon, depuis plus d'un millénaire, il existe une tradition de la mort volontaire. *« Comme si le Japon avait compris qu'une part essentielle de grandeur et de sérénité disparaît quand s'efface d'une civilisation la liberté de mourir »*, écrit Maurice Pinguet dans l'essai qu'il vient de publier.

C'est à travers les arcanes des sentiments et des rituels dont s'enveloppe ce choix suprême que nous conduit notre auteur. Une tâche périlleuse, exigeant une double érudition : celle de l'Occidental maîtrisant suffisamment sa propre culture pour savoir la placer dans cette relation de miroir avec une autre, alors qu'elle se croit porteuse de valeurs universelles ; et celle du fin connaisseur des choses japonaises bannissant toute concession à un exotisme facile, étant donné le sujet. Maurice Pinguet a écrit un livre d'une rare qualité : riche (l'un de ses mérites est de reposer sur des textes, souvent inédits en Occident), mais aussi particulièrement agréable à lire par son écriture.

« L'absence de métaphysique et d'idéalisme »

« Si la culture japonaise présente une originalité qui mérite d'être pensée, c'est bien dans l'absence de métaphysique et d'idéalisme qu'il faut en chercher la source. » C'est effectivement de là que doit partir toute réflexion sur la culture japonaise.

Ce sentiment de l'immanence commande tous les rapports des Japonais avec l'existence. Chez eux, *« l'absolutisme de l'éternité ne fut en rien le principe dominant de la vie... A nos doctrines de la transcendance répond un phénoménisme instinctif et primordial qui ne connaît d'autre absolu que le monde sensible »*, écrit Maurice Pinguet. Même le bouddhisme, importé de Chine au huitième siècle, ne put altérer ces dispositions. Aussi on ne retrouvera pas dans la mort japonaise la hantise de l'au-delà : *« La décision de mourir et le geste de se tuer font encore partie de la vie, c'est de ce monde qu'ils reçoivent leur sens, et la mort, comme le voulait Epicure, est reconduite au rang de néant qui n'est pas encore et n'est jamais là. »*

Cela dit, les statistiques démontrent qu'au Japon on ne se suicide guère plus qu'ailleurs. Il y eut certes des vagues de suicides, au lendemain de la défaite,



Photo coll. Max Tessier, extraite du livre de Maurice Pinguet (Gallimard).

par exemple. A la fin des années 70, la courbe des suicides s'est élevée à nouveau. Malaise conjoncturel ou crise de civilisation ? Le langage des chiffres ne prend souvent une signification qu'*a posteriori*, à tout le moins le phénomène devrait inciter à nuancer les délires occidentaux sur la *« société de l'harmonie »* et du *« consensus »* que serait le Japon.

Dans ce pays, comme ailleurs, on se tue *banalement* : chez soi, sous les roues d'un train, dans une chambre d'hôtel. L'éventrement – le *seppuku*, que l'Occident nomme *harakiri*, et qui fut la tradition de la classe guerrière du douzième siècle au dix-neuvième siècle, est devenu rarissime.

Moins que le nombre des suicides et, désormais, leur forme, ce qui est significatif dans le cas du Japon c'est le caractère que revêt ce choix : celui d'une solution parmi d'autres, *« comme un geste éthique référé à des principes, à des valeurs »*. La mort volontaire est souvent l'expiation d'un échec. Les Japonais n'ont pas la confession pour assouplir les responsabilités. Précisément aussi parce que, dans un univers de l'immanence, l'ordre est avant tout social et l'autorité non transcendante, on ne peut condamner le réel au nom de l'idéal. *« Nos fautes sont des transgressions, les leurs des défections. »*

La mort devenue dogme puis spectacle

Ce rapport au monde donne au rôle social une importance très grande. Aucune distanciation brechtienne n'est permise. Au nom de quel principe transcendant contrebalancer les obligations sociales ? Le suicide devient dès lors l'ultime figure d'une stratégie de responsabilité.

Dès les premiers textes (compilations du *Kojiki* et du *Nihongi* au début du huitième siècle), on trouve la trace du suicide d'effacement, comme moyen de restaurer l'harmonie du monde troublée par la faillite de quelqu'un dans son rôle. Au point qu'il y a, à l'orée de la culture japonaise, une sorte de *« narcissisme de l'effacement »*.

On connaît une seule époque dans l'histoire du Japon où la violence fut bannie et où la mort volontaire fut en déclin. Ce fut l'époque Heian (794-1192). De manière symptomatique, *l'Histoire du Genji* (1), le sommet de la littérature de l'époque, ne comporte qu'une seule référence au suicide. Isolée du pays, la cour mena une vie somnambulique et se délecta d'un rêve de paix et d'élégance pendant près d'un siècle (2). Mais la violence allait se réveiller au cours des douzième et treizième siècles et enflammer le pays : aux valeurs de paix se substituèrent celles de la force et de la volonté, et avec elles allait s'élaborer tout un code de la mort volontaire.

Dans le contexte des luttes sans merci entre clans, la mort devint le dogme de l'idéologie des guerriers. C'est au treizième siècle que le rituel du *seppuku* se fixa comme l'expression d'une exaltation d'orgueil et de courage dans une sorte d'ivresse du moi. La mort se fit spectacle. Pourquoi l'éventrement ? Parce que, selon la science anatomique de l'époque, – d'origine chinoise, – le ventre est le siège de la vie et de la volonté.

A l'origine, le guerrier devait s'éventrer de gauche à droite et, si possible, de bas en haut, puis s'achever seul d'un coup de dague au cœur ou à la carotide. Par la suite s'institutionnalisa le *seppuku* assisté : derrière l'exécutant, assis sur ses talons, le sabre levé, se tenait un second qui assenait le coup de grâce en tranchant net la tête de l'agonisant. La mort volontaire ne fut plus, dès lors, affaire d'improvisation : elle devint une figure de la rhétorique de la mort, acquérant ainsi une dimension éthique qu'aucune autre civilisation ne lui a jamais reconnue. C'est dans le creuset de cette volonté et de cette violence sublimée que naquit l'image du samouraï : l'art de « bien mourir » allait devenir l'apanage d'une classe, celle des guerriers et la *« justification de leur arrogance »*.

Au cours de l'époque Edo (du dix-septième au dix-neuvième siècle), la mort volontaire ne fut pas le fait de la seule classe des guerriers, qui ne représentait en fin de compte qu'une faible minorité de la population. Elle fut aussi pratiquée dans le monde des marchands. L'amour partagé en était le plus souvent la motivation décisive, comme en témoignent nombre de faits divers de l'époque. La vie quotidienne, régie par des principes d'origine confucéenne, avait également ses vaincus, pris entre les rets du devoir (*giri*) et ceux des sentiments (*ninjo*). Le théâtre et le roman ont élevé au plus haut point ce pathétique du conflit intérieur. Dans ce combat perdu d'avance (aucun principe transcendantal n'offrant un appui à la remise en cause de l'ordre), la mort volontaire était un moyen de se soustraire à une société qui déniait à deux individus le droit de cité. La société d'Edo était cependant loin d'être puritaine. Elle avait, bien au contraire, un caractère hédoniste, ménageant un espace de jeu, de jouissance, sans transgression, puisque au-delà du bien et du mal.

Cet univers était celui des quartiers réservés, auquel Maurice Pinguet consacre de très belles pages. Mais ce monde de l'illusion, ce monde flottant (*ukivo*), engendrait aussi une soif de vérité. Plus qu'à des mots, les Japonais se fiaient aux épreuves pour garantir les sentiments : *« N'ayant pas l'éternité, l'amour s'attacha à la mort. »* Ainsi commencèrent les suicides d'amour (*shinju*). Les autorités y virent un défi à l'ordre social et les interdirent en 1722, les punissant du *refus de sépulture*. On persécuta le suicide d'amour, mais on n'en vint pas à bout pour autant.

Avec la restauration de Meiji (1868) disparurent les samouraïs en tant que classe, mais non la tradition de sacrifice qui avait été leur apanage. Confrontées à ce qu'elles percevaient comme l'universalisme occidental, les autorités de Meiji cherchèrent à préserver une identité culturelle nationale. On s'efforça d'étendre à l'ensemble de la population des principes qui, auparavant, avaient été ceux de la classe guerrière. Le *bushido*, le code des guerriers, devint ainsi une éthique au service de la foi nationale, instituant une tradition de sacrifice à une cause : celle de la nation.

Kamikazes et militaires

Les pilotes-suicides (kamikazes) de la fin de la guerre, alors que le Japon était à l'agonie, furent les exemples les plus accomplis de l'engrenage du sacrifice. Mort absurde ? Non : *« Seule la mort subie n'a pas de sens. Voulue, elle a le sens qu'on lui donne, fût-elle inutile. »* En ces jeunes *kamikazes* de vingt ans s'exprimait une conception séculaire de la mort.

C'est encore ce *« savoir mourir »* qui marqua le suicide de certains dirigeants du Japon vaincu. Rien de commun, souligne Maurice Pinguet, entre leur geste et celui des chefs nazis. Ils ne furent sans doute pas moins brutaux, mais leur fin fut pathétique, alors que celle de Hitler et des siens dans le bunker de Berlin mêle l'atroce au dérisoire. Ainsi le général Anami, que les jeunes officiers avaient voulu porter au pouvoir par un coup d'État pour s'opposer à la reddition, s'éventra le 14 août 1945 (le lendemain à midi, l'empereur devait lire le message de reddition). le général laissa un poème se terminant par ces mots *« ...qu'à l'empereur ma mort serve à expier le grand crime commis »*. *« La tempête est terminée »*, écrivit pour sa part le général Onishi, qui agonisa près de quinze heures, le ventre ouvert, refusant le coup de grâce. On est loin de Hitler maudissant encore au bord de l'abîme.

Avec le suicide de Mishima se résume et s'éteint une tradition. Une mort trop publicitaire, trop publique pour ne pas s'inscrire dans le cliché. *« Kitsch et rétro : la tradition n'est plus aujourd'hui que sa propre parodie. »* Il reste le fait : le destin d'un individu qui force toujours le respect. *« Un geste étrangement excessif* (qui) *illustre au mieux la souveraineté sans mesure de l'homme qui se donne la mort. »*

PHILIPPE PONS.

★ LA MORT VOLONTAIRE AU JAPON, de Maurice Pinguet. Gallimard, « Bibliothèques des Histoires », 384 pages, 150 francs.

(1) Traduction française par René Sieffert sous le titre *le Dit du Genji*. Publications orientalistes de France.

(2) Voir Ivan Morris, *la Vie de cour dans l'ancien Japon*. Gallimard, 1969.

● A TRAVERS LE MONDE

Les quatre-vingts ans de Graham Greene

Pour ses quatre-vingts ans cette semaine – il est né le 2 octobre 1904, – Graham Greene vient de publier à Londres *Getting to know the General*, le récit de ses relations avec Omar Torrijos, président de Panama, *tué en 1981* dans un accident d'avion auquel, selon l'écrivain britannique, la CIA pourrait ne pas être étrangère.

Greene, qui se rendit quatre fois à Panama entre 1976 et 1981, décrit le général *Omar Torrijos* comme un patriote et un idéaliste qui préférait la gauche à la droite et méprisait *les bureaucrates* et *les intellectuels*.

Cependant, une amitié réelle naquit entre les deux hommes : on voit bien, dans ce livre de mémoires, que Greene se laissa *séduire par* ce *personnage attirant, dérou*tant, tout à la fois haï et adulé.

L'auteur de *la Puissance et la Gloire* avait été très surpris, en 1976, lorsqu'il avait reçu un télégramme l'invitant à se rendre à Panama, à la demande du général Torrijos, qu'il ne connaissait pas. A la suite de quoi, Greene *suivit, pendant deux ans,* comme observateur-ami, les négociations pour le traité sur la souveraineté du canal.

Nous donnons, en prépublication, un extrait du livre : la cérémonie qui eut lieu à Washington en 1977, et à laquelle Greene assistait auprès de Torrijos qui lui avait fait délivrer *un passeport diplomatique* panaméen. Il la décrit comme une superproduction hollywoodienne avec une éblouissante distribution.

Par ailleurs, Marcel Niedergang, qui a bien connu le général Torrijos, en a tracé le portrait.

● INÉDIT

Une superproduction américaine

Par Graham GREENE

LA signature du traité avait réellement des allures de superproduction. Nous étions disposés par blocs nationaux : le *Panama* posé à *côté* du bloc sénatorial des Etats-Unis, avec le Venezuela sur l'autre flanc. Nous autres Panaméens formions un curieux mélange, qui ne comprenait pas seulement Garcia Marquez et moi-même mais également, de façon plus justifiée, la mère d'un étudiant tué par les « marines » pendant les grandes émeutes de 1964.

Je n'avais pas vu pareille affiche depuis *le Tour du monde en quatre-vingts jours*. Tous ces visages que d'innombrables téléviseurs et d'innombrables premières pages de journaux avaient rendus familiers, tous ces acteurs étaient là – il ne manquait plus qu'Elisabeth Taylor. Avant que les délégations ne fussent installées, on put voir Kissinger butiner de groupe en groupe dans la grande salle de l'Organisation des Etats d'Amérique, avec aux lèvres son sourire mondialement célèbre ; à cinq rangs devant moi, je voyais Nelson Rockefeller faire de laborieuses démonstrations d'amitié à Lady Bird, comme s'ils étaient au bal et bavardaient entre deux danses ; l'ex-président Ford était dans la même rangée, plus blond que je ne me l'étais imaginé en le voyant à la télévision – à moins qu'il ne sortît de chez le coiffeur ? Il y avait aussi M. et Mme Mondale, Mme Carter... A deux rangs devant moi, Andy Young, vif et juvénile. Tous mettaient un point d'honneur à ne pas se donner d'importance. Tout comme les nombreuses vedettes du *Tour du monde en quatre-vingts jours* qui avaient accepté de jouer le jeu en faisant de brèves apparitions. Personne n'était vraiment là pour tenir un rôle, seulement pour se faire remarquer, à la manière de mondains passant une soirée en ville, enchantés de se retrouver entre soi, au milieu de têtes de connaissance. *« Comment, vous ici ? »*

Les principaux acteurs de complément étaient à la tribune – tableau peu sympathique, mais qui faisait plus forte impression que les stars dans la salle : il y avait le général Stroessner du Paraguay, le général Videla d'Argentine, avec un visage en lame de couteau si étroit qu'il contenait à peine ses deux yeux rusés, le général Banzer de Bolivie, un petit homme effaré à la moustache agitée – erreur de distribution et erreur de costume.

Et puis il y avait le plus grand *second rôle de tous – le général* Pinochet en personne, l'homme que vous aimez haïr. Tel Boris Karloff, il était immédiatement reconnaissable; il était le seul à pouvoir contempler avec un mépris amusé les silhouettes hollywoodiennes futiles et surpayées placées au-dessous de lui. Son menton s'enfonçait dans son col *au point qu'il paraissait ne pas* avoir de cou; il avait un regard finaud, plein d'humour et de fausse bonhomie, qui semblait dire qu'il ne fallait pas prendre trop au sérieux toutes ces histoires d'assassinat et de torture venues d'Amérique du Sud. J'avais du mal à croire qu'à peine *une semaine* auparavant, au Panama, une réfugiée s'effondrait sous mes yeux en racontant comment on lui avait enfoncé une baïonnette dans le vagin. Derrière les dictateurs, planait le vieux Bunker (1), le Réfrigérateur, qui surveillait d'un œil inquiet *son* traité en mordillant ses lèvres sèches. Il ressemblait à une très, très vieille cigogne à qui *l'on aurait donné des traits hu*mains dans un album pour enfants – sa tête pointait vers l'avant et précédait son corps d'une bonne longueur.

Pinochet, j'en suis sûr, savait à quel point il dominait la scène – c'était contre lui seul que des gens manifestaient dans les rues de Washington en portant des banderoles : peut-être ne savaient-ils pas épeler le nom de Stroessner et ne se rappelaient-ils même pas celui de Banzer. Pinochet fit preuve de tact : *il ne sa*lua pas son allié Kissinger en contrebas, et Kissinger ne leva pas une fois les yeux vers lui. Puis tout le monde se leva pour écouter les deux hymnes nationaux, tandis que Carter et le général Torrijos faisaient leur entrée pour signer le traité, un *document quelque peu défraîchi* à force d'avoir été tripoté et corrigé pendant treize ans. Pourtant, je suis certain que je ne fus pas le seul à garder les yeux fixés sur Pinochet. Comme Karloff, il n'avait pas besoin de texte – il n'avait même pas besoin de pousser un grognement.

Carter avait l'air atrocement malheureux. Il fit un petit discours banal, presque inaudible à cinq rangs de distance en dépit de tous les micros. Mais, en tant que Panaméen à titre temporaire, je me sentis fier d'Omar Torrijos, qui parla d'une tout autre voix que Carter, pleine de mordant, perçant le silence. A mon soulagement, il entama son discours *tel qu'il me l'avait lu, brutale*ment, sans les formules d'usage, *« M. le Président, Vos Excellences »*, etc., en sorte que même les vedettes de l'orchestre commencèrent à prêter l'oreille. On put croire un moment qu'il se livrait à une attaque du traité qu'il était sur le point de signer.

« Le traité est extrêmement satisfaisant, très avantageux pour les Etats-Unis et, force nous est de le reconnaître, beaucoup moins pour le Panama. » (...)

Torrijos signait le nouveau traité à contrecœur; ainsi qu'il me l'avait confié un jour, c'était à la seule fin d'*« épargner les vies de quarante mille jeunes Panaméens »*. Deux clauses lui restaient tout particulièrement en travers de la gorge : celle qui renvoyait à l'an 2000 la prise de *contrôle complète du canal par* le Panama, et celle qui autorisait les Etats-Unis à intervenir, même après cette date, s'il était porté atteinte à la neutralité du canal. Il me semblait qu'Omar ne serait pas entièrement malheureux si le Sénat refusait de ratifier le traité; il se retrouverait alors placé devant le simple recours à la violence qui avait souvent occupé ses *pensées*, le désir le disputant à l'appréhension comme au moment d'une rencontre sexuelle (...).

Après la signature, Carter et Torrijos se dirigèrent chacun d'un côté de la tribune afin de saluer les chefs d'Etat. L'accolade est la forme habituelle de salut amical en Amérique latine, mais je remarquai que Torrijos ne l'accorda qu'aux chefs de la Colombie, du Venezuela et du Pérou, se limitant à une poignée de main *officielle* avec le Bolivien et l'Argentin, à mesure qu'il se rapprochait de Pinochet. La chose n'avait pas échappé à celui-ci, et ses yeux brillaient d'une joie malicieuse. Lorsque vint son tour, il prit la main tendue, mais passa aussi un bras autour des épaules de Torrijos. Si un photographe avait saisi cet instant précis, Torrijos semblerait avoir donné l'accolade à Pinochet.

★ Extrait de « GETTING KNOW THE GENERAL ». Bodley Head, 224 p., 8,95 livres. A paraître début décembre chez Robert Laffont. Trad. de Robert Louit.

(1) Négociateur américain.

Le « patron » méconnu de Panama

OMAR TORRIJOS a été le *« patron »* de Panama, *l'homme fort, comme* on dit sous les tropiques. D'octobre 1968, *quand il a décidé* de chasser le gouvernement *Arias et ce qu'il appelait « l'oligarchie des vieilles familles »* jusqu'à sa mort accidentelle, et bizarre, le 31 juillet 1981. Son petit avion, perdu dans la brume et le mauvais temps, s'est écrasé sur une colline, dans la jungle, à une centaine de kilomètres de Panama, un parcours que le pilote connaissait pourtant par cœur, pour l'avoir fait des centaines de fois, lorsqu'il prenait la fantaisie à Omar de sauter du Pacifique à l'Atlantique par-dessus cette cordillère trouée de ravins inaccessibles.

C'est en voulant *rendre visite* à une poignée de paysans oubliés du *monde* qu'Omar s'est tué. Officiellement donc, un accident. A force de sauter d'une jeep dans un hélicoptère et de tourner en rond dans un pays noyé six mois par an sous les pluies, on prend des risques. Et Omar assumait ce type de risques avec une nonchalance de grand seigneur. Il faut avoir eu le privilège – comme je l'ai eu – de l'accompagner dans l'une de ces randonnées vers les régions les plus éloignées des gratte-ciel de Panama pour saisir la passion de comprendre, de convaincre, de connaître qui habitait cet homme.

Il n'empêche. Trois ans après sa disparition, un petit doute *demeure dans* le coin de la tête de *quelques* Panaméens. C'est *qu'Omar était un personnage* hors série, tout-puissant et pourtant mal connu, omniprésent et secret, plus à l'aise dans les casernes de *« sa »* garde nationale que dans les couloirs de la politique. Ni à gauche ni à droite, plutôt pragmatique, idéaliste mais capable aussi bien de cynisme, généreux et à l'occasion impitoyable.

Il aimait la vie les femmes et le whisky

Il aimait la vie, *les femmes* et le whisky, ce qui à Panama *n'est pas une originalité*. Un costaud fier de ses muscles, arborant en *toute occasion* sa tenue préférée : battle-dress, colt *à la ceinture, chapeau de* brousse. L'air d'un shérif de *western hollywoodien. Nulle af*fectation dans cette tenue de *l'homme d'action qu'il était* avant tout. Et Omar avait, c'est sûr, du charisme, du charme, de la présence. Pas étonnant que Graham Greene ait été séduit, lui aussi, par ce coureur de brousse devenu, paradoxalement, l'un des hommes politiques les plus importants de cette région troublée du monde. Ami des Américains, des Cubains, des *sandinistes, mais* entretenant aussi d'excellentes re*lations avec* tous les *dirigeants* d'Amérique centrale et des Caraïbes, *Omar était, au moment* de sa *mort*, un médiateur, l'organisateur inlassable de *« contacts secrets »* entre les représentants de tous ceux qui se battaient.

Les tropiques, ça compte à Panama. La moiteur de serre, la *chaleur suffocante, le grouille*ment humain dans les ruelles *coloniales de la vieille ville*, les façades délavées par les pluies... *Et cette impression* vague, derrière la façade de plus en *plus « américaine »* de Panama, que le temps est immobile, que rien, vraiment, ne peut changer.

Il s'est battu pour la souveraineté

Omar s'était mis en tête *de changer les rapports entre Amé*ricains de la zone et Panaméens *d'au-delà des grilles, symboles* de cette *« différence »*, de cette *humiliation mal acceptée* depuis des décennies, depuis que l'Amérique avait décidé de *« créer »* Panama pour mieux contrôler la voie d'eau interocéanique. La vraie passion de Torrijos, une fois installé au pouvoir, a été de se battre pour obtenir de Washington la reconnaissance de la souveraineté de Panama sur la zone du canal.

C'est fait. Les accords *Torrijos-Carter ont été signés en* septembre 1977, en grande *pompe*. Graham Greene y était, et sa description de la cérémonie est un grand morceau de son livre. Omar est, pour les Panaméens, l'homme qui s'est battu pour la souveraineté. C'est l'image qui demeure de lui. Malgré toutes les « bavures » de son règne, il reste dans les cœurs, et sur les murs. Et pourtant... c'est sans enthousiasme et avec la prescience que tout n'était pas réglé qu'Omar a apposé son paraphe à côté de celui de Jimmy Carter. Il avait raison. Les amendements adoptés depuis par le Congrès de Washington et non reconnus par Panama jettent une ombre sur l'esprit et la lettre des accords.

Le drapeau de Panama flotte sur la zone, et bien des choses ont effectivement changé, mais une amertume vague a *grandi*. En juillet 1981, Omar n'avait que cinquante-deux ans. Il disait : *« Je ne veux pas entrer dans l'histoire, mais je veux entrer dans la zone du canal... »* Caudillo solitaire, il a eu des obsèques vraiment populaires. Et personne encore ne l'a remplacé dans son « emploi » de médiateur.

MARCEL NIEDERGANG.

Les catalogues de l'exposition Kafka à Paris censurés en Tchécoslovaquie

LES catalogues de l'exposition Kafka à Paris qui ont été envoyés en Tchécoslovaquie ont été censurés par les autorités et ne sont jamais parvenus à leurs destinataires, a indiqué lundi à l'AFP M. Yasha *David, commissaire à l'exposition qui s'est achevée le même jour.*

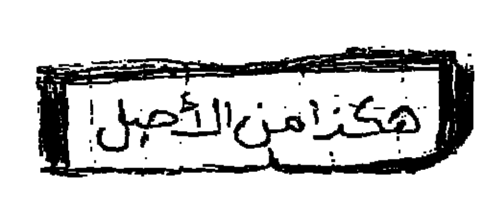
M. David a précisé que ces catalogues avaient été expédiés à toutes *les personnes qui avaient prêté leur concours – notamment en fournissant* des textes ou des photographies – à l'ensemble des *manifestations* organisées au Centre Georges-Pompidou autour du « Siècle de *Kafka* ».

Les documents prêtés, qui ont été renvoyés à leurs propriétaires en même temps que le catalogue, leur sont en revanche bien *parvenus*.

D'autre part, toujours selon M. David, le metteur en scène tchécoslovaque Jan Grossman, *qui avait monté l'unique adaptation théâtrale* en tchèque du *Procès* de Kafka et qui l'avait présentée au Théâtre des nations à Paris en 1959, n'a pu obtenir un visa de sortie pour participer au Centre Pompidou à la conférence-débat sur le thème : « Fallait-il adapter Kafka au théâtre ? ».

La Tchécoslovaquie avait pourtant prêté pour l'exposition, qui s'était ouverte le 4 juin, des manuscrits ou des éditions originales d'œuvres de Kafka appartenant à la bibliothèque du Klementinum de Prague ou aux archives nationales, ainsi que des œuvres du sculpteur Otto Gutfruend, *contemporain de l'écrivain.*

● LE 2e PRIX MALAPARTE, décerné à *Capri* par un jury comprenant notamment Alberto Moravia, Raffaele La Capria, a été remis cette année à l'écrivain américain Saul Bellow pour l'ensemble de son œuvre.



● LETTRES ÉTRANGÈRES

La descente aux enfers d'André Siniavski

***Peut-on être russe ET écrivain ? Cette question qui a hanté Gogol et Pouchkine, tourmente l'auteur de* Bonne Nuit.**

IL n'est pas certain qu'on ait bien compris en France, même avec le recul de dix-huit années, la portée réelle de cette affaire Siniavski-Daniel qui marquait clairement la mise au pas des écrivains après l'euphorie du *« dégel »*, et réhabilitait certains principes de l'ère stalinienne. Ce que revendiquaient alors André Siniavski et Iouli Daniel, accusés et condamnés pour *« menées antisoviétiques »*, c'était, bien au-delà de la politique, une liberté d'écrivains qui prenaient le droit de penser et de s'exprimer librement. D'écrire.

Mais peut-on être russe ET écrivain ? Cette question primordiale qui hantait Gogol, qui hantait Pouchkine, et bien d'autres, taraude André Siniavski, lequel s'adresse au lecteur pour lui dire *Bonne Nuit !* (« Dormez bien ! Dormez tranquille ! » serait la transcription littérale de son *« spakoïnoï notchi »)*, je cauchemarde pour vous. Et j'ai déjà beaucoup donné.

Condamné pour cause de littérature

Livre de l'ombre, de la nuit. André Siniavski, soutenu par son alter ego, le malfrat juif Abraham Tertz (1), retourne pour nous vers le lieu de ses supplices, nous prévenant qu'il n'hésitera pas, le moment venu, à *« se détacher des faits pour les éclairer plus pleinement, plus puissamment »*. Surtout, lecteur, n'allez pas croire qu'on vous propose là un énième témoignage sur la Russie et ses camps : il est bien spécifié qu'il s'agit là d'un « roman », le roman d'un auteur double : Tertz-Siniavski *(« Je me demande pourquoi, même parmi mes bons amis, on aime André Siniavski et on n'aime pas Abraham Tertz. Je ne suis fait et résigné à faire de Siniavski un acolyte, une ébauche à la disposition de Tertz »)*.

Le récit n'est pas linéaire, et zigzague au gré d'une mémoire qui tente de reconstituer avec la distanciation nécessaire l'expérience d'un *« criminel d'Etat particulièrement dangereux »*, condamné à sept ans de camp *« pour cause de littérature »*. Dans un monde aux valeurs inversées, Siniavski ne peut s'empêcher de tout reconstruire à partir de la prison, comme si c'était là le sort commun de tous ses concitoyens, si bien qu'il est ébahi, à sa sortie, de rencontrer les *« non-prisonniers qui se baladaient dans Moscou et faisaient tout ce qui leur plaisait ! »*.

Le désespoir peut être désopilant : ainsi cet interrogatoire fantasmatique mené par un procureur qui va confondre le criminel coupable de lèse-Pouchkine : *« Au moment où la réaction universelle fait rage en Guinée, vos attaques haineuses contre Pouchkine, inspirées par le Pentagone, portent de l'eau au moulin des partisans de la guerre froide »*. Et quand on incarcère le coupable, le juge ne lui souhaite-t-il pas *« une bonne nuit. Et de beaux rêves... ? »*

Par stades, par paliers, Siniavski fait sa confession. Non pas chronologiquement, du procès au camp, du camp à l'émigration ; non. Ce récit autobiographique *« saute à pas de kangourou »*, intégrant tous les éléments constitutifs de la vie et de l'esprit, pour dresser l'espace de cette véritable descente aux enfers. Siniavski n'a pas choisi la facilité, au risque de déconcerter le lecteur étranger à l'Union soviétique et de déplaire aux dissidents professionnels : il ne dénonce pas, il n'a pas de haine, son roman avance et recule, décrit *« l'horreur, l'attrait et les délices de la prison »*, évoque la Vierge et saint Jean-Baptiste, mais aussi les bas-reliefs assyriens, puis vous ramène chez l'instructeur à la Loubianka ou dans la foule qui court vers la Maison des syndicats voir le cadavre de Staline, ou dans le train qui le ramène après six ans passés dans un camp de Mordovie, vers Moscou...

Surtout, Siniavski nous fait comprendre comment il a pu – comment chacun de nous pourrait – passer un pacte avec le diable.

Cet homme qui a eu la force de plaider non coupable devant les juges ne se fait pas passer pour un petit saint et, dans un épilogue déchirant, il confesse sa faute, car il est conscient que, dans une société qui a fait de Pavel Morozov un modèle de civisme (2), il ne peut y avoir que des degrés de compromission. Mais personne n'en est tout à fait à l'abri. Oui, avoue Siniavski au terme de ce livre douloureux, j'ai accepté de collaborer avec le KGB, qui m'avait donné pour mission de séduire la fille d'un diplomate français (3).

La catastrophe qui nous guette

Pour le bon komsomol qu'il était, il n'était pas question de juger les ordres du Parti ; un miracle a réveillé en lui l'homme moral et l'écrivain. Il sait qu'il a failli succomber et que ce *« retournement »*, cette découverte de la liberté, fut le *« tournant capital de* (son) *existence »*. Que celui qui n'a pas fauté lui jette la première faucille !...

On ne peut qu'être terrifié à la lecture de certaines scènes : la rencontre *« fortuite »* avec Hélène en plein centre de Moscou telle qu'elle est orchestrée par le KGB ; la description de l'itinéraire de l'ami de l'auteur, Serioja, le *mouchard* qui sera cause de son arrestation et de celle de Iouli Daniel ; le voyage à Vienne en 1952 dans un avion militaire pour rencontrer Hélène : *« J'ignorais ce qu'ils feraient d'elle. On ne m'avait pas initié au secret de l'opération. Un vermisseau. Un appât. Un gentil petit bouchon lancé de très loin en haute mer, hors des eaux territoriales mais sous le contrôle de notre armada... Je n'étais plus un homme, mais un mannequin vétuste, un sac de sciure, ficelé dans un petit costume tout neuf acheté la veille au Mostorg, qui, en vingt-quatre heures, sans passeport, sans billet, sans visa, comme un obus lancé sur la Lune, frigorifié, dans un bombardier vide, se retrouvait assis non pas dans un fauteuil, sur du métal grinçant, contre le fuselage, avec la perspective de quoi ? D'un largage ? D'un enlèvement ? Allait-on la ravir ? La voler ? L'embaucher par chantage ? Pourquoi étais-je là ? Qu'allais-je faire ? »*

La série des culpabilités qui s'emboîtent comme des matriochkas n'en finit pas de coller à cet homme qui sait qu'il est allé jusqu'au bout de ce qu'il est : un pécheur. Un homme brisé par sa destinée, douloureux, *« né sous la constellation Staline-Kirov-Jdanov-Hitler-Staline »* et qui aujourd'hui encore, en France, avoue sa *« peur du seul fait que j'écris sur lui »*. Un littérateur pour qui la littérature est impossible et qui fait un effort surhumain pour voir clair en lui-même, pour raconter autre chose que la catastrophe qui nous guette.

« La vie n'est jamais que l'attente de l'écrit »

« Bonne nuit ! » dit Tertz-Siniavski aux dormeurs que nous sommes, en même temps qu'il dit adieu à *« la nuit de sa jeunesse »*. *« Bonne nuit ! »* dit-il aux jeunes, ignorants de cette époque. Avec une ironie corrosive qu'on ne lui pardonnera pas, il montre le stalinisme qui est resté dans les esprits ; avec tendresse, il évoque son père, ancien socialiste-révolutionnaire, et ses prisons qui n'auront servi à rien. *« Il n'est rien qui nous rassemble comme ce penchant général au sommeil »* répète Siniavski, lui qui rêve de *« s'engloutir dans le monde voluptueux, calme et mouvant de la prose »* et qui avoue avoir traversé des moments où il *« n'avait pas envie de vivre, mais d'écrire et d'écrire, jusqu'à ce qu'il ne reste plus de moi que des doigts »*. *« La vie n'est jamais que l'attente de l'écrit »*, dit-il encore, pour clore ce grand livre à l'écriture souple, acrobatique, violente, mordante, remarquablement traduit par Louis Martinez. Enfant *« d'une époque ténébreuse »*, Siniavski a fait véritablement une grande œuvre. *Bonne Nuit !* Ce livre ne vous laisse pas tranquilles. Jusqu'au jugement dernier...

NICOLE ZAND.

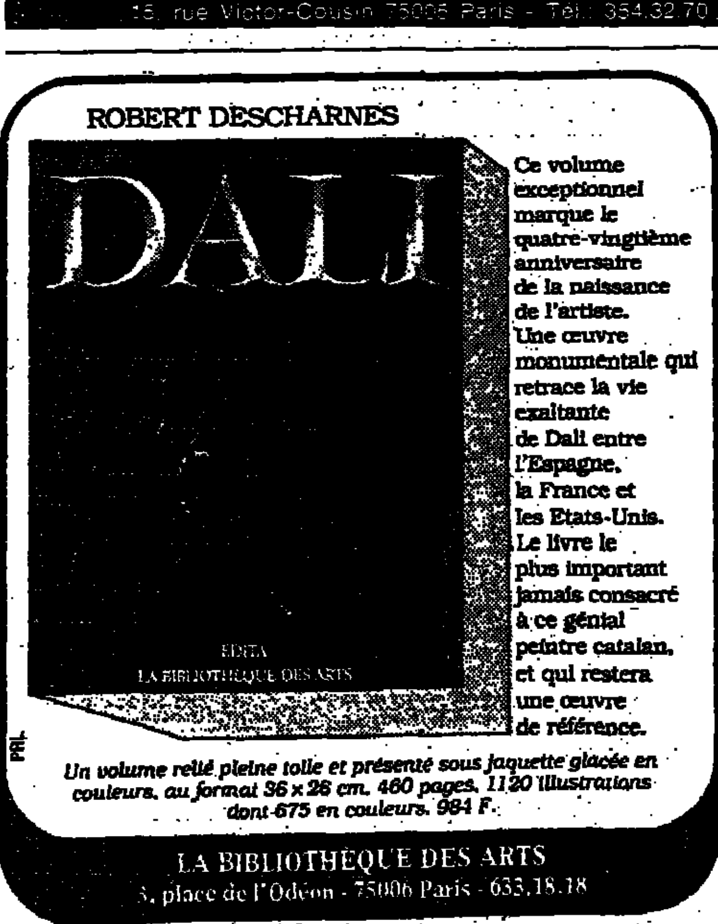
★ **BONNE NUIT ! par André Siniavski-Abram Tertz. Traduit du russe par Louis Martinez, Albin Michel, 340 p., 90 F. (La version russe du livre a paru aux Edition Syntaxis, 8, rue Boris-Vildé, 92260 Fontenay-aux-Roses, 140 F, avec des dessins de Maria Siniavskaïa.)**

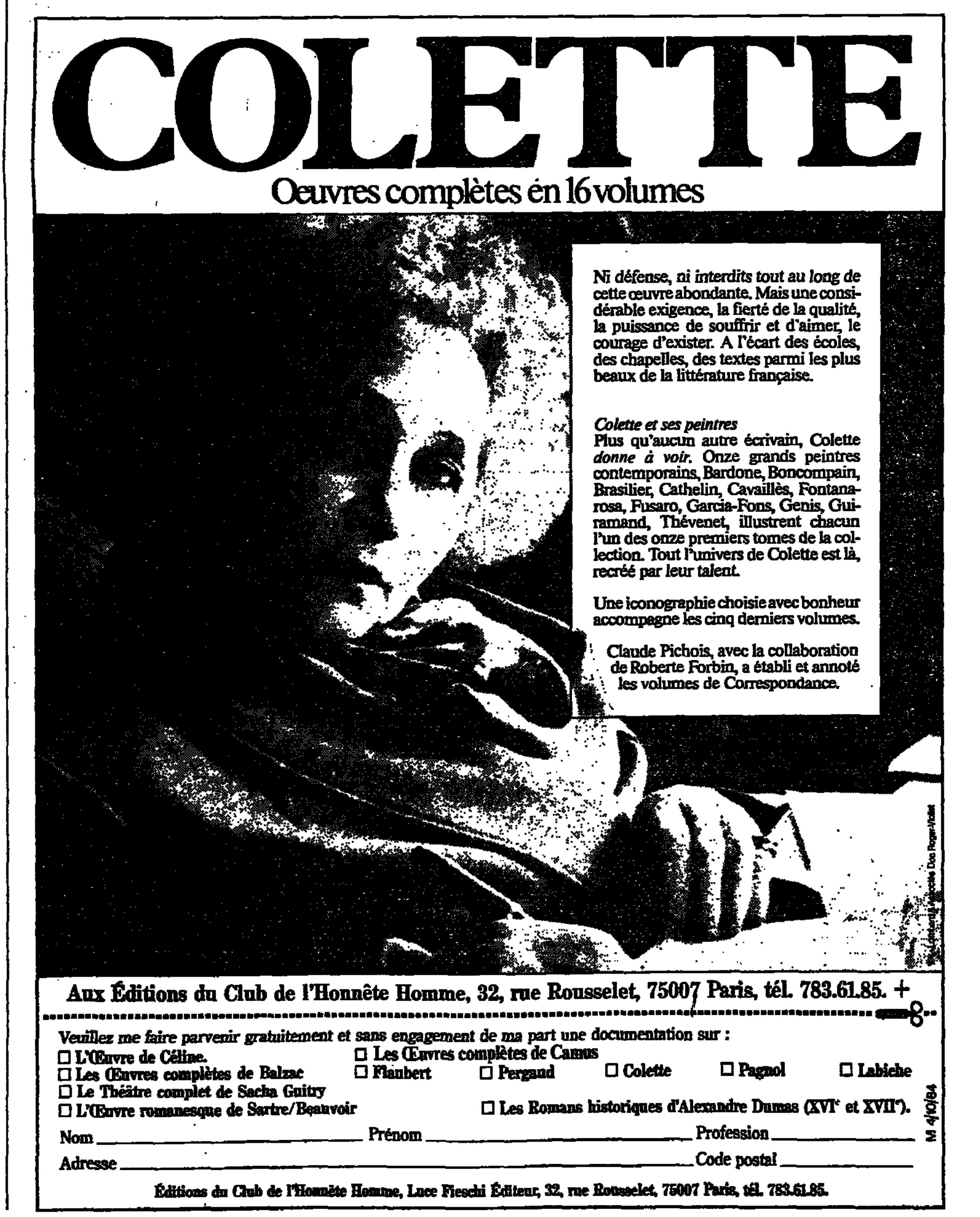
---

(1) Né le 8 octobre 1925, André Siniavski avait choisi, dans les années 50, pour publier ses manuscrits à l'étranger, un pseudonyme : Abraham Tertz, héros d'une chanson populaire dans laquelle on racontait les exploits d'un brigand juif d'Ukraine. L'écrivain conserve ses deux noms pour signer ses œuvres.

(2) Le petit Pavlik Morozov (1918-1932), tué par des paysans pour avoir dénoncé son père au moment de la « dékoulakisation ». Son portrait orne les crèches, les écoles maternelles et primaires.

(3) Il s'agit d'Hélène Peltier-Zamoyska, fille de l'attaché naval à l'ambassade de France à Moscou. Elle avait fait connaissance de Siniavski en 1946, alors qu'elle était étudiante à l'Université. C'est elle qui a transmis en France les premiers textes de l'écrivain.





Le Monde des livres

● LE FEUILLETON

« Tchekhov », d'Henri Troyat

Indifférent comme la neige

Par Bertrand POIROT-DELPECH

QUAND c'est un romancier qui raconte une vie, cela se voit tout de suite. Il *ne nous fait pas* grimper, des heures, dans l'arbre généalogique de son homme ; il ne fouille pas les bulletins scolaires et les carnets de blanchisseuse. Il part d'une scène, d'un visage, d'une réplique, et il tourne autour du *mystère, comme il en a* l'habitude, toujours le même mystère qu'il connaît du dedans : pourquoi écrire quelque chose plutôt que rien ; et s'il a retenu la leçon des plus grands, *il* nous *laisse* déduire ce que son « personnage » a puisé dans la vie, ce qu'il pensait de l'existence, la leçon que nous pouvons en tirer.

Ce qui fait le prix du Tchekhov de Troyat, après ceux de Brisson, Gillès, Gourfinkel, Ritzen ou Elsa Triolet, ce n'est pas que les deux hommes communient dans l' « *âme russe* », c'est que *le* biographe fasse partie des romanciers vivants qui ont le mieux assimilé, au point de l'appliquer comme historien, l'enseigne*ment de l'auteur de la Mouette :* montrer du dehors, suggérer en creux, ne jamais donner son point de vue, sa morale, laisser au lecteur ou au spectateur la plus grande marge possible *de rêve et* de réflexion.

Cet égard maniaque envers la liberté du public explique, plus *que les accidents de destin,* la *pérennité* des cinq pièces et quelque deux cent cinquante nouvelles où Tchekhov ressasse l'ennui provincial, l'usure du temps, la perte des illusions, le bonheur hors de portée, l'approche de réalistes voraces... « et tout ça, et tout ça ! ».

SI, pourtant, le destin a tenu son rôle. Vivre en Russie de *1860 à 1904, c'est, entre autres conditionnements,* partager son toit avec des parents éloignés, des amis, des pensionnaires incrustés. On ne dira jamais assez ce que le théâtre doit à ce type de vie de famille élargie au clan. Ce n'est pas un hasard si l'art dramatique a mieux survécu en Angleterre, où *s'est perpétuée, plus que chez nous, la cohabitation à la russe,* propice aux inclinations indécises, aux rages rentrées, aux propos oiseux, aux lourds silences.

Ont aussi contribué, bien sûr, à la genèse du génie : le père épicier à la pieuse tyrannie, la mère soumise, la petite sœur amoureusement protectrice, *la Belle Hélène* vue à treize ans, *la* lecture de Swift, *Hamlet, le Revizor,* les deux vocations de médecin et d'écrivain, tenaillantes, au-dessus de ses forces.

Car Anton *n'a* pas de santé. Des hémorroïdes et une lente phtisie lui gâcheront la vie. C'est au prix d'efforts épuisants qu'il accomplira son reportage au bagne de Sakhaline ; c'est avec peine *qu'il devra préférer à Moscou et à la comédienne Olga* la solitude de la Crimée.

EST-CE à sa complexion que Tchekhov doit d'aimer peu, à distance ? A côté du tempérament de la Grande Catherine, *il se sent,* dit-il, *« comme une coquille de noix devant un navire de guerre » !* Avec Flaubert, Kafka, il appartient à la race des créateurs sans fougue, plus friands de ruses préliminaires et passives que de voluptés, ce qui a le don d'attirer les actrices et les romancières hystériques. Le mariage tardif avec Olga donne lieu à moins d'effusions que, pour notre bonheur, de protestations épistolaires.

Il est vrai qu'Olga adore la vie noceuse et intrigante des artistes moscovites, que déteste Anton. C'est pour fuir cette frivolité qu'il a visité les bagnes, puis l'Europe. A Paris, la gaudriole *style french-cancan l'a écœuré. Ses loisirs, il les occupe à soi*gner, à secourir les paysans, à bâtir des écoles, à fonder des bibliothèques. Car il croit à l'action individuelle. S'il désespérait tout à fait de notre condition, il ne serait pas un artiste – c'est lui qui le dit.

Le cas échéant, Tchekhov prend *position. Il approuve Zola* de défendre Dreyfus, qu'il croit innocent. Il démissionne de l'Académie pour protester contre le refus gouvernemental d'avaliser *l'élection* de Gorki, dont il *ne* partage pas la foi socialiste. Agir en son nom, oui, mais prêcher, non.

SA conception du non-engagement est sans équivoque : l'artiste ne doit toucher à la politique que dans la mesure où il *a à se défendre* contre elle. Son rôle n'est pas de critiquer le tsar, de promouvoir des opinions, de dire le bien et le mal, de donner des réponses, mais de poser des questions, de montrer comment ses personnages aiment, font des enfants, meurent, parlent. Surtout pas de parti pris ni de démonstration. *Encore qu'il moralisât et militât,* à sa façon, Céline *exprimait* la même défiance par ce mot drôle : pour les messages, j'ai mon facteur.

Donc, ne pas tenir la main du lecteur ou du spectateur. Espérer seulement qu'il ajoutera de lui-même les éléments subjectifs dont l'œuvre le *prive à dessein et que, se voyant tel qu'il est,* il deviendra plus heureux, meilleur. Exactement le contraire de l'artiste selon Tolstoï, notamment le Tolstoï de la fin, sollicité de *jouer les oracles et s'y prêtant.*

On aurait aimé assister au bain de rivière que prirent les deux écrivains, en 1895 ; à défaut, on rêverait qu'un dialoguiste habile reconstitue leurs propos, tant leurs positions résument l'inépuisable débat sur ce que peut et doit la littérature.

TCHEKHOV admire le romancier de *Guerre et Paix,* mais il refuse les personnages porte-parole de *Résurrection* et le penseur, celui de la postface à *la Sonate à Kreutzer,* par exemple. *De son côté, Tolstoï, qui prend soin d'avouer que* Shakespeare l'indiffère, apprécie le « talent » de Tchekhov mais conteste ce que celui-ci cultive très délibérément, à savoir le manque de point de vue.

Ce refus d'expliquer, de tirer la leçon, Tolstoï n'est pas seul à s'en plaindre. Il traduit une bévue générale de l'époque. Le public tardera à applaudir *Oncle Vania* ou *les Trois Sœurs.* Les comédiens eux-mêmes, Stanislavski, trouvent que les actions piétinent, *que caractères et enseignements se cachent. « Il nous manque l'explication du caractère »,* écrit sottement un critique, à propos d'*Ivanov.* L'auteur devra plaider jusqu'à sa mort pour qu'on respecte l'immobilité apparente et la réserve où la postérité verra son génie.

D'OU vient que contes et pièces sonnent si juste ? D'abord, de ce que Tchekhov s'inspire de son entourage. Henri Troyat en fait la remarque : on ne peut écrire avec *« un accent de vérité sans être plus ou moins pilleur d'épaves ».* Parmi *les drames secrets qu'il fut donné à l'auteur de pressentir autour* de lui, on regrette qu'il n'ait pas eu le temps de portraiturer la jalousie incestueuse de sa sœur Marie à l'égard d'Olga...

Mais l'observation n'est rien sans l'alchimie de la transfiguration. Dans les nombreuses lettres où il parle de son difficile travail et où il conseille des débutants, Tchekhov définit son art poétique, qui tient en peu de formules sans cesse reprises : créer la tension par le piétinement de l'action ; suggérer, à force de petites remarques insignifiantes, *« le mystère vertigineux des êtres sur fond de grisaille ».* Plus l'auteur désire attendrir avec la malchance des gens, plus il doit rester froid, la détresse n'en prendra que plus de relief. Ne pas décrire des états d'âme, les laisser imaginer à partir d'actes ; faire au public cette confiance, cet honneur, ce cadeau.

IL arrive que le destin rivalise de talent, à cet égard, avec les artistes. Ainsi le jour où la dépouille mortelle de Tchekhov fut ramenée d'Allemagne à Moscou. Sur le wagon devant lequel des officiels s'apprêtaient à discourir, on lut l'inscription : *« Transport d'huîtres ».* Toute l'absurdité de la mort dans une étiquette ferroviaire ! Cela ne s'invente pas, dit-on. Ou plutôt si : *cela s'invente. A force de fausse froideur. Ce qui faisait dire à* Gorki, en mauvaise part et par erreur, mais qu'importe : *« Tchekhov est indifférent comme la neige, comme la tourmente. »*

★ TCHEKHOV, d'Henri Troyat, Flammarion, 416 p., 120 F.

Le métier de biographe

(Suite de la page 13.)

Ainsi n'ai-je eu aucune difficulté à me transformer en Catherine la Grande, en Pierre le Grand, en Alexandre II, en Ivan le Terrible, avec qui je n'avais pas le moindre point commun. Certes, j'étais plus familier avec les problèmes de métier des *grands écrivains russes,* auxquels j'ai consacré aussi des biographies. Mais, là encore, ni Pouchkine, ni Lermontov, ni Gogol, ni Dostoïevski, ni Tolstoï n'étaient proches de moi par le caractère.

Il en va autrement pour Tchekhov. Depuis très longtemps, je souhaitais évoquer dans un livre sa discrète et mystérieuse figure. Mais j'étais retenu par la difficulté de la tâche. En effet, alors que la plupart des grands auteurs russes ont eu des destinées mouvementées, fulgurantes, l'existence de Tchekhov peut paraître, à première vue, *uniforme.* Je dis *bien « à première vue »,* car, quand on y regarde de plus près, on est subjugué par la richesse qui se dissimule derrière cette apparente grisaille.

En Tchekhov, j'admire à la fois l'homme et l'artiste. *L'homme me séduit par sa* modestie, sa droiture, sa fermeté, son stoïcisme souriant. L'artiste me bouleverse par son souci de vérité, de sobriété, d'impartialité et par sa tendre ironie. Tchekhov s'efface derrière ses personnages sans jamais commenter leur action. Selon sa *théorie, en intervenant* dans le cours du récit, l'écrivain sort de son rôle et tire le lecteur par la manche. Or il faut, affirme-t-il, laisser le lecteur *seul* en face de l'histoire.

De même, il s'interdit toute prise de position politique, philosophique, religieuse dans ses nouvelles et dans ses pièces. Il lutte pour une plus grande justice sociale, non par la harangue, mais par la peinture exacte de la réalité russe. Son art, tout en nuances, en allusions, en détails d'une précision hallucinante, défie l'analyse. Pour moi, quand je lis Tchekhov, j'ai l'impression *qu'un ami très cher me parle* à voix basse. Tout au long de mon travail sur sa biographie, je me suis senti en étroite communion avec lui. Jamais peut-être je n'ai éprouvé devant un écrivain l'impression d'un accord aussi profond avec sa conception de l'art et de la vie.

En France, Tchekhov est *surtout* connu pour ses pièces de théâtre. En Russie, ses contes, ses nouvelles, ont bouleversé des générations de lecteurs. Mon souhait, en publiant cet ouvrage, est d'inciter le plus grand nombre possible de mes compatriotes à découvrir les *récits éblouissants* de Tchekhov. Puisse-t-il devenir pour eux, comme pour moi-même, un compagnon dont la force morale, l'abnégation, la *tolérance,* éclairent, loin devant nous, le chemin !

HENRI TROYAT
de l'Académie française.

LA SEMAINE PROCHAINE DANS « LE MONDE DES LIVRES »

Une étude sur la vitesse et la littérature :
Fantasmatique automobile

هكذا من الأصل

LA FORMATION PROFESSIONNELLE TRANSFÉRÉE AUX RÉGIONS

L'état des lieux

Sans crier gare, une révolution s'est produite **dont, même avec le recul, on ne parvient pas encore à juger de toutes les conséquences. Dans *le cadre de la décentralisation et de la loi du* 29 juillet 1982 instituant les contrats de plan Etat-régions, les pouvoirs publics ont transféré aux régions, depuis le 1er juin 1983, la charge de la formation professionnelle et continue, ainsi que de l'apprentissage. Bientôt, la formation initiale passera sous la responsabilité des collectivités régionales.**

Ce formidable mouvement, tout à fait inhabituel pour un pays voué depuis toujours au centralisme, *s'est effectué sans bruit ni même contestation* de fond. En juillet 1983, les avant-projets de contrats de plan étaient connus et acceptés le 22 décembre suivant. En juin 1984, dix-huit régions sur vingt-deux avaient signé leur contrat de plan qui définissait les objectifs, pour la durée du IXe Plan, en fonction des douze PPE (*programmes prioritaires d'exécution*) *définis pour* l'ensemble du pays et dotés d'une enveloppe de 350 milliards de francs.

Dans ce contexte, *le transfert de compétence* pour la formation revêtait une importance particulière. Les régions, qui doivent prendre en main *leur avenir* économique et *social*, avaient enfin la maîtrise d'un outil qui prépare les populations aux conditions du marché du travail et qui *peut, aussi, aider à la définition de nouveaux axes* de développement, alors même que les difficultés d'emploi et les restructurations industrielles modifient le paysage. Conscientes de l'enjeu, les régions ont, pour la plupart, tenté d'établir un diagnostic de l'appareil de formation dont elles héritaient. Ensuite, elles ont voulu savoir comment s'établissait le rapport entre l'offre de formation et la demande. Enfin, elles ont cherché à dégager les orientations d'une politique qui leur soit appropriée.

Ainsi sont nés les schémas régionaux de formation professionnelle *qui* ont fait l'objet de *conventions avec l'Etat. Mais, un peu plus d'un an* après le transfert des charges, ce travail n'est toutefois pas terminé et, surtout, a rarement donné lieu à une concrétisation *sur* le *terrain. Onze* régions, auxquelles il faut adjoindre la Picardie dans des conditions particulières, ont même passé *des contrats d'assistance sur trois ans, le plus* souvent avec l'ADEP, chargée de l'*« ingénierie de formation »*, comme celle-ci aime à le dire.

Notamment, les régions ont découvert que, **au-delà des sommes consacrées à la formation et de l'importance des « structures » qui leur étaient dévolues, leur marge de manœuvre pour un infléchissement régional des actions était faible. Certes, en année pleine, l'enveloppe consacrée à toutes les actions de formation représente environ 30 milliards de francs (en 1984), mais plus de la moitié de ce financement provient des entreprises et on sait mal comment celui-ci est utilisé. Certes, encore, *le budget de la formation professionnelle* avoisine les 12,7 milliards de francs mais ce sont seulement 2,7 milliards qui reviennent *finalement aux régions* par le *transfert des ressources* (carte grise automobile, par exemple). Une part substantielle doit être utilisée pour les *crédits de fonctionnement et d'équipement. Une* autre, volumineuse, est consacrée aux grandes filières définies comme des priorités nationales *(bâtiment-travaux publics, informatique-*productique, électronique, agro-alimentaire). Une dernière part, importante, est utilisée pour les *programmes jeunes. Reste donc une massé* réduite, représentant de l'ordre de 10 % des moyens, qui peut être non seulement régionalisée mais caractérisée pour des opérations qui reflètent bien une adaptation des qualifications de la population active aux besoins nouveaux de l'économie régionale et aux technologies en développement.**

Si la découverte de cette situation a parfois suscité des déconvenues, dans les régions, elle n'en a pas moins abouti à l'adoption de choix réalistes. La révolution de la décentralisation s'est faite tranquillement, à partir d'un état des lieux *objectif.*

ALAIN LEBAUBE.

POURSUIVRE CE QUI A ÉTÉ ENTREPRIS

Le poids de l'héritage

POUR la DATAR (1), la régionalisation de la formation professionnelle est une vieille affaire, car il y a bien longtemps maintenant qu'on y avait compris que le développement économique passait par la qualification. Mais il y eut des hauts et des bas, notamment dans la dernière période, parce que la logique de l'adéquation des formations aux emplois n'opérait plus en présence d'un chômage *important.*

Quoi qu'il en soit, des dispositions étaient prises : dans les années 60 à 70 avec la mise en place du FNE (Fonds national pour l'emploi), dès 1974-1975 avec les premiers instruments pour le développement de la *formation professionnelle* et son adaptation aux échelons local et régional, grâce à la nomination de délégués régionaux. En 1980, M. Legendre lança même l'idée de schémas régionaux pour la formation professionnelle qui sera arrêtée, *puis reprise en 1982 par son successeur*, M. Marcel Rigout, alors ministre de la formation professionnelle. Entre-temps, quelques régions s'étaient emparées du sujet, telles que l'Aquitaine, la Lorraine, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes, soucieuses d'agir sur leur avenir.

Aussi quand vient l'heure de la régionalisation, en 1983, le travail reprend-il sur la base de préoccupations qui n'avaient jamais été oubliées. Le dossier est réouvert avec, cette fois, trois objectifs : mettre en place des systèmes régionaux de formation et d'information, assurer le financement conjoint (Etat-région) d'actions ciblées en fonction d'impératifs précis, adapter l'appareil de formation au moyen de schémas directeurs régionaux qu'intégreraient la formation professionnelle et continue ou l'AFPA, qui fera cependant l'objet d'un traitement particulier, *tout comme la formation initiale* dispensée par l'éducation nationale. Il s'ensuivit des négociations auxquelles la DATAR participa activement.

Schématiquement, tandis que l'Etat se consacre à l'évaluation des besoins *en raisonnant sur* la macroéconomie et en définissant des politiques de filières, la région, elle, se voit chargée d'introduire une souplesse d'adaptation aux besoins locaux en allant si possible plus loin que les FFP (fonds de formation professionnelle), déjà déconcentrés. *« En fait,* explique Mme Odile Baratin, qui a suivi cette lente maturation pour la DATAR, *on constate que faire prendre en compte des priorités régionales au niveau national est plus difficile que l'inverse. »*

Toutefois, les régions ont souvent essayé de bâtir une politique de formation qui tienne compte des *filières définies* et donc des *moyens*, pour donner plus de poids à leurs propres choix. Elles ont ainsi privilégié le bâtiment pour la rénovation de l'habitat (des conventions de branche Etat-formation ont été signées) et plus encore l'électronique, pour *laquelle* l'Etat *n'a pu satisfaire* toutes les demandes.

Ensuite, il était nécessaire que les régions reprennent dans leurs objectifs l'héritage de ce que l'Etat avait tenté de mettre en place, souvent avec le Fonds social européen (FSE), *pour des zones données ou* des bassins d'emploi. Ce fut obtenu grâce à la définition d'enveloppes globales, parfois dégressives, qui soutiennent, pendant un temps défini, des opérations expérimentales de développement local. Ainsi *les actions menées en montagne* seront-elles poursuivies par les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes. Les opérations triennales engagées seront maintenues dans les Pyrénées, en Haute-Loire, dans les Vosges et dans la Creuse.

La difficulté, en l'occurrence, provenait de ce que les régions se sont souvent créées sur le modèle de l'Etat et qu'il ne *leur* a pas toujours été facile d'accepter, dans leurs schémas régionaux, la notion de bassin d'emploi ou la politique de secteur. La Lorraine, cependant, a su se faire à l'idée en reprenant un programme de développement adapté pour Pompey qui *est devenu*, depuis, *« une opération bassins sidérurgiques ».*

La définition de pôles de conversion, par le gouvernement, et financés avec une enveloppe spécifique, a peut-être aidé à cette prise de conscience.

Parallèlement, les discussions avec les régions ont révélé l'existence de blocages législatifs qui gênent, localement, la recherche de solutions originales. C'est ainsi que, pour les emplois d'utilité sociale qui ne peuvent être *définis que sur* le terrain, on a bien vu la difficulté que représentait l'interdiction du prêt de main-d'œuvre dont M. Delebarre a souhaité l'assouplissement le 26 septembre.

A. Le.

(Lire la suite page 27.)

(1) Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.

De fortes inégalités en formation initiale que confirment les formations continues

CONTRAIREMENT à ce *qu'on pourrait penser d'une* France jacobine, toutes les régions ne sont pas égales face à l'école. Pis, non seulement l'éducation introduit des disparités sensibles, mais celles-ci sont confortées, voire accentuées par la formation professionnelle ou *la* formation continue.

Pour autant, il ne faut pas en conclure que le système éducatif, pris dans son ensemble, est seul responsable de cette situation très *contrastée que résume* à grands traits, forcément exagérés, la carte publiée en 1981 par la DATAR et établie par l'ADEP *(voir ci-contre)*. Selon la situation économique et leurs caractéristiques propres, les régions ont établi un rapport donné entre leur appareil de formation et leur marché du travail.

Grossièrement, on peut même découper le pays en trois grandes zones qui correspondent à autant d'attitudes et qui, au temps de la croissance économique, fonctionnaient. La partie sud (est et surtout ouest) bénéficierait d'un haut niveau de formation, le plus souvent général, et, n'ayant pas de débouché d'emploi, fournirait le personnel qualifié aux activités administratives *ou prêt à s'expatrier*. La partie ouest, sans bonne formation et en l'absence de perspective industrielle, alimenterait le marché de l'emploi du nord de la France en salariés peu qualifiés. La partie nord-est, en raison de son poids industriel, amènerait les jeunes à ne pas poursuivre leur scolarité, assurés qu'ils étaient de trouver un emploi et d'améliorer leurs connaissances dans les grandes entreprises.

NORD-PAS-DE-CALAIS · HTE-NORMANDIE · PICARDIE · BSE-NORMANDIE · RÉG. PARISIENNE · CHAMPAGNE-ARDENNE · LORRAINE · ALSACE · BRETAGNE · PAYS DE LA LOIRE · CENTRE · BOURGOGNE · FRANCHE-COMTÉ · POITOU-CHARENTES · LIMOUSIN · AUVERGNE · RHÔNE-ALPES · AQUITAINE · MIDI-PYRÉNÉES · PROVENCE-CÔTE-D'AZUR · LANGUEDOC-ROUSSILLON · CORSE

SYSTÈMES DE FORMATION

TYPE 1 ● Multiples ● Hauts niveaux

TYPE 2 ● Multiples ● Hauts niveaux : tendance vers formation générale

TYPE 3 ● Multiples ● Niveau intermédiaire : tendance vers formation technique

TYPE 4 ● Moins diversifiés ● Niveau intermédiaire et d'exécution

TYPE 5 ● Peu diversifiés ● Niveau main-d'œuvre d'exécution

C'est ainsi que le Limousin dis*pose de structures importantes pour* la formation professionnelle – notamment avec l'AFPA – et prépare ses jeunes à la migration. C'est ainsi, également, que la Picardie fait figure de parent pauvre, tant pour la formation initiale que pour la formation professionnelle et, enfin, pour la formation universitaire : sur une génération de 100 jeunes, dans l'académie d'Amiens, 20 obtiennent le baccalauréat, 10 poursuivent des études universitaires ou en IUT mais 4 à 5 le font sur place tandis que, dans l'académie d'Aix-Marseille, 30 jeunes obtiennent le baccalauréat, 20 poursuivent des études universitaires ou en IUT et le font dans l'académie qui reçoit, en outre, des étudiants venus d'ailleurs.

Depuis la crise et la récession, un tel schéma a montré ses limites, alors même que les tendances de fond n'ont pas été modifiées. La partie sud a trouvé là le moyen de développer les nouvelles technologies sur place. L'ouest et surtout la Bretagne ont joué la carte du tourisme et de l'agro-alimentaire. Les autres *régions se sont enfoncées* dans le chômage. Dans une note de mars 1984, la mission de la planification du ministère de l'éducation nationale, en recherchant les moyens d'améliorer le taux de scolarisation, relevait des disparités inquiétantes *qui ne faisaient que s'accroître avec* l'âge et le type d'enseignement pratiqué. Les académies d'Amiens, d'Orléans-Tours, de Rouen, de Strasbourg, de Nantes et de Poitiers se plaçaient en queue de peloton pour la présence dans le système scolaire des jeunes de 16 à 19 ans. *« L'écart maximum (...) dans le second degré s'élève à 17 points, autour d'une moyenne nationale de 47 % »*, était-il observé. *« La scolarisation en apprentissage tend à réduire cet écart à 13 points. A contrario, la prise en compte du secteur universitaire et des autres ministères l'accroît en le portant à 19 points ».* De 18 à 25 ans, en effet, les taux sont *« particulièrement peu élevés »* pour les académies d'Amiens, Rouen, Poitiers, Caen, Dijon, Orléans-Tours, Reims et Nantes, alors qu'ils *sont « relativement importants »* pour les académies d'Aix-Marseille, Bordeaux, Lyon, Montpellier, Toulouse et de la région parisienne.

Six catégories

Quels que soient les critères, les académies d'Amiens, Nantes, Orléans-Tours, Rouen et Strasbourg représentent la situation la plus défavorisée qui trouve d'ailleurs son explication dès le début du cursus scolaire avec de forts taux d'échec comme en témoignent l'importance des classes de CPPN-CPA, du redoublement dans le premier cycle puis l'accueil dans le second cycle court. Dans les autres académies, les *retards n'entraînent pas nécessairement* une fin de scolarisation.

Ce phénomène, déjà grave, se double d'inégalités pour la formation professionnelle ou continue. Une étude de l'ADEP, pour le compte de la délégation à la formation professionnelle (1), montrait que *« les régions où l'effort financier des entreprises est le plus faible sont celles où les emplois sont peu qualifiés (Picardie-Champagne, Basse-Normandie, Franche-Comté) et où les PME dominent ».*

A. Le.

(Lire la suite page 26.)

(1) ADEP (agence nationale pour le développement de l'éducation permanente). « Etudes et expérimentations », no 2, juin-juillet 1983.

EN HAUTE-NORMANDIE

« Former mieux et former plus »

« *Il faut rendre acte aux pouvoirs publics. Au moment zéro, c'est exact que les sommes transférées à la région correspondaient aux dépenses que nous devions couvrir. Mais il est indéniable que très vite un décalage va s'opérer entre l'augmentation des dépenses pour le fonctionnement des stages, la rémunération des stagiaires et les recettes qui ne suivront pas automatiquement cette courbe ascendante. Structurellement, le montage financier est fait pour ne pas marcher !* », déclare M. Charles Revet, conseiller régional, conseiller général et président de la commission de la formation professionnelle de la région. Il poursuit : « *Par exemple, le produit de la carte grise, qui entre pour presque de moitié dans nos recettes, dépendra des transactions sur l'automobile. Actuellement, il est inférieur à nos prévisions pour l'année 1984. Les recettes cumulées de janvier à août 1984 ne donnent que 63 % du montant global espéré fin décembre, alors que, en août 1983, on avait atteint environ 70 % de ce montant. Si nous voulons véritablement que la formation soit la priorité de nos priorités, il faudrait en avoir les moyens.* »

Aujourd'hui, le budget régional de la formation professionnelle, géré par le fonds régional est d'environ 90 millions de francs. Les recettes proviennent de la dotation de l'État, au titre de la décentralisation (37 millions de francs), de la carte grise (42 millions de francs) et du versement du Fonds social européen (3,15 millions de francs) (1). En face, les dépenses concernent le fonctionnement des organismes de formation (26 millions de francs), la rémunération des stagiaires (32 millions de francs) et l'apprentissage (environ 30 millions de francs). Actuellement, plus de 8 000 stagiaires (dont 1 300 rémunérés) suivent un cycle de formation dans plus de soixante centres, auxquels s'ajoutent environ apprentis.

La Haute-Normandie bat quelques tristes records : celui du deuxième taux de chômage en France ; celui d'avoir le plus faible taux de diplômes supérieurs avec la population la plus jeune de France (2). « *Cette faiblesse de la scolarisation et cette sous-qualification ne sont pas nouvelles. La Haute-Normandie a toujours été réputée région riche. Les jeunes sortaient tôt de l'appareil scolaire, sans qualification, sûrs malgré tout de trouver un emploi bien rémunéré. En effet, le niveau des salaires se situe juste après celui de la région parisienne.* »

« *Aujourd'hui, si l'industrie régionale traverse de mauvaises passes, si la proximité de Paris nuit au secteur des services, la Haute-Normandie ne manque pas d'atouts : l'agro-alimentaire, ses ports, et leurs activités tournées vers l'international* », poursuit M. Revet.

Afin de mieux déterminer à quels enjeux du développement économique et social de la région pouvait répondre cette décentralisation d'une partie de la formation continue, des assises se sont tenues à Rouen au printemps dernier sur le thème « Formons les Normands aux emplois de demain ». Elles succédaient aux nombreuses réunions préparatoires à la signature du contrat de Plan entre l'État et la région.

« *A cette occasion, nous avons pu constater qu'il n'y avait pas de désastre*, dit M. Jean-Michel Guyard, directeur des services généraux du conseil régional, *le potentiel de formation continue de la région est bon, même s'il faut envisager de modifier chaque année de 10 à 15 % des actions de formation.* »

Une spirale ascendante

« *Nous avons voulu mobiliser tous les acteurs et les partenaires de la formation professionnelle*, [chambre de commerce et d'industrie, chambre des métiers, organismes de formation, éducation nationale, etc.], reprend M. Revet, *les intégrer dans une réflexion globale, en toute liberté, afin que naissent des propositions et de nouvelles actions. Trois objectifs se sont dégagés. Tout d'abord, nous voulons offrir des formations mieux adaptées aux emplois existants ou susceptibles d'être créés dans la région. Pour les connaître, nous avons lancé une enquête auprès des chefs d'entreprise leur demandant quelles étaient leurs perspectives d'embauche et pour quelles qualifications. Les résultats seront disponibles à la fin de l'année. Ensuite, autre décision, améliorer globalement le niveau de la formation, le tirer vers le haut. Nous sommes persuadés que plus nous élèverons ce niveau de qualification plus il sera demandé de gens de mieux en mieux formés. C'est une spirale ascendante. Et, enfin, nous avons décidé de mettre en place des formations destinées aux technologies de pointe, même si les besoins n'apparaissent pas immédiatement. La présence de personnel compétent dans la région suscitera le développement de ces technologies chez nos entrepreneurs et en amènera d'autres.* »

Dès à présent, la région a choisi de mener un programme complémentaire de formation, issu en quelque sorte de ces assises. Il s'agit d'une formation de conducteurs routiers capables de mener de gros convois internationaux, avec les problèmes de douanes ou de transports de matières dangereuses. Une formation de technicien de réglage et de maintenance des machines à bois industriel a été mise en place à Envermeu. Pour « *former mieux et former plus* », les formations de coiffure, par exemple, sont passées de soixante heures à cent vingt heures, les stages dits « deux cents heures » en agriculture ont été remplacés par le BPA.

A plus long terme, la région veut se doter d'une banque de données recensant tout le potentiel de formation professionnelle de ses deux départements, l'Eure et la Seine-Maritime.

« *La décentralisation est une bonne chose*, conclut M. Revet. *C'est un bébé que nous avons facilement adopté. Si, véritablement, les décisions sont prises par les responsables locaux, nous devrions pouvoir mieux appréhender les besoins et donc y répondre. Mais la décentralisation d'une partie de la formation continue ne suffit pas pour considérer que la formation professionnelle est décentralisée. Elle doit se poursuivre par la décentralisation de la formation initiale. Les deux sont indissociables. La formation continue ne doit pas être le rattrapage de la formation initiale. La formation continue n'aura de réelle efficacité que si elle fait suite à une formation initiale adaptée. La formation professionnelle doit être ambitieuse !* »

CHRISTIANE GROLIER.

(1) Le montant du budget du conseil régional est de 340 millions de francs.

(2) Avec un taux de chômage de presque 13 %, la Haute-Normandie arrive deuxième région dans ce triste palmarès (taux national : 9,8 %). Depuis une dizaine d'années, ce score régional a toujours été supérieur de 3 points environ aux chiffres nationaux. Actuellement, 47,7 % des demandeurs d'emploi régionaux ont moins de vingt-cinq ans. Et, parmi cette population haute-normande des moins de vingt-cinq ans, 27,7 % sont demandeurs d'emploi.

Des inégalités

(Suite de la page 25.)

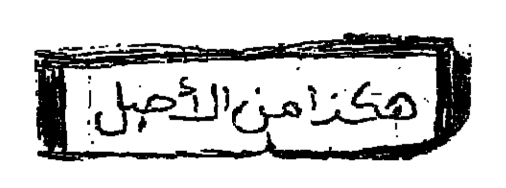
Les actions menées par les entreprises au titre du 1,1 % « *amplifient les inégalités scolaires, renforçant les régions les plus scolarisées (Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Aquitaine, Auvergne) au détriment des régions où la qualification des jeunes est déjà très faible* » et à l'exception des régions « exportatrices » comme le Limousin, Midi-Pyrénées et la Bretagne. Curieusement, les systèmes publics ne corrigent pas ces défauts. Les stages de l'AFPA, s'ils tendent à favoriser « *les régions rurales et à faible qualification des emplois industriels* » (Limousin, Corse, Bretagne, Champagne, Centre), ne sont pas assez développés en Picardie, Poitou-Charentes, Haute-Normandie ou Franche-Comté.

Les anciens plans d'avenir-jeunes, en vigueur au cours de l'année scolaire 1981-1982, ont conduit au renforcement des inégalités. « *L'opposition (du) Nord (avec le) Sud plus la région parisienne est complète, au détriment du Nord* » est-il souligné. Même les stages de formation conventionnés pour les adultes (crédits du FFPPS), qui corrigent pourtant quelques-unes de ces aberrations, font peu de place à la Picardie, à la Champagne ou au Centre où « *les dépenses sont les plus faibles* ».

Au total, dans une étude publiée en mai 1982 (2), l'ADEP propose six catégories pour répertorier les différences régionales. Dans le premier groupe, avec une formation générale de bon niveau et un enseignement technique important ou diversifié, on trouve le Limousin, Rhône-Alpes, l'Auvergne, la Bretagne et l'Aquitaine. Dans le deuxième groupe (formation générale de haut niveau, enseignement technique faible en CAP, important en bac technique) se classent l'Ile-de-France, Midi-Pyrénées, Languedoc, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Dans le troisième groupe (formation générale médiocre, enseignement technique important et diversifié) cohabitent l'Alsace, la Bourgogne et la Lorraine. Dans le quatrième groupe (formation générale médiocre, enseignement technique peu diversifié, importance de l'apprentissage et des formations agricoles) voisinent les Pays de Loire, Poitou-Charentes et le Centre. Dans le cinquième groupe (formation générale faible, enseignement technique moyennement important et diversifié) se rassemblent la Franche-Comté et la Champagne. Enfin, dans le sixième groupe (formation générale très faible, enseignement technique faible pour les bacs techniques et les BTS, plus important parfois pour les CAP) sont associés le Nord, la Haute-Normandie, la Basse-Normandie et la Picardie.

A. Le.

(2) *Education et société*, nº 1, mai 1982.



L'ÉLABORATION DES SCHÉMAS RÉGIONAUX

Renforcement des secteurs d'activité ou développement économique local

ETABLIR un schéma régional, opérer le transfert des compétences en matière de formation professionnelle n'était évidemment pas aussi simple qu'on aurait pu le croire de prime abord. *« Un an après, les élus sont moins fanfarons »*, jugent les conseillers de l'ADEP qui ont participé, de près ou de loin, aux travaux d'une douzaine de régions. Surtout, les conseillers régionaux ont découvert qu'ils ne pourraient exprimer « leur différence » que sur une part modeste de l'ensemble du dispositif, tout comme l'Etat avant eux. *« Ils ne peuvent intervenir qu'à la marge »* pour infléchir une politique dans le sens des besoins de la région, observe-t-on encore à l'ADEP, ou doivent se contenter de tout miser sur un seul élément, ou bien encore d'utiliser au maximum toutes les possibilités de passer contrat avec l'Etat.

Ce retour aux réalités, cependant, a eu aussi des effets bénéfiques. On a pu constater que, s'agissant de formation régionale, *« les lignes de forces perturbent les lignes politiques »*. Des concertations, parfois très avancées, ont pu être menées, ont pu être menées, depuis la constitution d'un *« groupe de pilotage »* allant de 3-4 personnes à 18, comme en Corse, en passant par la consultation de 1 500 personnes, à tous les niveaux, dans la région Languedoc-Roussillon. A Montpellier, d'ailleurs, le schéma régional a donné lieu à un vote significatif, la FEN s'exprimant contre, la CGT s'abstenant et M. Jacques Blanc, ancien secrétaire général du Parti républicain lui étant aussi favorable que la CFDT alors que la présidence du conseil régional est socialiste.

Au départ, en juin 1983, il y avait trois groupes de régions qui, depuis, se sont trouvés confirmés. Le Nord-Pas-de-Calais, Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Centre, ainsi que quelques autres avaient pris de l'avance en s'efforçant de définir des contrats de plan. D'autres, comme la Bretagne et les Pays de Loire, considéraient que la formation professionnelle ne figurait pas, pour l'heure, parmi leurs priorités. Les derniers, comme Champagne-Ardenne et la Franche-Comté, enfin, décidaient de faire cavalier seul.

Toutes avaient cependant un gros travail technique à fournir et découvraient l'ampleur des problèmes posés. D'où la nécessité d'agir avec méthode en dégageant bien le diagnostic de la ressource humaine et de la formation professionnelle, l'indentification des qualifications à promouvoir et, en dernier lieu, les propositions de recomposition de l'offre de formation et ses conditions.

Pour le bilan proprement dit, il *fallait* connaître les niveaux de formation fournis, la mobilité et le renouvellement de la population active, les entrées dans la vie active, le marché du travail, la demande sociale, l'état de l'appareil de formation, ses flux de sortie et sa capacité d'accueil. On devait encore distinguer les actions structurelles des actions conjoncturelles et mettre en relation divers paramètres pour *dégager les grandes tendances. Quel* rapport y avait-il entre la demande ou l'offre d'emploi et la formation ? Y avait-il engagement ou non ? Quelle correspondance existait-il entre la structure des emplois et la formation ? Comment se reliaient les emplois et le marché du travail ?

Pour déceler les qualifications à *soutenir, il fallait* mettre en rapport la situation régionale, y compris dans sa dimension historique, et trouver le moyen d'une meilleure adaptation entre l'emploi et la formation. Les élus devaient aussi définir un avenir prévisible ou voulu, et se mettre d'accord sur les filières de développement régional, les zones *prioritaires et les publics visés.*

Enfin, ces réponses étant établies, une politique régionale de formation pouvait émerger, prenant en compte un savoir-faire particulier, fixant des objectifs. Bien souvent, le schéma régional n'était pas loin, avec son cahier des charges, sa cellule régionale de planification et ses orientations pour *la formation des formateurs* ou l'équipement des centres.

Le gisement des ressources humaines

Dans beaucoup de cas, cette évaluation a souvent servi de révélateur, estime l'ADEP. *« Les ressources humaines n'étaient pas toujours adaptées aux ambitions affichées »* et, au travers de l'état des lieux nécessité par l'héritage, les élus ont mis le doigt sur des phénomènes complexes. La Haute-Normandie s'est demandée pourquoi elle atteignait le deuxième rang, en revenus, et se situait à l'avant-dernier, pour la formation. Le Limousin a découvert qu'il disposait d'un bon appareil de formation, mais pas des emplois correspondants. Rhône-Alpes et le Centre ont imaginé une *« banque des ressources humaines »*. Le Sud-Ouest et le Sud-Est ont vu tout le profit qu'ils pourraient tirer des nouvelles technologies, grâce a leur fort niveau de formation. Le Nord veut utiliser son observatoire, forgé pour la *circonstance*, et en faire un outil d'animation, de réflexion et de décision. *« En fait,* explique M. Xavier Gizard, responsable du département Développement territorial, emploi et formation à l'ADEP, *aucune région ne savait, il y a quatre ans combien de gens elle formait et à quoi. »* Il y a donc eu d'amères désillusions, ou, à l'inverse, de belles surprises comme dans le Languedoc-Roussillon où l'on s'est mis à croire au gisement des ressources humaines, plutôt que de s'obnubiler sur le carré de vigne.

Au moment d'adopter leurs schémas régionaux, les régions ont révélé aussi quelques-unes de leurs caractéristiques et, dans certains cas, montré les limites de leurs capacités à prendre en charge de telles nouveautés. Certaines, qu'elles soient de gauche ou de droite ont, par exemple, évité de se prononcer sur des besoins locaux de développement et donc de formation, soit pour ne pas s'exposer à des conflits d'intérêts électoraux, soit encore parce que la capitale régionale réagit à la manière de Paris, en centralisant à l'extrême le pouvoir qui lui a été délégué.

*Quelquefois, comme en Haute-*Normandie, on a refusé l'approche territoriale et on lui a préféré une approche par secteurs d'activités ou par catégories socio-professionnelles. On a voulu répondre aux besoins des « gros bataillons » de la formation en fonction des activités dominantes ou de celles qu'on voudrait prôner. Ailleurs, comme dans le Centre, on a préféré s'adresser à des publics donnés, jeunes, femmes, demandeurs individuels, dans le cadre de la formation sociale.

Enfin, une troisième tendance se *dégage*, peut-être plus imaginative, qui part d'une approche locale des besoins. Là, on pense que le bassin d'emplois, dès lors que l'analyse économique en a été faite, correspond aux foisonnements des initiatives et à la formulation des projets. Les formations sont adaptées, soit à des actions et à des objectifs de développement économique de la zone considérée, soit peuvent s'intégrer à une politique d'emploi ou d'aménagement du territoire, en profitant, au passage, d'aides nationales ou de la Communauté européenne. Les régions du Midi ont parfois choisi cette option, ainsi que la Picardie, avec le souci de reconstituer le tissu social que le chômage et la récession ont *mis en lambeaux. Dans* ces régions, on veut croire maintenant que la lutte pour l'emploi passe par la mise en œuvre de toutes les capacités, aussi modestes soient-elles. On veut jouer la carte du développement local et régional en inventant des solutions. Le schéma régional de formation professionnelle paraît alors le meilleur des moyens.

Cette orientation, d'ailleurs, est désormais partagée par le gouvernement, semble-t-il, puisque les mesures arrêtées le 26 septembre peuvent être complémentaires d'une démarche, née de la régionalisation.

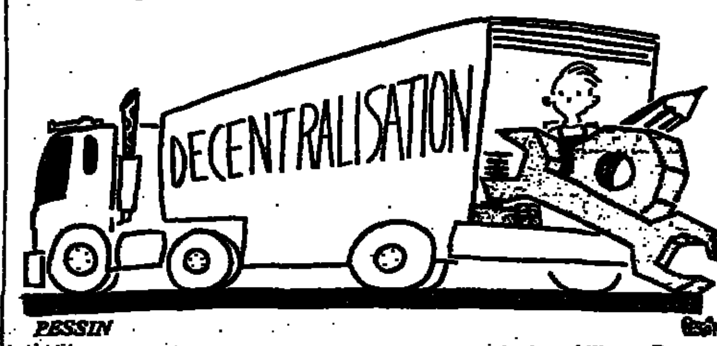
A. Le.

Le poids de l'héritage

(Suite de la page 25.)

Ou encore, la situation particulière à la Charente où un travailleur saisonnier peut enchaîner les vendanges en automne, l'élevage des huîtres l'hiver et au printemps et le tourisme l'été, a mis en lumière la nécessité de définir la notion d'employeur collectif ou d'un statut *pour les pluriactifs. Ce que le* conseil des ministres vient d'accepter.

Ces points étant traités, il restait encore à faire le plus difficile, à savoir organiser les conditions de transfert de charge et de compétence sur l'ensemble de l'appareil de formation. Si des régions comme *Provence-Alpes-Côte d'Azur ont pu*



PESSIN

établir une extrême imbrication entre leurs responsabilités et celles de l'Etat, d'autres ont eu *« des vitesses d'appropriation »* très différentes. Onze d'entre elles ont choisi un contrat d'assistance sur trois ans pour *mettre au point* leurs schémas régionaux. La Picardie, elle, a signé un contrat avec l'ADEP, laquelle a signé un contrat avec l'Etat pour faire la liaison.

Ici ou là, il a fallu accepter des exceptions à la règle commune. La région Bourgogne s'est engagée à mener toutes les actions jeunes à la *place de l'Etat, qui s'en trouve* dépossédée. Les opérations « hors normes » comme le Centre international de formation à la sécurité maritime à Marseille, le Centre de formation au commerce extérieur des Pays de Loire, ou le statut particulier de l'apprentissage en Alsace, ont fait l'objet de dérogations.

Pour faciliter l'information sur les différents dispositifs de formation, qu'ils *soient régionaux ou d'Etat*, sous contrôle de l'AFPA, de l'Education nationale ou du service public de l'emploi, il a été décidé de mettre en place un seul centre d'information régional (le CARIF) qui sera informatisé et soumis à un cahier des charges.

A l'avenir, d'autres problèmes devront être réglés. Tout d'abord le sort de l'AFPA, organisme très centralisé, qui entreprend sa mutation avec la définition d'un schéma direc*teur à cinq ans, mais dont le redé*ploiement s'avère délicat. Par voie de contractualisation, seize régions ont déjà accepté de participer au financement de l'AFPA, mais les négociations se poursuivent pour aboutir à un réel ajustement aux priorités régionales. Ensuite, viennent les difficultés des GRETA, ces organismes de formation professionnelle dépendant de l'éducation nationale, et qui ne sont pas intégrés à la *régionalisation de la formation* continue, ni adaptés aux objectifs de développement régional. Enfin, il y aura à définir, au-delà de la relation Etat-région, des liaisons interrégionales pour lesquelles des éléments de réponse existent déjà et que la DATAR espère pouvoir développer dans sa politique d'intervention.

A. Le.



Le Monde

culture

Le projet de budget pour 1985

Le projet de budget pour 1985, qui sera soumis les 29 et 30 octobre à l'Assemblée nationale, s'élève à 8,56 milliards de francs, soit 0,86 % du budget de la nation. Pour 1984, il était de 8,05 milliards, soit 0,84 % du budget national. D'une année à l'autre, les sommes allouées à la culture augmentent ainsi de 6,4 %, ce qui, en théorie, peut laisser penser qu'elles suivent l'inflation.

Le budget ainsi présenté correspond aux dépenses ordinaires et aux crédits de paiement. Les dépenses ordinaires (5,73 milliards) sont celles liées au personnel et au fonctionnement du ministère et des organismes qu'il gère (2,2 milliards), ainsi qu'aux interventions et aux subventions (3,7 milliards). Les crédits de paiement (2,83 milliards) viennent financer les projets lancés ou poursuivis l'année précédente sous forme d'autorisation de programme.

Ces autorisations de programme, qui ne sont pas incluses dans le budget, puisque le paiement n'intervient que l'année suivante, s'élevaient pour 1984 à 2,72 milliards, rapportés à 2,23 milliards après régulation, soit une diminution de près de 18 %, qui a touché principalement les mises en chantier des monuments historiques. Pour 1985, ce sont 3,7 milliards qui seront demandés, somme qui correspond pour presque la moitié (1,87 milliard) aux grands travaux de l'Etat.

Ces grands travaux demandent que soient d'abord comptées leurs dépenses ordinaires, encore relativement restreintes, et les crédits de paiement, au total 1,5 milliard de francs, et 17,5 % du budget de la culture.

Outre l'achèvement du musée d'Orsay, il s'agit de la mise en route du Grand Louvre qui obtient (pour que soient, d'autre part, créés 66 emplois) 720 millions de francs d'autorisation de programme et 420 millions de francs de crédits de paiement, et de l'Opéra de la Bastille, qui se voit doté pour sa part de 500 millions de francs (AP) et de 220 millions de francs (CP). Interviennent encore le Parc et la Cité musicale de La Villette, l'Institut du monde arabe. En revanche la salle de rock qu'on prévoyait à Bagnolet paraît avoir disparu des comptes, mais il est vrai que, dans l'immédiat, la salle du Zénith donne plutôt satisfaction.

D'autres travaux, plus ou moins grands, seront poursuivis ou engagés : le conservatoire de Lyon, l'école de danse de l'Opéra, à Nanterre, le musée Picasso, les Archives nationales, dont le nouveau centre d'accueil, le CARAN, obtient 55 millions de francs, la Bibliothèque nationale, qui, pour l'achèvement des bâtiments de la rue Vivienne, pourra dépenser 8 millions de francs, la reconstruction du Théâtre de l'Est parisien.

Le ministère se défend cependant de favoriser Paris par rapport à la province, soulignant que sont attribués à cette dernière 100 millions (AP) et 50 millions (CP) pour divers travaux et surtout que la proportion des crédits attribués à la capitale et au reste du pays s'est inversée depuis 1981, 45 % allant à la première, 55 % à la seconde.

Le ministère reprend, pour expliquer *son budget, les mêmes priorités* que l'an passé, une volonté de continuité *qui se traduit par les thèmes* suivants : irrigation culturelle du pays, *promotion de la création, mise* en valeur du patrimoine, insertion de *la culture dans l'économie, renforcement* du rôle culturel de la France dans le monde.

Concrètement, un certain nombre de secteurs bénéficient soit de la poursuite d'un effort financier engagé les années précédentes, soit de nouvelles mesures. L'enseignement artistique, musical en premier lieu (140 millions pour les conservatoires de région et les écoles nationales), celui de la danse (5 millions débloqués pour le transfert de l'école de l'Opéra à Nanterre), celui du théâtre (25 millions d'AP pour la rénovation du Conservatoire d'art dramatique), celui du cirque (2,5 millions de nouvelles mesures), celui des arts plastiques (les subventions sont passées de 3 millions en 1981 à 35 millions en 1985). On retient encore que l'école nationale de création industrielle, créée il y a deux ans, va bénéficier de 9 millions de subventions nouvelles, et que la réforme de l'enseignement des métiers du cinéma et de l'audiovisuel pourra être amorcée grâce à un crédit de 5 millions de francs.

Le patrimoine monumental reste préservé avec 759 millions d'autorisations de programme (contre 713 en 1984, et 300 en 1981). On note en ce domaine que les crédits de fonctionnement de l'Inventaire *national doublent (3 millions).* Autre aspect du patrimoine, la res*tauration des films passe de 6 à* 18 millions. Quant à la Bibliothèque *nationale, seul organisme dépendant* du ministère à échapper au gel des *emplois, elle bénéficiera, outre* les crédits destinés à la rue Vivienne, de *54 millions pour la création d'un* centre de stockage en province des*tiné à la phonothèque.*

Côté création, le ministère met *notamment en avant l'accroissement* des crédits du Centre national des *arts plastiques,* qui passent de 26 à 42 millions.

Toutefois, si le ministère parvient à dégager ainsi de telles priorités dans un contexte de rigueur budgétaire, c'est au prix de « ralentissements » dans d'autres domaines. Ainsi se trouvent diminués les fonds destinés aux frais de fonctionnement des grandes institutions, les subventions des maisons de la culture, l'aide aux technologies nouvelles, le *développement culturel, la lecture* publique (– 21 millions), la création des bibliothèques centrales de prêt faisant l'objet d'une pause singulière. Les musées nationaux, la Comédie-Française, l'Odéon , l'Opéra de Paris (14 emplois supprimés), l'Union centrale, l'école des arts décoratifs et l'école des beaux-arts sont parmi les victimes relatives de cette austérité, même si leurs crédits restent supérieurs à ce qu'ils étaient il y a quatre ans.

F.E.

Les grands travaux continuent

M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, a tout lieu d'être satisfait, puisque, dans le contexte de rigueur qui caractérise le budget de l'Etat pour 1985, son ministère se trouve globalement épargné. Le budget de la culture augmente de 6,4 %, chiffre qui ne devrait pas être trop éloigné de celui de l'inflation. En pourcentage, *par rapport au* budget de l'Etat, il s'agit d'une progression symbolique, *si l'on se rappelle le fameux* 1 %, objectif naguère cher aux socialistes. On passe en effet de 0,84 % à 0,86 %. De centésimale en centésimale, y arrivera-t-on ?

La présentation du budget met en avant trois aspects : la continuation des grands travaux, le maintien ou la création de certaines priorités qui, *dans certains cas, mériteraient* d'être appelées sauvetages, enfin et corrélativement, *la bride mise aux grandes* institutions qui devront, cette année, *laisser respirer les petites.* Doit-on, parmi les grandes institutions placer la lecture publique, terriblement pénalisées, au moment même où la création et l'édition littéraire font l'objet d'un effort plus significatif ?

La continuation ou l'engagement *des grands travaux réjouira les uns,* désolera les autres. Il s'agit surtout du *Grand Louvre et de l'Opéra de la* Bastille qui, non seulement ne sont pas abandonnés , comme on l'espérait ou le redoutait, mais se voient accorder de sérieuses autorisations de programme. Il est vrai que ces sommes sont théoriques, peuvent être gelées, comme on l'a vu en 1984, et n'entreront de toute manière dans les comptes que l'année suivante.

Parmi les priorités, notons celle de la création sous presque toutes ses formes avec de *notables exceptions,* comme celle du spectacle (– 2,5 millions). Et l'on se satisfait de quelques mesures d'urgence qui touchent, notamment, aux collections et au fonctionnement de la Bibliothèque nationale ou de la Cinémathèque française. Il y a nombre d'autres exemples de hausses que viennent malheureusement compenser les baisses infligées aux grandes institutions, comme les musées et les grands théâtres nationaux. On relève *ici des réductions, qui touchent en* particulier les subventions de fonctionnement *ou les crédits d'équipement.* Si l'essentiel de ces baisses, intervient après de larges augmentations, on sait que les habitudes sont vite prises et qu'il est parfois plus pénible de se voir supprimer tel ou tel avantage que de ne l'avoir jamais reçu.

Il faut noter un contraste entre cette forme de rigueur pour 1985 et l'aisance relative que l'on conserve pour l'avenir dans les autorisations de programme. Faut-il redouter que, l'an prochain, les crédits de paiement entament le domaine des dépenses ordinaires ? Le ministère, où des *changements viennent d'intervenir* – tel le remplacement de M. Jacques Sallois *par M. Thierry Le Roy* comme directeur de cabinet, – répond en tenant un langage toujours aussi constant de gestionnaire : s'il y a des baisses, elles peuvent être aussi compensées par une meilleure gestion des entreprises culturelles. Il est vrai qu'une certaine fantaisie y a souvent régné, en matière artistique ou *plus généralement culturelle, mais* il n'est pas toujours facile d'être un *dernier maillon dans l'enchaînement* des tutelles. On ne crée pas une œuvre, on ne monte pas une pièce, comme on crée un lit d'hôpital. Pourtant, certaines institutions, qui pourraient se sentir blessées, ne doivent pas oublier qu'elles étaient précisément, il y a peu, sur un lit d'hôpital...

FRÉDÉRIC EDELMANN.



THÉATRE

« Le Misanthrope » à la Comédie-Française

(Suite de la première page)

A part cela, ce décor et cette mise en scène du *Misanthrope* sont très « photogéniques ». Oui, si nous regardons les photos abondamment reproduites dans les journaux, périodiques, revues de théâtre spécialisées, il nous saute aux yeux que ce *Misanthrope*, ce décor, cette mise en scène, sont intelligents, beaux, vivants, mystérieux, passionnants. C'est-à-dire assez différents, tout de même, de ce qu'ils sont en réalité, pendant la présentation.

Là, *nous mettons le doigt sur une* distinction capitale de toute une école actuelle de mise *en scène.* Dans plusieurs théâtres, la mise en scène n'est pas conçue, n'est pas réalisée, pour que les comédiens y jouent, pour que le texte y gagne un sens, pour que le public s'y retrouve. Non, mise en scène et décor sont faits essentiellement à l'intention des photographes. Pour que les photos soient frappantes et même, souvent, sublimes. La mise en scène n'est plus faite pour le public, mais pour la constitution de luxueux albums et revues qui comprennent des gloses et des illustrations photographiques, *albums et revues* destinés à assurer le renom actuel et *futur* du metteur en scène, sa carrière. Incroyable mais vrai.

Naguère, les photographes se débrouillaient tant bien que mal avec des décors et des mises en scène qui n'étaient pas conçus pour eux. Conclusion : si nous regardons des photos d'une pièce de Molière mise en scène par Jouvet ou Vilar ou un autre, cela *n'a pas l'air* terrible, alors que sur les photos de la même pièce mise en scène aujourd'hui par l'un de ces directeurs qui travaillent pour les archives, cela semble génial. Or, en ce qui concerne la qualité réelle de la représentation, c'est le contraire qui est vrai.

Pour donner un tableau quand même complet et juste du désastre, il faut avouer que ces metteurs en scène qui travaillent pour les photographes ont aussi en tête la perspective du cinéma, de la télé, des cassettes vidéo. La télé et la vidéo, cela devient l'obsession, dans les théâtres comme ailleurs. On voit Michel *Guy, par exemple, déclarer qu'une* erreur actuelle du théâtre est de ne pas s'axer *suffisamment* sur la télé. Or il ne pourra jamais y avoir quoi que ce soit de commun entre l'art du théâtre et la télévision, les cassettes vidéo. Il y a un mot de Jean-Louis Barrault qui, à lui seul, résume cette incompatibilité. A Giscard d'Estaing, qui faisait la fine bouche sur le théâtre, qui faisait remarquer que le théâtre c'est deux cent mille spectateurs, tous théâtres compris, alors que la télévision c'est dix ou vingt millions par jour, Jean-Louis Barrault a *répondu* : *« Oui, mais deux cent mille sorciers de la forêt, c'est plus fort que vingt millions d'abonnés au gaz. »*

Revenons au *Misanthrope* de la Comédie-Française. Il serait illusoire de rendre compte du talent et de la responsabilité des comédiens, dans un décor et une mise en scène si particuliers. L'Alceste de Michel Aumont accuse des traits vigoureux, c'est un Alceste plus *gueulard* et agité qu'entièrement hypocondriaque. La Célimène de Ludmila Mikael est au contraire plus calme que nature, c'est une Célimène qui joue les idiotes, les oies blanches. Le *fait est que Ludmila Mikael joue ici* à contre-emploi, et c'est là un problème qui va se poser à la Comédie-Française dans le futur immédiat : seule de toutes les pensionnaires et sociétaires du Français, Ludmila Mikael dispose de tout un ensemble de qualités physiques dont un metteur en scène a le droit de rêver dès qu'il s'agit d'imposer une présence sur des planches, ce qui fait que Ludmila Mikael sera souvent choisie, même pour des rôles à contre-emploi. Le contre-emploi, d'ailleurs, c'est parfois bien, mais pas toujours.

Etrangement *Christine Murillo* n'est jamais à contre-emploi, même dans des rôles qui sont l'envers d'elle-même. Son Eliante est excellente. Le Philinte de Simon Eine reste un peu pâlichon, un peu gentillet : il ne faut pas écarter d'emblée la thèse paradoxale selon laquelle le vrai misanthrope est Philinte, qui, lui, méprise assez froidement autrui, alors qu'Alceste serait un cœur gros comme ça, mais épris d'une justice absolue, et trop courageux. L'Oronte de Dominique Rozan est un peu formel et pas assez joli cœur, cela crée des *obscurités.* N'oublions tout de même pas que, lorsque cet Oronte vient lire son sonnet, il est déjà, sans qu'Alceste le sache, l'un des chers amis de Célimène et que la Philis du sonnet, c'est probablement elle. Enfin, l'Arsinoé de Geneviève Casile est très subtilement attachante.

MICHEL COURNOT.

★ Comédie-Française, 20 h 30, en alternance.

VARIÉTÉS

FERRÉ à l'Olympia

La fraternité retrouvée

Léo Ferré est de retour à l'Olympia. Avec *cette* voix *toujours* aussi familière qui monte du « tumulte des bas-fonds », qui claque comme un coup de fouet et épouse fiévreusement les pulsions de la vie. Avec cette fraternité qui est un peu l'inspiration première d'un poète dont l'aventure sans pareille continue superbement à soixante-huit années déclarées avec orgueil.

Ferré ne change pas ou plutôt ne se courbe pas. Il est là, terriblement présent, très proche, auréolé de cheveux blancs, s'accompagnant au piano ou d'une bande magnétique. Il est là comme une mer sauvage réinventant les murmures et les fracas, lançant un appel à vivre, à attraper sa liberté. Il se raconte, parle de nous-mêmes, de la solitude profonde, d'une *« bribe de bonheur dans l'irrévérence et dans l'absolu des battements du cœur »*, de la folie, porteuse de mort et de vie rencontrée de temps à autre et avec laquelle il a déjà *couché*, de Jean-Roger Caussimon, l'ami complice avec qui il a écrit *« Comme à Ostende, M. William* et avec lequel il prépare un prochain album de chansons, de Baudelaire qu'il associe à la mer et d'Apollinaire, autre frère en poésie et en solitude.

Ferré *exilé* en terre toscane, *retrouvé au hasard d'une ville, et* aujourd'hui à Paris, plus que jamais riche de son énergie, nous régénère une fois encore avec ses débordements de mots, ses longs cris, son immense tendresse pour l'homme empêtré dans des habitudes et dans des misères.

Les vieilles chansons *(Thank you, Satan ; Pépée ; Madame la misère ; T'es rock coco ; la Vie moderne)* se mêlent aux plus récentes dans un récital de deux heures quarante sans entracte.

C. F.

★ L'Olympia, 20 h 30.

« NAPOLÉON », de Serge Lama

Une farce musicale

Chanteur populaire et champion du remplissage des salles (quatre mois de récital au Palais des Congrès, 250 villes de région inscrites la même année dans une tournée), Serge Lama a toujours rêvé de monter des revues. Le projet *Napoléon*, que les gens du métier du spectacle liaient aisément à une mégalomanie supposée de l'interprète *D'aventure en aventure* et des *P'tites femmes de Pigalle*, n'a pas été facile à mettre sur pied. Deux années de volonté, d'obstination, ont cependant abouti à la présentation au Théâtre Marigny de ce livre d'images où l'épopée napoléonienne est racontée avec lyrisme et romantisme, mais aussi et surtout avec une dimension burlesque et un aspect caricatural du fait de l'accélération prise par l'histoire à cette époque.

C'est cette manière de tirer le divertissement mi-parlé, mi-chanté vers la *farce musicale qui surprend* d'autant plus heureusement le spectateur *durant la première partie* (une heure et demie) que tout est *fait ici avec professionnalisme. Les* pièges attendus sont évités avec *habileté. L'irrésistible ascension* de Napoléon Bonaparte est contée comme un grand jeu ponctué d'humour et de gags. La mise en *scène de* Jacques Rosny est vive, les décors ingénieux, brillants, et les *comédiens qui* composent la jeune troupe (une vingtaine) chantent, *dansent*, se multiplient avec bonheur dans les personnages de l'histoire.

La deuxième partie (une heure et demie également de durée) s'ouvre par une joyeuse répétition du sacre de l'Empereur. Le jeu se poursuit ensuite à vive allure, bien que les séquences apparaissent plus développées. En cours de route, quelques relâchements dans l'écriture comme *dans la mise en scène étonnent.* Et puis, dans le dernier quart d'heure *(la chute de l'Empire, Sainte-Hélène)*, tout change de ton : la *revue* quitte Broadway pour les rives de la Seine, les spectateurs sont brusquement considérés comme les membres du club Napoléon, tout devient pesant, lourd, *maladroit.*

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre Marigny, 20 h 30.

EDITION

A LA FOIRE DU LIVRE DE FRANCFORT

M. Jack Lang préconise la création d'un espace communautaire européen du livre

De notre envoyée spéciale

Francfort. – Un record de participation a été battu à la XXXVIe Foire du livre de Francfort, *qui s'est ouverte mercredi 3 octobre* et qui, jusqu'au 8 octobre, réunit cette année près de six mille deux cents exposants venus de quatre-vingt-douze pays avec quelque quatre-vingt-douze mille nouveaux titres exposés (soixante-dix-sept pays étaient représentés l'an dernier).

Les nouveaux locaux de la foire, *dont la superficie atteint désormais* près de 100 000 mètres carrés – soit *une augmentation de près de 20 %,* – permettent à l'édition française de regrouper sur son stand collectif près de trois cents éditeurs, avec des vitrines d'exposition consacrées notamment à Corneille, Diderot, Senghor, Brassaï, ou à la statue de la Liberté...

Mercredi après-midi, le ministre de la culture, M. Jack Lang, accompagné *de M.* Jean Gattegno, directeur du livre, a visité la foire, parcourant les stands français, allemand, belge, et a réuni une conférence de presse. Il a insisté surtout sur *« la nécessité d'une véritable coopération européenne dans le domaine du livre »* fondée sur trois principes : *« La reconnaissance d'une spécificité de l'économie du livre, et donc des systèmes de prix ; la levée des barrières que représentent les différences de langues par une politique communautaire active de traduction et une harmonisation des régimes de droits d'auteurs ; la mise en commun des efforts pour maîtriser et développer les nouvelles technologies dans l'édition. »*

M. Lang s'est également félicité de la prise de position du chancelier Kohl (*le Monde* du 4 octobre) en faveur du maintien du prix unique du livre.

Rappelons, d'autre part, que le prix de la Paix, décerné par les libraires *ouest-allemands* – la plus haute distinction culturelle en RFA *d'un montant de 25 000* deutschemarks – sera remis cette année à *Francfort* au poète essayiste mexicain Octavio Paz par le président de la République, M. Richard von Weizsacker.

Enfin, les organisateurs se sont trouvés pour la première *fois* face à une difficulté d'ordre religieux. Les fêtes juives du Grand Pardon (Yom Kippour) tombant cette année pendant la Foire du livre (vendredi et samedi). Pour convaincre certains éditeurs de ne pas remettre leur voyage, un service religieux a été prévu, avec un rabbin américain venu spécialement de New-York, dans une synagogue improvisée sur les terrains de la foire. Cette initiative paraîtra sans doute doublement sacrilège à certains.

NICOLE ZAND.

PRÉCISION. – Dans l'article concernant le débat sur le prix du livre, publié dans *le Monde* du jeudi 4 octobre, c'est le tribunal de commerce de Valenciennes qui a condamné la direction des magasins Auchan de Petite-Forêt, et non de Lille comme un mot omis pouvait le faire croire.

MUSIQUE

BENEDETTI-MICHELANGELI à Pleyel

Un Raphaël du piano

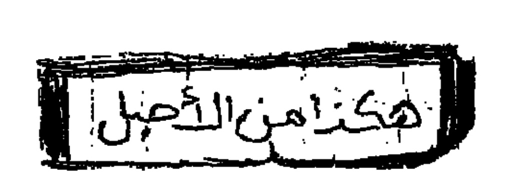
Qui pourrait croire que la *Sérénade italienne* de Hugo Wolf soit de nature à faire courir les foules ?. Et *cependant, on courait* beaucoup vers 20 h 15 dans la rue du Faubourg-Saint-Honoré, *on se pressait dans le* hall d'entrée de la salle Pleyel, et le glas funèbre emprunté à la *Symphonie fantastique* indiquait qu'on allait bientôt fermer les portes du paradis... Malheur aux retardataires ! Les amis de l'Orchestre de Paris menaçent en effet de ne plus les laisser pénétrer après le premier morceau et de commencer à l'heure dite. L'idée est heureuse, soit dit en passant.

Mais en fait, on courait pour tout autre chose : on savait qu'Arturo Benedetti-Michelangeli, bravant sa légende de pianiste capricieux, n'avait *pas décommandé* et qu'il jouerait ce soir. Quel concerto ? Peu importe puisqu'on les connaît tous. On ne va pas au concert, en principe, *pour écouter ce qu'un virtuose a* choisi, mais la version qu'il propose *de telle partition célèbre, sans quoi* on n'entendrait pas toujours les *mêmes œuvres et le travail du mélomane* serait beaucoup plus éprouvant. *Dans le cas présent,* la question était seulement de savoir si Michelangeli *a joué le Concerto* de Schumann mieux que d'habitude ou mieux que ses confrères... Mais il est impossible d'y répondre sérieusement à moins de s'écrier à l'entracte : *« Il n'est pas possible de mieux jouer ! »*, ce qui coupe court à tout *commentaire.*

Michelangeli est un pianiste *incomparable, nullement froid,* comme on l'entend dire, et mettant une maîtrise exceptionnelle du toucher au service d'une esthétique où la pureté des lignes, la clarté des accents, la rigueur du phrasé occupent la première place. On peut rêver d'un Concerto de Schumann plus inattendu, dans l'esprit de la *Fantaisie* qu'il était à l'origine, mais on ne saurait en donner une lecture plus souveraine, avec cette tendresse détachée qui dément toute impression de sévérité. Usant de la pédale droite avec une discrétion exemplaire, Michelangeli parvient cependant à recréer, dans les arpèges qui entourent la mélodie *principale, une* espèce de flou sur lequel les notes privilégiées *apparaissent* avec une luminosité aiguë.

L'Orchestre de Paris, placé sous la direction de son chef Daniel Barenboïm, *a su se mettre au diapason* de cet hôte exigeant ; le parfait équilibre *entre le soliste et ses partenaires* ne laissait rien à désirer. Malgré les *nombreux rappels,* Arturo Benedetti-Michelangeli n'a pas accordé de bis, *laissant ceux qui* étaient venus surtout pour lui terminer la soirée avec le *Sacre du Printemps*. Jeudi soir, il interprètera le *Concerto* de Grieg puis reviendra à Paris le 12 octobre pour un récital consacré à Chopin et Debussy.

GÉRARD CONDÉ.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

CORNEILLE : Cité internationale (589-38-69), 20 h 30.

VETIR CEUX QUI SONT NUS : Boulogne TBB (603-60-44), 20 h 30.

LE JOUR OU MARY SHELLEY : Neuilly, MJC (624-03-83), 20 h 30.

POUR THOMAS : Lucernaire (222-26-50), 20 h 15.

LA MER BLANCHE : les Déchargeurs (236-00-12), 21 h.

COMME IL VOUS PLAIRA : Chaillot-Th.-Gémier (727-81-15), à 20 h 30.

L'ORESTIE : Cartoucherie de la tempête (328-36-36), 20 h.

NICOMÈDE : Point virgule (278-67-03), 18 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), à 19 h 30 : Macbeth.

COMÉDIE FRANÇAISE (296-10-20), à 20 h 30 : Ivanov.

TEP (364-80-80), à 20 h 30 : King Lear.

BEAUBOURG (277-12-33). Débats : à 18 h 30 : Anarchies. Cinéma-Vidéo : nouveaux films BPI, à 13 h : Pala Mangueira, de F. Confalonieri ; 16 h, Mémoires de la mine : la Mémoire, de J. Renard ; 19 h, Mémoires de la mine : le Cœur, de J. Renard ; à 18 h : collections du MNAM ; à 18 h et 20 h : Proud to be British ? ; Théâtre-Danse : à 20 h 30 : Pour Pier Paolo, de Giovanna Marini (sur les poèmes de la Nuova Gioventu, de Pier Paolo Pasolini).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). Danse : voir Festival d'automne.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), à 20 h 30 : la Panne.

Les autres salles

ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.

BASTILLE (357-42-14), 21 h 15 : Andromaque. – II. 20 h : Folie ordinaire d'une fille de Cham.

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?

CAFE DE LA GARE (278-52-51), 20 h 30 : l'Apologue.

CALYPSO (227-25-95), 22 h : Lazare ou l'équation F.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), 20 h 30 : la Cage.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (374-94-07), 20 h : Agamemnon. – Épée de Bois (808-39-74), 20 h : le Prince travesti.

CC DU XVII[e] (227-68-81), 20 h 45 : Guerre au troisième étage.

CENTRE MANDAPA (584-01-60), 20 h 30 : l'Autre ou l'écho du silence.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : La galerie du Palais.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir. II. 22 h 30 : le Journal de Jules Renard.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : le Prophète.

DIX HEURES (606-07-48), 22 h : la Mouche et le Pantin.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : J'veux du bonheur.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : le Rapin.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Confusion.

ESSAION (278-46-42) I. 12 h 30 et 21 h : Pour tranche de contes ; 19 h : Mary contre Mary ; 22 h 15 : On m'a cassé l'heure. II. 21 h : le Journal de Marie Bahskirtseff.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : les Trois Jeanne ; 22 h : Rion-Ponchain.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand Père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Educating Rita. (Version anglaise.)

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : le Rêve du rat.

GYMNASE (246-79-79), 20 h 30 : le Sixième jour.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Il pleut sur le bitume.

LUCERNAIRE (544-57-34). I. 18 h 30 : Pas ; 20 h 15 : Ubu enchaîné ; 22 h 15 : Hiroshima mon amour ; II. 22 h 15 : Du côté de chez Colette. Petite salle, 18 h 15 : le Sang des fleurs ; 22 h 30 : le Seaside rendez-vous.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Un otage.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.

MAISON DES AMANDIERS (366-42-17), 20 h 45 : Persona.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Duo pour une soliste ; Petite salle, 20 h 30 : la Salle à manger.

MUSÉE GRÉVIN (608-04-32), 20 h 30 : les Enfants terribles.

ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : les Argileux.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h : le Principe de solitude.

POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude morte cet après-midi ; 21 h : le Plaisir de l'amour.

POINT VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : la Répétition dans la forêt.

PORTE-ST-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : la Mégère apprivoisée.

PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : les Fantastiques Aventures du comte de Saint-Germain.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

TEMPLIERS (303-76-49), 20 h 30 : la Balade de Monsieur Tadeux.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : Victimes du devoir. II. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. NOIR (346-91-93), 20 h 30 : 8 heures, c'est trop tôt quand on a boxé la veille.

TH. DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : C'est quoi l'amour.

TH. 13 (588-16-30), 20 h 30 : Guérison américaine.

TH. DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : Angelo, tyran de Padoue. Petite salle, 20 h 30 : Salle obscure.

TRISTAN BERNARD (522-08-40), 21 h : Fando et Lis.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PATACHON (606-90-20), 20 h : F. Godard ; 23 h : Patachanson.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.

POINT VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent.

SAN PIERU CORSU, 21 h 15 : Ch. Bruno.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent.

TH. 3 sur 4 (327-09-16), 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : J'le f'rai plus, c'est promis.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h : Potitelle.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h ; Chansons françaises.

DIX HEURES (606-07-48), 21 h 30 : P. Font.

FORUM DES HALLES (297-53-47), 21 h : Maurice Fanon.

GOLESTAN (542-78-41), 19 h : Les Mille et Une Nuits.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : L. Ferré.

PALAIS DES CONGRÈS (758-14-94), 20 h 30 : F. Lalanne.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : E. Mitchell.

TH. DE PARIS (280-09-30) Petite salle, 20 h 30 : A. Prucnal.

ZÉNITH (245-44-44), 20 h 30 : France Gall.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Bancs.

CIRQUE D'HIVER (700-12-25), 20 h 30 : M. Bruel Ballet.

TH. DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Ct. Brumachon.

Opérettes

POTINIÈRE (266-44-16), 20 h 30 : Le Roi-Cerf.

Opéra

BATACLAN (700-30-12), 20 h 30 : Ajax.

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-71), 20 h 30 : La Périchole.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Jeudi 4 octobre

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboim (Wolf, Grieg, Stravinsky).

Salle Chopin-Pleyel, 18 h 15 : Moglia, Dupouy, Péclard, Cazauran, Debost, Benet, Moragues, Wallez, Cazalet (Rossini, Spohr).

Lucernaire, 21 h : G. Trittoleno (Liszt, Bach, Busoni).

Bataclan, 20 h 30 : Groupe vocal de France, dir. M. Tranchant (Cohen).

Eglise suédoise, 20 h 30 : Quatuor à cordes de Boras (Haydn).

A.T.S.C.A.S.F., 19 h : Ensemble instrumental à vent « Chartres-Ile-de-France » (Mozart, d'Indy, Gounod).

Festival d'automne

(296-12-27)

Théâtre Musical de Paris (261-19-83), 20 h 30 : Tango argentino.

Centre Pompidou, (277-12-33), 20 h 30 : Pour Pier Paolo.

Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h 30 : Philoctète.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Maléfices, de H. Decoin ; 19 h, Soixante-dix ans d'Universal : la Tourmente, de W. Wyler ; 21 h, Dix ans de courts métrages français (1970-1980).

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Marcher ou mourir, de G. de Santis ; 17 h, 6[e] Festival de Biarritz du film ibérique et latino-américain : Tupac Amaru, de F. Garcia ; 19 h, Cinéma japonais (la société) : l'Antiquaire, de S. Toyoda.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8[e] (359-19-08). – V.f. : UGC Opéra, 2[e] (574-93-50) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27).

ANOU BANOU, LES FILLES DE L'UTOPIE (Germano-Israélien). – V.o. : Studio Saint-Séverin, 5[e] (354-50-91).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81) ; Parnassiens, 14[e] (320-30-19). – V.f. : Français, 9[e] (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14[e] (321-41-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Gaumont-Halles, 1[er] (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5[e] (633-63-20) ; Pagode, 7[e] (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15[e] (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5[e] (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14[e] (321-41-01).

BESOIN D'AMOUR (A., v.o.) : Ambassade, 8[e] (359-19-08). – V.f. : Richelieu, 2[e] (233-56-70).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17[e] (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2[e] (742-97-52) ; Publicis Matignon, 8[e] (359-31-97).

CONAN LE DESTRUCTEUR (A.), (v.o.) : UGC Ermitage, 8[e] (563-16-16). – V.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; Tourelles, 20[e] (364-51-98).

2020 TEXAS GLADIATEURS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8[e] (563-16-16). – V.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9[e] (574-95-40).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4[e] (272-63-32.

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George V, 8[e] (562-41-46).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5[e] (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8[e] (561-94-95).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Studio Galande, 5[e] (354-72-71).

LA FILLE EN ROUGE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Balzac, 8[e] (561-10-60) ; V.f. : Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Paramount City, 8[e] (562-45-76) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15[e] (579-33-00).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : UGC Danton, 6[e] (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8[e] (723-69-23).

LA GARCE (Fr.) (*) : Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2[e] (574-93-50) ; Gaumont Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; UGC Danton, 6[e] (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6[e] (574-94-94) ; George V, 8[e] (562-41-46).

HISTOIRE D'O N° 2 (Fr.) (**) : George V, 8[e] (562-41-46) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Miramar, 14[e] (320-89-52).

HOTEL NEW HAMPSHIRE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; Espace Gaîté, 14[e] (327-95-94).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6[e] (225-10-30) ; UGC Marbeuf, 8[e] (561-94-95).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; UGC Normandie, 8[e] (359-41-18) ; Colisée, 8[e] (359-29-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79). – V.f. : Grand Rex, 2[e] (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18[e] (606-34-25) ; Pathé Wepler, 18[e] (522-46-01) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99) ; Gambetta, 20[e] (636-10-96).

L'INTRUS (Fr.) : UGC Danton, 6[e] (225-10-30).

JOURNAL INTIME (Hongrois, v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; UGC Opéra, 2[e] (574-93-50) ; Olympic Saint-Germain, 6[e] (222-87-23) ; Olympic Entrepôt, 14[e] (545-35-38) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11).

LISTE NOIRE (Fr.) : Français, 9[e] (770-33-88).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6[e] (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17[e] (622-44-21).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; UGC Odéon, 6[e] (225-10-30) ; Colisée, 8[e] (359-29-46) ; Publicis Champs Elysées, 8[e] (720-76-23). – (V.f.) : Gaumont Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11[e] (700-89-16).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11). – (V.f.) : Rex, 2[e] (236-83-93) ; Lumière, 9[e] (246-49-07) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; La Bastille, 11[e] (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; UGC Convention, 15[e] (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.), Forum Orient-Express, 1[er] (233-42-26) ; Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Studio Cujas, 5[e] (354-89-22) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Olympic Entrepôt, 14[e] (545-35-38) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1[er] (260-43-99) ; Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5[e] (354-20-12) ; Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-80-25) ; La Pagode, 7[e] (705-12-15) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; Action Lafayette, 9[e] (329-79-98) ; UGC Boulevards, 9[e] (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81) ; Escurial, 13[e] (707-28-04) ; Olympic Marilyn, 14[e] (545-35-38) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14[e] (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; Mayfair, 16[e] (525-27-06). – V.f. : Rex, 2[e] (286-83-93) ; UGC Montparnasse, 6[e] (575-94-94) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; UGC Convention, 15[e] (574-93-40) ; Images, 18[e] (522-47-94).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : UGC Opéra, 2[e] (574-93-50).

POLICE ACADEMY (A., v.o.) : George V, 8[e] (562-41-46) ; Marignan, 8[e] (359-92-82). – V.f. : Français, 9[e] (770-33-88) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15[e] (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Rex, 2[e] (236-83-93) ; Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; UGC Danton, 6[e] (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6[e] (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; Le Paris, 8[e] (359-53-99) ; UGC Boulevard, 9[e] (574-95-40) ; Bastille, 11[e] (307-54-40) ; Athéna, 12[e] (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Montparnos, 14[e] (527-52-37) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99) ; Gambetta, 20[e] (636-10-96).

LA SMALA (Fr.) : UGC Montparnasse, 6[e] (574-94-94) ; UGC Normandie, 8[e] (563-16-16) ; UGC Boulevards, 9[e] (574-95-40).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Gaumont Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Cluny Palace, 5[e] (354-07-76) ; UGC Odéon, 6[e] (225-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; UGC Normandie, 8[e] (563-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20[e] (636-10-96).

STRESS (Fr.) : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) : Quinquette, 5[e] (633-79-38) ; George V, 8[e] (562-41-46) : Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06).

SUDDEN IMPACT (A., v.o.) (*) : George V, 8[e] (562-41-46). – V.f. : Français, 9[e] (770-33-88).

LE TARTUFFE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5[e] (634-25-52).

TIR A VUE (Fr.) (*) : Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10).

TOP SECRET (A., v.o.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; St-Michel, 5[e] (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; UGC Ermitage, 8[e] (563-16-16) ; Paramount City Triomphe, 8[e] (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10). – (V.f.) : Rex, 2[e] (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; UGC Opéra, 2[e] (274-93-50) ; UGC Montparnasse, 6[e] (574-94-94) ; Paramount Opéra, 2[e] (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14[e] (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15[e] (579-33-00) ; UGC Convention, 15[e] (574-93-40) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18[e] (606-34-25) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2[e] (296-62-56).

LA TRICHE (Fr.) : Parnassiens, 14[e] (329-83-11).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14[e] (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17[e] (380-03-11).

LES FILMS NOUVEAUX

AMERIKA RAPPORTS DE CLASSE, film allemand de J.M. Straub et D. Huillet. V.o., 14 Juillet Racine, 6[e] (326-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (359-19-08).

BROADWAY DANNY ROSE, film américain de Woody Allen. V.o., Movies, 1[er] (260-43-99) ; Forum Arc-en-Ciel, 1[er] (297-53-74) ; Studio Alpha, 5[e] (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Monte Carlo, 8[e] (225-09-83) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Convention St Charles, 15[e] (579-33-00). V.f. Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13[e] (707-12-28) ; Paramount Orléans, 14[e] (540-45-91) ; Passy, 16[e] (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).

LES FAUSSES CONFIDENCES, Film français de Daniel Moosmann. Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; Cluny Ecoles, 5[e] (354-20-12) ; UGC Rotonde, 6[e] (574-94-94) ; Bonaparte, 6[e] (326-12-12) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Lumière, 9[e] (246-49-07) ; Images, 18[e] (522-47-94).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES, film anglais de Hugh Hudson. V.o., Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Publicis St-Germain, 6[e] (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8[e] (359-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8[e] (720-76-23) ; V.f., Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Gaumont Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Athéna, 12[e] (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Bienvenue-Montparnasse (544-25-02) ; Kinopanorama, 15[e] (306-50-50) ; Pathé Wepler, 18[e] (522-46-01).

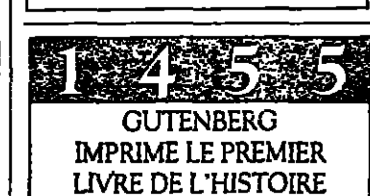
HOLLYWOOD VIXENS (**), film américain de Russ Meyer. V.o., Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; 7 Parnassiens, 14[e] (329-83-11). V.f., St Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Lumière, 9[e] (246-49-07) ; Maxeville, 9[e] (770-72-86) ; la Bastille, 12[e] (307-54-40) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Images, 18[e] (522-47-94).

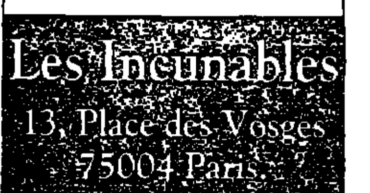
LIBERTÉ LA NUIT, film français de Philippe Garrel. 7[e] Art Beaubourg, 3[e] (278-34-15) ; St André des Arts, 6[e] (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14[e] (545-35-38) ; 3 Parnassiens, 14[e] (320-30-19).

MARIA'S LOVERS, film américain d'Andreï Konchalovsky. V.o., Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5[e] (354-47-62) ; UGC Odéon, 6[e] (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8[e] (561-94-95) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; V.f., UGC Opéra, 2[e] (274-93-50) ; Rex, 2[e] (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6[e] (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9[e] (574-95-40) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50).









SPECTACLES

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).
UNDER FIRE (A., v.o.) : UCG Marbeuf, 8e (561-94-95).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Bergère, 9e (770-77-58).
LE VOL DU SPHINX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) : Quintette, 5e (633-79-38) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-90) : Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) : UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

Les grandes reprises

« AFRICAN QUEEN » (A., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34).
ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).
DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Ciné-13 Première, 18e (259-62-75).
LES DIABOLIQUES (Fr.) : Champo, 5e (354-51-60) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A. v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
DON GIOVANNI (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).
L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LES ENFANTS DU No 67 (All., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).
L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
ERENDIRA (v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).
ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).
EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA FILLE DE RYAN (Ang., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
FITZCARRALDO (All., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).).
FURYO (A., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
GILDA (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LE GOUFFRE AUX CHIMÈRES (A., v.o.) André Bazin, 13e (337-74-39).
HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
HALLELUYAH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
L'HÉRITIÈRE (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).
L'HOMME AU COMPLET BLANC (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
L'HOMME QUI VOULUT ETRE ROI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films (h.sp.), 17e (622-44-21).
JESUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).
MEAN STREETS (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
METROPOLIS (All.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
PARSIFAL (All., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-56-85).
THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
TRISTANA (Fr., It., Esp., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
ZELIG (A.) : Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

COMMUNICATION

LES COULISSES D'UNE ÉLECTION

Héberlé, Drot, Langlois, Pasteur et les autres...

La nomination de M. Jean-Claude Héberlé à la présidence d'A 2 (*le Monde* du 4 octobre) clôt près de trois semaines de délibérations *difficiles — voire « déchirantes »*, dit-on, au sein de la Haute Autorité.

Au départ une situation délicate : *le remplacement d'un « PDG vedette »*, qui a mis sa chaîne sur orbite et qui la quitte à regrets, *pénalisé par son âge, critère le plus* souvent jugé absurde. Une succession, pour un laps de temps très court (douze mois) puisqu'il ne s'agit que de finir le mandat inachevé du précédent PDG. Enfin une nomination d'autant plus difficile qu'elle est isolée et ne peut donc *faire l'objet, entre les neuf sages,* d'aucune négociation globale, comme c'est le cas lorsqu'il s'agit de *choisir en même temps* les responsables de plusieurs sociétés de l'audiovisuel.

La rumeur a vite fait état de cinq à six noms de « présidentiables » ; ce sont en fait une trentaine de noms qui, *en trois semaines, ont été cités* tour à tour par la Haute-Autorité. Des noms, dont certains avaient déjà *été prononcés* en 1983 lors du remplacement à TF 1 de M. Michel May alors démissionnaire, et qui sont apparus peu à peu, au fil de nombreuses réunions.

Dès le 18 septembre plusieurs « candidats » étaient ainsi évoqués parmi lesquels Mme Janine Langlois-*Glandier*, directrice générale de la Société française de production (SFP), M. Serge Moati directeur général de FR 3 (tous deux étant notamment suggérés par la présidente de la Haute Autorité, Mme Michèle Cotta), *M.* Jean-Claude Héberlé (avancé par MM. Paul Guimard et Stéphane Hessel). *Le nom de Joseph Pasteur*, collaborateur direct de Pierre Desgraupes, lancé et soutenu par plusieurs membres soucieux d'éviter la rupture avec « l'ère Desgraupes », a provoqué un sérieux débat sur l'opportunité d'une présidence « intérimaire » : l'âge de M. Pasteur, qui a aujourd'hui soixante-trois ans excluait d'office la possibilité d'une reconduction de son mandat en octobre 1985, risquant ainsi, aux yeux de quelques membres, de le *« fragiliser dangereusement »*, voire de *« déstabiliser la chaîne »*.

Le mot *« veto »* fut alors prononcé puis retiré du procès-verbal. *« Personne ne dispose de ce droit »*, explique-t-on aujourd'hui. *« Il s'agit simplement, comme dans toute collégialité, de prendre en considération l'opposition d'un des membres. »* Opposition, dont certains contestent encore aujourd'hui la sincérité des motifs. *« Pierre Desgraupes irritait le pouvoir en place »*, remarque quelqu'un, *« on n'allait tout de même pas le remplacer par son fidèle bras droit »*.

Plusieurs réunions se sont alors succédé, différents tours de table faisant apparaître de nouvelles hypothèses (le nom de M. Jean-Marie Cavada fut même un instant *prononcé) pour ne laisser subsister* en fin de course que trois candidats possibles. D'abord le réalisateur Jean-Marie Drot, actuellement conseiller culturel à Athènes, exceptionnellement en tournage à Paris. Un homme de gauche, doté d'une forte personnalité, très attaché à la *tradition de la création française et* au service public, dont il incarne le style et dont il connaît les rouages. *Son nom avait déjà recueilli* quatre voix en 1983 pour prendre la tête de TF1. Suggérée cette fois par les membres de la Haute Autorité nommés par le président du Sénat, et souvent présentée à l'extérieur comme une *« initiative de la droite pour barrer la route au candidat de la gauche »*, cette candidature mit certains un peu mal à l'aise et, probablement, M. Jean-Marie Drot lui-même.

Ensuite, M. Jean-Claude Héberlé, directeur général de radio Monte-Carlo, également *proposé en 1983* pour la succession de Michel May (il avait recueilli alors trois voix) ; journaliste efficace et expérimenté, entrepreneur au caractère autoritaire, il avait, savait-on, le soutien et la préférence de l'Élysée.

Enfin, Mme Janine Langlois-Glandier, réputée pour sa compétence en gestion et son talent de négociatrice, incarnant également la tradition du service public.

Mais la journée de lundi 1er octobre connut un coup de théâtre : dans une lettre adressée à la Haute Autorité, M. Jean-Marie Drot faisait savoir qu'il n'était en rien candidat à la présidence d'A 2. Les jeux alors étaient faits. *« Sans cette renonciation, Jean-Marie Drot était nommé lundi soir président d'A 2 »*, dit-on à la Haute Autorité.

Mardi matin, on procéda alors au vote : *Mme Janine Langlois-Glandier*, que soutenait Mme Michèle Cotta, vit s'effondrer toutes ses chances *tandis que les trois membres choisis* par le Sénat opposèrent la carte du réalisateur Pierre Badelle à celle de Jean-Claude Héberlé. *Peine perdue.* Ce dernier recueillait cinq voix et était élu.

La Haute Autorité se dit unanimement prête, aujourd'hui, à soutenir le nouveau président. Il n'empêche : plusieurs des membres ont un sentiment d'échec, et plus personne à la Haute Autorité ne doute aujourd'hui de l'impossibilité de nommer un PDG qui n'aurait pas le soutien de l'Elysée.

ANNICK COJEAN.

UN JEUNE CENTENAIRE « PÈLERIN MAGAZINE »

Pèlerin Magazine, mis en vente le 5 octobre, est loin d'être un nouveau journal puisque l'hebdomadaire *édité* par le groupe Bayard Presse a cent dix ans d'existence. Le vénérable *Pèlerin* se transforme en *Pèlerin Magazine* en rajeunissant complètement sa maquette par un usage massif de la couleur. Le renouvellement de la présentation du périodique s'accompagne d'une importante campagne de promotion centrée autour du thème de la « positivité ». *« Nous ne voulons pas avoir un regard béat ni systématiquement optimiste sur l'actualité, la culture ou l'évolution de la société, mais* Pèlerin Magazine *tente de montrer les raisons d'espérer »*, affirme son rédacteur en chef, M. Henri de *Grandmaison. La priorité donnée par le Pèlerin* au bonheur, à l'épanouissement de l'individu — une *rubrique d'entretien de la forme fait* son apparition, — au renouveau de la spiritualité, correspondent, selon ses dirigeants, à des valeurs fondamentales qui connaissent actuellement un regain d'intérêt.

Fort d'une diffusion de 465 000 exemplaires et de ses 360 000 abonnés, Bayard Presse aurait pu laisser le journal renouveler régulièrement un lectorat à 60 % *féminin, mais le Pèlerin n'a jamais* eu auprès du public et des publicitaires l'audience et la réputation que justifient ses deux millions de lecteurs. La relance actuelle du titre avec l'aide de scoops comme la photo du Père Jarland, effondré à sa table de travail quelques instants après avoir été abattu à Santiago-du-Chili, a pour but de modifier l'image d'un titre qui veut jouer, lui aussi, la carte de la « modernité ».

Ch. de C.

ÉCHECS

Le championnat du monde

NULLITÉ DANS LA HUITIÈME PARTIE

Comment surprendre Karpov ?

Difficile pour Kasparov si l'on considère le déroulement de cette huitième partie du championnat du *monde. Les deux adversaires, qui* ont repris leur duel après un *time out* (repos) demandé lundi par Kasparov, ont montré leur volonté de marquer une pause.

A tel point qu'au onzième coup, *Karpov proposait*... la *nullité*, aussitôt refusée par son challenger, qui la proposait à son tour au vingtième coup. La partie avait duré en tout vingt minutes. Un record !

La neuvième partie se déroulera vendredi *5 octobre.* Karpov mène 3 à 0.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Huitième partie
Catalane.

1. d4	Cf6	11. Dç1	Fb7
2. ç4	é6	12. Fé3	Cd5
3. g3	d5	13. Cç3	Cd7
4. Fg2	Fé7	14. Td1	Tç8
5. Cf3	0–0	15. Cxd5	Fxd5
6. 0–0	dxç4	16. Cé1	ç6
7. Dç2	a6	17. Cd3	Db6
8. Dxç4	b5	18. Dç3	b4
9. Dç2	Fb7	19. Dd2	a5
10. Fd2	Fé4	20. Tdç1	Nulle.

Jeudi 4 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : Billet doux.
Réal. M. Berny et A. Ruellan, avec P. Mondy, D. Boccardo, J. Frantz.
21 h 30 Magazine : Infovision.
Les jeudis de l'information proposés par A. Denvers, R. Pic, M. Albert et J. Decornoy.
Au sommaire : la péniche aux enfants ; Espagne : l'agonie de la corrida ; Iran-Irak : le Verdun de Khomeiny ; reconversion chez Renault.
22 h 50 Journal.
23 h C'est à lire.
De Luce Perrot.
Les juifs, la Pologne et Solidarnosc, *de M. Wieviorka.*
23 h 5 Etoiles à la une : Muriel.
Présenté par Frédéric Mitterrand.
Film d'A. Resnais (1962), avec D. Seyrig, J.-P. Kérien, N. Klein, J.-B. Thiérée, L. Badie, C. Sainval.
A Boulogne-sur-Mer, ville reconstruite et comme sans passé, une femme, au seuil de la quarantaine, retrouve un homme qu'elle a aimé autrefois. Leurs souvenirs sont-ils des mensonges, et qui est « Muriel », la fille invisible hantant un garçon revenu de la guerre d'Algérie ? Mise en scène des détails insolites du quotidien, de la mémoire bloquée. Un grand film — plus ou moins maudit — de Resnais, superbement interprété.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : La vallée des poupées.
D'après J. Susann, réal. W. Grauman, avec C. Hicks, L. Hartmann, V. Hamel... (dernier épisode).
Neely craque. On la transporte dans une maison de repos. Connie Ashton réconcilie Anne et Léo, mais Henry, surmené, est victime d'une attaque. Il est temps que le feuilleton se termine.
21 h 40 Magazine : Résistances
Magazine des droits de l'homme, de B. Langlois.
Autour de l'exil et de l'asile politique. Avec un film d'E. Duran et P. Beaumard sur les enfants de l'exil, un reportage sur le retour de M.-A. Estrella à Tucuman en Argentine et la participation de M. Gérard de Wangen, secrétaire général de France-Terre d'asile, d'Alexandre Minkowski et de Laurence Picq, écrivain, pour son livre Au-delà du ciel.
22 h 50 Journal.
23 h 10 Spécial football.
23 h 30 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma sans visa.
De J.-C. Guillebaud et J. Lacouture.
20 h 40 Cinéma brésilien : les Dieux et les Morts.
Film brésilien de R. Guerra (1970), avec N. Bengell, O. Bastos, I. Nandi, N. Xavier, R. Polanah, J. Chaia (v.o. sous-titrée).
Les années 20, dans la région du sud de Bahia. Deux clans de propriétaires s'affrontent pour la possession des plantations de cacao, en pleine dépression économique. Le sens politique et social de ce film passe par une accumulation de meurtres et d'horreurs, le recours aux légendes, aux mythes, à la magie dans une mise en scène frénétique.
22 h 20 Témoignages.
Avec Anne-Marie Métaillé, éditrice, spécialisée dans les ouvrages latino-américains ; Guy Braucourt, directeur du Festival de Biarritz ; Pierre Barouh, musicien ; Nazaré Pereira, chanteuse ; Ricardo Aronovitch, Brésilien, assistant de grands metteurs en scène.
22 h 50 Journal.
23 h 10 Une bonne nouvelle par jour.
De Brice Lalonde.
23 h 15 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, L'histoire de France en BD : 17 h 10, Les DOM-TOM au quotidien : 17 h 40, L'enracinement : Edgar Faure ; 18 h 10, Feuilleton : Dynastie ; 18 h 55, Dessin animé : Bulle ; 19 h, Série : Une colonne à la cinq ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PIC.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Dramatique : « Une valse noire », d'Anne Bragance ; avec P. Santini, J. Taouss, J.-L. Kayser...
22 h 30 Nuits magnétiques : La ville.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 4 octobre 1983 à la Philharmonie de Berlin) : *Concert pour violon et orchestre*, de Berg ; *Dante Symphonie pour chœur et orchestre*, de Liszt, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. J. Lopez Cobos, et les Chœurs de Berlin.
22 h 4 Programme musical.
23 h Les soirées de France-Musique : œuvres de Debussy, Beethoven, Sibelius, Messiaen, Picchi, Haydn, Coplan, Rachmaninov.

Vendredi 5 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 20 TF 1 Vision plus.
11 h 50 La une chez vous.
12 h Feuilleton : Nans le berger.
12 h 30 Variétés : La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 45 A pleine vie.
13 h 50 Série : Franck, chasseur de fauves ; 14 h 45 : Temps libre (et à 16 h 20).
14 h 50 Cinéma : Mélodie meurtrière.
Film italien de S. Corbucci (1978), avec M. Mastroianni, O. Muti, M. Piccoli, R. Pozzetto, Capucine.
Un joueur de mandoline napolitain, chargé de jouer une sérénade sous une fenêtre, voit tomber un cadavre à ses pieds. Il est, malgré lui, entraîné dans une affaire criminelle. Un mélange bâtard de film policier et de comédie italienne. Pas de quoi se divertir vraiment.
18 h 10 Le village dans les nuages.
18 h 30 Magic Hall.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.
20 h 35 Portrait : Isabelle Adjani.
Emission de S. Mignot, réal. R. Réa.
Une douzaine de chansons de l'actrice star. Au bord d'une piscine, vêtue des plus belles robes, accompagnée parfois d'un Serge Gainsbourg égal à lui-même. Un simple et parfois vain exercice de style.
21 h 50 Téléfilm : le Château.
D'après Kafka, réal. J. Kerchbron, avec D. Mesguich, D. Doll, C. Nordegg...
Cette adaptation du roman de Kafka hésite entre plusieurs interprétations de l'œuvre sans jamais prendre parti. Malgré quelques fautes de goût et une musique trop familière, on ne peut que saluer le talent des acteurs et goûter quelques instants de tendresse.
23 h 20 Journal.
23 h 35 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13 h 45 Aujourd'hui la vie.
14 h 50 Série : L'homme à l'orchidée.
15 h 30 Reprise : La télévision des téléspectateurs.
15 h 55 Reprise : Lire c'est vivre (Germinal).
16 h 45 Itinéraires : le Gabon.
17 h 45 Récré A 2.
La Pimpa ; Yok Yok ; Latulu et Lireli ; Il était une fois le cirque.
17 h 55 Minijournal pour les jeunes.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Des grives aux loups.
D'après Claude Michelet, adaptation J. Chatenet, réal. P. Monnier, avec B. Devoldère, M. Barrier, J.-J. Moreau.
L'album de famille des Vialhe, paysans d'un petit bourg de basse Corrèze. Une saga qui se déroule, en six épisodes, de la fin du dix-neuvième siècle à nos jours. C'est le concentré de deux ouvrages de Claude Michelet, « Des grives aux loups » et « Les palombes ne passeront plus ».
21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Rebelles », sont invités : Lucie Aubrac (Ils partirent dans l'ivresse), *Jacques Isorni* (Mémoires 1911-1945), *Léon Marcadet* (la Brigade Alsace-Lorraine).
22 h 50 Journal.
23 h Ciné-club : la Renarde.
(Cycle David O. Selznick).
Film anglais de M. Powell et E. Pressburger (1950), avec J. Jones, D. Farrar, C. Cusack, E. Knight, S. Thorndike, H. Griffith (v.o. sous-titrée).
Une paysanne farouche, qui croit aux sortilèges et élève une petite renarde, est partagée entre son attirance sensuelle pour un châtelain et l'amour que lui voue un pasteur qui l'a épousée. Très belle adaptation en couleurs d'un roman de Mary Webb. Atmosphère étrange d'une Angleterre villageoise, traversée de forces contraires. Un grand rôle de Jennifer Jones.
23 h 40 C'est à lire.
De Luce Perrot.
Comédie italienne, *de J.-P. Rémy.*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 35 Vendredi : Les progrès de la cancérologie.
Magazine d'information d'André Campana.
Premier numéro des célèbres « Médicales » programmées initialement sur TF 1, sur FR 3 dorénavant. Autour des traitements du cancer, trois parties : la greffe de la moelle osseuse dans les cas de leucémie aiguë. La chimiothérapie. Il s'agit d'instiller le produit à doses infinitésimales dans l'organisme. Enfin, la chirurgie dans le cancer du sein. Avec la participation de nombreux professeurs.
21 h 35 Impressions de la Haute Mongolie.
Un document conçu par S. Dali en hommage à l'écrivain Raymond Roussel.
Après Un chien andalou *et* l'Age d'or *en collaboration avec Luis Bunuel, Salvador Dali rend hommage au grand écrivain, précurseur du surréalisme, Raymond Roussel, l'auteur de* Locus solus *et des* Impressions d'Afrique.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Une bonne nouvelle par jour.
22 h 50 Prélude à la nuit.
Sept pièces pour piano, de Grieg, par Cyprien Katsaris.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

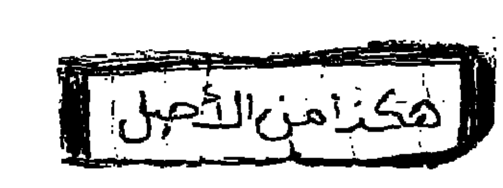
17 h 5, L'histoire de France en BD : 17 h 10, Le mime Bizot ; 17 h 40, Magazine : Thalassa ; 18 h, Fiction et sortilèges ; 18 h 30, Autour de... les cafés littéraires ; 18 h 55, Dessin animé : Bulle ; 19 h, Série : *Une colonne à la cinq* ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PIC.

FRANCE-CULTURE

7 h Matinales : Nourriture et société.
7 h 30 Revue de presse.
8 h Les chemins de la connaissance : *Une semaine* avec Jurgis Baltrusaitis ; à 8 h 33, La fête hindoue.
9 h 5 Matinée du temps présent : Sociopsychanalyse et politique.
10 h 30 Le texte et la marge.
10 h 50 Musique : D'ailleurs, la musique (à 14 h 50 et à 21 h 50).
12 h 5 Nous tous chacun.
12 h 45 Panorama.
13 h 30 On commence...
14 h 10 Un livre, des voix : « Boccanegra », de Tony Cartano.
16 h 3 Communauté des radios publiques de langue française : (Radio Suisse romande), Jean Pache.
16 h 33 *Les rencontres de Robinson* : avec Colette Audry.
18 h 30 Feuilleton : Le grand amour, de F.-M. Dostoïevski.
19 h 30 Les grandes avenues de la science moderne : *La gazéification du charbon.*
20 h Les enjeux internationaux.
20 h 30 Portrait d'une ville : San-Francisco.
22 h 30 Nuits magnétiques : Fanzine.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique : Sir Adrian Boult.
7 h 10 Actualité du disque.
9 h 5 Le matin des musiciens : Tchaïkovski, la polémique.
12 h 5 Concert : œuvres de Honegger, Ohana, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J.-C. Pennetier, G. Reibel, S. Caillat, sol. J. Chamonin, I. Jarsky, I. Gauthier, E. Laurence.
13 h 32 Les chants de la terre.
14 h 2 Repères contemporains : œuvres de Martinet, Auric.
14 h 30 Les enfants d'Orphée.
15 h Après-midi des musiciens : Mozart à Prague : œuvres de Mozart, Schubert, Vorisek.
18 h L'Imprévu.
19 h 15 Le temps du jazz : à 19 h 15, feuilleton : la chanson de Louis ; à 19 h 25, Intermède ; à 19 h 30, Le clavier bien tempéré.
20 h Avant concert : œuvres de Chostakovitch.
20 h 30 Concert (*donné le 28 janvier 1984 au Grand Auditorium* de Radio-France) : *Pelléas et Mélisande*, symphonie de Debussy ; *Concerto pour violoncelle*, de Milhaud ; *Préludes, interludes, fanfares et sonneries*, de Jolas ; *Les Bandarlog*, de Koechlin, par l'Orchestre national de France, dir. M. Constant, sol. H. Derrien, violoncelle.
22 h 24 Les soirées musicales de France-Musique : œuvres de Beethoven ; à 23 h 10, L'art de la démesure : Heinrik Neuhaus ; à 1 h, *Musiques traditionnelles* : *Contes de l'Orient.*



JOURS DE FRANCE


Photo : Henri PESSAR

AU CAFÉ DU COMMERCE

FAISONS UN RÊVE

Une jeune fille, Anne, quinze ans, et un garçon, François, quatorze ans, qui sont dans le même lycée, sont venus s'asseoir au Café du Commerce en attendant l'autobus qui s'arrête juste devant.

On est au mois de mars, c'est le printemps, le soleil est radieux.

François : Qu'est-ce qu'il y a de nouveau dans ta classe?

Anne : Pas grand-chose. Nous avons un nouveau professeur d'anglais, il a des cheveux roux. Il paraît que cela plaît beaucoup aux dames anglaises.

François : Ah! Je voudrais bien avoir des cheveux roux et à moi les petites Anglaises.

Anne (s'essuyant furtivement les yeux) : Alors, je ne te suffis plus?

François : Mais si, mon chou, tu le sais bien!

Puis, pour changer de conversation :

François : Est-ce que ta mère travaille?

Anne : Oui.

François : Que fait-elle?

Anne : Elle est dans la couture.

François : Ah oui? Elle vend des petites bobines de fil?

Anne : Mais non, elle est essayeuse dans une grande maison. Il y a des dames qui achètent de belles robes du soir. Ma mère les aide à les passer et ensuite, avec des épingles, elle rectifie une manche qui est trop basse, la robe qui est trop longue, etc. Et puis les clientes de maman sont très gentilles et lui disent : « Madame, vous avez des doigts de fée. Quand vous vous mettrez à votre compte, nous irons chez vous. »

François : Elles sont rudement gentilles les clientes de ta mère. C'est comme mon père, il est plombier. Quand il y a un robinet qui fuit ou un tuyau bouché dans le quartier il est tout de suite là. Les clients sont contents. Ils ne réclament jamais pour les factures et même quelquefois ils les arrondissent.

Anne : Alors les clients de ton père sont très gentils.

François : Tout le monde il est bon, tout le monde il est gentil.

Anne : Eh bien, comment est-ce qu'on appelle ça?

François : Salut les copains!

Anne : Mais non, il y a un autre nom. Ah, ça y est, j'ai trouvé, c'est l'Union Nationale.

François : Eh bien, nous allons faire l'Union Nationale.

L'autobus est arrivé. Il se range devant le café.

François : Voilà notre autobus.

Ils montent et ils s'installent. François se lève.

François : Messieurs les voyageurs et mesdames, vous savez que nous faisons l'Union Nationale?

Une grosse dame : Cela ne serait pas si mal!

Le conducteur de l'autobus (se retournant) : Ah, j'en ai entendu parler et je suis d'accord.

Un vieux monsieur qui est à côté d'une petite jeune fille se précipite sur elle et l'embrasse sur les deux joues.

La petite jeune fille est éberluée et les voyageurs regardent le vieux monsieur d'un air de reproche.

Le vieux monsieur : On fait l'Union Nationale, oui ou non? Oui! eh bien alors?

La grosse dame : C'est vrai *(et elle embrasse le monsieur qui est à côté d'elle).*

Dans l'autobus, tout le monde s'embrasse.

Le conducteur de l'autobus (se retournant) : Eh bien, vous ne vous embêtez pas là-dedans. Moi, je suis tout seul avec mon volant!

Un Titi parisien : Regarde-toi dans ton rétro et vous serez deux!

L'autobus s'arrête.

François : Nous sommes arrivés.

Ils descendent. A peine ont-ils le pied à terre qu'ils sont bousculés par un camelot crieur de journaux.

Le camelot : France-Soir! L'Union est faite. Le président Mitterrand a constitué son gouvernement. Chirac est Premier ministre!

Marcel Dassault
Rédacteur en chef du Café du Commerce

I.M.P. - 200 22-55

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

emplois régionaux

Et. handicapés moteurs, région Centre, rech. resp. d'animation, statut Cadre, évolution possible dir. adj., exp. du secteur et encadrement indispens. Adr. cand. man. avec C.V. et photo s/nº 8463, *le Monde* Pub., Service ANNONCES CLASSÉES, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

OFFRES D'EMPLOIS

UNE DES PREMIÈRES STÉS FRANÇAISES DE SERVICE AUX ENTREPRISES rech. POUR ASSURER SON EXPANSION EN :

ILE-DE-FRANCE

JNES DIPLOMÉS (EES)

NOUS DEMANDONS :
- (BAC + 2 MINIMUM).
- Une première expérience commerciale.
- Des hommes et des femmes dynamiques tentés par le challenge et le terrain.

NOUS OFFRONS :
- Une rémunération motivante.
- De réelles possibilités d'évolution à moyen terme.

Ecr. à Editions R.P. Service M, 56, rue de la Fontaine-au-Roi, PARIS-11e qui transmettra.

Ch. PROF. MATHS PHYSIQUE pour mise à niveau, concours gdes écoles. 10 h par sem. à domicile. Proche banl. Sud. Tél. 838-34-14.

Recherchons

ANIMATEURS PSYCHOLOGUES

Ayant déjà pratiqué le piano
Envoyer C.V. et photo
Ecrire sous le nº T 068.482 M
RÉGIE-PRESSE
7, *rue de Monttessuy, Paris-7e*.

PME en exp. ch. COMPTABLE uniq. 2e éch. ambitieuse bon sal., *libre de suite. Ec. impressions du* belvédère 118/130, avenue J.-Jaurès, 75019.

secrétaires

SOCIÉTÉ PARIS-8e cherche

SECRÉTAIRE

confirmée anglais-français, préf. avec expér. bancaire ou financière. Ecr. s/nº 8.464 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, *rue des Italiens, 75009 Paris.*

capitaux propositions commerciales

Rech. Commercial dynamique pour développement Société de services liée à l'immobilier. Minim. 300.000 F. 329-58-65.

cours et leçons

Prof. agrégée espagnol donne cours part. ts niveaux enfants, adultes. 651-43-50.

Ancien élève du Conservatoire national de Lille donne cours de batterie (technique, solo, lecture) à débutants ou confirmés, et cours de percussion en groupe (4 élèves maximum) sur véritable batterie.
Donne aussi cours de solfège et piano aux enfants débutants (méthode basée sur l'écoute et la découverte des sons).
Renseignements au 542-53-81 de 7 h à 8 h ou de 19 h à 23 h.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H. 30 ans, doct. sc. pol. relat. intern. (IEP Paris) 1 livre publié, trilingue (dont arabe) *Expérience radiophonique marketing, étudierait tte prop.* T. 277-13-67.

J.F. *24 a., BAC B, niveau* BTS tourisme, bonne connaissance anglais, 3 ans d'expérience aide-comptable, ch. emploi. *Ecr. s/nº 6.672 le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Maître d'hôtel, 35 ans, dynamique, entreprenant, désirant changer de corporation ch. emploi avec responsabilités. *Tél. ap. 18 h : 659-41-47.*

TRANSPORTS

H. 41 ans, universitaire anglais espagnol, all.
Exp. dir. transports PME en contrôle fin de gestion, parc, adm. contentieux, personnel, cherche poste directeur ou adjoint D.G.
Ecr. s/nº 6.673 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 30 ans, comptable conn. informatique rech. emploi stable. Tél. : 368-85-42.

VOULOIR

HOMME 36 ANS
AUTODIDACTE PASSIONNÉ
HISTOIRE GÉOGRAPHIE
Attend ttes vos propositions
Téléphonez-moi 860-31-78.

CADRE COMMERCIAL, 40 ans, formation universitaire américaine, études marketing et direction commerciale : *19 ans expérience. Etudie ttes* propositions. T. : 090-97-19.

CADRE INGÉNIEUR
Certifié : lettres Capes Conseil en Relations Publiques et Commerciales haut niveau MAGHREB-AFRIQUE FRANCOPHONE-PAYS ARABES). Expérience et responsabilité dans l'enseignement et la formation. Connaissances en milieu associatif. Etudierais toutes propositions. Tél : 071-44-95 ou écrire à M. BROUZET, 22, rue du Petit-Montesson, 78110 LE VESINET.

J.H. 25 ans, dessinateur BAC, connaiss. architecture + arts plastiques ch. emploi urgent. Acceprerait ttes propositions. Téléphoner : 346-79-49.
Ecr. s/nº 6.674 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

S/FONTAINE DES INNOCENTS
Bel immeuble rénové
SURFACES
à aménager ou terminées
50 m² et 100 m²
PRIX INTÉRESSANT
Jeudi, vendredi 14/18 h.
47, RUE SAINT-DENIS.

4e arrdt

Pl. des Vosges. 703-32-31
100 m² CARACTÈRE

5e arrdt

NEUF JARDIN DES PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE
Livraison immédiate
3-4-5- P. et DUPLEX
Vis. témoin ts jours 14/19 h. sauf mercredi et dimanche.

Pr. Mº GOBELINS, bel imm. 1930 STUDIO 32 m², TT CFT Px 342.000 F. 633-38-94.

6e arrdt

MÉTRO VANEAU
dans bel imm. en cours de rénovation sur rue et jard.
LIBRES
3/4 P. 70 m² 820.000 F
2 P. 28 m² 320.000 F.
OCCUPÉS LOI 48
5 P. 107 m² 725.000 F
4/5 P. 92 m² 650.000 F
2 P. 50 m² 330.000 F
Studio 20 m² 130.000 F.
LOUÉ LOYER LIBRE
4 P. 87 m² + jard. 725.000 F.
Samedi de 14 h à 17 h.
12-14, RUE MAYET.

SAINT-SULPICE
SEJOUR 75 m², cheminée, vue 2 chbres, 2 bains, balcon. SOLEIL, CARACTERE parking possib. 273-11-11.

7e arrdt

R. Cler asc. 703-32-44
STUDIO REF. NEUF

10e arrdt

URGENT, PART. vds rue de Marseille (calme), 4e ét. 98 m² 6 p. : entrée, cuisine, s. de bns, w.-c., débarras,, 2 caves, gren., balcon (b. vue) 9 portes-fenêtres). 800.000 F. Tél. : 202-38-58.

14e arrdt

PLAISANCE ds petite mais. part. studio tt cft refait neuf. 534-13-18

PROPRIÉTAIRE bd vrais 4 pces. Près bd Brune, square privé, 89 m². Récent, park. 820.000 F. Téléphone : 542-98-13.

15e arrdt

CONVENTION/VAUGIRARD 15e part. vend dans immeuble pierre de taille appt 95 m², 4 p., cuis., s. de bns, w.-c., dressing, chauff. ind. gaz + 2 caves. Px : 1.050.000 F. T. après 20 h : 530-07-59.

CAMBRONNE
100 m² EN DUPLEX
Rez-de-chaussée et 1er étage. Beau volume sous le toit avec ou sans travaux
GARSI 567-22-88.

16e arrdt

IMMEUBLE NEUF STANDING
GD 3 PIÈCES, 85 m²
15.700 F LE m². Clés en main
PRESTATIONS SOIGNÉES
Livraison imm. 504-81-47
16, R. JOUVENET, 14/18 h.

IENA MARCEAU
150 m² 3 chbres, 2 récept. travx. 2.200.000 F.T. 325-11-25.

17e arrdt

BON XVIIe GD 4 P.
tt cft, imm. p. de taille
1.150.000 F. VERNEL 526-01-50.

18e arrdt

Résidence MAIRIE DU 18e
53, RUE DU SIMPLON
IMMEUBLE NEUF de STAND.
Prêts conventionnés possib.
STUDIO à partir de 354.100 F
2 PCES à partir de 395.900 F
3 PCES à partir de 617.000 F
Bureau de vente ouvert du MARDI au SAMEDI (de 14 heures à 19 heures).
Tél. : (1) 258-44-96 ou CECOGI (1) 576-82-78.

20e arrdt

A SAISIR PRES NATION
2 p. entrée, cuis., w.c., dche, chf. cent. à rafraîchir. 634-13-18.

Province

AUX MENUIRES
(pied des pistes)
Dans imm. grand standing. sauna, bar. F2, 4 couchages, meublé, cuis. équipée. 300.000 F. M. Brissebarre : 062-41-30.

MONTE-CARLO près part. vd 90 m² + splend. terrasses 85 m², imm. luxe, vue mer. 1.200.000 F. 16 (1) 554-05-85.

immobilier information

ANCIENS, NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris-Ile-de-France,
LA MAISON DE L'IMMOBILIER,
27 bis, avenue de Villiers,
75017 PARIS. Tél. 227-44-44.

appartements achats

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft.
Adressez-vous à un spécialiste
IMMO MARCADET
88, r. Marcadet, 75018 Paris.
Estimation gratuite, publicité à nos frais, réalisation rapide.
TÉL. : 252-01-82.

MICHEL BERNARD
achète appts, villas
beaux quartiers.
42, Victor-Hugo, 16e
Téléphone : 502-13-43.

RECH. POUR CLIENTS PRÉCIS 4-5-6 p. suivant surfaces, 7e, 15e, 16e, MOCLER 567-60-78.

locations non meublées offres

Paris

504-20-00 Ce numéro de téléphone vous informe 24 h sur 24, des nombreuses offres de locations de l'ASSOCIATION FRANÇAISE DES PROPRIÉTAIRES
3, r. Montevidéo, Paris-16e.

VOUS CHERCHEZ
UNE LOCATION ?
Pensez HESTIA
le NUMÉRO 1 de la location entre particuliers.
104, r. de Richelieu, PARIS (75002). Tél. : 296-58-46.

locations non meublées demandes

Paris

COLLABORATEUR JOURNAL cherche logement 2/3 p., loyer maxi 3.000 F/mois charges locatives incluses dans Paris-XIXe ou XXe arrdt. Tél. : 797-73-06 après 20 h.

Locations demandes pour Cadres supérieurs et Personnel : IMPORTANTE SOCIÉTÉ INFORMATIQUE rech. Appartements toutes catégories et standing. Paris et environs ou villas. 504-48-21.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. *LOYERS GARANTIS par Stés* ou Ambassades. 285-11-08.

immeubles

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75 Paie comptant, 15e, 7e arrdts IMMEUBLES MÊME OCCUPÉS.

maisons individuelles

78 BORD DE SEINE
MAISON 7 P. + grenier. Jardin 850 m². 550.000 F.
C.W.I. 338-16-50.

pavillons

ECRIN de VERDURE
20 km de Paris, RER 2 km coteaux de CHENNEVIÈRES, pav. 5 p., 2 s. eau, 2 w.-c., comble, labo photo, terr., serre, s.-sol, gar. 2 voit. + park., jard. paysagé 600 m². 1.350.000. T. 576-11-35 ap. 19 h.

BAILLY
Maison pierre de taille, parfait état, cuis., séj. 42 m².. 4 chbres, s. de bains, s. d'eau, nbrx rangts, garage, jard. 1.200.000 F.
Frais de notaire compris.
I.N. 045-29-09.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris-Ile-de-France,
LA MAISON DE L'IMMOBILIER,
27 bis, avenue de Villiers,
75017 PARIS. Tél. 227-44-44.

villas

EVIAN, sur hauteurs, vend jolie villa récente. Belle vue lac et montagnes. 120 m² r.-d.-c. + 4 cbres possible étage grand garage caves et buanderie. Jardin 2.100 m². Téléphoner le soir : 16 (1) 745-83-21.

maisons de campagne

100 km Paris, maison restaurée. 135 m², tt cft, terr. 5.000 m aménagés, calme, forêt. 727-25-37 h. b. 540-71-43, 19 h.

Centre Bretagne, proximité Carhaix à vendre maison d'habitation, 3 pièces principales avec jardin d'environ 1100 m². 270.000 F. Tél. Maître Dayot (96) 24-62-53.

propriétés

BORD DE MARNE 15 km Paris secteur résidentiel protégé
PARTICULIER VEND
propriété 220 m² habitables sur parc paysagé 3.800 m² clos.
Téléphone : 329-58-65.

LISIEUX (près) bel ppté 10 p. tt cft dépendances, cours tennis sur 4,30 ha en parc et pré. 271-27-37.

SCEAUX PARC
BELLE PPTÉ STYLE, s/2 nivx, avec parc 1.100 m². 3.000.000 F. Ou parc 2.400 m² Px 5.200.000 ; Téléphone : 544-11-25.

domaines

Achète PROPRIÉTÉ de CHASSE SOLOGNE ou région limitrophe. Ecrire nº 202.476 à ORLET, 136, av. Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY CEDEX.

terrains

Recherche terrain à bâtir banlieue sud Paris, même avec petite maison. Tél. : 938-87-27.

viagers

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOETIE-8e
Px, rentes indexées garanties
Étude gratuite discrète.

bureaux

Locations

AV. MOTTE-PICQUET
160 m² A VENDRE OU A LOUER.
MICHEL BERNARD, 502-13-43.

Votre adresse commerciale
ou SIÈGE SOCIAL
Loc. bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
et CRÉAT. DE TTES ENTREPR.
ASPAC S.A. 293-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

locaux commerciaux

Ventes

ATELIER LOFT
2 niveaux accès utilitaires légers, calme, clair. Direct propriétaire. 329-58-65.



automobiles automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A VENDRE
R 12 TS BREACK
ANNÉE 78. PRIX 8.000 F.
TÉL. : 208-95-48.

A VENDRE
PEUGEOT 104 SR.
année 1980, 6 CV
Très bon état
Téléphone : 906-55-76
après 19 heures.

de 8 à 11 C.V.

Vends belle Bagherra Matra Simca. Bon état. Bleu métal. 474-57-47. Chantal.

divers

BMW SÉRIE 3-5-7
Ex. Tt 84, peu roulé, garantie.
Auto Paris XV. 533-69-95
63, rue Desnouettes, Paris 15e.



G.A.P.
WAGRAM
25, RUE CARDINET
75017 PARIS
267.31.00

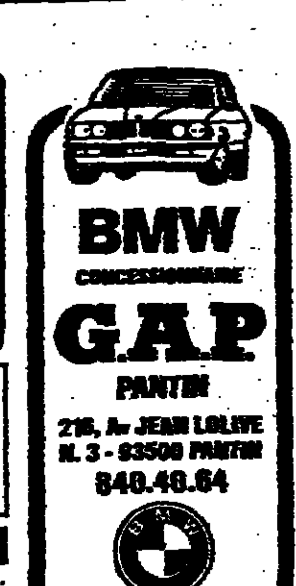


PARIS 14e
EXPOSITIONS
229, Bd. Raspail
(1) 320-82-22
70, Av. Jean Moulin
(1) 539-57-33

ANNONCES CLASSÉES
TÉLÉPHONÉES
555-91-82

deux-roues

PEUGEOT TXR.C TS 50. 140 km garantis (valeur neuve 7.800 F), prix 5.500 F. T. 281-57-23, p. 262. h b.



Le Monde
Emplois Cadres
L'HEBDOMADAIRE NATIONAL ET INTERNATIONAL DES OFFRES D'EMPLOI
CHAQUE MERCREDI PRIX : 6 F

CHAQUE MERCREDI LE PANORAMA DES OFFRES D'EMPLOIS CADRES

Chaque mercredi, « Emplois Cadres » publie une sélection des offres d'emplois destinées aux cadres, parues la semaine écoulée dans *le Monde*, plus une sélection d'annonces du *Herald Tribune*.

Un document de synthèse indispensable aux cadres qui voyagent et aux entreprises nationales ou internationales qui les recrutent.

En vente chez les marchands de journaux : 6 F

BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

Nom ______ Prénom ______

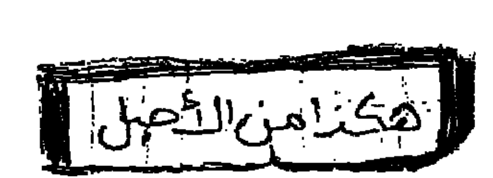
Adresse ______

Code postal ______ Ville ______

Nombre d'exemplaires ______ × 7 F (frais de port inclus)

Commande à faire parvenir avec votre règlement au Monde, Service de la vente au numéro 5, rue des Italiens 75427 PARIS CEDEX 09

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais



Le Monde

économie

SOCIAL

Le travail a repris dans toutes les usines Renault

Les déclarations de M. Bernard Hanon, PDG de Renault, sur l'emploi et les propositions sur les rémunérations, ont joué le rôle d'un déclic. Elles ont été accueillies plutôt favorablement par les syndicats. M. Krasucki, secrétaire général de la CGT, est le plus optimiste : *« Ce qui vient d'arriver*, a-t-il déclaré, *est un succès du bon sens, un espoir, et une véritable leçon de choses. » « L'annonce d'une approche nouvelle des problèmes de modernisation et d'emploi représente une ouverture qui peut permettre des solutions intéressantes. On aurait pu faire l'économie des conflits »*, et *« tous les travailleurs du pays peuvent mesurer ce que « mettre le paquet » peut vouloir dire. »*

Plus prudente, la fédération de la métallurgie CFDT estime que les propositions *« peuvent rassurer le personnel si les garanties annoncées sont confirmées dans la négociation »*. Elle souhaite que la réduction du temps de travail soit évoquée, que les syndicats aient accès aux dossiers industriels et commerciaux, et que la politique salariale privilégie les bas salaires. Pour l'union des cadres et ingénieurs FO, le plan Hanon, *« un pas dans le bon sens »*, *« rompt avec l'équation : modernisation = licenciements »*, alors que *« la modernisation réclame la mobilisation des hommes »*. La fédération de la métallurgie CGC *« prend acte »*, mais demande qu'on ne donne pas satisfaction aux uns *« au détriment des autres, en particulier du personnel d'encadrement »*.

Parallèlement, le travail a repris dans toutes les usines où des grèves se pousuivaient encore dans la journée de mercredi, la dernière à reprendre étant celle de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne), jeudi, en fin de matinée. Dans tous les établissements, des accords ont été conclus, *pas toujours de façon formelle*, entre les directions et les syndicats, sur les points en litige.

En ce qui concerne la fermeture *des usines la dernière semaine de* l'année (24 décembre-2 janvier), une partie des journées sera prise sur la cinquième semaine de congés payés, une partie récupérée, selon des formules plus ou moins complexes, et dans des proportions variables selon les établissements (à Cléon, la formule doit encore être mise au point). Un système similaire sera adopté pour l'indemnisation des jours de grève ; les heures de discussion avec la direction seront payées : 5 heures à Douai, avec récupération du reste sur des ponts à venir et les journées de chômage technique prévues les 29, 30 et 31 octobre, désormais inutiles, compte tenu des pertes de production ; *30 % des heures* non travaillées à Cléon, avec un maximum de 12 heures.

Des discussions vont aussi s'ouvrir *sur l'emploi, dans le* cadre tracé par M. Bernard Hanon, entre syndicats et directions, en particulier dans les usines qui se trouvent en sureffectif par rapport à leur plan de charge. D'ores et déjà il est prévu à Cléon qu'il y aura des départs volontaires en préretraite (680 personnes étant susceptibles de partir), que des salariés pourraient être mutés dans d'autres usines (Sandouville, Grand-Couronne par exemple) où certains sont déjà « prêtés ». Enfin, à Douai, un système d'intéressement *aux résultats comparable à celui de* Flins doit être discuté avec les syndicats à partir du 8 octobre, et pourrait aboutir au versement d'une prime en 1985.

Cumul... des désavantages

La régie Renault va-t-elle retrouver sur le terrain de la modernisation industrielle, ce rôle d'avant-garde qui lui avait donné son image sociale lorsqu'elle prenait de l'avance sur la troisième ou la quatrième semaine de congés payés, la mensualisation ou l'indemnisation du chômage partiel ?

M. Hanon conditionne ses propositions à un engagement de productivité de ses partenaires syndicaux mais certains voient déjà dans la formation de longue durée proposée (pouvant aller jusqu'à vingt-quatre mois) et le reclassement promis un « modèle » pour l'industrie automobile et peut-être même pour l'ensemble des secteurs à restructurer. Il ne faut pas aller trop vite en besogne et M. Michel Delebarre, ministre du travail, a été d'une grande prudence le 3 octobre en soulignant qu'*« il est encore trop tôt pour préjuger des modalités selon lesquelles le dispositif qui a été arrêté pourra être adopté par d'autres entreprises du secteur automobile »*.

Dans l'immédiat, c'est bel et bien un traitement social des restructurations à plusieurs vitesses qui se met en place. Avant même d'être véritablement examinées les « solutions » suggérées par le rapport Dalle sont déjà enterrées et dans la seule industrie automobile, on se trouve avec trois schémas de reconversion.

Il y a eu à la fin de 1983, le « contre-exemple » de Talbot où les deux tiers des 1 905 licenciés devaient se voir offrir des stages de formation professionnelle. Puis en août 1984, assurance a été donnée, avec engagement du ministre du travail, de ne rompre le contrat de travail des 1 909 licenciements de Citroën qu'au terme de douze mois permettant une formation et une orientation. Avec Renault, le principe du « toujours plus » a franchi une étape. Trois vitesses déjà pour la seule industrie automobile.

On peut également épiloguer sur les avantages, bien sûr relatifs, qui ont été consentis dans les fameux « pôles de conversion », sur les reclassements à EDF d'une partie des mineurs en surnombre ou sur les « contrats-formation-conversion » des sidérurgistes de moins de quarante-cinq ans qui, pendant deux ans, conserveront 70 % de leur salaire brut mensuel pour se former et se réorienter. En soi, de telles solutions sont positives dans la mesure où le licenciement ne correspond pas au chômage, mais débouche — en principe — sur un reclassement. Mais se pose d'une manière cruciale, surtout au moment où l'on parle tant de nouvelles pauvretés et où des bassins d'emplois deviennent de véritable déserts économiques, le sort des licenciés des PME.

Salariés d'entreprises où la syndicalisation est faible, où les salaires sont souvent plus bas qu'ailleurs, les licenciés des PME ne trouvent au bout de *leur* licenciement *que* le chômage. Le rythme annuel des licenciements économiques est actuellement de l'ordre de 350 000 à 400 000 (les licenciements avec autorisation représentent 2/3 du total des licenciements). Or, plus de 90 % des demandes déposées par les chefs d'entreprise concernent des licenciements de moins de 10 salariés et cela représente la moitié des licenciements déposés dans l'année. Pour ceux-là, pas de conversion, ni de formation...

MICHEL NOBLECOURT.

Au Creusot : l'heure du réalisme et de la division

De notre envoyée spéciale

Le Creusot. — L'heure du réalisme, mais aussi celle de la division, a sonné au Creusot. Si l'intersyndicale CGT, CFDT, CGC maintient des actions communes (et notamment une manifestation, le vendredi 5 octobre devant la mairie), les commentaires et les appréciations sur l'expertise d'Usinor et de Framatome (*le Monde* du 3 octobre) varient.

C'est la municipalité qui a donné le ton : *« Nous avons dit que la solution qui nous est proposée aujourd'hui est celle de la dernière chance*, affirme M. Bernard Loiseau (PS), premier adjoint au maire. *Alors que le plan Fives-Lille était inacceptable socialement et économiquement, nous avons obtenu une solution de rechange. L'expertise s'est déroulée dans de bonnes conditions et nous estimons que les résultats en sont positifs, puisqu'elle a abouti à la conclusion qu'il fallait conserver la synergie des entreprises du site par des prises de participation croisées, qu'il fallait maintenir la politique de recherche, et, enfin, que des investissements sont nécessaires. »* Il faut bien se rendre à l'évidence : le temps presse, car le tribunal de commerce peut *« à tout moment décider de la liquidation de biens de l'entreprise »*. Bref, *« si cette nouvelle négociation aboutissait à un rejet ou à un échec, ce serait grave »*.

Dans la foulée, la CFDT estime qu'il y a des *« éléments positifs »* dans l'expertise d'Usinor et de Framatome. *« Dans le secteur métallurgique, Usinor prévoit 300 millions de francs d'investissements au cours des deux années à venir ; le secteur de recherche est maintenu »*. La CFDT, elle non plus, ne veut pas *« prendre le risque de rejeter le plan industriel, car le temps presse et la trésorerie de Creusot-Loire est exangue »*.

Pour la CGC aussi la situation a changé. *« Le plan de reprise des activités de Creusot-Loire par Usinor et Framatome comporte des éléments porteurs d'avenir qu'il nous faut souligner »*, affirme M. Michel Pompenon, délégué de la CGC à Creusot-Loire. Tout en évoquant les carences de l'expertise, la CGC se déclare prête à accepter une *« bonne solution »*.

Mais à la CGT, le verbe reste haut : *« Nous allons négocier vendredi 5 octobre dans le but de mettre en échec un plan qui est inacceptable dans l'état actuel des choses puisqu'il prévoit un éclatement de Creusot-Loire et que nous n'avons aucune garantie concernant la synergie des entreprises. Les participations croisées sont insuffisantes pour garantir l'avenir du site »*, affirme M. Antoine Tripodi, délégué CGT. Pour le syndicat, *« la solution proposée n'est pas celle de la dernière chance. Il faut en obtenir une meilleure »*. Non, la CGT ne mène pas une politique *« du tout ou rien »* : *« Ce que nous disons aujourd'hui, nous l'avons toujours dit et nous n'étions pas les seuls puisque notre député, M. André Billardon (PS), les autres syndicats et la mairie ont combattu le plan Fives-Lille. Le plan qu'on nous propose aujourd'hui n'est à certains égards pas meilleur. »* Les pouvoirs publics peuvent encore demander *« à Usinor et à Framatome d'élargir le périmètre de reprise et d'améliorer les conditions de rachat de Creusot-Loire »*.

L'expertise d'Usinor et de Framatome aura, au-delà des appréciations divergentes sur ses conclusions, sonné le glas de l'union sacrée de toute une ville. Alors que le plan Fives-Lille avait galvanisé des énergies unanimes, aujourd'hui, chacun reprend ses billes, et la CFDT par exemple admet que les syndicats vont proposer des actions différentes dans les jours à venir

Les syndicats se retrouvent néanmoins d'accord pour réclamer un plan social. *« Nous espérons que le nombre des suppressions d'emplois pourra être revu*, affirme M. Jean-François Gros (CFDT), *mais, en tout état de cause, nous refusons tout licenciement sec. Nous demandons l'application de la convention générale de la protection sociale de la sidérurgie qui prévoit un plan de formation de vingt-quatre mois suivi d'un reclassment. Car si on met les salariés sur une voie de garage durant dix mois, comme le prévoit le gouvernement, pour les retrouver à l'ANPE, cela est inacceptable. » « Nous voulons discuter du volet social de la reprise »*, confirme M. Tripodi (CGT). La CGC, de son côté, dit *« non aux licenciements purs et durs sans garantie d'un emploi nouveau »*.

La nouvelle plateforme commune des syndicats se résume donc à un refus des *« licenciements secs »*. C'est un plan social que la CFDT et la CGC vont négocier. Quant à la CGT, peut-elle, face à une base très mobilisée et qui s'est montrée prête à des débordements, tenir le même langage ? Il reste qu'elle ne parle plus de *« maintien de l'intégrité du site »* mais de *« maintien des synergies »*, qu'elle ne dit plus : *« Non aux suppressions d'emplois »* mais : *« Nous refusons des licenciements secs. »* La réunion du 5 octobre, à Paris, devrait permettre d'en savoir un peu plus sur ce que les syndicats acceptent en fait de négocier.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

LA CGT ET L'ACTION SYNDICALE DANS LES PAYS DE L'EST

A l'occasion de l'émission « L'heure de vérité », le 1er octobre à Antenne 2, M. Henri Krasucki s'est également exprimé sur les orientations internationales de la CGT. *« Nous souhaitons vraiment que ce pays se refasse*, a-t-il déclaré à propos de la Pologne, *et qu'il se refasse avec des syndicats authentiques. »*

Interrogé sur l'action syndicale dans les pays de l'Est, il a rappelé qu'il y a sur les questions syndicales *« pas mal de divergences »* et, a-t-il ajouté à propos de l'URSS : *« On peut trouver bien ou mal telle chose. Je suis allé en délégation syndicale, j'ai vu des choses intéressantes et en même temps on ne pense pas avoir eu réponse à tout. Mais ce n'est pas l'enfer, c'est autre chose. A notre époque, les relations internationales ne devraient pas être ce qu'on essaie d'en faire, cette guerre froide. »*

M. Krasucki a précisé que M. Gérard Gaumé, secrétaire de la CGT (et également membre du comité directeur du PS), faisait partie de la délégation en URSS. Interrogé sur les commentaires de M. Krasucki, M. Gérard Gaumé nous a déclaré : *« Il y a débat entre nous sur ces questions, c'est connu. Nos appréciations sur les libertés dans ces pays méritent pour moi d'être renforcées. Notre prochain congrès en discutera forcément. »*

● **M. Krasucki en Grande-Bretagne.** — M. Henri Krasucki accompagnera, le 13 octobre, en Angleterre les convois de solidarité financière et matérielle avec les mineurs britanniques, organisés par la CGT, en recevant Mme Ann Scargill, la femme du président du Syndicat des mineurs britanniques. Mme Scargill a dressé, au cours d'une réception au siège de la centrale, le bilan de sept mois de grève des mineurs britanniques : plus de sept mille personnes arrêtées (dont des femmes), plus de trois mille blessés et cinq mineurs décédés. Elle a rappelé qu'elle était en France *« pour demander de l'argent, afin de nous aider à survivre et à mener la lutte pour les travailleurs du monde »*.

● **La CGT s'inquiète des « attaques » contre les PTT.** — M. Obadia, secrétaire confédéral de la CGT, a dénoncé le 3 octobre *« la volonté d'aller vers un affaiblissement des PTT »*. *« Il existe un lien entre les menaces sur ce service public et la stratégie des groupes multinationaux qui risque de se traduire par une mainmise des entreprises privées sur les télécommunications »*, a indiqué M. Obadia, qui craint une *« déréglementation »* de ce secteur et dénonce le *« manque de dynamisme industriel »*.

LOGEMENT

LES LOYERS EN 1985

Des accords ont été signés dans trois catégories de logements sur quatre

Pour la première fois, dans trois secteurs sur quatre, des accords sur les loyers qui seront pratiqués en 1985 ont été conclus par les représentants des locataires et ceux des propriétaires. Dans le dernier secteur, celui des propriétaires privés, aucun accord n'étant intervenu, le gouvernement devra décider, par décret, d'ici à la fin de l'année, le régime qui s'appliquera en 1985.

● **Secteur I : logements HLM**

La règle générale est celle d'une hausse de 5,25 % en janvier 1985. Cette hausse pourra être modulée, par immeuble, au sein d'un organisme gestionnaire.

Il existe aussi une possibilité de majorations spécifiques, à partir du 1er juillet 1985, dans le cas des loyers particulièrement bas.

Enfin, en cas de travaux, la hausse peut atteindre 10 % du coût de ceux-ci à condition que ce coût ne dépasse pas 6 000 F par logement, plus 1 000 F par pièce principale.

Les quatre associations de locataires siégeant à la commission nationale des rapports locatifs (Confédération nationale du logement ou CNL, Confédération générale du logement ou CGL, Confédération syndicale du cadre de vie ou CSCV, et Confédération syndicale des familles ou CSF) ont signé cet accord avec l'Union nationale des HLM.

● **Secteur II : logements appartenant aux propriétaires sociaux** (sociétés d'économie mixte, Caisse des dépôts, filiales des comités interprofessionnels du logement). Seules la CGL et la CSCV ont signé cet accord.

Pour la révision annuelle et le renouvellement des baux en cours, la hausse sera de 100 % de la progression de l'indice du coût de la construction établi trimestriellement par l'INSEE.

En ce qui concerne les nouvelles locations de logements devenus vacants, et lorsque le loyer qui était pratiqué était sous-évalué, le tarif sera modulé en fonction des loyers de logements comparables, et dans la limite du loyer plafond autorisé par la réglementation des prêts du Crédit foncier. Les propriétaires se sont engagés à fournir toutes informations aux commissions départementales des rapports locatifs (CDRL) et à appliquer les principes d'une gestion transparente, déjà adoptée par la SCIC (filiale de la Caisse des dépôts). De plus ils ont, avec les représentants des locataires, demandé aux pouvoirs publics, la mise en place d'« observatoires des loyers » dans ce secteur. Le principe en a été adopté et le système sera testé dans une région, Rhône-Alpes, et un département, les Hauts-de-Seine.

En cas de travaux, le système des hausses supplémentaires est celui adopté dans le secteur HLM.

● **Secteur III : investisseurs institutionnels** (*sociétés immobilière* d'investissement (SII) et société d'assurances).

Cet accord a été signé par la CNL et la CSF. La révision *annuelle des loyers suivra l'évolution* de l'indice du coût de la construction.

En cas de renouvellement de bail, la hausse sera celle de l'indice trimestriel *du coût de la construction*, augmentée d'un demi-point, c'est-à-dire que si la progression de l'indice considéré est de 5 %, la hausse du loyer sera de 5,5 %. Pour *les nouvelles locations* d'appartements devenus vacants, le nouveau loyer sera le loyer ancien, augmenté de la progression de l'indice et de 5,25 points. Si la progression de l'*indice de 5 %*, la hausse du loyer sera de 10,25 %.

En cas de travaux, le dispositif est le même que celui retenu l'an dernier : augmentation du loyer de *10 % du coût des travaux dans la* limite de 200 F par mètre carré habitable. En cas de nouvelle location, la totalité du montant des travaux peut être répercutée.

● **Secteur IV : propriétaires privés.**

Aucun accord n'a pu intervenir dans ce secteur. Les propriétaires souhaitaient la liberté totale des loyers pour les logements devenus vacants et les associations de locataires ne voulaient pas en entendre parler. Le gouvernement devra, conformément à la loi Quilliot, intervenir par décret avant le 31 décembre 1984.

M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, s'était engagé dès l'été dernier à ne pas revenir sur les accords signés et à ne pas faire jouer les *« circonstances économiques graves »*, qui, selon l'article 56 de la loi du 22 juin 1982, permettent de réduire les hausses de loyer que ce soit au moment de la révision annuelle, au moment du renouvellement du bail ou au moment de l'entrée dans les lieux. L'article 55 de cette même loi Quilliot permet cependant au ministre de ramener la hausse à 80 % de l'évolution de l'indice.

Cette disposition est toute théorique. *Bien qu'il* soit trop tôt pour savoir quelle sera l'attitude du ministère, il semble difficile de s'orienter vers une rigueur qui, étant donnés les accords intervenus dans *les autres secteurs, aurait valeur de* sanction.

J. D.

SELON LA FNAIM

Les charges locatives ont augmenté en un an de 9,6 %

La progression des charges locatives semble se ralentir : elles ont augmenté de 9,60 % au cours de la campagne 1983-1984, contre environ 14 % un an avant. C'est ce qui ressort de l'argus des charges établi par la Fédération nationale des agents immobiliers (FNAIM) à partir d'une enquête auprès de ses adhérents portant sur un peu plus de cinq mille logements dans dix-huit villes ou communautés urbaines. Si l'on parle de « campagne » 1983-1984, c'est, bien sûr, parce que le chauffage (qui a augmenté de 12,5 %) reste le poste le plus important des charges locatives réclamées par les propriétaires à leurs locataires, dès l'instant où il existe un chauffage collectif. Il reste cependant impossible de préciser la part moyenne du chauffage dans les charges locatives tant la structure de ces charges est variable : un immeuble peut être plus ou moins bien isolé, récent ou plus ancien, de dix appartements ou de très grande hauteur, doté d'un ascenseur « poussif » ou d'une batterie de six ascenseurs modernes, bordé de petits cailloux ronds ou d'espaces verts luxuriants... Selon les cas, la part de ces différents postes variera dans la facture totale.

C'est pourquoi l'argus présenté par la FNAIM ne représente guère *qu'une variation d'indice : le* gardiennage a augmenté de 8,5 %, les primes d'assurances de 14 %, dont 8,5 % au titre de l'indice du bâtiment.

Pour M. Reich, président adjoint de la FNAIM, qui présentait ces résultats, la maîtrise des charges locatives ne passe pas uniquement par des solutions techniques, mais par l'éducation des usagers, qui dépend, selon lui, de la responsabilité des pouvoirs publics. Il est vrai que les dépenses de chauffage sont différées, mais il est insensé de demander la mise en route d'un chauffage central lorsque la température extérieure est de 17°C sans savoir que cette décision pèsera lourdement sur le montant des charges à payer.

J. D.

AFFAIRES

La société lyonnaise de banque accueille des investisseurs américains

Vos dollars nous intéressent

De notre correspondant

Lyon. – Une mission d'investisseurs américains a été accueillie du 1er au 3 octobre à Lyon puis à Nice par les dirigeants de la Société lyonnaise de banque et par une série de responsables d'entreprises de la grande région Sud-Est. Une première d'envergure puisque plus de cent financiers américains, représentant vingt-cinq sociétés, ont participé à des rencontres placées sous le signe de la découverte du monde industriel français... et des possibilités de placement boursier.

L'enjeu est simple : à l'horizon 1985 les experts estiment à 24 milliards de dollars – contre 12 milliards de dollars actuellement – les disponibilités des capitaux allant au marché européen. La part française dans ce « pactole de dollars » est *aujourd'hui singulièrement réduite.* Parmi les entreprises qui ont joué le jeu de la présentation de leurs firmes : des *« poids lourds »* nés dans la région comme Carrefour, Mérieux, Casino, BSN, mais aussi des sociétés de taille plus modeste, fleurons de l'activité boursière de *« la Lyonnaise »*, Majorette (voitures miniatures), Smoby (jouets), Bourgeois (optique) présentes sur le marché boursier officiel pour la première société, sur le second marché *pour les deux autres, ont noué des* contacts avec des investisseurs d'outre-Atlantique de haut niveau, regroupés par Merrill Lynch, leader mondial des sociétés de courtage en valeurs mobilières.

Il est trop tôt pour mesurer l'impact concret de cette opération de mise en valeur du marché boursier français. La démarche correspond, selon M. Louis Thannberger, *directeur de la banque lyonnaise* à une volonté des entreprises d' *« internationaliser leur capital »*. De plus, les grosses sociétés auraient bien reçu le message de *« tirer en avant les plus petites »*. Seule réaction – prudente – d'un investisseur américain potentiel, recueillie sous forme d'une *confidence anonyme* : *« Nous avons découvert des sociétés passionnantes. La France est très intéressante à cause de ces petites sociétés dont on ne trouve pas d'équivalent en Allemagne ou aux Pays-Bas. Nous restons cependant prudents parce que les valeurs ont beaucoup – et vite – monté et que pas mal de sociétés sont à leur juste prix. »* – C. R.

LE CIC A TROUVÉ DE NOUVEAUX ACTIONNAIRES

Le groupe du Crédit industriel et commercial (CIC), qui souffre d'une *insuffisance de ses fonds propres* (3,3 milliards de francs, soit 1,3 % seulement du bilan consolidé), a recherché, et trouvé, de nouveaux actionnaires. M. Georges Dumas, président du groupe, s'exprimant, à l'occasion du cent vingt-*cinquième anniversaire* de sa fondation, a annoncé la nouvelle devant les administrateurs des douze banques composant ce groupe.

Le CIC, dont le capital est détenu à hauteur de 59,5 % par l'Etat et 40,5 % par la Compagnie financière de Suez, a besoin d'argent frais pour renforcer ses moyens, développer ses investissements, notamment dans l'informatique, et, aussi, consolider la situation de la Banque de l'union *européenne*, affectée au groupe en 1983 et qui a déjà coûté, directement ou indirectement, environ 600 millions de francs, sans compter les 250 à 300 millions de francs de crédits accordés à Creusot-Loire, plus de nombreuses cautions.

Les nouveaux actionnaires, qui apporteront 700 millions de francs, pourraient être soit l'UAP, dont la présidente, Mme Chassagne, est administrateur du groupe, mais qui a déjà fort à faire avec sa nouvelle filiale, la banque Worms, dont le passif pourrait atteindre 800 millions de francs, soit le GAN, dont le président, M. Bernard Attali, est également administrateur du CIC.

F. R.

RETOMBÉE DU PROGRAMME SPATIAL

Le Japon acquiert une technologie française

Une percée technologique française au Japon, le fait est trop rare pour ne pas être souligné. En effet, la société européenne de propulsion (SEP), celle-là même qui fabrique *les moteurs des missiles balistiques* français et de la fusée Ariane, vient de créer au Japon avec la firme Seiko une société industrielle, la Japan Magnetics Bearings (JMB) destinée au développement des paliers magnétiques. Aux termes de cet accord, la SEP, qui a 50 % des actions de la nouvelle société, apporte sa technologie et son savoir-faire, tandis que les Japonais aident à l'industrialisation du produit.

Retombée directe des programmes spatiaux français et européens, ces paliers, qui ne sont autres que des sortes de roulements à billes sans frottements, ni vibrations, intéresse la firme japonaise pour de multiples applications. Seiko, dont on oublie trop souvent qu'elle fait environ 30 % de son chiffres d'affaires *en dehors des montres, envisage* d'utiliser ces fameux paliers magnétiques sur les machines-outils qui font de l'usinage de précision à grande vitesse, sur les compresseurs, les turbines et les turbo-générateurs.

Aux termes de l'accord passé entre Seiko et la SEP, par l'intermé*diaire de sa filiale* S2M (*Société* de mécanique magnétique), il est prévu que la Japan Magnetics Bearings développera et commercialisera les paliers magnétiques sur les marchés de l'Est asiatique. Selon le président de la SEP, M. Roger Lesgards, les perspectives de vente paraissent dans ce domaine relativement intéressantes. Cette filiale franco-japonaise devrait, dans cinq ans, faire dans cette partie du monde un chiffre d'affaires annuel de 5 millions de dollars.

A la même époque, le marché européen de ces produits, pour lesquels la SEP a réalisé environ 300 applica*tions, devrait être légèrement plus* élevé tandis que celui des Etats-Unis où la firme française a déjà une filiale *paraît* plus prometteur encore. La NASA a elle-même envisage d'ailleurs d'utiliser ces paliers de la SEP pour les futurs moteurs de la navette spatiale. Une référence.

TRANSPORTS

LE DROIT DE GRÈVE DANS LA NAVIGATION AÉRIENNE

L'Assemblée nationale, a, le mercredi 3 octobre, adopté en deuxième lecture un projet de *loi* reconnaissant avec certaines restrictions le droit de grève des personnels des services de la navigation aérienne, malgré l'obstacle du RPR. Le Sénat ayant accru les limites à ce droit *(le Monde* du 30 juin 1984), les députés sont revenus purement et sim*plement au texte qu'ils avaient* adopté en première lecture et qui ne diffère guère du projet initial du gouvernement *(le Monde* du 27 avril 1984).

Ce texte avait *été* préparé par M. Charles Fiterman, alors ministre des transports, qui l'avait fait voter en première lecture malgré les réticences syndicales. Il a été cette fois défendu par M. Jean Auroux, nouveau *secrétaire* d'Etat aux transports, qui a assuré qu' *« il aborderait ce dossier dans le même esprit de responsabilité et de sérénité que son prédécesseur »*. Il a ajouté que ce texte représentait *« un juste équilibre »* entre la reconnaissance d'un droit constitutionnel et le maintien *en toutes circonstances de certaines* missions essentielles mais qu'il ne constituait qu' *« une étape »* et qu'il allait engager sur son application *« une concertation globale avec la profession »*.

DIXIÈME BANQUE AMÉRICAINE

La First Chicago fait état de lourdes pertes consécutives à des prêts créances irrécouvrables

Dixième ou onzième banque amé*ricaine selon* les classements, la First National Bank of Chicago a annoncé par la voix de sa société holding, First Chicago Corp, une perte nette de 70 à 74 millions de dollars pour le troisième trimestre 1984 (contre un bénéfice de 49,1 millions durant la période comparable de l'exercice *précédent*), après avoir passé par pertes et profits quelque 279 millions de dollars correspondant à des créances irrécouvrables dues à des prêts consentis à des emprunteurs américains. *Par ailleurs*, la banque a dû porter à 308 millions de dollars (contre 49,4 millions pour le trimestre *précédent*) le montant de ses provisions pour créances douteuses.

Dans un communiqué l'établissement explique que ses pertes sur les prêts consentis ont été subies essentiellement sur des concours accordés aux secteurs agricoles et énergétiques aux Etats-Unis. Quant aux provisions pour *créances douteuses*, elles prennent en compte la possibilité de pertes sur des crédits accordés à des pays *en* voie de développement. Dans le même document, la direction précise que l'ampleur des pertes sur prêts et des provisions constituées *pour* créances douteuses représente un phénomène *« exceptionnel »*, admettant toutefois que pour l'ensemble de l'année le bénéfice de First National Bank of Chicago devrait être inférieur au chiffre escompté. La banque précise également qu'elle va bientôt soumettre *aux autorités* de tutelle un plan visant à relever son ratio fonds propres-engagements afin de *« renforcer »* une position financière globale qui reste *« solide »*.

Cette information a entraîné une lourde chute de l'action First Chicago à Wall Street (voir la rubrique sur le marché de New-York) dont la cotation avait été initiale*ment retardée dans l'attente de cette* importante déclaration. Les autres actions du secteur bancaire ont également réagi à la baisse, toute la communauté bancaire ayant en mémoire les récents déboires de la Continental Illinois (*septième* banque américaine) qui n'avait été sauvée de la faillite, en juillet dernier, que grâce à un plan de sauvetage qui a abouti à la quasi nationalisation de cet établissement.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Sony présente un lecteur de disques compacts portable.** – Le fabricant japonais Sony Corp. a pré*senté le 2 octobre* à New-York, un lecteur de disques compacts portable, au prix de base de 300 dollars, en *espérant* renouveler dans ce domaine le succès qu'il avait rencontré avec le lecteur de cassettes portable (Walkman). Sony, qui avait été à l'origine il y a quelques années de la *mode du Walkman*, a souligné que les lecteurs de disques compacts représentent aujourd'hui *« l'invention connaissant le succès le plus rapide de ces vingt-cinq dernières années en matière de son »*, grâce à la perfection du son obtenu, et à l'absence d'usure. – *(AFP.)*

● **Le fabricant japonais Casio va commercialiser la plus petite radio du monde.** – La société japonaise Casio Computer Co a annoncé, mardi 2 *octobre*, qu'elle allait commercialiser prochainement le plus petit récepteur radio du monde. Ce poste, un rectangle de 8,5 × 5,5 centimètres, ne pèse que 20 grammes et n'est épais que de 1,9 millimètre. – *(AFP.)*

● **Occidental vend sa *filiale* en Australie.** – La compagnie pétrolière américaine Occidental a annoncé la cession, à la *société* australienne Bond Corporation Holdings, de sa filiale Australian Occidental. Celle-ci détient des participations dans divers permis pétroliers et dans des *mines*. Occidental conserve cependant sa seconde filiale en Australie : CITGO Australie Petroleum, qui detient également des *intérêts* pétroliers.

● **BMW « rappelle » cinquante mille motos défectueuses.** – La société BMW a annoncé le 2 octobre avoir procédé au rappel de cinquante mille motocyclettes, dont elle remplacera, à ses frais, la roue avant en alliage léger. Le constructeur bavarois a *en effet décelé* des fêlures dans les jantes avant de machines ayant un kilométrage très élevé, ou ayant été conduites sur des routes extrêmement mauvaises. Le rappel, précise l'entreprise, ne constitue qu'une précaution, et n'est pas le résultat d'accidents. – *(Reuter.)*

Pêche

● **Déficit record de la balance commerciale.** – La France a enregistré en 1983 un *déficit* commercial accru pour les produits de la pêche avec un solde négatif de 5,7 milliards de francs (4,9 milliards en 1982 et 4,1 milliards en 1981), selon le rapport annuel du Comité central des pêches maritimes (CCPM). *« La consommation des produits de la mer présente en France le paradoxe de coûter fort cher à une nation dotée d'un périmètre de côtes fort enviable, riche et fière d'une tradition maritime qui n'est plus à démontrer »*, souligne le CCPM, qui réunit l'ensemble de la profession (patronat, syndicats, pêches industrielles et artisanales, activités liées à la pêche).

Social

● **Reconversions chez Valéo-Ducellier.** – Le groupe Valéo-Ducellier (équipement automobile, 38 000 salariés) a annoncé, mercredi 3 octobre, la reconversion, dans d'autres entreprises, de 135 personnes sur les 509 suppressions d'emplois prévues par le plan de reprise de Ducellier, racheté en avril dernier par Valéo. En Auvergne notamment, sur 440 suppressions d'emplois, 100 reconversions sont prévues grâce à une prime de 40 000 francs offerte par le groupe au futur employeur.

Transports

● **La RATP en Amérique.** – La Sofretu, filiale de la RATP spécialisée dans l'ingénierie des transports urbains, a décidé de créer, à parité avec la *société américaine* Lumus Crest, une filiale aux États-Unis. Cette nouvelle société aidera la régie à mieux exporter en Amérique du Nord, le savoir-faire français dans le domaine des transports en commun. C'est la première fois que la Sofretu (quatre cents salariés et 200 millions de francs de chiffre d'affaires) s'associe à des capitaux étrangers.

● **Saint-Nazaire : le navire *Méthania* quitte le port.** – Le navire belge transporteur de methane liquide *Méthania*, bloqué à Saint-Nazaire depuis le 7 septembre par les salariés des AFO (Ateliers Français de l'Ouest), à l'appel des syndicats CGT et CFDT, a appareillé le 1er octobre. L'opposition des syndicats au départ du navire a été levée bien qu'aucun accord ne soit intervenu à la sous-préfecture de Saint-Nazaire, où se tenait une réunion tripartite. Le même jour, dix-neuf employés des AFO avaient *été* assignés en référé devant le tribunal de Saint-Nazaire.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,3360	9,3375	– 10	+ 10	– 40	–	– 310	– 200
$ can.	7,1110	7,1137	– 62	– 36	– 122	– 76	– 425	– 325
Yen (100)	3,7894	3,7916	+ 160	+ 176	+ 306	+ 342	+ 857	+ 920
DM	3,0677	3,0690	+ 141	+ 152	+ 282	+ 300	+ 755	+ 804
Florin	2,7195	2,7207	+ 111	+ 120	+ 220	+ 235	+ 599	+ 640
F.B. (100)	15,1135	15,1196	+ 21	+ 77	+ 58	+ 172	+ 110	+ 380
F.S.	3,7166	3,7186	+ 192	+ 210	+ 389	+ 415	+ 1068	+ 1130
L (1 000)	4,9475	4,9523	– 221	– 197	– 450	– 410	– 1313	– 1220
£	11,5720	11,5832	+ 34	+ 78	+ 100	+ 168	+ 267	+ 451

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	10 13/16	11 3/16	11	11 3/8	11 1/8	11 1/2	11 9/16	11 15/16
DM	5 5/16	5 11/16	5 3/8	5 3/4	5 7/16	5 13/16	5 13/16	6 3/16
Florin	5 13/16	6 3/16	6	6 3/8	6 1/16	6 7/16	6 5/16	6 11/16
F.B. (100)	10	11	10 1/4	11 1/4	10 1/4	11 1/4	10 1/2	11 1/2
F.S.	2 3/4	3 1/2	4 5/8	5	4 5/8	5	4 15/16	5 5/16
L (1 000)	16	17	15 3/4	16 3/4	15 7/8	16 7/8	16 1/4	17 1/4
£	10 1/2	10 7/8	10 9/16	10 15/16	10 1/2	10 7/8	10 1/2	10 7/8
F. franç.	11 1/4	11 5/8	10 7/8	11 3/8	11 1/16	11 9/16	11 11/16	12 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉ COMMUN

PSEUDO-RÉUNION SUR L'ÉLARGISSEMENT

La désinvolture des Dix à l'égard de l'Espagne et du Portugal

Luxembourg (Communautés européennes). – Les Espagnols et les Portugais sont mécontents – et on *les comprend – de la Communauté.* Les conférences ministérielles de négociation sur l'élargissement apparaissent de plus en plus comme des *exercices* dérisoires caractérisés par un manque de courtoisie des Dix à l'égard des pays candidats, et une absence totale de progrès sur le *fond. Cette* situation peu satisfaisante *s'est* reproduite de façon caricaturale, mercredi 3 octobre, à Luxembourg.

Les ministres des affaires étrangères des Dix, ou, dans le cas de la France, le ministre des affaires européennes, *étaient* partis la veille *au* soir, épuisés, il est vrai, par un débat long et difficile sur les questions budgétaires, sans avoir pu traiter – *comme le prévoyait pourtant leur*

De notre correspondant

ordre du jour – des problèmes de l'élargissement. Il ne restait à Luxembourg que deux ministres, quelques secrétaires d'Etat et des ambassadeurs. *Un aréopage incapable*, quelles que soient les qualités individuelles des personnes présentes, de trancher des questions *concernant par exemple la réforme* du marché de l'huile d'olive que les Dix retrouvent inchangée depuis plusieurs mois.

Le conseil prépara donc, à la hâte et dans de mauvaises conditions, les rencontres prévues de longue date *avec les délégations ministérielles* portugaises et espagnoles. Sauf sur un dossier – la possibilité pour le Portugal d'acheter à des conditions *préférentielles 70 000 tonnes de* sucre à ses fournisseurs africains traditionnels, – les Dix ne parvinrent pas à rapprocher leurs positions. Ils *n'avaient rien à dire à leurs interlocuteurs.*

M. Lopez, le ministre portugais, se prêta cependant au rituel coutumier : la conférence ministérielle, même inutile, eut lieu. M. Lopez regretta de trouver si peu de ministres parmi ses interlocuteurs, observant que les sessions ministérielles de négociation étaient conçues pour décider, et non pas seulement pour échanger quelques documents. Il rappela que son gouvernement était prêt à négocier avec la volonté d'en terminer sur toutes les questions encore en suspens.

Le rendez-vous avec MM. Moran et Marin, respectivement ministre et secrétaire d'Etat espagnol des *affaires étrangères, fut encore plus* bref. Il se limita à une rencontre informelle avec M. Barry, le président irlandais du conseil des ministres des *Dix. Celui-ci confirma aux Espagnols* que la Communauté n'était en mesure ni de négocier ni d'apporter d'éléments nouveaux. M. Moran – *fait unique dans les annales de la* négociation d'adhésion – estima que, dans ces conditions, il n'y avait pas lieu de tenir la conférence elle-*même.*

On *présente* souvent les Espagnols comme des gens difficiles. En l'occurrence, M. Moran, tout en *reconnaissant* avec *l'un de nos* confrères espagnols que c'était là *« un spectacle lamentable »*, accueillit avec modération la manière désinvolte *de la Communauté. Il se* contenta de suggérer qu'en octobre, lors du prochain rendez-vous au niveau ministériel, les Dix veuillent *bien le prévenir et lui éviter un déplacement* inutile, si, encore une fois, ils n'avaient rien à dire ! La négociation d'adhésion est une opération difficile – *personne n'en doute – pour la* Communauté. Mais une absence de forme qui confine à la grossièreté est assurément un signe de déclin.

PHILIPPE LEMAITRE.

FINANCES

Paris et Bonn tentent d'attirer les capitaux étrangers

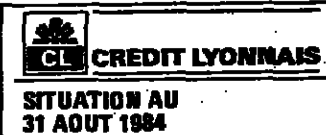
(Suite de la première page.)

De toute façon, les mesures techniques n'ont jamais réellement inversé les mouvements de fond, qui relèvent autant de la psychologie que de la mécanique. Sur le plan pratique, les gouvernements allemand et français devront d'abord faire voter la mesure par leurs Parlements respectifs. Ce sera facile au Bundestag, peut-être moins au Bundesrat, où les gouvernements des provinces (Laender), qui bénéficient pour moitié des 200 millions de deutschemarks (600 millions de francs) procurés annuellement par la retenue à la source de 25 %, pourraient se faire tirer l'oreille. Le vote, toutefois, pourrait être acquis en novembre prochain, avec rétroactivité au 1er août 1984, la retenue étant supprimée pour les obligations émises dans le passé et le futur.

Tel n'est pas le cas pour la France, où la mesure ne s'appliquera qu'aux émissions d'obligations à venir, le gouvernement ne voulant tout de même pas tirer un trait complet sur le passé. Son coût fiscal serait de 10 à 50 millions de francs par an, on ne sait pas très bien, la direction générale des impôts n'ayant guère les moyens, jusqu'à présent, d'apprécier l'incidence réelle de la taxation sur les obligations, aussi bien en France qu'à l'étranger. A titre indicatif, les coupons versés aux détenteurs étrangers d'obligations françaises s'élèvent à 2 milliards de francs environ sur 20 à *25 milliards de francs de capital* émis (et 1 050 milliards de francs au total). Les détenteurs, personnes physiques, sont soumis au régime de *droit* commun (prélèvement *forfaitaire* de 26 % pratiqué à la source). Personnes morales, ils sont désavantagés puisqu'ils sont également taxés à *26 %*, contre *10 %* pour *les* personnes morales françaises (à l'exception des emprunts d'Etat). Il est vrai que de très nombreuses conventions inter-*Etats* pour *éviter* la double imposition atténuent la taxation. Cette dernière a déjà été ramenée à 15 %, *parfois 5 %*, pour *les Etats-Unis et la* Grande-Bretagne, et pratiquement à rien pour l'Allemagne. Des accords bilatéraux ont, en outre, été passés avec *la Suisse et les Etats* du *golfe Persique.* C'est dire que bien des dérogations ont été consenties. Signalons enfin que les non-résidents détiennent, entre autres, des montants non négligeables d'emprunt d'Etat 7 % 1973 indexés sur l'or, ce qui explique l'hostilité farouche du Trésor à toute modification des clauses de cet emprunt, si désavantageuses soient-elles, comme le réclame le Parti communiste : le crédit de l'Etat avant tout.

FRANÇOIS RENARD.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



CREDIT LYONNAIS

SITUATION AU 31 AOUT 1984

La situation au 31 août 1984 s'établit à *675 998* millions contre *690 739* millions au 31 juillet 1984. Au passif, les comptes d'Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux se chiffrent à 32 465 millions de francs et les comptes de Banques, Organismes et Etablissements Financiers à 259 682 millions de francs. Les ressources fournies par la Clientèle totalisent 237 853 millions de francs.
A l'actif, les comptes de Banques, Organismes et Etablissements Financiers s'élèvent à *236 939* millions de francs, les Crédits à la Clientèle à *256 834* millions de francs et les comptes ordinaires débiteurs de la Clientèle à 32 889 millions de francs.

Europartenaires : Banco di Roma, Banco Hispano Americano, Commerzbank.

ÉTATS-UNIS

● **Recul des investissements étrangers en 1983.** – Les investissements étangers directs aux Etats-Unis ne se sont élevés en 1983 qu'à 9,8 milliards de dollars contre 13,9 milliards en 1982. Cette réduction est attribuée au marasme économique qui prévalait l'an dernier à l'étranger, ainsi qu'au niveau élevé du dollar et des taux d'intérêt américains. Au regard des statistiques américaines, est considéré comme investissement direct toute participation à plus de 10 % du capital d'une entreprise située aux Etats-Unis. Les principaux investissements directs étrangers aux Etats-Unis ont été le fait d'intérêts britanniques (3,2 milliards de dollars), canadiens (2,1 milliards), néerlandais (1,2 milliard) et japonais (0,7 milliard). – *(AFP.)*

● RECTIFICATIF. – Dans l'article consacré aux irrégularités commises sur le marché obligataire (*le Monde* du 4 octobre), l'une des personnes concernées, M. Gérard Saintenoy, est directeur général du Groupement français d'assurances (et non président).

LA BNP ET LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE FRANCO-INDIENNE

En présence de Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, M. René Thomas, président de la BNP, a offert, le 2 octobre 1984, une réception à la délégation de la chambre de commerce et d'industrie indo-française conduite par son président, M. Harish Mahindra, réception à laquelle assistaient également des représentants de l'administration et de nombreuses sociétés industrielles et commerciales françaises.

A l'occasion de cette manifestation qui témoigne de l'importance croissante des relations commerciales et de la coopération entre les deux pays, le président Thomas a tenu à rappeler que la BNP est présente en Inde depuis près de cent vingt-cinq ans. Elle dispose, aujourd'hui, d'un réseau d'agences à Bombay, New-Delhi et Calcutta, et se place en tête des banques commerciales françaises dans le financement des opérations de commerce extérieur entre les deux pays.

ÉTRANGER

AUX ÉTATS-UNIS

Regain de protectionnisme à l'approche de l'élection présidentielle

Les menaces qui pèsent sur les exportations européennes vers les États-Unis se précisent à l'approche de l'élection présidentielle dans ce pays. Après le Sénat, qui a adopté, le 19 *septembre* dernier, le *« wine equity and export expansion act »*, la Chambre des représentants s'est déclarée favorable, mercredi 3 octobre, par un vote à main levée à un texte comparable.

Ce texte prévoit que le gouvernement doit d'ici un an adresser un rapport au Congrès sur les obstacles rencontrés par les exportations vinicoles américaines à l'étranger et sur les moyens de les faire disparaître, soit par la négociation soit par des mesures de représailles. Le gouvernement est en fait hostile à ce projet qu'il qualifie de protectionniste et qui peut, de fait, entraîner des repré*sailles européennes.*

A l'Assemblée nationale, M. Souchon, secrétaire d'État à l'agriculture, a indiqué, mercredi également, *que la Communauté européenne* avait recensé les mesures de rétorsion possibles, citant notamment les produits agricoles californiens, au *cas où cette législation viendrait* à être appliquée. Les importations de vin italien et français, favorisées par la hausse du dollar concurrencent les vins américains aux États-Unis et entraînent les prix vers le bas.

Le mouvement, parti de Californie, ambitionne d'établir des taxes à *l'importation, équivalant aux droits* existants sur les importations de vins américains en Europe. Ce projet est fondé sur le principe de la récipro*cité des droits par secteur, contraire* à l'esprit des concessions tarifaires qui, depuis la fin de la guerre, ont été appréciées globalement.

En ce qui concerne la sidérurgie, la Chambre des représentants a adopté le 3 octobre encore un projet de loi demandant au président Reagan de ramener à *17 % la* part des importations sur le marché de l'acier américain. Cette part, qui ne cesse de croître, a atteint 30 % ces derniers mois. *Fin septembre, M.* Reagan avait refusé d'imposer des quotas d'importation, préférant engager des négociations bilatérales *avec les* pays *exportateurs (Corée* du Sud, Japon, Brésil...). Cette procédure devait néanmoins correspondre à une limitation des importations à hauteur de *20 %. Le* projet de loi adopté par les députés est l'aboutissement des pressions des maîtres de forges et des syndicats qui étaient, en cette période électorale, intervenus tant auprès de la Maison Blanche que du Congrès. Ils demandent pour leur part un quota d'importation de *15 %*.

AUTOMOBILE

UN NOUVEAU MODÈLE CHEZ PEUGEOT EN 1985

M. Jean Boillot, président d'Automobiles Peugeot, a annoncé, le 3 octobre, le lancement d'un nouveau modèle de gamme moyenne, issu de l'usine de Poissy, dès 1985, ce qui achèvera l'intégration industrielle totale de Peugeot et de Talbot. M. Boillot s'est cependant refusé à préciser quelle serait la marque, Peugeot ou Talbot, sous laquelle le véhicule serait commercialisé. Talbot UK, filiale britannique, sortira une version conduite à droite du même modèle. La sortie de cette nouvelle voiture supposerait donc vraisemblablement un changement de nom de la filiale britannique sur lequel aucune décision n'a été prise.

Sur un marché *qui* ne devrait pas dépasser 1 820 000 ventes – le niveau le plus bas depuis 1975, – Peugeot a vu sa part passer de 18 % en *1982* à *20 %* en *1984. La* 205, modèle vedette, va être produite au rythme de 2 000 par jour, un niveau jamais atteint par d'autres modèles de la marque.

En Allemagne fédérale

LE CHOMAGE A DIMINUÉ EN SEPTEMBRE

En septembre, 2 143 000 personnes étaient sans travail en RFA, soit 58 300 de moins qu'en août, *mais 10 000 environ de plus qu'il y a* un an. Le taux de ch7mage a diminué, pour atteindre 8,6 % en septembre contre 8,9 % le mois précédent. *Le* président de l'Office *fédéral pour* l'emploi, M. Heinrich Franke, a qualifié ce résultat de *« petite lueur d'espoir »* sur le marché du travail. Pour sa part, le ch7mage *partiel* a fortement diminué en septembre, touchant 262 400 personnes, soit 207 800 de moins qu'en septembre *1983*, ce qui *représente une* baisse de 44 %. Selon M. Franke, c'est surtout la mauvaise situation dans le secteur du bâtiment qui pèse sur le marché de l'emploi en RFA.

Cependant, la production industrielle ouest-allemande a diminué de 3 % en août par rapport à juillet (en données corrigées des variations saisonnières). Selon le ministère fédéral de l'économie, la production dans la seule industrie manufacturière a diminué de 1 % par rapport à juillet, le plus haut mois de l'année. Dans le bâtiment, l'activité a chuté de 12,5 %.

Toutefois, sur deux mois, juillet-août, par rapport à mai-juin, la production industrielle globale a augmenté de 7 % et la production manufacturière de 8,5 %. La fabrication de biens d'équipement est en hausse, à elle seule, de 17,5 %. Celle de biens intermédiaires a augmenté de 2,5 %, tandis que celle de biens de consommation et de biens alimentaires a progressé de 0,5 %. Le bâtiment recule de 1,5 %. Enfin, sur un an, la production industrielle en juillet-août a augmenté de 5,5 % par rapport à la même période de 1983. – *(AFP.)*

ÉTRANGER

Au Danemark

Le gouvernement veut continuer de suivre « une ligne rigoureuse »

De notre correspondante

Copenhague. — Ouvrant la session annuelle du *Folketing*, le Parlement danois, le premier mardi d'octobre comme l'exige la Constitution, en présence de la reine, de la famille royale et des membres du corps diplomatique, le premier ministre, M. Schlüter, dont le gouvernement centre-droit vient de fêter son deuxième anniversaire, a prononcé le traditionnel discours du trône. Cette allocution de près d'une heure a été consacrée presque entièrement à la situation économique du pays dont M. Schlüter a fait un bilan positif, optimiste même par moment.

Le premier ministre a ainsi évoqué les progrès réalisés en ce domaine depuis que son cabinet a pris la relève des sociaux-démocrates : réduction du déficit budgétaire de 80 à 40 milliards de couronnes (56 à 33 milliards de francs), diminution des faillites, relance de la production et des exportations « *plus rapidement que prévu* ». Toutefois, il a reconnu qu'il y avait toujours des points noirs, notamment un déséquilibre trop accentué de la balance des paiements qui « *correspond exactement au montant des intérêts de la dette publique* » intérieure et extérieure (qui dépasse 35 milliards de francs).

M. Schlüter a indiqué que, pour combler l'impasse budgétaire pour 1985, il faudrait encore emprunter 40 milliards de couronnes : « *Nous devons*, a-t-il ajouté en substance, *continuer à suivre avec fermeté la ligne rigoureuse que nous nous sommes fixée et qui devrait nous permettre d'équilibrer notre budget en 1988. Autrement dit, nous serons obligés de prendre de nouvelles mesures d'austérité.* » Dans ces perspectives, il a exprimé l'espoir que, lors du renouvellement de l'ensemble des conventions collectives, en mars prochain, les partenaires sociaux « *auraient la sagesse de s'en tenir à des augmentations de salaires inférieures de 2 % à celles enregistrées dans les pays avec lesquels le Danemark se trouvait en compétition sur les marchés mondiaux* ».

Le premier ministre a par ailleurs annoncé que son gouvernement entendait réaliser le plus vite possible une série de réformes touchant les allocations chômage, le régime des pensions, le système fiscal et l'enseignement. Contrairement à ses prédécesseurs, il n'a parlé que brièvement des problèmes de politique étrangère; toutefois, il a tenu à réaffirmer avec force que son gouvernement souhaitait demeurer un partenaire de l'OTAN à part entière et tenir les engagements que le Danemark avait pris vis-à-vis de ses alliés.

CAMILLE OLSEN.

En Italie

L'inflation se situe au-dessous de 10 % pour la première fois depuis onze ans

Rome. — L'inflation italienne est descendue au-dessous de 10 %, pour la première fois depuis onze ans. Selon l'Institut central de statistiques (ISTAT), les prix à la consommation ont augmenté de 0,7 % en septembre, le taux annuel d'inflation se chiffrant à 9,82 %, contre 10,4 % en août dernier, et 13,6 % en septembre 1983.

La hausse du coût de la vie n'avait pas enregistré de taux inférieur à 10 % depuis mars 1973. Elle avait atteint son point culminant en 1977 avec un taux de 23 %. Le gouvernement italien espère le ramener au-dessous de 7 % en 1985. *(AFP, AP.)*

BELGIQUE

● *Chômage : 12,2 % de la population active.* La Belgique comptait 512 174 chômeurs complets indemnisés à la date du 30 septembre 1984, soit 12,2 % de la population active. Selon l'Office national de l'emploi, le nombre des chômeurs a baissé de 11 602 par rapport à août dernier, mais a augmenté de 905 par rapport à septembre 1983. Il y a 281 188 femmes et 230 986 hommes au chômage, dont 147 248 jeunes de moins de vingt-cinq ans. *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE

● **OPA de Nottingham Manufacturing sur Johnson Group Cleaners.** — La grande fabrique britannique de bonneterie Nottingham Manufacturing a lancé une offre publique d'achat pour 44,4 millions de livres de la chaîne de blanchisseries Johnson Group Cleaners, qui, outre le nettoyage à sec, est aussi spécialisée dans la location de vêtements de travail et de draps et serviettes. C'est la troisième tentative d'acquisition dont Johnson est l'objet en moins de huit ans. Les deux autres ont été rejetées.

IRLANDE

● **Fermeture d'un chantier naval.** — Le chantier naval Verolme situé à Cork (Irlande) va être fermé fin novembre, ce qui entraînera la suppression de près de 500 emplois. Sa fermeture a été décidée après que le gouvernement irlandais lui eut refusé une subvention qui lui aurait permis de remporter une commande de plateforme pétrolière de forage devant assurer sa survie pendant au moins deux ans. Appartenant conjointement à la société néerlandaise Verolme et à l'Etat irlandais, le chantier était, depuis dix ans maintenu en activité grâce à des commandes de navires militaires émanant du gouvernement irlandais.

RFA

● **Premières livraisons de gaz sibérien.** — L'URSS a commencé, lundi 1er octobre, dans les délais fixés, ses livraisons de gaz naturel à la RFA, prévues par le contrat signé en novembre 1981 avec la Ruhrgaz. Ce contrat, le quatrième signé entre la société ouest-allemande et l'URSS, prévoit la livraison de 10,5 milliards de mètres cubes par an de gaz sibérien après une phase de « montée en puissance » progressive, ce qui devrait doubler les quantités livrées par l'URSS à la RFA *(AFP.)*

COOPÉRATION INTERNATIONALE

L'avenir de l'ONUDI dépend largement de l'attitude que les Etats-Unis adopteront après les élections américaines

De notre envoyé spécial

Vienne. — Le directeur exécutif de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), M. Abd El Raham Khane (Algérie), ne semble pas considérer que les modestes résultats de la quatrième Conférence, qui s'est achevée à Vienne il y a un peu plus d'un mois, constituent un handicap pour les activités de cette institution chargée de favoriser le développement industriel des pays du tiers-monde. Il lui paraît plus important de voir quelle suite sera donnée aux résolutions sur lesquelles il y a eu accord entre participants, en vue d'une action concrète à l'avenir.

Lors de cette Conférence générale, deux résolutions importantes — celles intéressant la restructuration industrielle et la mobilisation des ressources financières — n'ont pas été adoptées ; leur examen est reporté à la présente Assemblée générale de l'ONU. Et l'on sait aussi que les États-Unis n'ont pas voté le « chapeau » de politique générale, aux recommandations de la conférence, douze pays — en majorité occidentaux et le Japon — s'étant abstenus, la France ayant, en revanche, voté pour. Ce texte réaffirme l'importance que l'industrialisation représente pour le développement des pays du tiers-monde, mais comporte une analyse des relations économiques Nord-Sud (sur le protectionnisme et l'endettement, notamment) que Washington ne partage pas et touche à des questions que les États-Unis ne jugent pas comme étant de la compétence de l'ONUDI.

Celle-ci ne semble toutefois pas inspirer aux Américains la même suspicion que l'UNESCO, et, dans une bien moindre mesure, que la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

L'organisation de Vienne a fait sienne, ces dernières années, une politique de promotion des investissements industriels dans les PVD, qui peut aller dans un sens favorable au secteur privé, comme le souhaite M. Reagan. Cette politique est d'ailleurs soutenue par les Occidentaux mais critiquée par les pays industrialisés socialistes. Cependant, a tenu à nous préciser M. Khane, les deux camps font erreur : « *Nous soutenons aussi bien l'entreprise privée que publique. Nous n'adoptons pas une position idéologique à cet égard, mais aidons seulement les pays membres à s'industrialiser en tentant de répondre à leurs besoins.* »

Transformation de statut

Le directeur exécutif ne désespère pas qu'une fois la campagne électorale passée les responsables américains « *réexaminent les débats de la récente Conférence générale dans un sens favorable à la majorité qui s'est alors dégagée* ». Car l'avenir, ou du moins les capacités d'intervention de l'ONUDI dans son champ d'activité — elle coordonne aussi, en principe, les efforts en matière d'industrialisation du tiers-monde au sein du système des Nations unies, — dépendra beaucoup de l'attitude qu'adopteront les Américains d'ici à la fin de l'année ou au début de 1985. Autrement dit, des ressources que les pays occidentaux principalement — États-Unis en tête, — seront disposés à mettre à sa disposition. Car, jusqu'à maintenant, ces ressources — 90 millions de dollars d'assistance technique, dont 85 % pris en compte par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et le reste par le Fonds des Nations unies pour le développement industriel — ne sont guère à l'échelle des besoins. On ne peut pas dire non plus qu'avec un budget régulier de fonctionnement de 50 millions de dollars, l'ONUDI soit une organisation « coûteuse ».

L'autre problème — aux aspects également politiques — auquel l'ONUDI fait face est celui du passage de son statut actuel d'organisation relevant de l'Assemblée générale des Nations unies à celui d'agence spécialisée (comme l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'OMS, etc. Cela lui donnerait une bien plus grande autonomie budgétaire (son administration se situe pour partie, actuellement, à New-York).

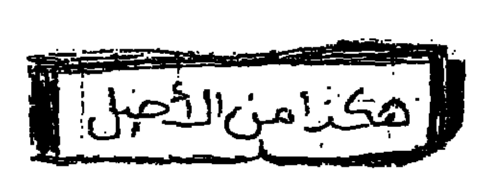
L'affaire, décidée lors de la deuxième conférence de l'ONUDI, à Lima, en 1975, est largement avancée (1). Une constitution de la nouvelle institution a été adoptée le 8 avril 1979. Et 137 pays l'ont aujourd'hui adoptée ; 117 l'ont ratifiée. C'est plus qu'il n'en faut — 80 — pour procéder au changement de statut. Mais le bât blesse dans la mesure où les pays de l'Est (à l'exception de la Hongrie et de la Roumanie) ne l'ont pas encore fait. L'URSS voudrait en effet s'assurer qu'elle disposera d'un poste de directeur général adjoint dans la nouvelle structure ! L'industrie est bien évidemment un secteur dans lequel les pays à économie planifiée peuvent exercer une certaine influence au sein des Nations unies.

La question pourrait être assez rapidement réglée, et un accord serait même en vue. Mais les Soviétiques ont fait savoir qu'en dernière analyse ils feraient part de leur décision au vu du débat qui aura lieu à ce propos au cours de la présente session de l'Assemblée générale de l'ONU. « *La transformation du statut serait difficile sans eux* », estime encore M. Khane, qui attend de celle-ci un développement des activités de l'ONUDI.

Autre problème enfin, le remplacement du directeur exécutif, dont le mandat arrive à son terme à la fin de l'année. Le choix de son successeur pourrait être lié à la question du changement de statut. Il est décidé par le secrétaire général des Nations unies, entérinant généralement un consensus entre États membres, tenant compte de l'équilibre des représentations géographiques à la tête des différentes institutions onusiennes. Dans l'état actuel des choses, et même s'il ne semble pas bénéficier du soutien de tous les États membres de son organisation, M. Khane pourrait encore une fois se succéder à lui-même.

GÉRARD VIRATELLE.

(1) Il avait été décidé, lors de cette conférence, que la production industrielle des pays en développement devrait représenter 25 % de celle du monde entier en l'an 2000. Elle était à l'époque de 10 %. Chine exceptée elle dépasse à peine aujourd'hui 11 % !...



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

3 octobre

Un marché encore bien hésitant

Depuis deux jours, c'est la valse-hésitation à la Bourse de Paris. En effet, mercredi, la cote était à nouveau très irrégulière et, en fin de séance, l'indicateur instantané des valeurs françaises se contentait d'afficher un gain de 0,09 %.

En début de matinée, les professionnels étaient plutôt pessimistes sur le comportement du marché, après le nouveau recul de Wall Street mardi soir suivi mercredi dans la matinée de celui de la Bourse de Tokyo.

Pour le marché, l'accord intervenu mardi soir chez Renault était une bonne chose. Toutefois, les boursiers redoutent à présent que le gouvernement ne puisse poursuivre, sans dommage, sa politique d'austérité, appréciée à la corbeille.

Hausses et baisses s'équilibraient aussi bien à la corbeille que sur les groupes. Signaux électriques a gagné 5 %, Europe 1 4,4 %, Midland Bank 4 % et Laboratoire Bellon 3,8 %.

ADG était en hausse de 3 %, Raffinage de 2,4 % et Bic de 2 %. Alors que le Salon de l'automobile ouvrait ses portes, Peugeot a été recherché (+ 2 %). Michelin a également été ferme avec une hausse de 1,7 %.

En revanche, les Papeteries de Gascogne ont cédé 6,8 %, Darty 3,6 %, Dassault, Beghin-Say et la CGIP 2,5 %. recul de 2 % de Chimique routière et de Radiotechnique : – 1,8 %.

La devise-titre a été plus faible en raison notamment du recul du dollar. Elle était traitée entre 10,40-10,45 FF. Les valeurs allemandes étaient orientées vers la hausse, par contre les américaines cédaient encore du terrain.

La faiblesse du dollar a stimulé l'or, qui à Londres cotait 347,60 dollars et à Paris 349,62 dollars contre 343,62 la veille. Le lingot a progressé de 950 F à 103 950 F tandis que le napoléon cédait 6 F à 611 F.

NEW-YORK

En baisse

L'annonce des pertes importantes subies par la First Chicago au troisième trimestre a pesé sur la cote, où les valeurs bancaires ont été particulièrement affectées par les nouvelles difficultés éprouvées par l'une d'entre elles et non des moindres, puisqu'elle figure au onzième rang des principaux établissements américains.

Troisième valeur la plus active de la séance avec 1,53 million de titres échangés mercredi (derrière American Telephone avec plus de 2,31 millions d'actions et *Kansans Gas and Electric* avec 1,71 million de titres), a subi un recul de 3 1/8 points, à 20 1/8 points.

Plusieurs importants paquets d'actions ont été enregistrés sur cette valeur et, en fin de séance, la célèbre institution Moody's annonçait la révision du classement de First Chicago en raison de cet événement. D'autre part, Citicorp, Bankers Trust et Chase Manhattan ont également perdu un peu de terrain au « Big Board ».

Dans leur ensemble, les valeurs américaines se sont repliées et l'indice Dow Jones des valeurs industrielles accusait, en clôture, un repli de 8,50 points, à 1 182,86 points après que les transactions soient passées à 92,40 millions d'actions, contre 89,36 millions la veille. On a finalement dénombré 1 040 baisses face à 477 replis, 463 titres étant échangés.

VALEURS	Cours du 2 oct.	Cours du 3 oct.
Alcoa	31 7/8	31 3/4
A.T.T.	19 3/4	18 3/4
Boeing	53	51 7/8
Chase Manhattan Bank	42 1/2	41 7/8
Du Pont de Nemours	49 1/4	47 5/8
Eastman Kodak	70 3/4	70 5/8
Exxon	44 7/8	44 1/2
Ford	45 1/8	43 7/8
General Electric	54 3/8	54
General Foods	57 3/8	57 1/8
General Motors	77 1/4	76 5/8
Goodyear	26	25 1/8
I.B.M.	121 3/4	121 1/4
I.T.T.	26 1/4	26 1/4
Mobil Oil	29	28 1/2
Pfizer	34 1/4	34 3/4
Schlumberger	45 1/2	45 1/8
Texaco	37 1/4	36 3/4
U.A.L. Inc.	37 1/2	37 1/4
Union Carbide	49 3/8	50
U.S. Steel	24	23 7/8
Westinghouse	24 3/4	24 5/8
Xerox Corp.	37 7/8	37 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

GASTON LENOTRE. – Le célèbre pâtissier-traiteur parisien va consolider l'assise financière de sa société qui a dû faire face, aux Etats-Unis, à des résultats moins bons que prévu. Ainsi, le capital de la société devrait accueillir de nouveaux actionnaires d'ici à une huitaine de jours, apprend-on auprès de la direction de la société, qui a dégagé, en 1983, un bénéfice de 7 millions de francs sur un chiffre d'affaires de 177 millions de francs. M. Gaston Lenôtre, âgé de soixante-quatre ans, installé à Paris depuis 1957, entend donner des bases solides à sa société pour l'avenir, ajoute-t-on de même source. L'implantation aux Etats-Unis n'a pas donné, pour le moment, les résultats escomptés, reconnaît-on chez Lenôtre.

Propriétaire de sept magasins en région parisienne, l'ancien pâtissier de Pont-Andemer (près de Rouen) a développé ses activités de franchise en Allemagne fédérale, en Suisse, à Singapour, au Japon et au Canada. Parmi les nouveaux actionnaires qui pourront entrer dans le capital de Lenôtre, les milieux financiers avancent les noms de l'Institut de développement industriel (IDI), le groupe Suez et des groupes agro-alimentaires. Le capital de Lenôtre est actuellement détenu notamment par la famille Lenôtre (pour 75 %), le personnel (10 %) et M. Christian Pellerin, PDG de deux sociétés immobilières, la SARI et la SEERI.

GÉNÉRALE OCCIDENTALE. – Le bénéfice consolidé de cette société holding, dont les capitaux sont investis principalement aux Etats-Unis, a atteint 217 millions de francs au cours de l'exercice 1983-1984 (+ 14 %), indique le groupe, sur un chiffre d'affaires consolidé de 27,4 milliards de francs, contre 25,5 milliards un an plus tôt.

Lors de l'assemblée générale des actionnaires, *M. James Goldsmith, PDG de la* Générale occidentale, a indiqué que le redressement de Grand Union, chaîne de distribution alimentaire aux Etats-Unis *(trois cent quatre-ving-quinze magasins)*, est, à présent, bien amorcé. Les résultats des premiers mois de l'exercice 1984-1985 sont légèrement positifs, et cette tendance *devrait être confirmée au cours du* deuxième trimestre.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	2 oct.
Valeurs françaises	117,4
Valeurs étrangères	94,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	2 oct.	3 oct.
Indice général	178,5	178,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 4 octobre .... 11 7/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3 oct.	4 oct.
1 dollar (en yens)	245,10	246,23

BOURSE DE PARIS Comptant 3 OCTOBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1720	1710
C.D.M.E.	540	540
C. Equip. Elect.	225	222
Daisa	334 50	330
Dauphin O.T.A.	1740	1740
Guy Degrenne	820	820
Merlin Immobilier	1520	1540
Métallurg. Minière	169 80	168
M.M.B.	289	284
Om. Gest. Fin.	281	280
Petit Bateau	423	420
Petrofigaz	549	546
Poron	363	363
Salomon	1860	1845
S.C.G.P.M.	276	276
Far East Hotels	1 15	1 10
Sofibus	214	215
Sovac	595	600
Zodiac	1350	1350

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	210	....
Borie	295	....
Cellulose du Pin	28 50	27
C.G.M.	16 50	15 30
Cochery	39 80	19 40 o
C. Sabl. Seine	116 10	....
Coparex	512	511
Dunlop	9 20	8 50 o
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	60	....
Mic	294 50	....
Novotel S.I.E.H.	1650	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	106	....
Ripolin	39	....
Rorento N.V.	634	632
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	45	65 d
S.P.R.	144	144
Total C.F.N.	44 10	....
Ufinex	306	316

SICAV 3/10

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	239 77	228 90 ◆	Invest. St-Honoré	662 27	632 24 ◆
Actions-Investiss.	272 59	260 23 ◆	Japacic	112 96	107 84 ◆
Actions sélectives	355 92	339 78 ◆	Laffitte-crt-terme	116368 97	116368 97 ◆
Audificandi	369 98	353 20 ◆	Laffitte-Expansion	667 06	636 81 ◆
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/10	Cours des billets aux guichets: Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 328	9 256	8 950	9 450
ECU	6 852	6 856	....	....
Allemagne (100 DM)	306 710	306 880	293	313
Belgique (100 F)	15 122	15 118	14 400	15 500
Pays Bas (100 fl.)	272 300	272 030	260	280
Danemark (100 krd)	84 740	84 810	79	87
Norvège (100 k)	106 020	105 850	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 573	11 575	11 100	12
Grèce (100 drachmes)	7 436	7 435	6 900	8 400
Italie (1 000 lires)	4 958	4 953	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	371 720	371 400	357	378
Suède (100 krs)	108 100	107 860	104	111
Autriche (100 sch)	43 660	43 650	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 448	5 454	5 150	5 740
Portugal (100 esc.)	5 800	5 750	5 100	6 300
Canada ($ can 1)	7 094	7 045	6 800	7 150
Japon (100 yens)	3 790	3 789	3 800	3 760

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/10
Or fin (kilo en barre)	103500	103850
Or fin (en lingot)	103000	103950
Pièce française (20 fr)	617	611
Pièce française (10 fr)	390	.....
Pièce suisse (20 fr)	602	603
Pièce latine (20 fr)	599	595
Souverain	748	747
Pièce de 20 dollars	4020	4005
Pièce de 10 dollars	1980	1980
Pièce de 5 dollars	1180	.....
Pièce de 50 pesos	3885	3855
Pièce de 10 florins	625	620

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 4 octobre 1984 a été tiré à 461 585 exemplaires

« Nuit bleue » à Lyon

Dix tentatives d'attentats, six explosions

De notre correspondant régional

Lyon. — La capitale rhodanienne a connu, dans la nuit du 3 au 4 octobre, une « nuit bleue » sans précédent. Dix engins explosifs ont été placés en différents lieux du centre de la ville, six d'entre eux ont explosé en provoquant des dégâts d'ampleur variable. Les déflagrations sont intervenues entre 1 h 36 et 1 h 51. Cette quasi-simultanéité a conduit un policier qui intervenait dans un des secteurs de la presqu'île à déclarer que *« les bombes ont explosé les unes après les autres, comme un chapelet »*. Les cibles prioritaires : des banques et des édifices publics.

La plus forte déflagration a touché, à 1 h 41, une des entrées du Palais de justice de Lyon. L'engin, placé sur la façade nord du bâtiment, a provoqué d'importants dégâts dans une rue étroite — la rue du Palais — très fréquentée la nuit. Un passant et un consommateur d'un débit de boisson encore ouvert à cette heure tardive ont été blessés, très légèrement, par la chute et la projection de divers débris. Plusieurs habitants de ce secteur ont dû être évacués pendant la nuit à cause des dommages provoqués à leurs appartements, notamment aux portes et fenêtres.

Cinq établissements bancaires ont été visés : la Banque d'escompte et de crédit, la Société centrale de banque, la Banque populaire — dans ces trois cas, les engins ont pu être désamorcés à temps ou ont « mal » fonctionné, — la Banque nationale de Paris et le Crédit lyonnais, rue Simon-Mauphin, atteint par une explosion de puissance « moyenne » qui a provoqué des dégâts matériels importants.

Une première hypothèse

D'autre part, EDF-GDF a payé un double tribut à la violence : une façade vitrée de la rue de la République a été pulvérisée ; un autre engin, qui a explosé plus tardivement — à 4 h 46, — a détruit un transformateur situé au bas de l'accès routier à la colline de la Croix-Rousse. Deux autres engins ont été placés devant une agence d'Air France située sur les quais du Rhône (dégâts matériels) et devant la vitrine de la Société nationale Corse-Méditerranée, où les artificiers de la police ont pu intervenir à temps.

Une information judiciaire a été ouverte. L'enquête est menée sur le terrain par le Service régional de police judiciaire. Les premières constatations font état d'engins *« de fabrication relativement artisanale »*, certains à poudre, d'autres composés de cylindres remplis de plastic.

La nature des objectifs visés — et surtout le Palais de justice, l'Agence de navigation corse — induit une première « hypothèse », celle d'une action d'un groupe de nationalistes corses. Même si, jeudi en fin de matinée, tous ces attentats n'avaient toujours pas été revendiqués, le rapprochement des cibles visées avec les victimes traditionnelles de la violence insulaire, signée par l'ex-FLNC, a, d'ores et déjà, été opéré par les enquêteurs. Après Paris et Marseille, Lyon peut devenir la cible potentielle des nationalistes corses dans la mesure où, depuis le 30 août dernier (*le Monde* daté 2-3 septembre), huit membres de l'ex-FLNC ont été transférés dans trois établissements pénitentiaires lyonnais : les prisons Saint-Paul, Saint-Joseph et Montluc.

Le 21 août, la chambre criminelle de la Cour de cassation avait décidé, *« pour cause de sûreté publique »*, de dessaisir le juge d'instruction d'Ajaccio chargé du dossier de neuf autonomistes accusés du double meurtre de la prison d'Ajaccio, le 7 juin dernier. C'est aujourd'hui un magistrat lyonnais — M. Pin — qui instruit cette spectaculaire affaire. Deux hommes, Jean-Marc Leccia et Salvatore Contini, avaient été assassinés par un « commando » puissamment armé. Les deux victimes étaient, pour leur part, incarcérées en raison de leur rôle supposé dans l'affaire de la « disparition » — très vraisemblablement le meurtre — du militant nationaliste Guy Orsoni.

L'avocat des inculpés, Me Sollacaro, a récemment réclamé pour ses clients le statut de détenu politique.

Toujours dans le cadre de cette instruction, rappelons que M. Roger Polverelli, maire RPR de Forciolo, poursuivi en raison de la présence d'armes dans son véhicule personnel, a bénéficié — le 13 septembre dernier — d'une mesure de mise en liberté assortie d'un contrôle judiciaire.

CLAUDE RÉGENT.

« LA RÉDUCTION DES EFFECTIFS DOIT ÊTRE SUPPORTABLE SOCIALEMENT MAIS AUSSI ÉCONOMIQUEMENT »

déclare M. Calvet

A l'occasion de l'ouverture du Salon de l'automobile, qui se tient à Paris, porte de Versailles, M. Jacques Calvet, président du groupe Peugeot, évoquant les mesures annoncées la veille par le président du groupe Renault, a déclaré : *« Il faut réduire les effectifs d'une manière supportable socialement mais aussi économiquement et financièrement. Pour obtenir des gains de productivité de 7 % par an, la formation, l'aide au retour, la mobilité seront nécessaires, mais je ne suis pas sûr qu'elles seront suffisantes »*, a poursuivi M. Calvet, qui a, d'autre part, rappelé son opposition vigoureuse à l'introduction d'un catalyseur à partir de 1989 comme vont le faire les Allemands.

REPRISE DU DOLLAR : 9,33 F

En dépit des nouvelles inquiétudes sur le système bancaire américain avec le gonflement sensible des provisions annoncées par la First Chicago, le dollar s'est raffermi sur toutes les places jeudi 4 octobre, passant de 3,01 DM à 3,04 DM et de 9,25 F à 9,33 F. Dès que la monnaie américaine revient aux alentours de 3 DM, des achats se produisent, notent les opérateurs.

NOUVELLES BRÈVES

● *Une voiture piégée explose à Nicosie (Chypre).* — Une voiture piégée a explosé ce jeudi matin 4 octobre dans un parking voisin de l'ambassade d'Israël, située avenue Makarios, en plein centre de Nicosie. Selon la police, l'explosion, qui n'a pas fait de victimes, a provoqué un incendie dans l'ambassade qui a été rapidement maîtrisé. — *(AFP, UPI.)*

● *Prochain tir d'Ariane le 9 novembre.* — La société Arianespace procédera le 9 novembre au lancement, depuis la base guyanaise de Kourou, d'une fusée européenne Ariane-3. Ce lanceur, dont ce sera le second tir — le premier ayant eu lieu avec succès en août — tentera de mettre en orbite deux satellites de télécommunications : l'un, Spacenet-2, pour le compte de la société américaine GTE-Spacenet Corp et le second, Marecs-B2, pour celui de l'Agence spatiale européenne qui le louera ultérieurement à l'organisation internationale Inmarsat.

● *Embarquements perturbés à l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle.* — Les vols de dix-neuf compagnies aériennes enregistrent des retards au décollage, depuis le 3 octobre, en raison de la grève d'une centaine d'agents de service de l'aéroport de Paris Charles-de-Gaulle. Ceux-ci n'assurent plus l'enregistrement des bagages, à l'appel des syndicats CGT, CFDT, FO et CFTC, qui demandent une augmentation des effectifs.

La nouvelle pauvreté

Mme DUFOIX INVITE LES ACTEURS DE LA PROTECTION SOCIALE A UNIR LEURS EFFORTS

Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a été amenée, le mercredi 3 octobre, lors de la séance des questions d'actualité à l'Assemblée nationale, à exposer sa position sur les situations de *« nouvelle pauvreté »*. M. Guy Ducoloné (PC, Hauts-de-Seine) s'est d'abord inquiété des *« difficultés que rencontrent un nombre croissant de familles »*. Soulignant que *« la moitié des chômeurs ne touchent plus rien »*, il a notamment demandé que soient suspendues *« immédiatement les procédures de saisie ou d'expulsion lorsqu'elles ont pour cause la maladie, le chômage ou la crise économique »*.

Mme Dufoix lui a répondu que *« la bataille de l'industrialisation »* ne devait pas avoir pour « résultat » de *« laisser pour compte des hommes et des femmes pour lesquels la vie dans notre pays deviendrait trop difficile »*. Elle a reconnu que la situation des personnes menacées de saisie ou d'expulsion pouvait être *« dramatique »* et qu'il fallait *« conjuguer les actions de chacun pour faire en sorte que dans chaque département la caisse d'allocations familiales, l'agence pour l'emploi, les associations et les administrations travaillent toutes ensemble »*.

M. Adrien Zeller (apparenté UDF, Bas-Rhin), qui a déjà demandé une aide financière de l'Etat au bureau d'aide sociale, a souligné que *« l'hiver prochain pourrait être tragique pour des milliers de chômeurs »*, précisant que *« des milliers de familles n'ont plus les moyens de se loger, de se nourrir ni de se vêtir »*. Le ministre des affaires sociales lui a répondu que ses *« propositions d'action commune étaient à la hauteur d'une tâche difficile qui mérite la convergence d'actions de tous ceux que nous représentons ici (...). Nous pourrons effectivement agir en commun car la première solidarité, nous la devons évidemment à ceux d'entre nous qui ont le moins pour vivre »*. Puis Mme Dufoix a expliqué que ceux qui actuellement connaissaient les situations les plus difficiles étaient, d'une part, les femmes âgées de trente-cinq à cinquante-cinq ans qui *« vivent seules et ont perdu le droit aux allocations qu'elles touchaient lorsque leurs enfants étaient plus jeunes, sans avoir aucun droit au minimum vieillesse ni à une pension de reversion »* et, d'autre part, les chômeurs en fin de droits.

Pour faire face à cette situation, elle a répété que la première chose à faire était de *« pousser à travailler ensemble ceux qui n'en ont pas l'habitude : les départements, les caisses d'allocations familiales, les grandes associations d'aide aux personnes en détresse, les agences pour l'emploi, certains comités qui souhaitent intervenir dans ce domaine. Il convient d'unir autour du préfet, pour apporter une solution à ce problème, tous les acteurs de la protection sociale »*. Abordant le cas des hommes et des femmes sans domicile, elle a annoncé qu'elle avait créé dans son ministère une cellule d'action *« capable d'agir au coup par coup en liaison avec ceux qui prennent en ce domaine les initiatives les plus novatrices »*. Elle a souhaité que les jeunes qui accompliront des travaux d'utilité publique dans le cadre du nouveau plan gouvernemental *« collaborent à cette action »*. Elle a conclu : *« Le sort de ces personnes mérite que nous agissions ensemble. »*

Sur le vif

Dîner de gala

Il ne peut pas se plaindre, Bongo, on l'a gâté, il n'y a pas à dire. Non mais, c'est vrai, on l'a accueilli comme un prince. Il devait se prendre pour la reine d'Angleterre. Vous avez vu, à la télé, l'arrivée à Orly. Tous ces ministres attroupés au pied de la passerelle derrière le président de la République. Le tapis rouge, les drapeaux, les estrades, les discours, les autos officielles, les motards, les sirènes, la Garde républicaine, la poignée de mains sur le perron de l'Élysée.

Bongo très fringant, très hautain, avec ses semelles compensées, sa cape et ses grosses lunettes. Et Mitterrand de plus en plus impérial — ma parole, il se statufie de son vivant, soir après soir, là sous nos yeux — avec son masque d'empereur romain. Moi, mes copains, on ne l'appelle plus que Mittolini. Ils avaient bonne mine tous les deux.

Vous vous demandez pourquoi tous ces chichis, tous ces flaflas. Qu'est-ce qu'il a Bongo que les autres chefs d'État africains n'ont pas ? Il a qu'il est furax. Mettez-vous à sa place. Mitterrand n'a pas levé le petit doigt pour empêcher la parution d'un bouquin où on l'accusait d'avoir fait assassiner l'amant de sa femme. Sous prétexte qu'en France chacun est entièrement libre d'écrire et d'imprimer ce qu'il veut.

Il n'est pas dupe, Bongo, on ne la lui fait pas. Il est super-informé. Il faut voir son palais à Libreville, bardé de micros, d'écrans de contrôle, un truc complètement dément à la croisée de Sunset Boulevard et du quai des Orfèvres. Il sait parfaitement que, quand il s'agit de préserver sa vie privée à lui, Mitterrand se montre beaucoup moins serein. Beaucoup moins large d'esprit. Il cherche et il trouve les moyens d'empêcher la parution de journaux, de bouquins qui risqueraient de le faire dégringoler de son piédestal.

Du coup, Omar n'y est pas allé par quatre chemins. Il a décroché un de ses innombrables téléphones. Il a appelé son cher ami François, et il lui a mis le marché en main. Où vous rétablissez l'honneur perdu de Bongo en m'invitant en grande pompe au château, où vous recevez dans six semaines le premier exemplaire numéroté d'un petit pamphlet bien croustillant, bien ordurier publié au Gabon, patrie de la libre expression.

L'autre a protesté : si je le fais pour vous, il faudra que j'en fasse autant pour Hissène Habré et Mobutu. Je ne peux pas passer ma vie à Orly. Soyez raisonnable, contentez-vous d'une visite officielle de travail, d'un protocole un peu réduit et d'une petite bouffe — deux si vous voulez — à l'Élysée. Il n'y a rien eu à faire. C'était le dîner de gala ou le gala des adieux.

CLAUDE SARRAUTE.

Le PS lance en son sein un questionnaire sur la modernisation

Le PS réunira les 15 et 16 décembre prochain une convention nationale sur le thème « Modernisation et progrès social », qui sera précédée d'un débat dans le Parti sur la base d'un questionnaire adressé à toutes les sections socialistes.

L'introduction jointe à ce questionnaire indique notamment : *« Pour les socialistes, il est clair que la modernisation n'est pas un projet en soi, mais un outil. Face, cependant, à une évolution qui s'accélère et change de nature, une question apparaît avec force : comment assurer que cet outil soit bien au service du progrès social ? Voilà le débat que nous voulons engager. »*

« Que nous le souhaitions ou non, la modernisation est en train de s'imposer chez les autres », souligne le texte. Il précise les raisons pour lesquelles *« nous ne pouvons, alors, rester spectateurs de cette révolution »*. Il s'agit *« non seulement de résister à ces nouvelles concurrences chez nous — seul problème que considèrent les défenseurs du protectionnisme, — mais d'être capables de les affronter dans le reste du monde »*. Il s'agit, aussi, de *« préserver notre indépendance et l'indépendance de l'Europe »* et de *« jeter les bases d'une nouvelle croissance, qui nous permette de sortir de la crise en créant plus de richesse, et celles d'un nouveau développement, qui oriente de façon réfléchie cette croissance au service du meilleur épanouissement de chacun »*.

Après avoir souligné les *« inquiétudes justifiées »* que soulève la modernisation, le texte conclut : *« Si la modernisation trouve sa source dans la technique, elle touche, en fin de compte, la société tout entière. (...) Elle concerne, aussi, la vie quotidienne, (...) la protection sociale, (...) la ville, (...) l'Etat, (...) voire la structure familiale elle-même. Elle pose le problème des bases sociales et du rôle de notre parti. (...) Elle appelle des réponses éminemment politiques aux deux questions suivantes : comment maîtriser le progrès technique, en répartissant avec justice les efforts nécessaires et en associant de façon démocratique les couches sociales trop souvent réduites au silence dans le passé ? Vers quoi orienter un progrès qui, pour nous socialistes, ne mériterait jamais ce nom s'il devait se faire au bénéfice d'une minorité seulement ? »*

Ce questionnaire comporte des questions « ouvertes » appelant des réponses rédigées, et des questions « fermées », appelant seulement un choix entre diverses réponses, qui seront traitées par ordinateur.

LE NAUFRAGE DANS LE PORT DE HAMBOURG : VINGT-DEUX DISPARUS

Vingt-deux personnes, dont douze enfants, sont portées disparues après le naufrage, mardi 2 octobre, dans le port de Hambourg d'une vedette à bord de laquelle se trouvaient quarante-trois personnes. Le cadavre d'une femme a été repêché et vingt-quatre naufragés ont pu être sauvés des eaux glacées de l'Elbe.

Le bateau avait été loué pour une réception d'anniversaire. Il a probablement fait naufrage après avoir heurté le câble qui servait à remorquer une péniche.

A B C D E F G

